

Darja Damić Bohač est docteure en sciences du langage. Elle enseigne depuis 1984 la langue et la grammaire française à la Chaire de langue française du Département d'études romane de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Zagreb. Elle est l'auteure de nombreux ouvrages et articles portant sur l'enseignement et l'apprentissage / acquisition du français, les interférences, l'analyse contrastive (français-croate), les langues en contact.

FF press

Darja DAMIĆ BOHAČ

DIFFICULTÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE VUES PAR LES CROATOPHONES

Darja DAMIĆ BOHAČ

## DIFFICULTÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE VUES PAR LES CROATOPHONES

Cijena: 100,00 kn  
ISBN: 978-953-175-702-7



FF press

Darja DAMIĆ BOHAČ

**DIFFICULTÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE  
VUES PAR LES CROATOPHONES**

*Izdavač*  
Filozofski fakultet u Zagrebu  
Odsjek za romanistiku  
FF-press

Godina tiskanog izdanja: 2019.  
Godina elektroničkog izdanja: 2022.

*Za izdavača*  
Prof. dr. sc. Domagoj Tončinić

*Recenzenti*  
Prof. dr. sc. Sanja Grahek  
Dr. sc. Sanja Šoštarić

*Lektura i korekture*  
Delphine Bismut, prof.

*Grafičko uredništvo i računalni slog*  
Ivanka Cokol

*Naslovnica*  
Marko Maraković

ISBN 978-953-175-702-7  
978-953-175-985-4 (PDF)

<https://www.doi.org/10.17234/9789531759854>



Djelo je objavljeno pod uvjetima [Creative Commons Autorstvo-Nekomercijalno-Bez prerada 4.0 Međunarodne javne licence \(CC-BY-NC-ND\)](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/) koja dopušta korištenje, dijeljenje i umnažanje djela, ali samo u nekomercijalne svrhe i uz uvjet da se ispravno citira djelo i autora, te uputi na izvor. Dijeljenje djela u prerađenom ili izmijenjenom obliku nije dopušteno.

CIP zapis dostupan u računalnom katalogu Nacionalne  
i sveučilišne knjižnice u Zagrebu pod brojem 001043288  
Objavljivanje knjige omogućeno je sredstvima Ministarstva znanosti i  
obrazovanja RH

Nijedan dio ove knjige ne smije se umnožavati ni na koji način bez pismenoga odobrenja izdavača i autora. Svako neovlašteno umnožavanje podliježe kaznenoj odgovornosti.

Darja DAMIĆ BOHAČ

**DIFFICULTÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE  
VUES PAR LES CROATOPHONES**

Faculté de Philosophie et Lettres  
Université de Zagreb

 **FF press**

Zagreb



Toute ma gratitude va à feu M<sup>lle</sup> Boucher, enseignante à la retraite, qui avait consacré ses dimanches après-midi à m'apprendre *Le Bon Usage*. Je la remercie d'avoir su éveiller l'intérêt pour la Grammaire à la gamine que j'étais. Je garde toujours les cahiers qu'elle avait remplis de son écriture fine pour m'en expliquer les règles et les exceptions, de même que j'ai conservé en mémoire les senteurs du jasmin et des fleurs d'oranger de son jardin de Tunis (1966-1969).

Je tiens à remercier M<sup>mes</sup> Sanja Grahek et Sanja Šoštarić pour la relecture critique de ce manuscrit et la précision de leurs commentaires qui ont contribué à l'améliorer.

Je joins mes remerciements à M<sup>me</sup> Delphine Bismut qui a fait preuve de patience, de minutie et de rigueur professionnelle lors de la correction des inévitables coquilles et maladresses.

L'auteure





2.2.2.3. Subjonctif dans les propositions subordonnées circonstancielle	65
2.3. CONDITIONNEL	68
2.3.1. Valeur temporelle du conditionnel	69
2.3.2. Valeurs modales du conditionnel	70
<b>CHAPITRE 3</b>	77
3. LES TEMPS DE L'INDICATIF	77
3.1. TEMPS DU PASSÉ	77
3.1.1. L'opposition imparfait / passé composé (passé simple)	78
3.1.2. L'opposition imparfait / passé composé / passé simple	81
3.1.3. L'opposition passé composé / passé simple	82
3.1.4. L'opposition plus-que-parfait / imparfait / passé composé / passé simple	83
3.1.5. Formes composées	83
3.1.5.1. Passé composé	84
3.1.5.2. Plus-que-parfait	85
3.1.5.3. Passé antérieur	86
3.1.6. Formes surcomposées	87
3.2. PRÉSENT	88
3.3. FUTUR	89
3.3.1. Futur simple	89
3.3.2. Futur antérieur	90
3.4. LE PASSÉ COMPOSÉ – SUBSTITUT DU FUTUR ET LE FUTUR ANTÉRIEUR – SUBSTITUT DU PASSÉ	91
3.4.1. Passé composé – substitut du futur	91
3.4.2. Futur antérieur – substitut du passé	92
3.5. VALEURS MODALES DES TEMPS	92
3.5.1. Valeurs modales de l'imparfait	92
3.5.2. Valeurs modales du passé composé	93
3.5.3. Valeurs modales du plus-que-parfait	94
3.5.4. Valeurs modales du présent	94
3.5.5. Valeurs modales du futur simple	95
3.5.6. Valeurs modales du futur antérieur	95
3.6. DIVERGENCES ENTRE LE FRANÇAIS ET LE CROATE	96

<b>CHAPITRE 4</b> .....	103
4. CONCORDANCE DES TEMPS .....	103
4.1. CONCORDANCE À L'INDICATIF .....	103
4.2. CONCORDANCE AU SUBJONCTIF .....	104
 <b>CHAPITRE 5</b> .....	 109
5. VERBES AUXILIAIRES <i>AVOIR</i> ET <i>ÊTRE</i> .....	109
5.1. ACTION / ÉTAT RÉSULTANT DE L'ACTION .....	110
5.2. <i>DESCENDRE, MONTER, ENTRER, RENTRER</i> ET <i>SORTIR</i> .....	111
5.3. <i>CONVENIR</i> ET <i>DEMEURER</i> .....	112
 <b>CHAPITRE 6</b> .....	 117
6. VERBES SEMI-AUXILIAIRES .....	117
6.1. SEMI-AUXILIAIRES DE TEMPS .....	117
6.2. SEMI-AUXILIAIRES DE MODE .....	118
6.3. SEMI-AUXILIAIRES MARQUANT DIFFÉRENTS STADES DE RÉALISATION DU PROCÈS .....	118
6.4. <i>ALLER</i> ET <i>VENIR</i> – SEMI-AUXILIAIRES OU VERBES DE MOUVEMENT ? .....	119
6.5. CONCORDANCE DES TEMPS ET SEMI-AUXILIAIRES .....	119
 <b>CHAPITRE 7</b> .....	 123
7. SCHÉMAS DE COMPLÉMENTATION VERBALE – TRANSITIVITÉ .....	123
7.1. TRANSITIVITÉ DIRECTE ET INDIRECTE EN FRANÇAIS .....	124
7.2. TRANSITIVITÉ DIRECTE ET INDIRECTE EN CROATE .....	126
7.3. CORRESPONDANCES DES SCHÉMAS DE COMPLÉMENTATION .....	127
7.4. TYPES DE RECTION VERBALE – RECTION FORTE / FAIBLE / NULLE .....	131
7.4.1. Symétrie et asymétrie syntaxiques des verbes .....	133
7.4.1.1. Symétrie syntaxique des verbes .....	134
7.4.1.2. Asymétrie syntaxique des verbes .....	135
7.4.1.3. Asymétrie partielle des constructions .....	137
7.5. VERBES POLYVALENTS .....	139

<b>CHAPITRE 8</b> .....	147
8. PRONOMINALISATION .....	147
8.1. PRONOMS PERSONNELS CONJOINTS ET DISJOINTS COMPLÉMENTS D'OBJET .....	147
<b>CHAPITRE 9</b> .....	153
9. ORDRE DES MOTS EN FRANÇAIS .....	153
9.1 TRANSFORMATION EMPHATIQUE PAR DISLOCATION .....	155
9.1.1. Dislocation du complément d'objet .....	156
9.1.2. Dislocation du complément circonstanciel .....	158
9.2. EXTRACTION PAR <i>C'EST ... QUI/QUE</i> .....	159
<b>CHAPITRE 10</b> .....	163
10. TRANSFORMATION PASSIVE .....	163
10.1. COMPLÉMENT D'AGENT .....	164
<b>CHAPITRE 11</b> .....	167
11. VERBES ET CONSTRUCTIONS IMPERSONNELS .....	167
11.1. TRANSFORMATION IMPERSONNELLE DES VERBES INTRANSITIFS .....	168
11.2. TRANSFORMATION IMPERSONNELLE DES VERBES TRANSITIFS .....	169
<b>CHAPITRE 12</b> .....	173
12. PÉRIPHRASE FACTITIVE .....	173
12.1. CONSTRUCTION DE L'AGENT .....	174
12.1.1. Pronominalisation de l'agent .....	175
12.2. DIFFICULTÉS .....	177
12.3. ÉQUIVALENTS DES PÉRIPHRASES FACTITIVES FRANÇAISES EN CROATE .....	180
<b>CHAPITRE 13</b> .....	185
13. ATTRIBUT DU SUJET / ATTRIBUT DE L'OBJET .....	185
13.1. DIFFICULTÉS TERMINOLOGIQUES .....	185
13.2. LE STATUT GRAMMATICAL DU DEUXIÈME CONSTITUANT DU GV → Vcop. + Attr.S .....	186
13.3. LE STATUT GRAMMATICAL DU TROISIÈME CONSTITUANT DU GV → Vtr. + GN + Attr.O .....	187
13.4. PRONOMINALISATION DE L'ATTRIBUT .....	188

<b>CHAPITRE 14</b> .....	191
14. COMPLÉMENTATION NOMINALE.....	191
14.1. PROPRIÉTÉS RECTIONNELLES DES NOMS – TYPOLOGIE DES COMPLÉMENTS DÉTERMINATIFS.....	191
14.2. CHOIX DES PRÉPOSITIONS – EMPLOIS DE L'ARTICLE.....	192
14.3. CONSTRUCTIONS ASYNDÉTIQUES.....	195
14.4. RECTION NOMINALE EN CROATE.....	196
 <b>CHAPITRE 15</b> .....	 201
15. COMPLÉMENTATION ADJECTIVALE.....	201
15.1. CHOIX DES PRÉPOSITIONS.....	201
15.2. RECTION ADJECTIVALE EN CROATE.....	202
 <b>CHAPITRE 16</b> .....	 207
16. COMPARAISON ADJECTIVALE.....	207
16.1. COMPLÉMENT DU COMPARATIF ( <i>QUE</i> ).....	207
16.2. COMPLÉMENT DU SUPERLATIF ( <i>DE</i> ).....	208
16.3. PLACE DE L'ADJECTIF AU SUPERLATIF.....	209
16.4. COMPLÉMENT DU SUPERLATIF / COMPLÉMENT D'UNE HIÉRARCHISATION.....	209
16.5. NOMBRE D'ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES POUR UN SUPERLATIF.....	210
 <b>CHAPITRE 17</b> .....	 213
17. LES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.....	213
17.1. ERREURS TYPES.....	213
17.2. VALEUR EXPRESSIVE DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.....	215
 <b>CHAPITRE 18</b> .....	 219
18. LES ADJECTIFS POSSESSIFS.....	219
18.1. EXPRESSION DE LA POSSESSION, DATIFS POSSESSIFS.....	220
18.2. FORMES ATONES / FORMES TONIQUES DE L'ADJECTIF POSSESSIF.....	221
 <b>CHAPITRE 19</b> .....	 225
19. LES INDÉFINIS.....	225
19.1. INDÉFINIS DE SENS NÉGATIF.....	225

19.1.1. Sens positif de <i>aucun, personne, rien</i> .....	226
19.2. <i>AUTRUI</i> .....	227
19.3. <i>ON</i> .....	227
19.4. <i>AUTRE CHOSE, GRAND-CHOSE, QUELQUE CHOSE, PEU DE CHOSE</i> .....	228
19.5. <i>QUELQU'UN</i> .....	229
19.6. <i>QUICONQUE</i> .....	229
19.7. <i>QUELCONQUE</i> .....	229
19.8. LE MOT <i>TOUT</i> .....	230
19.9. LE MOT <i>MÊME</i> .....	231
19.10. LE MOT <i>TEL</i> .....	231
19.11. LE MOT <i>QUELQUE</i> .....	232
19.12. INDÉFINIS OU QUALIFICATIFS ¿ .....	233
<b>CHAPITRE 20</b> .....	237
20. LES LAISSÉS-POUR-COMPTÉ DES MÉTHODES : INVERSION ET REPRISE DU SUJET DANS L'INTERROGATION TOTALE ET PARTIELLE.....	237
20.1. INTERROGATION TOTALE (INVERSION ET REPRISE DU SUJET).....	238
20.2. INTERROGATION PARTIELLE (INVERSION ET REPRISE DU SUJET).....	238
<b>Conclusion – Pour une grammaire contextualisée</b> .....	241
<b>Annexe 1 – Difficultés terminologiques</b> .....	245
<b>Annexe 2 – Tableaux des constructions verbales</b> .....	246
<b>Liste des verbes</b> .....	247
<b>Index</b> .....	274
<b>Bibliographie</b> .....	283

## PRÉFACE

En règle générale, les manuels de grammaire sont écrits par des locuteurs natifs à l'intention d'autres locuteurs natifs, si ce n'est à celle d'un public abstrait. Or, quiconque a essayé de maîtriser la grammaire d'une langue étrangère à l'aide de ces manuels monolingues sait très bien à quel point il est difficile de distinguer dans la forêt d'éléments présentés, aussi bien définis, expliqués et exemplifiés soient-ils, ceux sur lesquels il faut se focaliser pour les assimiler dans l'espoir d'éviter les erreurs interférentielles. Même les ouvrages consacrés aux difficultés d'une langue donnée ne semblent guère se soucier du public allophone, à l'exception, du moins dans le domaine du français, du tout récent *Répertoire des difficultés du français – A1-C2* de Stéphane Callet (PUG, Collection : grammaire (FLE), juillet 2013).

Dans son livre *Linguistics Across Culture*, le linguiste américain Robert Lado affirmait, dès 1957, que les éléments qui sont semblables à la langue maternelle de l'apprenant sont simples pour lui, alors que les éléments qui sont différents sont difficiles. Car l'acquisition d'une langue seconde est fortement liée à la tendance à transférer des formes et des significations de la langue de l'apprenant à la langue qu'il apprend. S'il n'y avait rien là de bien original, Lado a été le premier à proposer un ensemble d'idées théoriques et de procédures techniques pour l'étude contrastive des langues. Cela a permis aux Presses de l'Université de Chicago de mettre sur pied un projet de publication de grammaires contrastives des principales langues européennes comparées à l'anglais, les célèbres *Contrastive Structures Series*, dirigées par Charles A. Ferguson. Mais après la parution, dans les années 1960, des comparaisons de l'anglais avec l'allemand, l'italien et l'espagnol, le projet a été abandonné, les comparaisons prévues avec le russe et le français n'ayant jamais paru.

Robert Lado est aujourd'hui considéré comme l'un des fondateurs de la linguistique contrastive. Mais l'idée même est loin d'être nouvelle. Comme le dit fort pertinemment Alicia Yllera de l'Université nationale d'éducation à distance de Madrid, « Comparer sa langue à celle des autres a été le premier exercice auquel l'homme s'est livré dès qu'il a pris contact avec des gens parlant d'autres langues ou des variantes dialectales de sa propre langue. Il en a remarqué les différences et cette comparaison s'est souvent accompagnée d'un jugement de mépris envers les «autres» : de là le terme *barbare* dont les Grecs affublaient tous ceux qui n'appartenaient pas à leur communauté linguistique. Le XVI<sup>e</sup> siècle, qui a «restauré» le savoir des anciens mais

aussi certains de leurs préjugés, se livrera également à ces comparaisons xénophobes, qui seront même pratiquées par de sérieux érudits, comme le grand helléniste Henri Estienne » (« Linguistique contrastive, linguistique comparée ou linguistique tout court ? », in *Presencia y renovación de la lingüística francesa*, Isabel Uzcanga Vivar, Elena Llamas Pombo, Juan Pérez Velasco (Eds.), Ediciones Universidad de Salamanca, 2001).

Dans ce contexte s'inscrit entre autres, mais sans aucune trace de xénophobie, la *Nouvelle grammaire espagnolle et françoise* de Francisco Sobrino, « Maître de la Langue Espagnolle en la Cour de Brusselle », dont la cinquième édition, « corrigée et augmentée considérablement », a paru à Paris en 1740. L'auteur y compare et met en contraste les éléments phonétiques, morphologiques et syntaxiques des deux langues, ces derniers au moyen d'exemples bilingues mis en regard.

À peu près à la même époque, mais dans un autre coin de l'Europe, le Croate Matija Antun Relković a publié, à Zagreb en 1767, une grammaire comparée du dialecte de Slavonie et de l'allemand (*Nova slavonska i nimacka gramatika – Neue slavonisch und Deutsche Grammatik*). Elle est rédigée en croate, mais une bonne partie du texte et toutes les règles sont exposées également en allemand. Dans la préface, Relković précise qu'il l'écrit tout d'abord en vue de la préservation de la langue autochtone, mais aussi pour que « les jeunes puissent apprendre l'allemand, ainsi que les Allemands le croate ». La période qui a suivi immédiatement a vu la réalisation, en Croatie, de pas moins d'une demi-douzaine d'autres manuels du même genre (Cf. Anđela Frančić, « Hrvatski jezik u 17. i 18. stoljeću », in Krešimir Mićanović, dir., *Književne prakse sedamdesetih : zbornik radova 38. seminara Zagrebačke slavističke škole [Dubrovnik, 24. 08. – 5. 09. 2009]*, Zagreb, 2010, pp. 29-47).

À une époque moins ancienne, mais toujours en Croatie, des prémices d'une approche contrastive au sens moderne se laissent clairement entrevoir dans la Méthodologie de la langue française (*Metodologija francuskog jezika*, Banovinska naklada, Zagreb, 1939) et le Précis de grammaire française (*Pregled francuske gramatike*, Školska knjiga i tiskanice Savske banovine, Zagreb, 1938) du grand romaniste Petar Skok ; je m'appliquais à le démontrer dans un article publié il y a bien des années (« Un précurseur de la linguistique contrastive », in *Studia Romanica et Anglica Zagrabiensia*, N° 41-42, 1976, pp. 167-179). En effet, Skok lui-même précise : « Nous avons, à maintes reprises, souligné que le présent ouvrage est en principe une grammaire différentielle, où les phénomènes français sont interprétés à partir des différences entre la langue française et la langue serbo-croate [...] Il est

indispensable que l'enseignant connaisse à fond les différences syntaxiques, s'il veut corriger avec succès les fautes commises par ses élèves » (*Metodolo-gija*, p. 169 et p. 180).

Mais, *nemo propheta in patria*, les postulats de Petar Skok allaient, hélas, rester sans écho dans la production glottodidactique croate, y compris dans le déjà classique *Précis pratique de grammaire française à l'usage de nos lycées* d'Edita Horetzky, où « on s'est efforcé, à quelques détails près, à éviter d'employer la langue maternelle de l'élève » (Avant-propos). Aussi est-ce plutôt sous l'influence des contrastivistes américains que, vers la fin des années 1960, fut lancé en Croatie un important projet d'analyse contrastive de l'anglais et du croate, s'insérant dans un projet international plus vaste mené simultanément dans plusieurs pays européens et aux États-Unis. Placé sous la direction de feu Rudolf Filipović, ce projet a donné lieu à la publication de nombreux recueils d'études ponctuelles, dont notamment *Chapters in Serbo-Croatian – English Contrastive Grammar* (1985), comprenant un traité introductif intitulé *Theoretical and Methodological Considerations* et signé par Rudolf Filipović lui-même. Or, ces précieux apports théoriques et pratiques n'ont jamais abouti à un manuel de grammaire (anglaise en l'occurrence) proprement dit.

Ailleurs en Europe et en Amérique furent publiés, au cours de ces mêmes années et un peu plus tard, plusieurs grammaires contrastives, partant généralement de l'anglais, mais aussi de l'allemand, de l'italien, du russe... et vice versa. Entre autres signalons, dans notre voisinage, la *Kontrastive Grammatik Deutsch-Serbokroatish* par Ulrich Engel et Pavica Mrazović (Novi Sad : Institut za strane jezike i književnosti, 1986). Parmi les rares ouvrages mettant en contraste le français avec d'autres langues, les plus intéressants pour les slavophones que nous sommes sont la *Grammaire contrastive franco-polonaise* de Stanislaw Gniadek (Panstwowe Wydawnictwo Naukowe, Varsovie, 1979) et la *Grammaire contrastive du français et du russe* par I. N. Kouznetzova (Stratēguia, Moscou, 2002).

Outre les études de Rudolf Filipović, il faut signaler également l'existence concomitante d'autres traités théoriques tels que par exemple « Contrastive linguistics and its pedagogical implications » par John C. Catford (in *Report of the 19th Annual Round Table Meeting on linguistics and language studies, Washington DC: Georgetown University Press, 1968*, pp. 159-173), ainsi qu'*Analyse contrastive et apprentissage des langues* par Enrico Arcaini, Bernard Py, Rema Rossini Favretti (Université de Neuchâtel, Faculté des lettres, 1979) et « Grammatica contrastiva : uno strumento per futuri traduttori » par Dorota Kozakiewicz (*Kwartalnik neofilologiczni*, LXII, 2/2015, pp. 341-351).

Les Français sont actuellement en train de combler avec succès leur retard en matière de grammaires contrastives avec la publication, par Clé International, de la collection Contrastive, comprenant, jusqu'à présent, les grammaires de français à l'usage des anglophones, des hispanophones, des germanophones, des italo-phones et (tiens !) des Brésiliens. Dans la présentation de cette collection, nous lisons la simple mais jolie formule suivante : « Chaque professeur connaît les pièges qui naissent du contact de la langue maternelle et de la langue d'apprentissage. Chacun, au fil du temps, a développé de manière empirique et souvent astucieuse, des trucs qui permettent aux étudiants de franchir l'obstacle. Des trucs qui se transmettent de génération en génération. La description de ces trucs, leur appréhension dans des activités spécifiques et systématiques, c'est l'objet même de la collection Contrastive. »

Les grammaires de cette collection couvrent les niveaux A1 et A2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Or, l'ouvrage que j'ai le plaisir de préfacier ici les dépasse largement. En effet, il est destiné à un enseignement du français langue étrangère visant l'acquisition des compétences qui, comme le précise son auteure, M<sup>me</sup> Darja Damić Bohač, « vont au-delà des critères de catégorisation prévus par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* ». Son objectif, poursuit-elle, est « de faciliter l'apprentissage de la langue française et de sa grammaire en adaptant les descriptions de certains éléments de grammaire aux difficultés auxquelles les apprenants croatophones doivent faire face même à un niveau élevé de maîtrise de la langue ».

Faute de pouvoir s'appuyer sur une plus vaste analyse qui ne pourrait être le fruit que d'un travail de longue haleine constitué de relevés systématiques d'erreurs de toute une équipe d'enseignants-chercheurs, Mme Damić Bohač s'inspire de sa propre expérience acquise au cours de nombreuses années d'enseignement du français langue étrangère au sein du Département d'Études Romanes à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Zagreb, et sans doute de celles de ses collègues. L'heureux résultat de ses efforts est le présent manuel de syntaxe française qui, en se focalisant sur les difficultés auxquelles se heurtent les apprenants croatophones, adopte l'approche « différentielle » chère à Petar Skok.

Les étudiants en langues étrangères et leurs professeurs, ainsi que tous les autres petits curieux, y trouveront en plus, en guise d'introduction, un exposé succinct mais édifiant traitant de l'intérêt, voire de la nécessité, de la mise en pratique de stratégies contrastives permettant d'éliminer « les risques de fossilisation » des erreurs d'origine interférentielles.

Ceci dit, il ne me reste plus qu'à constater que nous disposons désormais d'un précieux outil glottodidactique qui, couronnant une tradition déjà fort ancienne mais hélas discontinuée, mérite non seulement d'être largement mis à profit dans le cadre de l'enseignement du français, mais aussi de servir de modèle pour les autres langues étrangères enseignées chez nous.

Željko Klaić



## ABRÉVIATIONS ET EXPLICATIONS

**Acc.** pour accusatif

**Adj.** pour adjectif

**Attr.O** pour attribut de l'objet

**Attr.S** pour attribut du sujet

**cr.** pour langue croate

**CC** pour complément circonstanciel

**CCE** pour complément circonstanciel essentiel

**CCF** pour complément circonstanciel facultatif

**COD** pour complément d'objet direct

**COI** pour complément d'objet indirect

**COI Dat.** pour complément d'objet indirect datif

**Dat.** pour datif

**Dét.** pour déterminant

**Épith.** pour adjectif épithète

**fr.** pour langue française

**GA** pour groupe adjectival (peut être réduit à **A** = adjectif)

**Gen.** pour génitif

**GN** pour groupe nominal (peut être réduit à **N** quand il s'agit d'un nom véhiculant la fonction de sujet, objet, complément circonstanciel...)

**GP** pour groupe prépositionnel (peut être réécrit quand il s'agit d'un nom véhiculant la fonction d'objet indirect, ou de complément déterminatif en précisant la préposition *à / de / ...* **N**)

**GV** pour groupe verbal

**Inf.** pour infinitif

**Instr.** pour instrumental

**Loc.** pour locatif

**N** pour nom, mais aussi pour groupe nominal minimal

**Nom.** pour nominatif

**Prép.** pour préposition

**RØ** pour rection zéro

**RF** pour rection forte

**Rf** pour rection faible

**V** pour verbe en tant que catégorie et prédicat

**Vattr.** pour verbe attributif

**Vcop.** pour verbe copule

**Vintr.** pour verbe intransitif (par ex. *marcher*)

**Vtr.** pour verbe transitif (par ex. *allumer, ressembler, penser*)

**Vtr.<sup>o</sup>** pour verbe transitif en emploi absolu (par ex. *chanter*)

**Vpron.intr.** pour verbe pronominal intransitif (par ex. *s'en aller*)

**Vpron.réfl.** pour verbe pronominal réfléchi (par ex. *se laver*)

**Vpron.réc.** pour verbe pronominal réciproque (par ex. *se rencontrer*)

**Vpron.tr.** pour verbe pronominal transitif (par ex. *se souvenir de N*)

**Vtr. N à N** pour verbe doublement transitif à complément d'objet direct et datif (par ex. *donner qqch à qqn*) / objet direct et indirect non datif (par ex. *attendre qqch de qqn*)

**Vtr. à N de N** pour verbe doublement transitif à deux compléments d'objet indirect dont l'un est datif (par ex. *parler à qqn de qqch*)

Dans la complémentation verbale, pour des raisons pratiques, les constructions directes (COD) seront mises devant les constructions indirectes (COI), et l'ordre d'apparence des compléments indirects sera **à N + de N**.

Certains symboles sont polyvalents et peuvent véhiculer une interprétation distributionnelle ou fonctionnelle. Ainsi, les symboles (**GN**) et (**GP**) peuvent être employés dans un sens distributionnel (nom, préposition + nom) ou fonctionnel.

**GN** réduit à **N** (nom) pour groupe nominal ayant la fonction :

du complément d'objet direct (COD)

du complément circonstanciel essentiel (CCE)

du complément circonstanciel facultatif (CCF)

de l'attribut du sujet (Attr.S)

**GP** pour groupe prépositionnel ayant la fonction :

du complément d'objet indirect (COI)

du complément circonstanciel essentiel (CCE)

du complément circonstanciel facultatif (CCE)

du complément déterminatif du nom

du complément déterminatif de l'adjectif

de l'attribut du sujet (Attr.S).

Dans la majorité des cas, la construction du complément circonstanciel (**CC**) n'est pas spécifiée. Toutefois, là où il est nécessaire de préciser la construction du complément circonstanciel, elle sera présentée comme directe (**GN**) ou indirecte (**GP**), le symbole (**GP**) étant employé dans un sens distributionnel (préposition + nom) et non fonctionnel.

Là où nous avons jugé nécessaire de le signaler, les traits sémantiques accompagnant les compléments peuvent être désignés par les symboles [+An], [-An], [±An], [Hum], [Instr], [Loc], [Temp].

## 1. INTRODUCTION

La rédaction de cet ouvrage a été motivée par le constat que les mêmes types d'erreurs se manifestent chez les étudiants croatophones de langue et littérature françaises, d'une génération à l'autre.

Même ceux d'entre eux qui ont appris le français dans un contexte institutionnel, qui ont atteint un excellent niveau de compétences et qui s'expriment spontanément, avec aisance et précision à l'oral comme à l'écrit, trébucheront sur certaines de ces erreurs tout au long de leur vie.

C'est pourquoi chaque enseignant, soucieux par définition d'améliorer les compétences et la performance de ses apprenants ainsi que de contrer les risques de fossilisation, devrait savoir cerner les zones de difficultés, répertorier les erreurs, et entreprendre un travail de correction individuelle ayant pour objectif d'empêcher la systématisation d'erreurs qui n'auraient dû être que transitoires.

Bien que les erreurs fassent évidemment partie intégrante des étapes de l'apprentissage d'une langue quelle qu'elle soit, à un niveau supérieur de maîtrise, surtout dans le cadre des études néo-philologiques, l'erreur n'est plus vue d'un bon œil, car un futur professionnel devrait viser des compétences quasi natives et, par conséquent, maîtriser la langue en sachant formuler ses idées dans une langue correcte, soignée, précise, sa performance devrait suivre ses compétences, son énoncé devrait être adapté à la situation...

Pourquoi certaines erreurs sont-elles alors toujours présentes à ce niveau-là ?

Il peut s'agir soit d'une maîtrise approximative voire insuffisante de certains points de grammaire, soit des interférences entraînées par la langue maternelle ou par une autre langue apprise. Parfois, dans les reformulations où l'attention doit être simultanément focalisée sur plusieurs tâches, le nombre d'opérations cognitives qui doivent être menées en même temps ne permet pas de se focaliser sur chaque difficulté particulière. Voici quelques exemples relevés dans les devoirs de nos étudiants de troisième année (niveau Licence). Dans la prise de notes, les procédés dérivationnels peuvent être compromis par les glissements de sens lors de la nominalisation, ou bien contaminés par les interférences avec d'autres langues (notamment l'anglais) :

*Un prisonnier s'est échappé de prison* → *évasion* et non *\*échappement d'un prisonnier* ;

*Un enfant qui se noyait dans une rivière a été sauvé par un passant* → *sauvetage* et non *\*salvation d'un enfant par un passant*.

Quelques explications sont nécessaires : *évasion* correspond à l'action de s'évader, de s'échapper d'un lieu où on est enfermé, alors que *échappement* désigne l'expulsion des gaz de combustion d'un moteur. La forme forgée *\*salvation* n'est rien d'autre qu'un procédé cher à ceux qui, faute de pouvoir se rappeler le mot juste, puisent dans le fond lexical anglais et se raccrochent soit à des formes ayant le même suffixe (*\*salvation*), soit à des formes auxquelles ils ajoutent un suffixe français (*\*expecter*) (v. Damić Bohaç 2003A et 2003B ; Berlengi / Damić Bohaç 2014).

Le chemin inverse allant de la prise de notes pour aboutir au texte, peut donner lieu au même type d'erreurs :

*La protection des espèces menacées* → *Il est nécessaire de protéger* et non de *\*protéger les espèces menacées*.

Ce mécanisme qui consiste à puiser dans le fond lexical anglais en ajoutant un suffixe français engendre des formes hybrides comme *\*expecter* (pour *attendre*), *\*facier* (pour *faire face*), *\*résolver* (pour *résoudre*)... ou *\*indisputables* (pour *incontestable, indiscutable*), *\*obvieux* (pour *évident, prévisible*)... ou encore *\*cruelté* (pour *cruauté*),<sup>1</sup> *\*inconveniance* (pour *inconvenient, désagrément, gêne*)...

Il faut ajouter aussi les faux amis : *\*J'ai confiance en lui* (au lieu de *confiance, confidence* indiquant la communication d'un secret qui concerne soi-même), *\*exhibition* (au lieu d'*exposition*)...

Pour la grande majorité de nos étudiants, l'anglais a été la première langue étrangère apprise et ils sont très nombreux à faire un double cursus français / anglais, ce qui explique de nombreux calques comme *autour du monde* (angl. *around the world*) pour *dans le monde entier* ou *partout dans le monde* (v. Damić Bohaç 2003 A et 2003 B, Berlengi / Damić Bohaç 2014).

Parmi les pierres d'achoppement auxquelles se heurtent les apprenants croatophones, et qui persistent même à un niveau très avancé de maîtrise de langue, figurent en premier lieu l'article, les emplois des temps et des modes (surtout les temps du passé, le passé dans le passé, l'opposition subjonctif/indicatif), la complémentation verbale (la construction des compléments et le choix des prépositions, la pronominalisation des compléments), la péri-

<sup>1</sup> La forme erronée *\*cruelté* pour *cruauté* pourrait s'expliquer non seulement par l'interférence de la forme anglaise *cruelty*, mais aussi par la forme de l'adjectif français *cruel*.

phrase factitive que le croate ne connaît pas, les catégories qui existent dans les deux langues mais ne fonctionnent pas de la même façon..

En voici quelques exemples :

Le problème de l'article dans ses emplois spécifiques (*Le chien de nos voisins a encore aboyé toute la nuit.*) et générique (*Le chien / Un chien, ça aboie.*), anaphorique (*Où est le pull bleu ?*) et cataphorique (*J'ai acheté un pull bleu.*) est aggravé par l'emploi ou l'omission de l'article dans les compléments déterminatifs (v. Pavelin Lešić / Damić Boháč 2016 : 99-103).

Dans *un employé de banque* et *un employé de la banque* s'opposent un complément de caractérisation (sans article) et un complément d'appartenance (avec article) auxquels il faut ajouter un troisième type de complément déterminatif, lequel correspond aux différentes fonctions syntaxiques : *l'arrivée des voyageurs* (← *Les voyageurs arrivent*).

Cependant, *l'élevage de saumons* implique que *des saumons sont élevés* et non pas *les saumons*, de même qu'*un afflux de demandes* implique que *des demandes affluent* et non pas *les demandes*.

Aux embûches semées par l'emploi des articles viennent s'ajouter les difficultés qui accompagnent le choix des prépositions (*de, par, entre*) suivant la fonction (agent, objet, circonstances) qu'occupent les compléments déterminatifs dans la phrase :

*Le respect des jeunes envers les personnes âgées.* ← *Les jeunes respectent les personnes âgées.*

*Le sauvetage d'un enfant par un passant d'une rivière en crue.* ← *Un enfant a été sauvé par un passant d'une rivière en crue.*

Les problèmes que soulèvent les temps et les modes méritent une attention toute particulière.

Nous ne mentionnerons ici que quelques-unes des erreurs dues à une maîtrise insuffisante :

– des valeurs de l'imparfait et du passé composé / passé simple auxquelles les apprenants croatophones semblent attribuer les oppositions d'imperfectivité et de perfectivité issues du système aspectuel croate – l'emploi de l'imparfait et du passé composé dans *je cherchais* et *j'ai trouvé* n'est pas justifié là où un locuteur natif francophone dirait *J'ai cherché* et *j'ai trouvé* (Damić Boháč 2016 : 354),

– du subjonctif qui est soit négligé, par exemple après un verbe de sentiment \**Je préfère qu'il vient*, au lieu de *Je préfère qu'il vienne*, soit appelé par une autre langue telle que l'italien dans des énoncés comme \**Je crois qu'il soit malade* (*Credo che sia ammalato* qui devrait correspondre en français à *Je crois qu'il est malade* où l'indicatif est exigé après le verbe croire).

De nombreuses erreurs relevant de la rection verbale ainsi que du choix de la préposition sont fréquentes – *applaudir qqn* et non \**applaudir à qqn* (la construction est dative en croate – *pljeskati komu*, alors qu'elle est directe en français), *s'approcher de qqn* et non \**s'approcher à qqn* (là aussi la construction est dative en croate – *približiti se komu*, alors qu'elle est indirecte et prépositionnelle en français).

Certaines erreurs peuvent sembler anodines, comme la place erronée de l'adverbe dans \**Je souvent vais au cinéma* (par transfert de l'ordre des mots en croate *Često idem u kino. Je vais souvent au cinéma.*). D'autres risquent d'embarrasser les locuteurs natifs ou de mener à de sérieux malentendus (erreurs porteuses de sens). Voici un dialogue qui a eu lieu récemment :

– *Je n'ai pas pu venir au cours. J'ai été hospitalisée et \* j'ai opéré l'appendicite.*  
 (par transfert du croate : *Operirao sam slijepo crijevo*).  
 – *Comment ? Vous avez opéré ? Vous êtes chirurgienne ?*  
 – *Heuh ...*  
 – *Alors, vous avez été opérée de l'appendicite ou bien vous vous êtes fait opérer de l'appendicite !*

Nous sommes consciente du fait que même les locuteurs natifs d'une langue quelle qu'elle soit sont sujets aux erreurs ou aux écarts à la norme. Certains écarts motivés par les mécanismes que nous venons de décrire, se propagent dans la communauté linguistique. Cependant lorsqu'un apprenant de français dit *se rappeler de qqch* (au lieu de *se rappeler qqch*) ou *pallier à qqch* (au lieu de *pallier qqch*), ou qu'il fait suivre la locution conjonctive temporelle *après que* par le subjonctif, ces emplois ne sont pas motivés par le souci de suivre les tendances de la langue moderne, mais s'expliquent par les mêmes mécanismes associatifs de l'analogie et par l'influence des constructions synonymiques (*se souvenir de qqch* et *remédier à qqch*) de même que par l'emploi du subjonctif dans les propositions temporelles introduites par les conjonctions *avant que, en attendant que, jusqu'à ce que...* Il arrive aussi que ce qui aurait pu sembler être un archaïsme ne le soit pas. Ainsi l'ordre des mots dans *Je le*

*veux faire* (au lieu de *Je veux le faire*) ne reflète pas un désir d'archaïsme linguistique, mais est dû au transfert du croate *Ja to hoću učiniti*.

Nous devons préciser que dans notre ouvrage nous n'allons pas tenir compte :

- des lapsus qui sont vite autocorrigés parce qu'il ne s'agit pas d'un défaut de compétences et que l'apprenant connaît la règle (Tardieu 2009). Même s'il est émotionnellement impliqué et focalisé sur le contenu de son énoncé, un apprenant est censé reformuler sa pensée et corriger spontanément ses erreurs, sinon il y est discrètement sollicité.
- des difficultés d'orthographe lexicale ou grammaticale parce que, à ce niveau d'études de langue, elles devraient être détectées et les erreurs corrigées par les apprenants mêmes. Un travail individuel d'autocorrection est censé y remédier : revoir son texte, identifier les erreurs et se rendre compte des causes de ces erreurs, corriger ou faire corriger son texte par un pair.
- des erreurs sociolinguistiques entraînant des maladroites (et même des impolitesses), car ces erreurs ne persistent pas.

Nous nous sommes focalisée sur les erreurs systématiques qui sont plus graves, car elles sont dues aux simplifications et aux déviations de la compétence cible qui accompagnent la langue transitoire de l'apprenant (« koje se događaju zbog međujezika, pojednostavnjenog i iskrivljenog poimanja ciljne kompetencije » ZEROJ, 2005 : 157–158). Nous convenons que ces erreurs sont inévitables et font partie intégrante d'un système en construction et du développement de la compétence transitoire (Corder 1966 et Selinker 1992 cités par Tardieu 2009 : 17). À un niveau supérieur de maîtrise de la langue, elles ne devraient être qu'occasionnelles. Cependant, malgré tout un travail systématique de corrections et de rappels de points de grammaire prodigués tout au long des cinq années d'études (Licence + Master), ces erreurs refont surface lors de la rédaction du mémoire de Master 2 et, le stress n'aidant pas, lors de la soutenance. Nous devons constater avec regret que pour certains de nos étudiants, ces erreurs continueront de les suivre même après leurs études et tout au long de leur vie professionnelle.

Qu'elles soient intralinguales (ou développementales, étant dues à une maîtrise insuffisante des points de grammaire ou résultant d'hypothèses erronées) ou bien interlinguales (dues à des interférences et à des transferts), la crainte de voir l'interlangue de nos étudiants se figer à une étape

qui n'aurait dû être que transitoire nous a motivée à identifier les zones de difficultés spécifiques aux croatophones pour pouvoir mettre en place, par la suite, les mécanismes qui aideraient à réduire les risques d'erreurs – les stratégies de remédiations (Damić Bohač 2016 : 349-362).

La plupart des difficultés analysées sont dues surtout aux divergences relatives au fonctionnement non seulement du français et du croate, mais aussi des autres langues apprises par nos étudiants, sans oublier une maîtrise approximative ou insuffisante des structures grammaticales de la langue française. Nous nous sommes concentrée sur les difficultés et erreurs qui se répètent d'une génération à l'autre.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes proposé d'explorer les zones de difficultés de la langue française spécifiques aux croatophones et qui sont également des zones de fossilisation potentielle (v. Damić Bohač 2016 : 349-362). Ces difficultés seront illustrées par quelques exemples représentatifs.

Notre objectif n'est en aucun cas de stigmatiser les erreurs, mais bien au contraire, d'essayer d'une part de les prévenir en cernant les difficultés, et de l'autre, de mettre à profit certains types d'erreurs en sensibilisant les apprenants aux erreurs porteuses de sens (qui entraînent des changements de sens non voulus) et qui pourrait être source de malentendus :

1. Le choix de l'article indéfini dans *Des hôpitaux ferment leurs portes* implique que certains hôpitaux ferment leurs portes, alors que dans *Les hôpitaux ferment leurs portes* tous les hôpitaux ferment leurs portes, ce qui, heureusement, est peu probable.
2. Imparfait ou passé composé / passé simple ? Le choix n'est pas anodin : les deux actions se succèdent dans *J'ai mis la clé dans la serrure et j'ai entendu un bruit insolite*, alors qu'elles sont parallèles dans : *Je mettais la clé dans la serrure. C'est à ce moment-là que j'ai entendu l'explosion* (Damić Bohač 2016 : 354).
3. L'omission des pronoms démonstratifs qui est le résultat d'un transfert des constructions croates : \**Voici dont il s'agit* au lieu de *Voici ce dont il s'agit*. (cr. *Evo o čemu se radi.*) ou bien l'exemple *Ce matin, il y avait des cerises au marché, j'ai choisi les mûres*.

Comme l'intention de l'apprenant n'était pas d'acheter des fruits du mûrier (cr. *plod murve* ou *plod duda*) ni ceux de la ronce des haies (cr. *kupine*), mais des cerises (cr. *trešnje*), la forme correcte aurait dû être : *Ce matin, il y avait des cerises au marché, j'ai choisi celles qui étaient bien*

*mûres*. Là aussi, l'erreur est le résultat du transfert de la construction croate où l'emploi de l'adjectif qualificatif *zrele* (fr. *mûres*), qui se suffit à lui-même, est le résultat de la réduction par ellipse du syntagme *zrele trešnje* (fr. *des cerises mûres*). Dans le cas précis de cet énoncé, on aurait dû avoir en français le pronom démonstratif déterminé par une proposition relative : *qui Vcop. + Attr.S*, ce qui correspond en croate à l'adjectif qualificatif *zrele* (v. Damić Bohač 1995, 2002).

4. L'oubli de la périphrase factitive transforme le patient en chirurgien dans l'exemple suivant : *J'ai opéré trois appendicites ce matin*, alors que, si on subit une appendicectomie, on se *fait opérer de l'appendicite* (ou *on a été opéré de l'appendicite*) (Damić Bohač 1996).
5. Les verbes polyvalents changent de sens en fonction des constructions qu'ils régissent. *On joue à un sport ou à un jeu* (*Martin joue au tennis, il joue aux échecs*), alors *qu'on joue d'un instrument* (*Martin joue de la guitare.*). Mais si l'instrument n'est plus l'objet de l'action, mais un complément circonstanciel de lieu, comme dans *Martin a joué une chanson à la guitare*, la préposition est **à**, car l'instrument revêt la fonction d'un complément circonstanciel, l'objet de l'action étant une chanson. Parfois une intervention dans le texte suffit pour qu'une erreur (*\*jouer au piano*) cesse de l'être : *jouer une sonate au piano*.
6. Le choix de la construction verbale n'est pas toujours sans conséquences non plus. Soit le verbe **changer** qui se fait suivre d'un objet direct ou indirect. Si, par exemple, l'objet désigne des rideaux, le choix de la construction est sans importance : on peut *changer les rideaux* ou *changer de rideaux*. Mais dans un exemple comme *changer son appartement* et *changer d'appartement* le choix de la construction est significatif. Si *on change son appartement*, on y apporte des modifications tout en restant à la même adresse, si *on change d'appartement*, on déménage à une autre adresse (Le Goffic 1994 : 187, 188).

D'autres erreurs peuvent sembler anodines, alors qu'elles ne le sont pas – elles trahissent le degré de compétences du locuteur, ou plutôt laissent voir si le locuteur a acquis cette langue par immersion dans le bain linguistique : en français deux éléments suffisent pour avoir un superlatif – *Le meilleur des deux*. En croate, ils doivent être trois : *Koji je najbolji od ove trojice* ?

Qu'en est-il de la grammaire dans l'enseignement moderne ?

Les revirements qu'a subis l'enseignement de la grammaire au cours des siècles n'ont pas réussi à amoindrir son importance. On pourra toujours dé-

plorer que la grammaire soit l'enfant mal-aimé des méthodes communicatives et actionnelles, et même du *Cadre européen commun de référence pour les langues* lequel, tout en se fondant sur l'hypothèse « que le but de l'apprentissage d'une langue est de faire de l'apprenant un utilisateur compétent et expérimenté » (CECRL p. 5), se contredit en négligeant la composante grammaticale. Illustrons l'inconséquence de la progression grammaticale dans l'apprentissage des langues par le traitement de l'article dans le *Référentiel des contenus d'apprentissage du FLE en rapport avec les six niveaux du Conseil de l'Europe, à l'usage des enseignants de FLE* (2008),<sup>2</sup> qui prévoit que l'apprentissage de l'emploi de l'article grammatical se fasse au niveau A1 (v. L'index des contenus grammaticaux), ce qui s'avère, dans la pratique, absolument impossible avec des apprenants de français dont la langue maternelle ne connaît pas cette catégorie, l'article grammatical représentant à leurs yeux un labyrinthe inextricable au niveau A1. La progression prévue par le *Référentiel* s'est montrée et se montre également inadéquate au regard d'autres éléments grammaticaux, pour ne citer que le passé simple et l'imparfait du subjonctif (v. Berlengi / Damić Bohač 2017).

Dans son *Mémoire de Master 2* (2016), Roberta Končar (2016) analyse de son côté quatre manuels et les cahiers d'activités correspondants, *Alter Ego 1-4*, qui comptent parmi les manuels prescrits dans l'enseignement secondaire croate. Elle constate que seul *Alter Ego1* comprend des leçons consacrées à l'article grammatical accompagnées d'exercices, alors que dans *Alter Ego2* et *Alter Ego3*, l'article grammatical n'est pas abordé du tout. *Alter Ego4* ne propose que quelques exercices de synthèse sur l'article grammatical. Cette lacune dans la conception d'un des manuels de FLE les plus utilisés explique en partie les hypothèses erronées sur le fonctionnement de l'article qui se reflètent dans l'interlangue des apprenants et font augmenter les risques de fossilisation.

L'enseignement de la langue et de la grammaire aujourd'hui doit tenir compte des pièges spécifiques que doivent apprendre à repérer les locuteurs d'une langue maternelle donnée. L'approche que nous préconisons se propose, dans une optique plurilingue, de réactiver les savoirs linguistiques et métalinguistiques visant à sensibiliser l'apprenant aux difficultés intra et interlinguales.

Une approche analytique basée sur des stratégies de révision des points de grammaire menant au développement de l'autonomie et à l'autoquestionne-

<sup>2</sup> Pour chaque niveau de A1 à C2, le *Référentiel* définit les savoir-faire, les actes de parole, les contenus grammaticaux, le lexique et la composante socioculturelle.

ment mobilise les mécanismes à l'œuvre dans la langue maternelle, particulièrement par l'analogie et l'opposition. L'approche contrastive y trouverait sa place, lorsque cela s'avère utile. Notre expérience montre que même les enfants, ayant déjà acquis les bases d'une langue étrangère, cherchent à prendre appui sur les ressemblances, de même qu'ils essaient d'identifier les différences, lorsqu'ils se trouvent confrontés à une autre langue. Alors pourquoi ne pas exploiter une mine d'or qu'étoffe un enseignement contextualisé de la langue étrangère dans un milieu universitaire où se rejoignent les particularités des différentes approches de l'enseignement du français ? Ce français qui est, en même temps, objet d'étude (langue enseignée), objet de recherches scientifiques, langue de scolarisation (les cours sont délivrés en français), tout en étant langue de spécialité (linguistique, littérature, didactique, traductologie, terminologie, terminographie...) ainsi que langue sur objectifs universitaires (v. Berlingi / Damić Bohač 2014) ne saurait réduire l'enseignement de la langue uniquement à la grammaire normative et descriptive.

Que l'apprentissage du français, ou de toute autre langue étrangère, relève d'un processus continu ou discontinu, que le point de départ en soit le niveau primaire et/ou secondaire, qu'il aboutisse aux études universitaires de langue et littérature françaises, ou qu'il se limite au français de spécialité ou au français sur objectifs universitaires destiné à de futurs spécialistes d'autres disciplines, dans tous ces cas, nous semble-t-il, l'accent n'est pas suffisamment mis sur les convergences et les divergences entre les langues, de même que les méthodes d'enseignement d'une langue ne mettent pas à profit les connaissances acquises en langue maternelle (et dans d'autres langues), et qu'elles négligent par conséquent les remarques contrastives qui devraient être dosées en fonction de l'âge et du développement cognitif de l'apprenant. Le résultat en serait une activation des savoirs, savoir-faire et savoir-être en fonction des caractéristiques et des contraintes spécifiques de chaque contexte d'apprentissage, de ses objectifs, de ses contenus et de ses démarches adaptées au contexte linguistique et métalinguistique de l'apprenant qui cherche spontanément des repères dans le fonctionnement de sa langue maternelle et des autres langues étrangères acquises.

Un tel enseignement contextualisé pourrait remédier plus efficacement à la fossilisation des erreurs au moyen d'activités de mise en regard des deux systèmes linguistiques se fondant sur des pratiques contrastives spontanées et assurant une meilleure réflexivité grammaticale (v. Beacco 2014 et 2017).

L'importance de la maîtrise de la norme s'impose surtout si on cible des compétences quasi natives et surtout s'il s'agit d'une langue à morphosyn-

taxe aussi complexe que le français qui ne permet pas les approximations et où la distance entre langue orale et écrite pose problème même aux natifs. Le retour de la grammaire en classe de langue correspond aux attentes des apprenants (v. Fougerouse 2001/2), même de ceux qui ne sont pas des spécialistes en langue. D'un autre côté, il faut être conscient du fait que dans un milieu institutionnalisé les apprenants manient à la perfection les stratégies d'évitement de l'échec qui consistent moins à progresser dans les compétences et à développer les performances en langue étrangère qu'à déjouer les « pièges » des tests d'examens et des devoirs sur table. Ces stratégies, certes, assurent la réussite à l'examen, mais elles ont un grand inconvénient : elles favorisent la fossilisation des erreurs, un risque qui augmente en corrélation avec la durée de l'apprentissage, et auquel seules, à notre avis, les activités de réflexion sur le fonctionnement de la langue cible et les causes de l'erreur pourraient remédier.

Une description du français portant sur les spécificités de la langue maternelle des usagers (ou de leur langue de scolarisation) devrait cerner les difficultés, répertorier les erreurs typiques tout comme les zones potentielles de fossilisation et être adaptée au public ciblé, au contexte éducatif et au métalangage grammatical ainsi qu'aux acquis développés au cours de l'apprentissage d'autres langues étrangères enseignées. Nous sommes persuadée qu'une telle approche contextualisée rendrait l'enseignement et l'apprentissage de la langue plus efficace.

En contrepartie, une optique différente éclairant d'une autre manière certaines particularités inhérentes à leur conceptualisation de la langue pourrait même profiter aux locuteurs natifs français.

Nous formons l'espoir qu'une telle approche pourrait :

- pallier le manque de motivation qui accompagne parfois les apprentissages étendus sur 8 ou 12 ans de scolarité alors que les apprenants ont encore du mal à s'exprimer spontanément,
- réinvestir les compétences linguistiques acquises à travers d'autres langues,
- offrir aux apprenants les moyens de s'investir dans des activités d'apprentissage et de perfectionnement autonomes (nous le répétons encore une fois, surtout lorsqu'on a affaire à une langue à morphosyntaxe aussi complexe que le français qui ne permet pas les approximations et où la parfaite maîtrise de la norme s'impose),
- diminuer le danger que représente la fossilisation des erreurs.

## 2. LE CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT

Les études de langue et littérature françaises à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Zagreb (Département d'études romanes) sont organisées en double cursus, la Filière français (langue et littérature françaises) se combinant avec les études d'une autre langue et littérature ou avec une des filières en sciences humaines ou sociales (linguistique, phonétique, sociologie, informatique, histoire, histoire de l'art...) proposées.<sup>3</sup> Les études sont conformes au processus de Bologne et sont conçues de façon à permettre aux étudiants de français d'atteindre deux objectifs : l'acquisition d'une connaissance du français correspondant d'une manière **très générale** au niveau B2 (Licence) et C2 (Master 2) du *Cadre européen commun de référence pour les langues* d'une part, et d'autre part, la maîtrise des notions descriptives et méthodologiques de base nécessaires pour la description linguistique de la langue française ainsi que pour l'étude de la littérature française et francophone.

Là, il est nécessaire de préciser que les niveaux prévus par le *Cadre européen commun de référence pour les langues*, dont, faute de mieux, nous nous sommes servie, répondent plutôt aux exigences d'un cours de FLE qu'aux visées et aux exigences des études en philologie. Les raisons en sont nombreuses et complexes.<sup>4</sup> Nous allons en mentionner quelques-unes dont la plus importante est que les descripteurs du CECRL et du Référentiel, en négligeant la composante grammaticale, subordonnent la langue en tant que système à la langue en tant que moyen de communication, quitte à promouvoir une production à syntaxe rudimentaire et approximative au détriment de la maîtrise de la langue au vrai sens du mot. La progression didactique prévue par le CECRL est inadéquate, de même que l'évaluation et la certification qu'il implique ne prennent pas en compte les savoirs linguistiques et métalinguistiques visés par les études de langue (Berlengi / Damić Boháč 2017 : 45-55). Outre l'interaction orale et écrite en langue étrangère, un étudiant en philologie devrait comprendre et savoir expliquer le fonctionnement de la langue étudiée, car le français est en même temps :

- l'**objet de ses études** (la **langue enseignée et étudiée**),
- l'**objet des recherches scientifiques**,

<sup>3</sup> Les descriptifs des cursus proposés qui se combinent (mention « *dvopredmetni studij* ») sont publiés sur le site Internet de la Faculté ([www.ffzg.hr](http://www.ffzg.hr)).

<sup>4</sup> V. Berlengi / Damić Boháč 2014 : 115-125 et 2017 : 45-55.

– la **langue de scolarisation**, puisque les cours sont délivrés en français et, outre les savoirs linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques, l'étudiant est censé acquérir en français des connaissances disciplinaires relatives au programme de ses études (linguistique, littérature, didactique, traductologie, terminologie, terminographie...), ce qui correspond aux définitions de la **langue de spécialité** données par Mangiante et Parpette (2004 : 16, 17),<sup>5</sup> d'autant plus que les examens oraux et écrits sont tenus également en français, de même que le mémoire de fin d'études est rédigé et soutenu en français – ce qui répond aux exigences des objectifs universitaires (**français sur objectifs universitaires** ou **FOU**). Il faut souligner que nos étudiants sont aussi encouragés à faire correspondre, dans la mesure du possible, le niveau de compétences en langue maternelle et en langue française pour pouvoir s'exprimer en français sur des sujets qu'ils n'hésiteraient pas à aborder en langue maternelle. Pour cette raison, ils sont invités à lire la presse dite sérieuse, à chercher des documents authentiques spécialisés qui, tout en étant linguistiquement intéressants, sont scientifiquement pertinents.

Le niveau atteint en français devrait répondre aux exigences professionnelles auxquelles devront faire face nos étudiants diplômés des trois parcours de Master 2 (Enseignement / Didactique du FLE, Traduction, Recherche) qui apportent respectivement les connaissances et les compétences nécessaires à l'enseignement en milieu institutionnel (enseignement primaire, secondaire et supérieur, écoles de langues pour enfants, adolescents et adultes), à la recherche scientifique en linguistique et en littérature, à l'exercice de la profession de traducteur-terminographe. Les trois parcours (bac + 5) préparent les étudiants à la recherche et ouvrent la voie aux études de doctorat (bac + 8).

Par conséquent, ce français que nous enseignons dépasse de loin ce que devrait être le français langue étrangère (FLE) et se rapproche de l'enseignement de la langue maternelle (FLM) dans son optique normative et descriptive très détaillée, centrée sur les sciences du langage, la linguistique romane, la diachronie et les études de littérature. C'est pourquoi il serait plus opportun de parler de convergences entre des pratiques de classe de FLE combinées avec des contenus de FLM,<sup>6</sup> car cet enseignement à destination d'apprenants allophones vise des compétences qui vont au-delà des

---

<sup>5</sup> Nos étudiants sont censés maîtriser la terminologie et le discours propre à un domaine et « la formation proposée est effectivement ancrée dans une spécialité ou un champ professionnel », comme nous l'avons précisé en citant Mangiante et Parpette (2004 : 16, 17) dans Berlengi / Damić Bohač (2014 : 115-125).

<sup>6</sup> V. Berlengi / Damić Bohač 2014 : 115-125 et 2017 : 45-55.

critères de catégorisation prévus par le *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

Quant au profil de nos étudiants,<sup>7</sup> la plupart d'entre eux ont commencé à apprendre le français au lycée, à raison de deux ou trois heures par semaine pendant 4 ans. Ceux pour qui cet apprentissage a débuté à l'école primaire, à l'âge de 9 ou 10 ans, sont nettement moins nombreux. Dans les deux cas, le français est leur deuxième langue étrangère. Parmi nos étudiants, rares sont ceux qui ont choisi le français comme première langue étrangère ce qui signifierait qu'ils l'apprennent depuis la toute première classe de l'école primaire, c'est-à-dire depuis l'âge de 6 ans. Il ne faut surtout pas oublier la minorité de nos étudiants issus du IV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> lycée de Zagreb, deux lycées bilingues franco-croates, où ils ont acquis des compétences largement supérieures à celles de leurs camarades parce que pour certaines disciplines, comme l'histoire, la géographie, les arts plastiques, la sociologie ou la physique, le français a été leur langue de scolarisation.

---

<sup>7</sup> V. Berlengi / Damić Boháč 2014 : 115-125.

### 3. ZONES DE DIFFICULTÉS

Sans avoir l'ambition de présenter une description exhaustive de la langue française et de sa grammaire, cet ouvrage se propose plutôt pour objectif d'en faciliter l'apprentissage en adaptant les descriptions de certains éléments de grammaire aux difficultés auxquelles les apprenants croatophones doivent faire face même lorsqu'ils ont atteint un excellent niveau de maîtrise de la langue.

Les problèmes rencontrés sont dus non seulement à une maîtrise approximative voire insuffisante de certains éléments ou à des écarts entre **l'appris** et **l'acquis**, les automatismes étant longs à se fixer, mais aussi et surtout aux mauvaises analogies intra et interlinguales. C'est la raison pour laquelle nous avons entrepris d'identifier les zones de difficultés et de fossilisations potentielles qui sont spécifiques aux croatophones pour pouvoir, par la suite, introduire les mécanismes de remédiations aux mauvaises généralisations analogiques effectivement observées dans les productions orales et écrites de nos étudiants.<sup>8</sup>

Les mécanismes de remédiations reposent sur une réutilisation des savoirs explicites et implicites de la langue cible, de la LM et des autres langues apprises. En d'autres mots, prenant en considération le public visé, une telle approche analytique basée sur des **stratégies de révision des points de grammaire** devrait être accompagnée d'une prise de conscience du fonctionnement non seulement de la langue étudiée, mais aussi de la langue maternelle et dans la mesure du possible, des autres langues apprises, l'approche contrastive y trouvant sa place, lorsque cela s'avère utile.

Comme nous l'avons déjà mentionné, même les enfants ayant déjà acquis les bases d'une langue étrangère, lorsqu'ils se trouvent confrontés à une autre langue, cherchent à prendre appui sur les ressemblances, de même qu'ils essaient d'identifier les différences. Pourquoi donc ne pas mettre alors à profit les connaissances acquises en langue maternelle et dans les autres langues ? Le résultat en serait une activation des savoirs, des savoir-faire et savoir-être en fonction des caractéristiques et des

---

8 Pour la plupart de nos étudiants le français est leur deuxième langue qu'ils ont commencé à apprendre au lycée, ce qui équivaut à quatre années d'apprentissage au rythme de deux ou trois heures par semaine.

Ceux qui ont commencé leur apprentissage à l'école primaire, à l'âge de 9 ou 10 ans (deuxième étrangère langue) ou depuis l'âge de 6 ou 7 ans (première langue étrangère) sont nettement moins nombreux.

contraintes spécifiques de chaque contexte d'apprentissage, de ses objectifs, de ses contenus et des démarches adaptées au contexte linguistique et métalinguistique de l'apprenant qui cherche spontanément des repères dans le fonctionnement de sa langue maternelle ou des autres langues étrangères acquises.

Une fois les difficultés et les zones potentielles de fossilisations répertoriées, une description contextualisée des éléments de grammaire en fonction des spécificités de la langue maternelle des usagers (ou de leur langue de scolarisation) rendrait l'enseignement / l'apprentissage de la langue plus efficace et mènerait au développement de l'autonomie, à l'autoquestionnement en mobilisant et en appliquant les mécanismes mis à l'œuvre dans la langue maternelle : l'analogie et l'opposition.

Notre avis est que l'accent n'est pas suffisamment mis sur les convergences et les divergences entre les langues de même que les méthodes d'enseignement ne mettent pas à profit les connaissances acquises en langue maternelle (tout comme d'ailleurs dans d'autres langues), négligeant par là les remarques contrastives qui devraient être dosées en fonction de l'âge et du développement cognitif de l'apprenant, du contexte éducatif, du métalangage grammatical et des acquis développés au cours de l'apprentissage d'autres langues étrangères enseignées.

Précisons une fois de plus que nous nous sommes focalisée sur les points de langue épineux, regroupées par domaines ainsi que sur les zones potentielles de fossilisation et que notre intention n'est pas de présenter de manière systématique la grammaire française ni d'en faire une analyse contrastive par rapport à la langue croate. Le choix des difficultés et l'ordre de leur présentation ont été faits selon le degré de gravité, la fréquence des emplois et les occurrences des erreurs.

C'est pourquoi, nous avons décidé de commencer par une des difficultés persistantes, celle de l'emploi de l'article grammatical en français (**Chapitre 1**), car aux yeux des apprenants dont la langue maternelle ne connaît pas cette catégorie, certains emplois peuvent représenter un obstacle insurmontable. Le problème de l'article peut, en réalité, être réduit à des séries d'oppositions qui relèvent des valeurs génériques et spécifiques ou bien anaphoriques et cataphoriques. Quant aux oppositions article défini / indéfini / partitif, celles-ci se compliquent davantage lors de la transformation négative des phrases à objet direct et dans les cas où la préposition *de* se substitue à l'article indéfini ou partitif, sans oublier les cas d'omission de l'article.

Les **chapitres 2 et 3** sont consacrés au système verbal français. L'objectif que nous nous sommes proposé était de cerner les zones de difficultés relatives aux valeurs et emplois des **modes (Chapitre 2)** et des **temps (Chapitre 3)**. Ces zones de difficultés correspondent aux points de divergences entre le système verbal français (qui est temporel et modal) et le système verbal croate (qui est aspectuel, temporel et modal).

Pour ce qui est des modes, nous soulignons qu'aux yeux d'un croatophone l'emploi du subjonctif est incontestablement une des difficultés majeures en la matière, surtout là où le choix du mode (subjonctif / indicatif) dépend de la polysémie ou du mode du verbe recteur ou bien du degré de conviction / certitude impliqué, bien que, dans la majorité des emplois où le subjonctif est requis, il suffise de se rappeler les règles concernant le sémantisme du terme principal, le type de proposition subordonnée et la conjonction qui l'introduit. Quant aux temps, la plus grande difficulté à surmonter est l'emploi des temps du passé qui est sujet aux interférences, car la perception de la façon dont se déroule l'action diffère considérablement dans les deux langues examinées : aux valeurs des temps du passé en français (passé composé, passé simple, imparfait, plus-que-parfait, passé antérieur, passé surcomposé) s'oppose un seul temps en croate moderne parlé – le passé composé (cr. *perfekti*) qui véhicule toute une gamme de valeurs aspectuelles perfectives et imperfectives.

Le **chapitre 4** présente les questions de **concordance des temps** et les solutions qui consistent à repérer non seulement le mode de la subordonnée requis par le verbe principal mais aussi à situer l'action de la subordonnée : est-elle simultanée, postérieure ou antérieure par rapport au temps du verbe principal ? Les choses se corsent lorsque l'action au passé est simultanée à un autre élément du (con)texte que le verbe principal.

Le **chapitre 5** traite de la distribution des **verbes auxiliaires avoir** et **être**, et des verbes dont le choix de l'auxiliaire se fait en fonction du sens et/ou de la construction.

Le **chapitre 6** présente les valeurs des **verbes semi-auxiliaires** et les difficultés que pose leur emploi.

Le **chapitre 7** a pour objet les **schémas de complémentation verbale** en français et en croate suivant les propriétés rectionnelles du verbe présentées par des exemples de symétries et d'asymétries des constructions verbales transitives (directes et indirectes) et intransitives dans les deux langues. Une annexe à la fin de cet ouvrage met en évidence les tableaux de correspondances des verbes analysés qui sont systématiquement source d'erreurs et d'hésitation.

Le **chapitre 8** présente la **pronominalisation** des compléments d'objet en fonction du type de construction directe, partitive ou indirecte (dative et non dative), des formes verbales simples et composées, du degré d'actualisation du noyau nominal, sans oublier la catégorie sémantique [ $\pm$ An] du complément d'objet.

Le **chapitre 9** est consacré à **l'ordre des mots** qui a une fonction grammaticale en français et aux difficultés qui s'ensuivent telles que l'inversion et/ou la reprise du sujet, la pronominalisation des compléments dans les temps simples ou composés et avec les verbes semi-auxiliaires, la dislocation des compléments à gauche et à droite du verbe, sans oublier les procédés qui influent sur l'ordre des mots en français dont la **transformation passive (Chapitre 10)** et **impersonnelle (Chapitre 11)** qui ont un point commun : le complément d'agent passif et le sujet réel d'un verbe impersonnel sont des équivalents structuraux du sujet.

Le **chapitre 12** traite de la **périphrase factitive (faire + Infinitif)**. Le fait que le croate standard ne connaisse pas la construction factitive est à l'origine de nombreuses erreurs, telles que l'oubli de la périphrase là où elle est nécessaire ainsi que la construction de l'agent.

Le **chapitre 13** présente les **attributs du sujet et de l'objet** et les difficultés qui leur sont inhérentes sans oublier les différences terminologiques du français et du croate qui peuvent être source de problèmes.

Le **chapitre 14** étudie les différents types de **complémentation nominale** suivant les rapports sémantiques et syntaxiques des constituants et en fonction de l'emploi ou de l'absence de l'article et du choix de la préposition.

Le **chapitre 15** traite d'un troisième type de complémentation : **la complémentation adjectivale**. Le sémantisme de certains adjectifs demande que ceux-ci soient complétés par un groupe prépositionnel, l'adjectif régissant le choix de la préposition.

Le **chapitre 16** est consacré à la **comparaison des adjectifs**, le mot introducteur du complément du comparatif et du superlatif, la place de l'adjectif au superlatif et le nombre d'éléments nécessaires pour former un superlatif en français et en croate.

Le **chapitre 17** présente les différences du fonctionnement des **démonstratifs** en français et en croate. La catégorie des adjectifs et pronoms démonstratifs existe dans les deux langues mais ne fonctionne pas de la même façon, ce qui induit de nombreuses erreurs.

Le **chapitre 18** est consacré aux possessifs, plus particulièrement à l'emploi des **adjectifs possessifs** français qui est plus fréquent qu'en croate, ainsi qu'aux faux amis terminologiques : *posvojni pridjev* en croate et *adjectif*

*possessif* en français, sans oublier les formes atones et toniques de l'adjectif possessif.

Le **chapitre 19** traite de nombreuses difficultés concernant la catégorie des adjectifs et pronoms **indéfinis**, qui sont souvent négligées non seulement par les apprenants mais aussi par leurs enseignants.

Le **chapitre 20** examine l'**interrogation totale** et **partielle** du point de vue de l'inversion et de la reprise du sujet.

## **CHAPITRE 1**

### **1. EMPLOI DES ARTICLES**

#### **1.1. OPPOSITION DE L'ARTICLE DÉFINI, INDÉFINI ET PARTITIF**

#### **1.2. OPPOSITION DES EMPLOIS GÉNÉRIQUES ET SPÉCIFIQUES DE L'ARTICLE**

##### **1.2.1. Article défini**

##### **1.2.2. Article indéfini**

##### **1.2.3. Articles anaphorique et cataphorique**

#### **1.3. EMPLOI DE L'ARTICLE DÉFINI OU PARTITIF**

#### **1.4. EMPLOI DE L'ARTICLE INDÉFINI OU PARTITIF ET DE LA PRÉPOSITION DE**

#### **1.5. ARTICLE DÉFINI, INDÉFINI, PARTITIF DANS LA NÉGATION**

#### **1.6. EMPLOI DE L'ARTICLE DANS LES APPOSITIONS, TITRES, EXPLICATIONS ET DÉFINITIONS**

#### **1.7. EMPLOI DE L'ARTICLE DANS LES COMPLÉMENTS DÉTERMINATIFS**

##### **1.7.1. Difficultés terminologiques**



## CHAPITRE 1

### 1. EMPLOI DES ARTICLES

L'emploi de l'article représente un écueil pour les croatophones. Nonobstant, le problème peut être présenté à travers des séries d'oppositions des différentes valeurs véhiculées par l'article défini, indéfini, partitif qui relèvent des valeurs génériques et spécifiques de l'article défini et indéfini, ou bien des valeurs anaphoriques et cataphoriques. Notons que dans les deux cas prévaut la difficulté de reconnaître quand l'article indéfini s'impose. Quant aux oppositions article défini / indéfini / partitif, celles-ci se compliquent davantage lors de la transformation négative des phrases à objet direct et dans les cas où la préposition *de* se substitue à l'article indéfini ou partitif, sans oublier les cas d'absence de l'article.

L'article peut également nominaliser n'importe quel élément linguistique :

*Joue-moi **un** LA.*

*Maman, j'ai eu **un cinq** (la meilleure note dans le système scolaire croate).*

*Trois **que** dans une phrase c'est trop.*

*365 contes **des pourquoi** et **des comment** (titre d'un livre destiné aux enfants à partir de 6 ans)*

*Comment se protéger **des qu'en-dira-t-on** ?*

L'article peut être remplacé par un déterminant (adjectif déterminatif) démonstratif, possessif, interrogatif, numéral, indéfini :

***Ce** bœuf / **Mon** bœuf est le champion du Salon de l'agriculture.*

***Quel** bœuf est le champion du Salon de l'agriculture ?*

***Trois** bœufs / **Quelques** bœufs ont remporté ce prix.*

Les articles, les démonstratifs, les possessifs peuvent se substituer les uns aux autres devant le nom, mais ils ne peuvent pas se combiner entre eux, (\**le mon bœuf*, \**la cette vache*, \**ce mon veau*), alors que les numéraux, les indéfinis (*autre*, *quelque*, *tout*) peuvent eux se combiner avec les articles, les démonstratifs, les possessifs :

***Tous les/mes/ces** bœufs, **mes deux** bœufs, **ces quelques** bœufs ont remporté un prix.*

**Tous les trois jours. Tous les autres bœufs. Tout le village. Mes deux autres bœufs. Quels autres bœufs ? Ces quelques bœufs.**

Certains adjectifs déterminatifs, dont les adjectifs interrogatifs, présentent des particularités syntaxiques :

- l'adjectif interrogatif **quel** tout en se substituant aux déterminants fonctionne plutôt comme un adjectif qualificatif ayant la fonction d'épithète ou d'attribut : **Quel** âge as-tu ? **Quel** est ton âge ?
- l'adjectif indéfini **quelconque** dans *Donnez-lui un livre **quelconque*** est un déterminant, car il signifie « n'importe lequel », alors que dans *Elle lit des livres **quelconques***, ou *Ce livre est **quelconque***, il a une valeur dépréciative et qualifie le nom en fonctionnant comme le ferait un adjectif épithète ou attribut.
- les formes de l'adjectif possessif peuvent être atones (**mon, ton, son...**) ou toniques (**mien, tien, sien...**). Ces dernières, qui ne devraient pas être confondues avec les formes des pronoms possessifs (**le mien, le tien, le sien...**), qualifient le nom comme le ferait l'adjectif épithète, l'adjectif attribut du sujet ou l'adjectif attribut de l'objet. L'emploi des formes toniques de l'adjectif possessif est rare et propre à un style soutenu (*Cette opinion est **mienne**. Considérez cet argent comme **vôtre**.*) ou archaïque (*J'ai rencontré un **mien** cousin. On l'avait fiancé à un **sien** cousin.*).

## 1.1. OPPOSITION DE L'ARTICLE DÉFINI, INDÉFINI ET PARTITIF

Pour un locuteur natif du français, l'article établit la différence entre le nom tel qu'il figure dans le dictionnaire, où il n'existe que virtuellement en état de disponibilité, et le nom tel qu'il se présente dans le discours où le degré d'actualisation est marqué par un déterminant qui peut être un article ou un adjectif déterminatif.<sup>9</sup>

Prenons l'exemple du nom *bœuf* tel qu'il pourrait être présenté dans un dictionnaire monolingue quelconque : **bœuf** – n.m. ZOOL. mammifère ruminant, domestique.

Employé dans le discours, le nom *bœuf* est nécessairement actualisé :

---

<sup>9</sup> V. Wagner / Pinchon 1962 : 89.

**Le bœuf** est un ruminant (représentant de son espèce – valeur générale).

C'est **le bœuf** que j'ai vendu hier à la foire (animal précis).

C'est **un bœuf** qui s'est écarté de son troupeau (extraction d'un élément particulier).

Inscrivez au menu **du bœuf** en daube (viande de bœuf).

Ainsi s'opposent l'extension (espèce ou individu), le degré de précision (défini ou indéfini) et la forme (nombrable ou massive).

## 1.2. OPPOSITION DES EMPLOIS GÉNÉRIQUES ET SPÉCIFIQUES DE L'ARTICLE

L'article défini (singulier et pluriel) et l'article indéfini (uniquement singulier) peuvent tous deux véhiculer la valeur générique ou la valeur spécifique.

### 1.2.1. Article défini

L'article défini peut se référer à une identité identifiable à partir du seul contenu descriptif du GN. La référence est générique si elle concerne une classe d'individus ou bien spécifique si elle concerne un ou des individus particuliers.<sup>10</sup> Ainsi, l'exemple *Le chien aboie* peut avoir deux interprétations, l'une qui est spécifique s'il s'agit d'un chien particulier (*Le chien, il a encore aboyé.*), l'autre qui est générique, si le chien est présenté comme le représentant de la race canine (*Le chien aboie, il ne miaule pas.*). L'emploi générique peut être testé à l'aide de la reprise, par **ça** : *Le chien, ça aboie, Les chiens, ça aboie.*

L'article défini marque aussi la valeur générique des noms dits massifs (*la farine, le courage*) alors que les occurrences particulières (spécifiques) sont marquées par l'article partitif (*Il faut du courage.*).<sup>11</sup>

### 1.2.2. Article indéfini

L'article indéfini peut lui aussi véhiculer une valeur **générique** : **Un chien, ça aboie**. Effectivement, un chien aboie, un chien ne miaule pas. Là aussi, la valeur générique se fait tester par le démonstratif **ça**. Mais, à la différence de l'article défini, l'emploi générique de l'article indéfini pluriel est exclu : *\*Des chiens, ça aboie.*

<sup>10</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 154, 155.

<sup>11</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 154, 155, 159, 160.

L'interprétation est donc **spécifique** si l'article indéfini ne fait l'objet d'aucun repérage référentiel préalable (**Un** enfant jouait dans la rue.), ou bien s'il renvoie à un référent non préalablement identifié mais identifiable (**Un** enfant blond jouait dans la rue.), ou à un référent qui n'a qu'une existence virtuelle (*Je cherche **un** enfant blond pour jouer dans mon film.*). Cependant, si la référence concerne l'ensemble d'une classe et que le GN soit considéré comme un exemplaire représentatif, typique, l'interprétation est **générique** (*Autrefois, **un** enfant ne parlait pas à table.*<sup>12</sup> ou pour prendre un exemple actuel : *De nos jours **un** enfant ne peut plus jouer dans la rue, car les menaces sont nombreuses.*). Là aussi, l'emploi **générique** de l'article indéfini peut être testé avec la reprise par **ça** : *Autrefois, un enfant, **ça** ne parlait pas à table. Tout comme un stylo, **ça** ne se prête pas, ou bien un chien, **ça** aboie.*

L'article défini (singulier et pluriel) et l'article indéfini (uniquement singulier) peuvent tous deux véhiculer la valeur générique et la valeur spécifique. Pourtant lorsque la valeur générique repose sur une valeur particulière, comme dans l'exemple *Un soldat ne tremble pas*, l'article indéfini s'impose, car il renvoie à un bon soldat, à un soldat courageux, et non pas à un soldat quelconque (v. Pavelin Lešić / Damić Bohač 2016 :100).

### 1.2.3. Articles anaphorique et cataphorique

L'opposition article défini / article indéfini dans le domaine des emplois spécifiques repose sur l'opposition entre la valeur **anaphorique** de l'article défini (la **préinformation** véhiculée par le contexte qui précède) et la valeur **cataphorique** de l'article indéfini (la **post-information** véhiculée par le contexte linguistique et la situation extra-linguistique).

En d'autres mots, le choix de l'article dépend du **caractère identifié, identifiable** ou bien **virtuel** du référent (v. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 159, 160).

L'article indéfini s'impose si le référent n'est pas identifié : *Un enfant est tombé de la balançoire*. Bien que les pré-informations sur l'identité de l'enfant soient absentes, les étudiants croatophones sont enclins à justifier leur emploi erroné de l'article défini dans ce type d'exemples en interprétant la situation par le fait que le locuteur est témoin oculaire de la chute de l'enfant.

Pourtant, même dans *Un enfant blond est tombé de la balançoire*, l'article indéfini ne fait l'objet d'aucun repérage référentiel. L'adjectif épithète, de

<sup>12</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 159, 160.

même que la proposition relative ne suffisent pas à identifier le référent,<sup>13</sup> l'enfant reste identifiable, alors que dans *J'ai croisé dans l'escalier l'enfant (blond) qui est tombé hier de la balançoire* ou *c'est l'enfant (blond) qui est tombé hier de la balançoire*, l'enfant est identifié par la proposition relative. Il peut être identifié par un complément déterminatif : *l'enfant de mes voisins*.

Le sens virtuel implique également l'emploi de l'article indéfini, le mode de la proposition relative étant au subjonctif : *Je cherche un enfant blond qui puisse jouer le rôle principal dans mon film*.<sup>14</sup> Le sens virtuel s'oppose au sens réel dans *Je cherche l'enfant blond qui a joué le rôle principal*.

Lorsqu'un apprenant croatophone néglige l'opposition entre qualification et identification, la présence de l'adjectif qualificatif augmente le risque d'erreurs. L'adjectif *rouge* dans *J'ai acheté une robe rouge* qualifie la robe, alors que dans *Où est la robe rouge* il l'identifie en tant que rouge. Cette opposition entre caractère **identifiable** et caractère **identifié** est difficile à repérer. Comme cette distinction existe aussi en anglais, nous pouvons nous servir dans nos cours d'une astuce empruntée à nos collègues du Département d'études anglaises, qui expliquent ces valeurs en opposant *kakva haljina / koja haljina* (v. Zergollern-Miletić 2015). Cette opposition correspond d'une manière générale à une catégorie particulière en croate, celle de la détermination par l'adjectif qualificatif, laquelle se limite d'un point de vue formel au genre masculin :

- forme indéfinie de l'adjectif (*Neki **dobar** čovjek je došao.*)
- forme définie de l'adjectif (*Onaj **dobri** čovjek je došao.*)<sup>15</sup>

### 1.3. EMPLOI DE L'ARTICLE DÉFINI OU PARTITIF

L'article partitif s'emploie devant les noms dits **massifs** pour désigner une quantité indéfinie, une réalité non nombrable (*du sucre, du café, du thé, de la farine, des épinards, des confitures, du courage, de la patience...*). La **valeur générique** des noms dits massifs est obtenue par l'emploi de l'article défini (*la farine, le courage*).<sup>16</sup>

<sup>13</sup> Nous devons mentionner aussi une interprétation erronée fréquente. Dans leurs hypothèses sur le fonctionnement de l'article, les étudiants justifient leur choix en lui attribuant une valeur démonstrative bien que le référent ne soit pas identifié. Mais, dans cet exemple, que l'on soit témoin ou non, le référent n'est pas identifié.

<sup>14</sup> Le conditionnel est également possible : *Je cherche un enfant blond qui pourrait jouer le rôle principal dans mon film*.

<sup>15</sup> V. Zergollern-Miletić 2015 : 143, 176.

<sup>16</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 154, 155.

L'article partitif présente des difficultés là où, en croate, on n'aurait pas idée d'avoir un génitif partitif : dans l'exemple *Sa tête est lourde comme **du** plomb* un croatophone sera tenté de dire \**lourde comme le plomb*. L'article partitif sera négligé aussi dans *C'est **de la** neige*. et surtout avec les noms propres : *C'est **du** Liszt. **Du** Liszt me ferait plaisir*.

#### 1.4. EMPLOI DE L'ARTICLE INDÉFINI OU PARTITIF ET DE LA PRÉPOSITION *DE*

Lorsque la préposition *de* est déjà exigée dans la complémentation, les formes de l'article **indéfini** ou **partitif** (*des, du, de la*) sont effacées et la préposition *de* représente implicitement l'article cataphorique (v. Grahek 2000 – 2001 : 89 et Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 166) :

*Ils sont criblés **de** dettes. Ils sont venus **de** pays lointains. Ils se servent **de** mensonges.*

*Ils se nourrissent **de** pain et **d'**eau.*

Cependant, les formes **un** et **une** se maintiennent après la préposition *de* :

*Ils ont peur **d'une** maladie.*

La préposition *de* s'emploie aussi, seule, après les **quantificateurs** (noms et adverbes) :

*une barquette **de** myrtilles, une tasse **de** café, une livre **de** café, beaucoup **de** café, trop **de** café...*

L'adverbe *bien* se fait suivre, en revanche, lui, de l'article : *bien **des** soucis / beaucoup **de** soucis*

La préposition *de* s'emploie **devant un nom précédé d'une épithète au pluriel** :

***des** fruits – **de** beaux fruits, **des** pommes – **de** petites pommes bien rouges, **des** collègues – **d'**anciens collègues, **des** amis – **de** vieux amis, **des** histoires – **d'**horribles histoires...*

**MAIS *des* jeunes gens, *des* petits pains, *des* faux amis**, car il s'agit des mots composés.

**Attention**, dans *Vous souvenez-vous des petites pommes bien rouges de notre jardin* l'article est **défini contracté**.

L'opposition entre article défini et article indéfini / article partitif se complique davantage lors de la transformation négative des phrases à objet direct et dans les cas où la préposition *de* se substitue à l'article indéfini ou à l'article partitif.

## 1.5. ARTICLE DÉFINI, INDÉFINI, PARTITIF DANS LA NÉGATION

L'emploi de l'article dans les phrases négatives ne coule pas toujours de source. Les apprenants, tout en étant conscients du fait que la préposition **de** se substitue à l'article indéfini ou à l'article partitif actualisant un complément d'objet (*J'ai un chat / Je n'ai pas de chat, J'ai du temps / Je n'ai pas de temps. Donnez-moi du café / Ne me donnez pas de café.*), n'ont pas encore automatisé les emplois de l'article défini et ont tendance à remplacer celui-ci dans la négation par la préposition **de** (*\*Je n'aime pas de chat*), alors que l'article défini qui actualise un complément d'objet est conservé dans la transformation négative :

*J'aime les chats / Je n'aime pas les chats.*

*Je me souviens des histoires que me racontait ma grand-mère / Je ne me souviens pas des histoires que me racontait ma grand-mère.*

Aux compléments d'objet (*J'ai du temps / Je n'ai pas de temps.*), il faut ajouter aussi la fonction du sujet réel : *Il me faut du temps. Il ne me faut pas de temps.*

Cependant, avec le verbe **être** à la forme négative, les articles indéfini et partitif sont conservés malgré la forme négative. La raison en est simple – le verbe **être** n'admet pas d'objet :

*C'est un chat / ce n'est pas un chat.*

*C'est du sucre / Ce n'est pas du sucre.*<sup>17</sup>

Nous devons mentionner quelques erreurs fréquentes :

– l'emploi erroné de l'article indéfini dans *\*Je n'ai pas un chat* au lieu de *Je n'ai pas de chat*. Dans un autre contexte, l'emploi de l'article indéfini serait

<sup>17</sup> V. Grahek 2000-2001 ; Pavelin Lešić / Damić Bohač 2016 : 102.

pourtant admis, car *Je n'ai pas **un** chat* signifierait « un seul chat », comme dans *Il n'y avait pas **un** chat dans le village* où l'article indéfini dans la négation signifie « un seul » (cr. *Nije bilo ni žive duše.*).

– l'article indéfini dans la phrase négative *N'avez-vous pas **des** amis* ? ne constitue pas une erreur pour peu qu'on s'attende à une réponse positive (*Si, j'ai des amis, mais je n'ai pas voulu les déranger.*). Sinon, il aurait fallu remplacer l'article indéfini par la préposition **de** (*N'avez-vous pas **d'**amis* ?).

De même, il ne faut pas confondre deux types de constructions qui résultent de la transformation négative : **le N de** Inf. et **de N à** Inf.

*Je n'ai pas **le** temps **de** me reposer* ← *J'ai **le** temps **de** me reposer.*

*Je n'ai pas **de** temps à perdre* ← *J'ai **du** temps à perdre.*

Dans le premier exemple *J'ai **le** temps **de** me reposer* / *Je n'ai pas **le** temps **de** me reposer*, le nom *temps* est déterminé par l'article défini car il est catégorisé par le fait d'être destiné à une activité précisée par un complément déterminatif, l'infinitif prépositionnel. Nous avons des exemples analogues dans *J'ai* / *Je n'ai pas **la** patience **de** t'écouter.* *J'ai* / *Je n'ai pas **le** courage **de** partir.*

Ce cas ne doit pas être confondu avec *Je n'ai pas **de** temps à perdre* où l'emploi de la préposition **de** est justifié par la négation absolue résultant de la transformation négative (← *J'ai **du** temps à perdre.*). L'analogie doit être cherchée dans *Je n'ai pas **de** comptes à te rendre* ou *Je n'ai pas **de** leçons à recevoir de toi*, où la négation est présentée comme absolue et non pas comme une restriction illustrée par l'exemple type *Ce bûcheron n'a pas **des** outils à revendre* où l'article dans la négation s'explique par le fait que la négation porte non pas sur le groupe verbal mais sur l'infinitif complément déterminatif : ce bûcheron a des outils dont il a besoin et qu'il ne veut pas revendre (v. Pavelin Lešić / Damić Boháč 2016 : 102, 103).

## 1.6. EMPLOI DE L'ARTICLE DANS LES APPOSITIONS, TITRES, EXPLICATIONS ET DÉFINITIONS

Les explications concernant l'omission de l'article dans les appositions et les titres, plus particulièrement les écueils que représentent leurs simplifications ne devraient pas être prises à la légère, car elles augmentent le risque d'erreurs.

Les appositions disposent du triple clavier article-zéro Ø / article défini / article indéfini pour rendre des sens différents. Ainsi s'opposent les exemples suivants où l'apposition fonctionne comme une étiquette (1), comme un identificateur (2), ou bien se prête à la particularisation (3) :

- (1) *Phèdre*, Ø *tragédie de Racine* (étiquette)
- (2) *Phèdre*, **la** *tragédie de Racine* (le groupe apposé identifie le substantif *Phèdre*)
- (3) *Phèdre*, **une** *tragédie de Racine* (l'article isole *Phèdre* parmi les tragédies de Racine).<sup>18</sup>

Quant aux titres, l'article peut y être omis, surtout lorsque le titre transmet une valeur générique :

*Grammaire du sens et de l'expression, Histoire de France.*

La rétention d'informations dans les titres de journaux (4) et dans les titres d'ouvrages (5) a pour but d'éveiller la curiosité :

- (4) *Rafle antiterroriste à Paris, Manifestation contre les mesures d'austérité à Athènes*
- (5) *Guerre et Paix* (Tolstoï), *Crime et Châtiment* (Dostoïevski).

L'article défini (6) ne peut compenser l'insuffisance d'information et l'article indéfini (7) laisse entendre un sens particulier :

- (6) **Les** *Fleurs du Mal* (Baudelaire), **L'***avare* (Molière), **Les** *misérables* (Hugo).
- (7) **Une** *Ténébreuse Affaire* (Balzac), **Une** *Vie* (Maupassant).

Dans les définitions, l'article défini (anaphorique) détermine le nom désignant la réalité qui doit être définie ainsi que les précisions censées être connues, alors que l'explication classificatrice se fait à l'aide de l'article indéfini (cataphorique) :

**La** *pétrographie est la science ayant pour objet la description des roches et l'analyse de leurs caractères structuraux, minéralogiques et chimiques, et les relations de ces roches avec leur environnement géologique.*

**La** *cigogne est un oiseau migrateur.*

**L'article cataphorique est un morphème grammatical.**

<sup>18</sup> V. Grevisse 1969 : 157, 158.

## 1.7. EMPLOI DE L'ARTICLE DANS LES COMPLÉMENTS DÉTERMINATIFS

La raison pour laquelle nous allons accorder quelques pages aux compléments déterminatifs du nom est tout d'abord motivée par les hésitations relatives à l'emploi ou l'omission de l'article. Nous reparlerons plus loin des compléments déterminatifs dans le cadre de la complémentation nominale (v. Chapitre 14).

Sans prétendre à être exhaustive, la classification des compléments déterminatifs est essentielle pour établir les critères de l'emploi de l'article. Cette classification pourrait être ramenée aux catégories suivantes qui regroupent :<sup>19</sup>

– les compléments de **caractérisation** marquant la **matière** (*un collier en or, un cœur d'or*,<sup>20</sup> *une table de bois/en bois, des vêtements en laine, une confiture de prunes, une tarte aux prunes*<sup>21</sup>), la **destination** (*un chien de chasse, une tasse à café, un moulin à café, un biscuit pour chien, un coiffeur pour dames, un canon contre avions*), le **contenu** (*une tasse de café*,<sup>22</sup> *un sac de noix, un fruit à noyau, un roman d'aventures*),<sup>23</sup> la **qualité** (*un tableau de prix, une peau de satin, un cœur d'or, un public en or, une personne d'importance, un homme de forte constitution, un homme sans scrupules*), l'**accompagnement** (*un bateau à voiles, un pantalon à rayures, un monsieur à lunettes*). Tous ces compléments déterminatifs omettent l'article, sauf ceux qui désignent une saveur ou un parfum (*une glace **au** chocolat, une crème à **la** vanille, une tarte **aux** prunes, un lapin **au** fenouil et **au** romarin*).

<sup>19</sup> V. Grevisse 1696 : 159-162 ; Grevisse / Gosse 1993 : 525-542 ; Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 166, 187-188 ; Pavelin Lešić / Damić Bohač 2016 : 100 - 102.

<sup>20</sup> Le complément indiquant **la matière** est introduit par **de**, selon la tradition classique, ou par **en**, emploi plus récent. Dans les emplois figurés **de** est préféré : *un cœur d'or, une santé de fer, une peau de satin*. Mais on dit *un public en or* ! (v. Grevisse / Goosse 1988 : 575, 576, 581).

<sup>21</sup> On dit *une confiture de prunes* quand les prunes sont les ingrédients fondamentaux pour faire cette confiture, alors que l'accompagnement est marqué par **à** dans *une tarte aux prunes*.

<sup>22</sup> Les compléments des noms qui désignent des **réipients** sont introduits par **à** quand il s'agit de la destination et par **de** quand on envisage le contenu (pseudo-complément) : *une tasse à café / une tasse de café*. Quand il ne s'agit pas d'un pseudo-complément (que le réipient soit plein ou non) on emploie la préposition **à** : *J'ai trouvé dans ma boîte aux lettres sa carte postale* (v. Grevisse / Goosse 1988 : 571-573).

<sup>23</sup> Le pseudo-complément peut suivre un nom collectif, une indication de mesure (*une bande de moineaux, un cercle d'étudiants, un million de francs, un litre de lait*) (v. Grevisse / Goosse 1988 : 563-566).

– les **compléments de relation** marquant la **possession** ou l'**appartenance** (*les enfants du voisin, le style de l'écrivain, l'influence de la France*).

À cause des glissements d'une catégorie à l'autre, il est parfois difficile de trancher s'il s'agit d'un complément de caractérisation ou d'un complément d'appartenance, ce dernier exigeant l'article :

*Un employé **de** banque a été soupçonné de complicité* (cr. *bankovni službenik*)

*Un employé **de la** banque a été soupçonné de complicité* (cr. *službenik te banke*).

Suivant le sens attribué il faut distinguer *la casquette **de** marin* qui est un type de casquette (caractérisation), *la casquette **d'un** marin* (appartenance : d'un marin particulier qui n'est pas identifié), *la casquette **du** marin* (appartenance : d'un marin bien précis).

Si le noyau de l'expansion nominale est un nom dérivé d'un verbe, le complément déterminatif correspond à une des fonctions syntaxiques suivantes de la phrase :<sup>24</sup>

– **l'agent de l'action** (*l'arrivée des voyageurs*), auquel cas il peut être transformé en sujet de la phrase (*L'arrivée des voyageurs* ← *Les voyageurs arrivent.*),

– **l'objet de l'action** (*le débarquement des marchandises, la croyance aux esprits*), auquel cas il peut être transformé en objet (*Le débarquement des marchandises* ← *Les marchandises sont débarquées.* ↔ *On débarque les marchandises ; La croyance aux esprits est restée le fond de la religion populaire.* ← *Croire aux esprits*),

– **l'agent et l'objet de l'action** (*La liaison du théâtre aux mœurs, L'amour d'une mère pour ses enfants, Le respect des jeunes envers les personnes âgées*), auquel cas il peut être transformé en sujet et objet de la phrase (*La liaison du théâtre aux mœurs* ← *Le théâtre est lié aux mœurs. L'amour d'une mère pour ses enfants* ← *Une mère aime ses enfants. Le respect des jeunes envers les personnes âgées* ← *Les jeunes respectent les personnes âgées.*),<sup>25</sup>

– **les circonstances de l'action** (*un voyage en France / au Portugal / aux États-Unis / en Sardaigne / à Cuba / aux Baléares...*), auquel cas il peut être transformé en compléments circonstanciels qui conservent eux aussi leur préposition (*Le départ de Luc pour le Tchad* ← *Luc est parti pour le Tchad. Un*

<sup>24</sup> V. Pavelin Lešić / Damić Bohač 2016 :101, 102.

<sup>25</sup> Deux compléments déterminatifs de nature différente, l'un correspondant à l'agent et l'autre à l'objet de l'action, ne peuvent pas être introduits par la même préposition.

*voyage en France / au Portugal / à Cuba* ← *Voyager en France / au Portugal / à Cuba*).

Les compléments déterminatifs de sens adverbial peuvent se joindre à des noms qui ne sont pas dérivés d'un verbe : *la poésie française au XVI<sup>e</sup> siècle, une soirée au théâtre*.<sup>26</sup>

Dans ces compléments, l'emploi de l'article dépend en fait du degré d'actualisation des actants. Si l'actualisation du sujet ou du complément d'objet s'opère par l'article défini, l'article défini contracté sera conservé dans le complément déterminatif (*l'arrivée **des** voyageurs, le débarquement **des** marchandises*). Dans le cas d'un sujet ou d'un objet actualisé par un article indéfini, le complément déterminatif sera actualisé au singulier par l'article indéfini précédé de la préposition, alors qu'au pluriel il sera introduit par la seule préposition **de**.<sup>27</sup>

*La construction **d'un** pont* ← *Un pont est construit.* ↔ *On construit **un** pont.*  
*L'épluchage **de** légumes* ← *Des légumes sont épluchés* ↔ *On épluche **des** légumes.*

Quant à l'objet direct à sens partitif, il est transformé en complément du nom introduit par la préposition **à**.<sup>28</sup>

*moudre du café* → *un moulin **à** café*  
*battre des œufs* → *un batteur **à** œufs*

Le terme régissant d'un syntagme nominal peut être un nom dérivé d'un adjectif.<sup>29</sup> Il faut, là aussi distinguer les différentes valeurs syntactico-sémantiques (agent, objet) à l'aide des prépositions différentes. L'emploi de l'article dans ces compléments dépend en fait du degré d'actualisation :

*L'immensité de la mer* (langue litt.) ← *La mer (est) immense*  
*La fidélité de l'auteur à son idéal* ← *L'auteur est fidèle à son idéal.*  
*La loyauté du vassal envers son suzerain* ← *Le vassal est fidèle à son suzerain.*

<sup>26</sup> V. Grevisse / Goosse 1996 : 528, 529.

<sup>27</sup> V. Damić Bohač 2016 : 101.

<sup>28</sup> Ce complément exprime la destination.

<sup>29</sup> V. Grevisse / Goosse 1996 : 527, 529.

### 1.7.1. Difficultés terminologiques

À la notion de compléments déterminatifs de la grammaire française correspondent, dans la grammaire croate, les termes de *odredbene dopune* ou bien de *nesročni atributi* (littéralement *attributs non congruents*), car ils diffèrent en genre, nombre et forme casuelle du nom qu'ils complètent, leur forme casuelle ou casuelle prépositionnelle étant régie par les propriétés rectionnelle du nom même (cr. *šalica za kavu, šalica kave, dolazak putnika*).

Ces attributs *non congruents* s'opposent aux attributs *congruents* (cr. *sročni atributi*) terme qui correspond dans la grammaire française à l'épithète qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie : *plave oči* (*des yeux bleus*).

Rappelons qu'en français le terme *attribut* exprime la manière d'être du sujet par l'intermédiaire d'un verbe copule ou semi-copule, ou la manière d'être de l'objet d'un verbe transitif (le verbe copule étant généralement implicite) : *Paul est heureux, Jacques est médecin, On le croit compétent, La neige tombait dense, Il est né riche*. À la notion d'*attribut* de la grammaire française correspond en croate le terme *predikatni proširak*.



## **CHAPITRE 2**

### **2. MODES**

#### **2.1. INDICATIF**

#### **2.2. SUBJONCTIF**

##### **2.2.1. Subjonctif dans l'indépendante**

##### **2.2.2. Subjonctif dans les propositions subordonnées**

###### **2.2.2.1. Subjonctif dans les propositions subordonnées complétives**

###### **2.2.2.2. Subjonctif dans les propositions subordonnées relatives**

###### **2.2.2.3. Subjonctif dans les propositions subordonnées circonstancielles**

#### **2.3. CONDITIONNEL**

##### **2.3.1. Valeur temporelle du conditionnel**

##### **2.3.2. Valeurs modales du conditionnel**



## CHAPITRE 2

### 2. MODES

Les modes sont des cadres de classement qui regroupent les formes verbales « suivant l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé ».<sup>30</sup>

Les grammaires françaises distinguent les modes personnels, conjugués (**l'indicatif**, **le conditionnel**, **le subjonctif** et **l'impératif**) et les modes impersonnels, non conjugués (**l'infinitif**, **le participe** et **le gérondif**). Ces derniers sont abusivement appelés modes vu qu'ils n'expriment par eux-mêmes aucune modalité : l'infinitif étant la forme nominale du verbe qui exprime l'idée de l'action ; le participe, la forme adjectivale du verbe ; le gérondif, la forme adverbiale du verbe qui exprime l'action en indiquant une circonstance (v. Grevisse 1969 : 565, 566).<sup>31</sup>

Si on définit les modes par l'attitude du sujet parlant, en d'autres mots par les diverses manières dont le sujet conçoit et présente l'action, l'action est présentée par :

- l'indicatif dans sa réalité,
- le subjonctif dans sa virtualité, comme envisagée dans l'esprit,
- le conditionnel comme une éventualité ou comme la conséquence possible ou irréaliste d'un fait supposé.

L'impératif, lui, la présente sous la forme directive d'un ordre ou d'une prière.<sup>32</sup>

Comme l'objectif que nous nous proposons est de cerner les zones de difficultés spécifiques aux croatophones, nous n'examinerons pas le bien-fondé du désaccord des grammairiens sur le statut du conditionnel et du gérondif.<sup>33</sup>

<sup>30</sup> Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 287, 288.

<sup>31</sup> De leur côté les grammaires croates limitent la catégorie du mode aux modes personnels conjugués : **l'indicatif**, **le conditionnel**, **l'optatif** et **l'impératif** (v. Silić; Pranjković 2005 : 194-196). Les formes non conjuguables – **l'infinitif**, **le gérondif** (cr. *glagolski pri-log sadašnji* en *-ći* des verbes imperfectifs et *glagolski prilog prošli* en *-vši* des verbes perfectifs), **le participe** (cr. *glagolski pridjev*), sont considérées comme des formes verbales, et non des modes.

<sup>32</sup> V. Grevisse 1969 : 565.

<sup>33</sup> Le conditionnel est-il un mode ou une simple variante de l'indicatif ? Le gérondif est-il un mode ou une variante du participe ?

Nous nous concentrerons donc plutôt sur les points de divergences entre le système modal français et le système modal croate, ainsi que sur les différentes valeurs véhiculées par les modes et les temps en français ou en croate.

## 2.1. INDICATIF

En tant que mode, le choix de l'indicatif est relativement évident, sauf dans les cas où il s'oppose aux autres modes, notamment au subjonctif. Il est important de souligner qu'un fait réel à l'indicatif peut toujours être présenté comme une hypothèse au conditionnel.

L'indicatif est **le seul mode à situer le procès** dans les trois époques : passé, présent et avenir. Les temps de l'indicatif et les difficultés qui les accompagnent seront examinés dans le paragraphe suivant.

## 2.2. SUBJONCTIF

L'emploi du subjonctif est certes une des difficultés majeures aux yeux des croatophones, car la langue croate ne connaît pas cette catégorie.

Nous allons commencer par les emplois du subjonctif prédicat de la proposition indépendante pour passer ensuite aux emplois du subjonctif prédicat dans les propositions subordonnées complétives, relatives, adverbiales.

### 2.2.1. Subjonctif dans l'indépendante

Le subjonctif exprime :<sup>34</sup>

– à la troisième personne, dans les phrases injonctives et optatives **un ordre, une défense, un souhait** :

*Qu'il **se taise** ! Qu'il **parte** et qu'il **ne revienne plus** !*

*Qu'ils **reposent** en paix ! Que Dieu vous **entende** !*

*Dieu vous **garde** ! **Puissiez-vous réussir** ! **Adviennne** que pourra !*<sup>35</sup>

Certains emplois du subjonctif sans **que** sont devenus des mots-phrases :

***Vive** la mariée ! **Vive** / **Vivent** les vacances !*

La forme **soit** a perdu sa valeur verbale et s'emploie dans le discours didactique ou scientifique comme introducteur souvent invariable devant un

<sup>34</sup> V. Grevisse 1969 : 685-688 ; Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 322-323.

<sup>35</sup> Usage ancien sans **que** (v. Grevisse 1969 : 685).

syntagme nominal introduisant une hypothèse ou un exemple dans une argumentation (discours scientifique) :

**Soit** un triangle rectangle. (cr. *Pretpostavimo...*, *Uzmimo...*)

– une **supposition** ou une **concession juxtaposée** ou coordonnée par **et** à une autre proposition :

*Qu'il ose t'interrompre et je saurai le faire taire.* (= S'il ose t'interrompre, je saurai le faire taire.)

*Qu'elle ait agi sans mauvaise intention, elle n'en mérite pas moins son amende.*  
(= Bien qu'elle ait agi sans mauvaise intention, elle mérite son amende.)

– dans une **phrase exclamative**, une **hypothèse** envisagée qu'on rejette avec **indignation** :<sup>36</sup>

*Moi, que je vende cette maison ! Jamais !*

– avec le verbe **venir (survenir)** exprimant une **circonstance de temps** ou une **condition** :

**Vienne** le printemps, les hirondelles arrivent.

**Vienne** encore un procès et je suis achevé.

## 2.2.2. Subjonctif dans les propositions subordonnées

Le rappel des principaux emplois du subjonctif dans les propositions subordonnées complétives, relatives et adverbiales ne se prétend pas exhaustif, le cadre de ce travail ne nous le permettant pas. Là où nous l'avons jugé utile, nous avons opposé l'emploi du subjonctif à l'emploi de l'indicatif et du conditionnel. Pour plus d'information nous proposons de consulter les ouvrages de Greisse (1969 : 1034-1126), Greisse / Goosse (1993 : 1582 - 1680) ; Riegel / Pellat / Rioul (1999 : 323-330).

### 2.2.2.1. Subjonctif dans les propositions subordonnées complétives

L'emploi du subjonctif dans les propositions subordonnées complétives mérite une attention particulière, car c'est dans ce cadre-là que se situe la majorité des erreurs et hésitations.

<sup>36</sup> L'indignation peut être exprimée par le **conditionnel** (*Et moi, je devrais vendre cette maison ! Jamais !*) et l'**infinitif** (**Vendre** cette maison ! Jamais !).

Le **subjonctif** est requis quand les traits sémantiques du terme principal dont dépend la complétive l'exigent. Celui-ci peut être verbe, voire un adjectif ou un nom :

– **verbe** marquant la **volonté**, le **sentiment** ou le **doute** :

*Je veux / souhaite / désire / regrette / crains / doute qu'il **vienne**.*

*Je tiens à ce qu'il **vienne**.*

*Je m'étonne | qu'il **vienne**  
| de ce qu'il **vienne**.*

Quelques précisions ne sont pas de trop. Si, dans une phrase négative, le doute est écarté, on emploie l'indicatif : *Je ne doute pas (= Je suis certain, je ne nie pas) qu'il viendra*. Pourtant le subjonctif est également, possible : *Je ne doute pas qu'il vienne*. Avec la forme pronominale **se douter**, il faut employer l'indicatif : *Il se doute que sa sœur **viendra***.

– **verbe** ou **locution impersonnelle** marquant la **nécessité**, la **possibilité**, le **doute**, l'**obligation**, une **appréciation** :

*Il faut / il importe / il convient que tu **partes**.*

*Il est nécessaire / possible / urgent / heureux / douteux / regrettable que tu **partes**.*

*Il est temps que tu **partes**.*

– **adjectif attribut** ou **nom** exprimant la **possibilité**, la **nécessité**, le **doute**, un **sentiment** :

*Pierre est heureux / triste / content / surpris que Marie **revienne**.*

*Sa crainte / Son désir / Le doute / Son regret / Son souhait que Jean **revienne** est irrationnel(le).*

*Elle vivait dans une peur constante qu'il ne **tombât**.*

*Je suis indignée que vous **fassiez** encore de telles fautes.*

Toutefois lorsqu'avec les verbes et les adjectifs de sentiment la conjonction **que** est remplacée par **de ce que**, l'indicatif est admis. Cela est motivé par la réalité de la situation qui en est le résultat :

	<i><b>que</b> vous <b>fassiez</b> encore de telles fautes.</i>
<i>Je suis indignée</i>	<i><b>de ce que</b> vous <b>fassiez</b> encore de telles fautes.</i>
	<i><b>de ce que</b> vous <b>faites</b> encore de telles fautes.</i>

	<i>qu'il vienne.</i>
<i>Je m'étonne</i>	<i>de ce qu'il vienne.</i>
	<i>de ce qu'il vient.</i>

Le subjonctif s'emploie quand le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait après :

– les **verbes et locutions impersonnels exprimant un sens négatif, interrogatif ou conditionnel** et **marquant la certitude, la vraisemblance**<sup>37</sup> :

*Il n'est pas sûr qu'elle le **sache**. Est-il vrai qu'il **parte** ?*

L'indicatif y est possible aussi malgré le sens négatif, interrogatif ou conditionnel :

*Il n'est pas certain que je **partirai**. Est-il certain qu'il **viendra** ?*

Inversement, la complétive est à l'indicatif après un verbe à sens de **néga-tion** dans une **phrase négative** :

*Je ne nie pas que Pierre **est venu** (valeur de certitude).*

– après les **verbes de pensée et d'opinion, de déclaration, de perception**<sup>38</sup> **exprimant un sens négatif, interrogatif ou conditionnel** :

*Je ne crois pas / Je ne dis pas que la richesse **fasse** le bonheur.*

*Pensez-vous que la richesse **fasse** le bonheur ?*

*Si vous croyez que la richesse **fasse** le bonheur vous vous trompez.*

*Penses-tu / Crois-tu qu'elle **ait** peur ? Je ne pense / crois pas qu'elle **ait** peur.*

L'indicatif est possible aussi malgré le sens négatif, interrogatif ou condi-tionnel. Son emploi dépend du degré de conviction : *Croyez-vous que j'**ai**, peur ?*

<sup>37</sup> L'indicatif est obligatoire après les verbes, les noms ou les adjectifs exprimant une certi-tude, une croyance, une affirmation, une probabilité : *Je suis sûre qu'elle viendra.*

<sup>38</sup> Rappelons que les verbes de pensée et d'opinion **espérer, imaginer, penser, supposer...** et même **se douter** se font suivre en français de l'indicatif : *Il espère / pense / suppose / se doute qu'elle viendra.* Le risque d'erreur est accru chez les apprenants parlant l'italien où les verbes de pensée se font suivre du subjonctif (*Penso che sia malato. Spero che tu venga con me*) alors que le français veut l'indicatif (*Je pense qu'il est malade, J'espère que tu viendras avec moi.*)

Le subjonctif dans *Croyez-vous que j'**ai** peur ?* ou *Son père ne croit pas qu'il **ait copié***. suspend la valeur de vérité, à la différence de l'indicatif : *Croyez-vous que j'ai peur ?* *Son père ne croit pas qu'il a copié.*

*Si vous croyez que le travail ne lui fera pas de mal, il est temps de commencer.*

*Penses-tu / Crois-tu qu'elle viendra ?*

*Je ne pense / crois pas qu'elle viendra.*

Le futur (*qu'elle viendra*) ou le conditionnel (*qu'elle viendrait*) s'emploient pour évoquer un procès probable, ce qui exclut le présent : \**Je ne crois pas qu'il vient.*<sup>39</sup>

Le **subjonctif** doit être employé quand la **complétive** introduite par **que** est **antéposée** (en tête de la phrase) :

*Qu'il **parte**, je n'en doute pas.*

*Qu'il **réussisse**, cela ne paraît pas évident.*

*Qu'il ne **soit** pas toujours facile de concilier tout le monde, je le reconnais.*

*Que cela **soit** vrai, je l'ai appris hier.*

Le choix de l'indicatif ou du subjonctif dépend :

– du **sens de certains verbes polysémiques** tels que **comprendre, admettre, rêver, dire...**

Le verbe **comprendre** au sens de « prise de conscience pure et simple » veut l'indicatif :

*Je comprends que Jacques a beaucoup de soucis en ce moment.*

*Jacques a enfin compris que les langues vivantes étaient essentielles pour sa profession.*

Par contre, quand il s'agit d'un **appel à la tolérance**, le subjonctif s'impose :<sup>40</sup>

*Je comprends que Jacques **veuille** consacrer plus de temps aux loisirs.*

*Nous avons mis tant d'espoir dans sa réussite ! Vous comprendrez que nous **soyons** / **ayons** été déçus.*

<sup>39</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 325.

<sup>40</sup> V. Ruquet 1994 : 58-69.

Le verbe **rêver** lorsqu'il signifie « voir en rêve » veut l'indicatif, alors qu'au sens de « souhaiter », il requiert le subjonctif :

*Je rêve souvent que je perds mes dents. Est-ce que cela a une signification ?*  
*Je rêve que les jeunes **fassent** preuve d'empathie.*

Le verbe **dire** peut être employé comme verbe déclaratif impliquant l'indicatif ou comme verbe de volonté impliquant le subjonctif :

*J'ai dit qu'il viendra demain (v. déclaratif).*  
*J'ai dit qu'il **vienne** demain (volonté).*

– du **mode de la principale** : les verbes **imaginer** et **supposer** sont des verbes de pensée qui, comme tous les verbes de pensée, exigent l'indicatif en français (*J'imagine qu'il sera mort de faim lorsqu'il arrivera. Je suppose qu'il a faim.*). Mais si ces verbes sont à l'**impératif**, le verbe de la subordonnée doit être au **subjonctif** :

*Imaginez que nous **soyons** en hiver.*  
*Imaginez qu'elle **se soit trompée**.*  
*Supposons que vous **soyez** riche.*

Le choix du mode avec les expressions **il semble que** et **il me semble que** n'est pas simple.

– la construction impersonnelle **Il semble que** se fait suivre du subjonctif, bien que l'indicatif soit possible. Accompagnée d'un pronom personnel datif, cette construction impersonnelle (**Il me semble que**) exprime une opinion, et, comme tous les verbes d'opinion, elle se fait suivre de l'indicatif, bien que le subjonctif soit possible. On peut dire que le choix du mode après *Il semble que...* et *Il me semble que...* dépend du degré de certitude attribué à l'action de la proposition subordonnée, plus précisément du point de vue (objectif ou subjectif) :

*Il semble que vous **ayez** tout **appris** par cœur. / Il me semble que vous **avez** tout **appris** par cœur.*

Lorsque ces deux constructions se font accompagner d'un adjectif, c'est le sémantisme de celui-ci qui détermine le mode :

*Il (me) semble **évident** que + indicatif (certitude).*

*Il (me) semble **bizarre** que + subjonctif (appréciation).*

#### 2.2.2.2. Subjonctif dans les propositions subordonnées relatives

Le subjonctif s'emploie dans les propositions **relatives** :<sup>41</sup>

– quand elles expriment une **idée de finalité**. L'existence du référent est envisagée comme possible ou voulue :

*Je cherche **une** étudiante qui **puisse** emmener mes enfants à l'école.*

Le sens virtuel est marqué non seulement par le subjonctif, mais aussi par l'emploi de l'article indéfini.

Si l'action est présentée comme une éventualité, le subjonctif est remplacé par le **conditionnel** :

*Je cherche une étudiante qui **pourrait** emmener mes enfants à l'école.*

L'indicatif est employé quand on exprime une réalité ou une certitude :

*Je cherche la jeune fille qui a perdu son bracelet.*

– quand l'**antécédent** est accompagné par un **superlatif relatif**, par une des **expressions de restriction** (*le seul, l'un des rares, l'unique*) ou de **hiérarchie** (*le premier, le dernier*) :

*C'est la plus belle chambre / la seule chambre / la dernière chambre que je **puisse** vous proposer.*

Le conditionnel est possible si la relative exprime un fait hypothétique :

*Le seul film qui pourrait me faire rire aux larmes, c'est « Certains l'aiment chaud » (Some Like it Hot).*

L'**indicatif** est possible quand la relative exprime la constatation d'un fait passé et réel, une vérité générale et un fait futur. Voici quelques exemples proposés par Ruquet (1994 : 48, 52, 56) :

---

<sup>41</sup> V. Grevisse 1969 : 1066-1072 ; Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 326-327 ; Ruquet 1994 : 49, 51.

*Ce film est un des pires que j'ai vus.*

*Une des premières villes dans lesquelles nous **allons** nous **rendre** à l'Est sera Saint-Pétersbourg.*

– après une **principale négative, interrogative** ou **conditionnelle** (le référent est envisagé dans la pensée) :

*Je n'ai jamais eu un élève qui **soit** si paresseux.*

*Connaissez-vous un animal qui **soit** plus craintif que le lièvre ?*

*Si tu trouves quelqu'un qui **puisse** le faire, amène-le-moi.*

### 2.2.2.3. Subjonctif dans les propositions subordonnées circonstancielles

L'emploi du subjonctif dans les subordonnées circonstancielles est, à notre avis, parmi les autres emplois, le plus facile à maîtriser, car il suffit de se rappeler la classification des conjonctions / locutions conjonctives. Rares sont les cas où une même conjonction / locution conjonctive amène soit le subjonctif soit l'indicatif suivant le degré de réalité ou de conviction associé.

Le subjonctif s'emploie dans les propositions subordonnées :<sup>42</sup>

– **temporelles** introduites par les locutions conjonctives **avant que, jusqu'à ce que, en attendant que** (fait futur envisagé), **d'ici à ce que** :

*Je resterai ici **jusqu'à ce que** vous **reveniez**.*

*J'irai le voir **avant qu'il ne parte**.*

*Vous avez le temps de prendre un café **en attendant que** le docteur **revienne**.*

Après **jusqu'au moment où, en attendant le moment où, avant le moment où** on emploie l'indicatif ou le conditionnel :

*Je lirai **en attendant le moment où** vous **rentrerez** / où vous **rentreriez**.*

– **finale**s introduites par les conjonctions / locutions conjonctives **que, afin que, pour que, de crainte que, dans la crainte que, de peur que** :

*Parlez fort **afin qu'on vous comprenne**.*

Après **dans l'espoir que, avec l'espoir que, avec l'arrière-pensée que** on emploie l'indicatif (plus précisément le futur) ou le conditionnel, bien

<sup>42</sup> V. Grevisse 1969 : 1074-1126 ; Grevisse / Gosse : 1632-1680.

que le subjonctif soit possible lorsqu'il est motivé par l'incertitude ou l'angoisse :

*Je l'ai fait **dans l'espoir** qu'il **comprendra**.*

*J'écris ces lignes **dans l'espoir** qu'elles **puissent** un jour tomber sous ses yeux.*

– **causales** introduites par les locutions conjonctives **écartant une fausse cause non que, non pas que, non point que, ce n'est pas que** et suivies de la cause réelle :

***Non** qu'il **fût** paresseux, mais il aimait les loisirs.*

Cependant, la locution conjonctive **ce n'est pas parce que**, appartenant au registre courant, exige l'indicatif :

*Ce **n'est pas parce que** le cabri fait des crottes comme des pilules qu'il **est** pharmacien (proverbe créole).*

– **consécutives** après une **principale négative** ou **interrogative**, après les conjonctions **assez pour que, trop pour que, trop peu pour que, suffisamment pour que**, quand la conséquence est considérée comme une **intention**, un **but à atteindre (idée de finalité)** :

*Il n'est pas **si** habile **qu'il soit** sans rival.*

*Est-il **tellement** habile **qu'il soit** sans rival ?*

*L'affaire est **trop** importante **pour qu'on la remette** à plus tard.*

*Faites les choses **de manière que** chacun **soit** content.*

Le conditionnel est possible lorsque la conséquence est présentée comme une éventualité, une hypothèse :

*Tout s'est passé **de telle manière que** les plus difficiles **seraient** contents.*

Celle-ci s'oppose à l'idée de finalité dans *Faites les choses de manière que chacun soit content* et à la réalité du résultat dans *Il agit de telle manière que chacun est content*.

Le subjonctif s'emploie après **sans que** exprimant une **conséquence non réalisée** :

*Les dents lui poussèrent sans qu'il **pleurât** une seule fois.*

– **concessives** introduites par les conjonctions / locutions conjonctives **quoique, bien que, encore que, nonobstant que** (archaïque), **loin que, bien loin que, au lieu que, où que, quelque... que, (aus)si... que, qui que, quoi que, quoi qui, quel(le) que** :

***Bien que** la pièce **fût** médiocre, il ne s'ennuya pas.*

***Au lieu qu'**elle **vienne** à pied, je suis allé la chercher.*

***Quoi que** tu **fasses**, je resterai à tes côtés.*

***Si** mince **qu'**il **puisse** être, un cheveu fait de l'ombre.*

La locution **tout... que**, suivant le sens peut admettre aussi l'indicatif (réalité d'un fait) ou le conditionnel (fait hypothétique) :

***Toute** douée **qu'**elle **soit**, cette actrice ne me plaît pas (appréciation).*

***Toute** italienne **qu'**elle **est**, elle a fait carrière en France (fait réel).*

***Toute** mariée **qu'**elle **serait**, elle ne renoncerait pas à sa carrière (hypothèse).*

– **conditionnelles** introduites par une locution conjonctive composée à l'aide de **que** : **à supposer que, pourvu que, en admettant que, soit que... soit que, soit que... ou que, à moins que, pour peu que, à (la) condition que, sous (la) condition que** :

*Il le fera **pour peu que** vous lui en **parliez**.*

*Il doit tout ignorer **à moins que** vous n'**ayez eu** l'imprudence de le lui apprendre.*

Les locutions conjonctives **à (la) condition que, sous (la) condition que** peuvent être suivies de l'indicatif futur.

Les conjonctions qui se combinent avec **où** telles que **au cas où, dans le cas où, dans l'hypothèse où** requièrent le conditionnel :

***Au cas où** il **accepterait**, téléphonez-moi.*

***Dans l'hypothèse où** vous **changeriez** d'avis, informez-moi.*

Les conjonctions **selon que...ou que, suivant que... ou que** se font suivre de préférence par l'indicatif :

*Selon que tu travailleras **ou non**, tes notes varieront.*

**Certaines conjonctions ou locutions conjonctives sont polyvalentes :**

**soit que... soit que / ou que** exprime la **part de hasard dans une alternative** (**Soit qu'il pleuve ou qu'il neige, il va toujours à la pêche.**) ou la **cause** (**Il n'a pas vendu sa maison soit qu'il n'ait pas trouvé d'acquéreur, soit qu'il ait renoncé d'en changer.**).

D'autres, suivant le sens attribué à la subordonnée se font suivre du **subjonctif**, du **conditionnel** ou de l'**indicatif**. Ainsi, la locution conjonctive **pour autant que** peut exprimer :

– une **condition envisagée** pouvant ne pas être remplie (*Évidemment, chère Madame, la solution Sports-Études est tout à fait envisageable, **pour autant que** votre fille **soit** motivée.*)

– une **éventualité** (*Évidemment, chère Madame, la solution Sports-Études est tout à fait envisageable **pour autant que** votre fille **voudrait** mener tout de front.*)

– un **fait réel** (*Évidemment, chère Madame, la solution Sports-Études est tout à fait envisageable, **pour autant qu'il tient** à moi.*)

Il faut souligner que la langue parlée évite le subjonctif et le remplace quand elle le peut par l'**infinitif**. Attention à la coréférence des sujets :

*Je penserai à toi avant de **partir** (temps).*

*Arrivée à New York, j'ai dû me pincer pour m'**assurer** que je ne rêvais pas (but).*

*Il agit de manière à **se perdre** (conséquence).*

*Au lieu de la **laisser** venir à pied, je suis allé la chercher en voiture (concession).*

*À moins d'**être** inconscient, on ne prend la route par un temps pareil (condition).*

## 2.3. CONDITIONNEL

Le conditionnel est-il un **mode** à part entière désignant une action présentée comme une éventualité ou soumise à une condition, ou bien est-il une **variante de l'indicatif** en relation avec le futur en raison de ses caractéristiques formelles et sémantiques ?

Il est incontestable que tous les emplois du conditionnel ne sont pas soumis à une condition et que l'action n'est pas toujours présentée comme

une éventualité, de même que le conditionnel partage avec le futur des caractéristiques qui sont d'ordre :

– formel (la symétrie des formes : forme simple / forme composée, l'afixe spécifique (-r) auquel s'ajoutent les désinences du futur (-ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont) ou celles du conditionnel (-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient)

– et sémantiques quand il exprime le futur / futur antérieur dans le passé.

Ceci étant dit, cette valeur temporelle s'oppose à un grand nombre de valeurs modales et sa valeur fondamentale « se manifeste le plus nettement en corrélation avec l'expression d'une hypothèse »,<sup>43</sup> un point de vue que nous adoptons.

### 2. 3.1. Valeur temporelle du conditionnel

Le conditionnel s'oppose au futur. Il exprime un **futur en corrélation avec un temps du passé**. Ainsi, *Je pense qu'il viendra* transposé au passé devient *Je pensais qu'il **viendrait***.

Le futur est donc vu à partir d'un moment du passé, le procès étant repéré par rapport à un repère temporel antérieur et non pas par rapport au point d'énonciation.

*Je pensais qu'il **viendrait** / qu'il **serait venu** à midi.*

*Elle affirmait qu'elle **rentrerait** / **serait rentrée** à midi.*

Le procès peut être situé même après le présent du locuteur :

*Je pensais qu'il **viendrait** demain.*

Si le procès est situé après le point d'énonciation, il peut être concurrencé par le **futur** :

*Je pensais qu'il viendra demain.*

*J'ai appris que ce cinéma **fermera** dans une semaine.*

Si le fait à venir dans le passé est présenté comme réalisé, le futur dans le passé peut être concurrencé par le **futur d'anticipation** :

*Cet enfant, brillant élève et fierté de ses parents, **confirmera** ses dons par une carrière scientifique exceptionnelle.*

Dans sa valeur temporelle, les formes du conditionnel correspondent au **futur du passé** et au **futur antérieur du passé** :

<sup>43</sup> Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 317.

*Je pensais qu'il **viendrait** / qu'il **serait venu** à midi.  
Elle affirmait qu'elle **entrerait** / **serait rentrée** à midi.*

### 2.3.2. Valeurs modales du conditionnel

Selon les grammaires traditionnelles, le conditionnel est un mode verbal qui oppose sur le plan temporel **trois temps** en français :

- 1) le **conditionnel présent** : *pourrait*
- 2) le **conditionnel passé 1<sup>re</sup> forme** : *aurait pu*
- 3) le **conditionnel passé 2<sup>e</sup> forme** (la forme est la même que celle du subjonctif plus-que-parfait) : *eût pu*.

Les deux conditionnels passés situent le procès avant le point d'énonciation. Il faut préciser que le conditionnel 2<sup>e</sup> forme relève d'un style très soutenu.

Aux trois temps du conditionnel français, la langue croate oppose deux temps, le conditionnel I (cr. *kondicional prvi*) et le conditionnel II (cr. *kondicional drugi*) :

*bih čestitala / bila bih čestitala.*

Les valeurs modales du conditionnel sont nombreuses.

En propositions indépendantes, il peut exprimer :

– une **demande** ou un **conseil atténué (politesse)**, un **souhait**, le **regret** :

*Je **voudrais** / **aurais voulu** te rencontrer.  
Vous **devriez** / **auriez dû** approfondir cette question.  
J'**aurais bien aimé** vivre au XVIII<sup>e</sup> siècle.*

– une **émotion (protestation, indignation, étonnement)** :

*Quoi ! Tu **laisserais** ton fils de 8 ans prendre l'avion sans être accompagné !  
Et moi, j'**aurais dû** me taire !  
Il peut être substitué par le **subjonctif** (*Que je me **taise** ! Jamais !*) ou l'**infinitif** (***Me taire** ! Jamais !*).*

– une **opinion illusoire** (un **fait imaginé**) avec les verbes déclaratifs ou les verbes d'opinion dont le sujet est généralement **on** :

*On se croirait / se serait cru au Moyen-Âge* (assertion atténuée par l'orientation du conditionnel vers l'irréel).

– l'**imaginaire, l'actualité du jeu** :

*Je serais Robin des Bois. Je dépouillerais les riches pour nourrir les pauvres.  
Je lutterais contre l'injustice.*

– une **éventualité** :

*Une théorie qui expliquerait l'univers* (= qui pourrait expliquer).

– une **information incertaine, non confirmée, douteuse**, un **ouï-dire dégageant ainsi la responsabilité du locuteur** :

*Un chercheur français aurait découvert un traitement miracle contre le cancer.*

La valeur fondamentale du conditionnel est l'**hypothèse** :

– **si potentiel** : le conditionnel présent situe le procès dans le présent ou l'avenir, l'hypothèse étant à l'imparfait (*Si je le savais, je vous le dirais.*)

– **si irréel** : le conditionnel passé le situe dans le passé, l'hypothèse étant au plus-que-parfait (*Si je l'avais su, je vous l'aurais dit. Si tu étais venu, nous serions allés au théâtre.*).

Dans la langue littéraire le plus-que-parfait de l'indicatif de la subordonnée peut être remplacé par le plus-que-parfait du subjonctif. Les deux peuvent se combiner avec le conditionnel passé 2<sup>e</sup> forme. Ce qui donne trois possibilités supplémentaires :

*Si tu étais venu, nous serions allés au théâtre.*

*Si tu étais venu, nous fussions allés au théâtre.*

*Si tu fusses venu, nous serions allés au théâtre.*

*Si tu fusses venu, nous fussions allés au théâtre.*

Le **conditionnel passé** peut être remplacé dans la principale par l'**imparfait** pour marquer la **conséquence infaillible** d'un fait exprimé dans la principale (**valeur modale de l'imparfait**) :

*Si j'avais fait un pas de plus, je serais tombée dans le précipice → Si j'avais fait un pas de plus, je **tombais** dans le précipice → Un pas de plus et je **tombais** dans le précipice.*

Ceci ne veut pas dire que l'imparfait dans la principale doit toujours avoir une valeur modale, car la conjonction **si** peut équivaloir à **chaque fois que** exprimant une habitude au passé. Dans ce cas l'imparfait aura une **valeur temporelle** :

*Si ma tante se sentait agitée, elle **demandait** sa tisane.*

Quand la concession est doublée **d'une hypothèse éventuelle** ou **irréelle**, la principale et la subordonnée sont au conditionnel après les conjonctions et les locutions **quand** (= en admettant même que), **quand même**, **quand bien même**, **alors même que**, **lors même que** :

*Quand (même) il **reviendrait**, je ne le **recevrais** pas.*

*Quand tous vos amis vous **abandonneraient**, je **resterais** toujours avec vous.*

*Quand (bien même) le danger **serait** dix fois plus grand, je l'**affronterais** encore.*

*Quand ce **serait** au prix de ma vie, je **tenterais** cette entreprise.*

*Quand bien même il **voudrait** le faire, il ne le **pourrait** pas.*

**Les deux propositions peuvent être juxtaposées (la concessive est au conditionnel, au subjonctif imparfait ou au plus-que-parfait) :**

*Tous vos amis vous **abandonneraient-ils**, je **resterais** toujours avec vous.*

*Le danger **serait** dix fois plus grand, je l'**affronterais** encore.*

*Le danger **serait-il** dix fois plus grand, je l'**affronterais** encore.*

*Le danger **fût-il** dix fois plus grand, je l'**affronterais** encore.*

*Ce **serait** au prix de ma vie, je **tenterais** cette entreprise.*

***Serait-ce** au prix de ma vie, **je tenterais** cette entreprise.*

***Fût-ce** au prix de ma vie, je **tenterais** cette entreprise.*

*Il **voudrait** le faire, il ne le **pourrait** pas.*

***Voudrait-il** le faire, il ne le **pourrait** pas.*

***Voulût-il** le faire, il ne le **pourrait** pas.*

La concession doublée de la supposition ou de l'hypothèse peut avoir une valeur d'**habitude** :

*Quand bien même il pleut, il se débrouille pour aller au tennis.*

*Quand bien même il pleuvait, il se débrouillait pour aller au tennis.*

*Quand bien même il avait plu, il s'était débrouillé pour aller au tennis.*

Comparer avec *Quand bien même il pleuvrait, il irait au tennis.* et *Quand bien même il aurait plu, il serait allé au tennis.*

Après **même si** ou **si même** on trouve l'indicatif dans la subordonnée :

*Même s'il acceptait, jamais elle ne pourrait arracher cet homme à sa famille.*

*L'ennemi perdra bientôt l'espoir de vaincre, **si même**, à l'heure où je vous parle, il ne l'a déjà perdu (De Gaulle, Mém. guerre, 1954).*

Le conditionnel est employé en subordination inverse (avec *que*) tout comme dans la juxtaposition :

*Je la **reverrais** à tout instant, que je ne **croirais** pas la voir assez (Marivaux).*

*J'**aurais** un peu d'argent, je m'**achèterais** l'intégrale de Mozart.*

Pour les emplois du conditionnel dans les propositions subordonnées complétives, relatives et circonstancielles, en opposition au subjonctif, voir le sous-chapitre 2.2.2.



## **CHAPITRE 3**

### **3. LES TEMPS DE L'INDICATIF**

#### **3.1. TEMPS DU PASSÉ**

**3.1.1. L'opposition imparfait / passé composé (passé simple)**

**3.1.2. L'opposition imparfait / passé composé / passé simple**

**3.1.3. L'opposition passé composé / passé simple**

**3.1.4. L'opposition plus-que-parfait / imparfait / passé composé / passé simple**

**3.1.5. Formes composées**

**3.1.5.1. Passé composé**

**3.1.5.2. Plus-que-parfait**

**3.1.5.3. Passé antérieur**

**3.1.6. Formes surcomposées**

#### **3.2. PRÉSENT**

#### **3.3. FUTUR**

**3.3.1. Futur simple**

**3.3.2. Futur antérieur**

#### **3.4. LE PASSÉ COMPOSÉ – SUBSTITUT DU FUTUR ET LE FUTUR ANTÉRIEUR – SUBSTITUT DU PASSÉ**

**3.4.1. Passé composé – substitut du futur**

**3.4.2. Futur antérieur – substitut du passé**

#### **3.5. VALEURS MODALES DES TEMPS**

**3.5.1. Valeurs modales de l'imparfait**

**3.5.2. Valeurs modales du passé composé**

**3.5.3. Valeurs modales du plus-que-parfait**

**3.5.4. Valeurs modales du présent**

**3.5.5. Valeurs modales du futur simple**

**3.5.6. Valeurs modales du futur antérieur**

#### **3.6. DIVERGENCES ENTRE LE FRANÇAIS ET LE CROATE**



## CHAPITRE 3

### 3. LES TEMPS DE L'INDICATIF

Dans ce chapitre nous allons nous focaliser sur les points de divergences entre le système verbal français et le système verbal croate, notamment sur les différences dans la perception de la façon dont se déroule l'action. Nous nourrissons l'espoir qu'une prise de conscience des faits diminuerait le risque d'interférences. Les points qui n'engendrent pas d'erreurs ne seront pas traités.

L'indicatif est **le seul mode à situer le procès dans les trois époques** : passé, présent et avenir. C'est le mode de l'actualisation du procès. À la symétrie des formes simples (*je chante*) et formes composées (*j'ai chanté*) viennent s'ajouter les formes surcomposées (*j'ai eu chanté*) exprimant des faits antérieurs et accomplis par rapport aux faits exprimés par les temps composés correspondants.

*Quand j'ai eu chanté, je suis parti.*

Les temps de l'indicatif seront analysés dans la perspective des particularités relatives aux valeurs temporelles et modales par ordre de priorité et de gravité des erreurs. Nous allons commencer par les temps du passé.

#### 3.1. TEMPS DU PASSÉ

Les apprenants croatophones, même ceux qui ont assimilé les valeurs des temps du passé ont souvent bien du mal à surmonter les interférences de leur langue maternelle dans la communication spontanée. La majorité des erreurs qui concernent les temps du passé relèvent d'une mauvaise interprétation des valeurs du passé composé (passé simple) par rapport aux valeurs de l'imparfait, opposition qui est rendue encore plus difficile quand on y ajoute le plus-que-parfait. À un emploi abusif de l'imparfait, auquel est attribué un sens imperfectif, il faut ajouter les transferts des emplois du parfait croate (cr. *perfekt* qui domine dans la narration ayant évincé les autres formes temporelles du passé dont l'imparfait (cr. *imperfekt*), l'aoriste (cr. *aorist*) et le plus-que-parfait (cr. *pluskvamperfekt*) (Damić Boháč 2016 : 352-355). En croate, ces trois temps sont d'un emploi rare ayant des valeurs stylistiques.<sup>44</sup>

<sup>44</sup> V. Silić / Pranjković 2005 : 192, 193.

### 3.1.1. L'opposition imparfait / passé composé (passé simple)

L'opposition des valeurs de l'imparfait (IMP), du passé composé (PC) / passé simple (PS) méritent une attention particulière. Elles peuvent être réduites aux oppositions suivantes :<sup>45</sup>

Tableau 1

IMP	PC (PS)
<p><b>ACTION EN COURS</b>                      Vision analytique du procès qui est perçu de l'intérieur opposant une partie du procès qui est accomplie et une autre qui reste à accomplir :  <i>L'aube <b>se levait</b>.</i>  <i>La flèche <b>atteignait</b> sa cible.</i></p>	<p><b>ACTION PONCTUELLE</b>                      Vision synthétique, globale du procès qui est perçu de l'extérieur :  <i>Elle <b>s'est levée</b> / <b>se leva</b> de table.</i>  <i>La flèche <b>atteignit</b> sa cible.</i></p>
<p><b>DURÉE ILLIMITÉE</b>                      Procès envisagé de l'intérieur, dans son déroulement et non pas dans ses limites :  <i>Elle <b>attendait</b>.</i>                      Une limite initiale est possible :  <i>Elle <b>attendait</b> depuis une semaine.</i></p>	<p><b>DURÉE LIMITÉE</b>                      Procès envisagé dans ses limites :  <i>Elle <b>l'attendit</b> jusqu'au soir.</i></p>
<p><b>CADRE DE L'ACTION</b>                      Actions secondaires, commentaires, explications au milieu desquels se produit une action ponctuelle au PC / PS :  <i>Je <b>serrais</b> toujours. Enfin, le dernier point d'interrogation devint un point d'exclamation, lisse, définitif. Ses yeux de topaze s'éteignirent (Bazin).</i>  <i>Elle décida de ne pas aller le voir cet après-midi et poussa un soupir de délivrance : elle <b>n'avait pas</b> envie de le voir.</i></p>	<p><b>ACTION PONCTUELLE</b>                      Action ponctuelle qui interrompt une action qui dure à l'imparfait :  <i>Je serrais toujours. Enfin, le dernier point d'interrogation <b>devint</b> un point d'exclamation, lisse, définitif. Ses yeux de topaze <b>s'éteignirent</b>. (Bazin).</i></p>

<sup>45</sup> V. Damić Bohač 2016 : 353 ; Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 303-310.

<p><b>DESCRIPTION</b> Description des personnages, des paysages, des circonstances, des actions secondaires, des faits d'arrière-plan : <i>Elle <b>avait</b> de jolis yeux, des yeux de topaze, piqués de noir au centre et tout pétillants. Elle <b>avait</b> aussi de minuscules trous de nez, ma vipère, et une gueule étonnante.</i> <i>Je <b>serrais</b> de plus en plus fort, nullement inquiet, mais intrigué par ce frénétique réveil d'un objet apparemment si calme. Je <b>serrais</b>. Et ce faisant, pour la mieux considérer et m'instruire, je <b>rapprochais</b> la vipère de mon nez.</i> <i>Je <b>serrais</b> et la vie <b>se fatiguait</b> en elle, <b>s'amollissait</b>, <b>se laissait</b> tomber au bout de mon poing (Bazin).</i></p>	<p><b>NARRATION</b> Actions ponctuelles qui se succèdent, faits de premier plan : <i>Je <b>sautai</b> sur mes pieds, sans oublier ma vipère, que je <b>pris</b> cette fois par la queue et à qui j'<b>imprimai</b> un joli mouvement de balancier. Soudain un hurlement <b>déchira</b> mes premières réflexions scientifiques.</i> <i>Je <b>saisis</b> la vipère au cou, exactement au-dessus de la tête, et je <b>serrai</b>, voilà tout (Bazin).</i></p>
<p><b>SIMULTANÉITÉ DES ACTIONS</b> Faits simultanés, la succession chronologique n'est pas marquée : <i>Les ténèbres <b>étaient</b> profondes. Je ne <b>voyais</b> rien devant moi, ni autour de moi, et toute la branchure des arbres entrechoqués <b>emplissait</b> la nuit d'une rumeur incessante (Maupassant).</i></p>	<p><b>SUCCESSION DES ACTIONS</b> Succession chronologique des faits ponctuels. Voir l'exemple ci-dessus.</p>
<p><b>RÉPÉTITION ILLIMITÉE, HABITUDE</b> Répétition marquée par un complément circonstanciel : <i>Elle <b>revenait</b> tous les ans.</i> <i>Si j'<b>avais</b> mal au ventre, ma mère me <b>faisait</b> une tisane (si équivaut à chaque fois que).</i></p>	<p><b>RÉPÉTITION LIMITÉE</b> Répétition limitée par un complément circonstanciel : <i>Elle <b>est revenue</b> quatre fois.</i></p>
<p><b>SUCCESSION CHRONOLOGIQUE</b> Succession chronologique des actions à l'imparfait si le sens est itératif : <i>Il <b>se couchait</b>, puis <b>se redressait</b>, <b>s'effaçait</b> dans un coin de porte, puis <b>bondissait</b>, <b>disparaissait</b>, <b>reparaissait</b>, <b>se sauvait</b>, <b>revenait</b>, <b>ripostait</b> à la mitraille par des pieds de nez, et cependant <b>pillait</b> les cartouches, <b>vidait</b> les gibernes et <b>remplissait</b> son panier (Hugo).</i></p>	<p><b>SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DE FAITS PONCTUELS</b> <i>Il <b>se coucha</b>, <b>se redressa</b>, puis <b>bondit</b>, <b>disparut</b>, <b>reparut</b>, <b>se sauva</b>, <b>revint</b>...</i></p>

Un emploi stylistique de l'imparfait doit, lui aussi, être mentionné. Il s'agit de l'imparfait narratif qui, surtout avec les verbes perfectifs, prend la place du passé simple ou du passé composé pour exprimer un événement important et ponctuel : <sup>46</sup>

*Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, les troupes allemandes **envahissaient** la Pologne.*

Comparer avec le passé simple dans *Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, les troupes allemandes **envahirent** la Pologne.*

Cet emploi paradoxal est rendu possible par les indications temporelles qui situent le procès à un moment bien déterminé du passé en précisant la manière dont il se déroule :

*Une minute plus tard le train **dérailait**.*

À condition que les actions ponctuelles qui ont eu lieu à un moment bien déterminé du passé, soient précisées par une indication temporelle précise, les moments les plus importants d'un récit biographique, historique ou de faits divers peuvent être mis en valeur par **l'imparfait narratif**.<sup>47</sup>

Ainsi, en début de narration, **l'imparfait d'ouverture** excitera la curiosité en créant une sorte d'impatience, d'attente angoissée :

*En septembre 1978, **s'éteignait** celle qui avait dominé son siècle de sa voix : Maria Callas. Née en 1923 à New York, elle manifesta très vite des dons exceptionnels. Elle fut remarquée par un célèbre impresario.*

En cours de récit, **l'imparfait d'accélération** mettra en valeur des actions essentielles et précisées dans le temps se succédant à un rythme intensif :

*Ce matin, le Premier ministre s'est envolé pour la Martinique. À huit heures, l'avion **décollait** ; à 17 heures, il **arrivait** à Pointe-à-Pitre ; à 18 heures, il **prononçait** une allocution à la mairie.*

En fin de narration, **l'imparfait de conclusion** soulignera l'aboutissement ou le dénouement du récit :

---

<sup>46</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 307, 308.

<sup>47</sup> V. Ruquet 1994 : 17.

... mais les résultats des élections surprisent les différents partis de droite qui décidèrent de se réunir en congrès extraordinaire. Au terme de plusieurs jours de négociations, ils **concluaient** un pacte d'alliance.

### 3.1.2. L'opposition imparfait / passé composé / passé simple

L'opposition de l'imparfait, du passé composé et du passé simple se prête à de nombreuses interprétations erronées.<sup>48</sup>

Les apprenants croatophones sont enclins à chercher des analogies dans la durée physique de l'action même. Cette interprétation erronée est due, selon nous, aux tentatives maladroites de simplifications au début de leur apprentissage. Prenons l'exemple suivant qui peut être interprété de deux façons différentes.<sup>49</sup>

Je \_\_\_\_\_ (tourner) la clé dans la serrure et je \_\_\_\_\_ (entendre) une explosion.

La scène peut être envisagée de deux façons. Soit il s'agit de deux actions successives : *J'ai tourné la clé dans la serrure et j'ai entendu une explosion.* (cr. *Okrenuo sam ključ u bravi i čuo (sam) eksploziju.*), soit il s'agit d'une action secondaire servant de cadre à une action ponctuelle : *Je tournais la clé dans la serrure quand j'ai entendu une explosion.* (cr. *Okretao sam ključ u bravi kad sam čuo eksploziju.*).

Les croatophones sont aussi enclins à ne pas repérer la **constatation d'un événement passé** ponctuel qu'ils ont tendance à identifier comme une **description**. Ceci est dû au transfert de l'aspect imperfectif du verbe correspondant en croate, ce que nous allons illustrer par l'exemple suivant pris dans Ruquet (1994 : 27) :

*Dimanche matin, en me levant, j'ai cru (PC, et non IMP je croyais) me réveiller rue du Faubourg-Montmartre. Il pleuvait, le ciel était gris. Le moulin triste. J'ai eu peur (PC, et non IMP j'avais peur) de passer chez moi cette froide journée de pluie et tout de suite l'envie m'est venue d'aller me réchauffer un brin auprès de Frédéric Mistral, ce grand poète... (Daudet).*

L'exemple suivant est analogue : la majorité de nos étudiants donneraient la priorité à l'imparfait (IMP), bien que là aussi il s'agisse d'une constatation, qui peut être au passé composé (PC) ou au passé simple (PS) :

<sup>48</sup> V. Damić Bohač 2016 : 353.

<sup>49</sup> Ibidem.

*Nous étions neuf à la maison, tout le monde s'aidait. Très vite, je me suis rendu compte que ma petite sœur était différente. Nous n'avions pas toujours la patience nécessaire. Il a fallu / Il fallut (PC / PS et non IMP il fallait) l'inscrire dans une école spécialisée. (cr. Bilo nas je devetero u kući, svi smo si pomagali. Vrlo brzo sam shvatila da je mlađa sestra drugačija. Nismo uvijek s njom imali potrebno strpljenje. Trebalo ju je upisati u specijalnu školu.).* Dans cet exemple, l'emploi de l'imparfait *il fallait* n'aurait pas été une erreur, mais il aurait tout simplement ralenti la narration.

### 3.1.3. L'opposition passé composé / passé simple

Une autre difficulté est certainement la distribution du passé composé et du passé simple dans un même texte narratif. À la différence du passé composé, le passé simple n'est pas mis en relation avec le moment de l'énonciation. Il est plus apte à rapporter des faits passés coupés du présent de l'énonciateur. C'est pourquoi on peut opposer un passé vivace, personnel, subjectif, intérieur qui est au passé composé à un passé objectif, extérieur, passé figé qui est au passé simple :<sup>50</sup>

*Cet après-midi, j'ai visité le château de Fontainebleau où Napoléon fit ses adieux à sa vieille garde en 1815.*

Dans un texte écrit au passé composé, le passé simple peut s'employer pour accélérer la narration et créer un effet de surprise (v. ci-dessus) :

*Hier, un cavalier qui logeait à l'auberge depuis quelques jours et sortait chaque fin d'après-midi pour scruter le ciel, a gravi le sentier. Il avait posé sa veste sur la croupe du cheval et, non loin du sommet, il s'est arrêté un moment : le soleil s'enfonçait derrière la montagne et empourprait les nuages. À plusieurs reprises, il a tourné la tête vers la tour. Et soudain, de derrière cette tour, surgit un faucon : l'homme leva un poing ; l'oiseau vint se poser dessus. Quelques instants plus tard, ils franchissaient ainsi le col et disparaissaient dans la nuit.*<sup>51</sup>

<sup>50</sup> Ruquet 1994 : 24.

<sup>51</sup> Cet exemple, qui a été pris dans Ruquet (1994 : 33), présente les valeurs essentielles des temps du passé : les imparfaits expriment la durée (*logeait*), l'habitude (*sortait*), la description (*s'enfonçait*, *empourprait*), et même un effet stylistique – l'imparfait narratif de conclusion (*franchissaient*, *disparaissaient*) qui est censé créer le suspense. La narration est au passé composé et au passé simple. Le plus-que-parfait (*avait déposé*) exprime l'antériorité.

### 3.1.4. L'opposition plus-que-parfait / imparfait / passé composé / passé simple

Si on recule le texte ci-dessus dans un passé plus lointain comme l'avait voulu Ruquet (*Hier* → *Il y a quelques années*), on obtient le texte suivant : <sup>52</sup>

*Il y a quelques années, un cavalier qui **logeait** à l'auberge depuis quelques jours et **sortait** chaque fin d'après-midi pour scruter le ciel, **avait gravi** le sentier. Il **avait posé** sa veste sur la croupe du cheval et, non loin du sommet, il **s'était arrêté** un moment : le soleil **s'enfonçait** derrière la montagne et **empourprait** les nuages. À plusieurs reprises, il **avait tourné** la tête vers la tour. Et soudain, de derrière cette tour, **avait surgi** un faucon ; l'homme **avait levé** un poing ; l'oiseau **était venu** se poser dessus. Quelques instants plus tard, ils **franchissaient** ainsi le col et **disparaissaient** dans la nuit.*

La transposition de la narration dans un passé plus lointain impliquant l'emploi du plus-que-parfait (*avait gravi, avait posé, s'était arrêté, avait tourné, avait surgi, avait levé, était venu*) a fait perdre la valeur d'antériorité à *avait posé* par rapport aux autres actions ponctuelles et a neutralisé l'effet de surprise ainsi que le dynamisme de la narration rendus par l'opposition des formes synthétiques du passé simple (*surgit, leva, vint*) aux formes analytiques du passé composé (*a gravi, s'est arrêté, a tourné*).

Dans les deux variantes, l'imparfait a gardé ses valeurs de durée et de simultanéité (*logeait*), de description (*s'enfonçait, empourprait*), de répétition illimitée et d'habitude (*sortait*), de même que les deux variantes se terminent par l'imparfait narratif créant le suspense : *Quelques instants plus tard, ils franchissaient ainsi le col et disparaissaient dans la nuit.*

### 3.1.5. Formes composées

En français, les temps simples (non seulement de l'indicatif, mais aussi du subjonctif, du conditionnel et de l'impératif) s'opposent aux temps composés. Ceux-ci expriment l'antériorité ou l'accomplissement par rapport aux temps simples correspondants. L'antériorité est impliquée dans l'accomplissement et vice versa (v. Golian 1979), ce qui ne fait qu'accroître la complexité du système temporel français.

Le rapport d'antériorité en tant que tel est facilement assimilé, le plus-que-parfait exprimant l'antériorité par rapport à un autre imparfait (*Quand il*

<sup>52</sup> V. Ruquet 1994 : 33.

*avait bien travaillé, on le félicitait.*), le passé antérieur par rapport à un passé simple (*Dès qu'il eut fini son travail, il sortit.*), le passé composé par rapport au présent (*Après qu'il a travaillé, il se repose.*), le passé composé par rapport à un autre passé composé dans une succession d'actions ponctuelles (*Je me suis levée trop tard et j'ai dû sauter mon petit-déjeuner. Je me suis habillée en vitesse et je suis partie en courant.*),<sup>53</sup> l'accomplissement peut être plus difficile à saisir. Voici quelques exemples de formes composées de l'indicatif, du subjonctif, du conditionnel, de l'impératif exprimant l'accomplissement :<sup>54</sup>

- (1) *Quand il a bu, il cause.*<sup>55</sup> Comparer avec *Quand il boit, il cause.*
- (2) *Il faut que je sois rentrée à 6 heures* (= Je dois vraiment être chez moi à six heures.). Comparer avec *Il faut que je rentre à 6 heures.*
- (3) *Il faut que j'aie fait les courses à 3 heures* (= Mes courses doivent être terminées à 3 heures). Comparer avec *Il faut que je fasse les courses à 3 heures.*
- (4) *Je reste ici jusqu'à ce que ta sœur soit revenue.* (cr. *Ostajem ovdje sve dok se tvoja sestra ne bude vratila.*). Comparer avec *Je reste ici jusqu'à ce que ta sœur revienne* (cr. *Ostajem ovdje sve dok se tvoja sestra ne vrati.*).
- (5) *Soyez partis à 3 heures !* (cr. *Otiđite u 3 sata!*). Comparer avec *Partez à 3 heures !*

À la différence de l'exemple (1) *Quand j'ai bu, je cause / Quand je bois, je cause.* où l'opposition de la forme composée et de la forme simple correspond à la paire aspectuelle *popijem* (perfectif) / *pijem* (imperfectif), les oppositions (4-5) représentent une grande difficulté pour les croatophones ce qui rend peu probable l'emploi de la forme composée par nos étudiants qui, s'ils ne sont pas sollicités à l'employer, optent spontanément pour la forme simple.

### 3.1.5.1. Passé composé

**Le passé composé** situe totalement le procès dans le passé en décalant le repère avant le moment de l'énonciation. C'est pourquoi, il peut remplacer le passé simple pratiquement disparu de l'usage oral moderne.

Forme composée, symétrique au présent, le passé composé s'oppose :  
– au présent (antériorité et accomplissement) :

<sup>53</sup> Dans une succession de faits au passé composé (passé simple) les faits sont antérieurs les uns par rapport aux autres.

<sup>54</sup> V. Damić Bohač 2016 : 354.

<sup>55</sup> V. Golian 1979 : 171.

*Il a écrit la lettre, tu **peux** la poster.*

*Quand il **a écrit** une lettre, il l'**envoie** tout de suite.*

*Quand il **a bu**, il **cause**. (Comparer à *Quand il boit, il cause.*)*

*Un accident, c'**est vite arrivé**.*

– à l'imparfait par sa manière de présenter un événement passé dans des conditions analogues à celles du passé simple :

*Je **pleurais** / J'**ai pleuré**.*

– au passé simple qui coupe la relation avec le moment de l'énonciation :

*Cet après-midi, j'**ai visité** le château de Fontainebleau où Napoléon **fit** ses adieux à sa vieille garde en 1815.*

– au passé surcomposé qui reproduit le rapport d'antériorité qui existe dans l'opposition passé antérieur / passé simple ou plus-que-parfait / imparfait :

*Quand j'**ai eu fait** mes valises, je **suis sorti**.*

Certaines formes se prêtent à des interprétations différentes. Ainsi dans *Il est mort* la forme *mort* peut être soit le participe passé du passé composé du verbe *mourir* ou bien l'adjectif attribut relié au sujet par le verbe copule *est*.

La forme passive *La lettre est écrite* se prête aussi à deux interprétations dont l'une est un présent passif (*On écrit la lettre*, en d'autres mots on est en train d'écrire cette lettre) et l'autre un passif de résultat correspondant à un passé composé (*On a écrit la lettre – la lettre est écrite, tu peux la poster.*).

### 3.1.5.2. Plus-que-parfait

Forme composée symétrique à l'imparfait auquel elle s'oppose en exprimant l'antériorité et l'accomplissement (deux valeurs souvent indissociables), le plus-que-parfait situe le procès par rapport à un repère temporel **exprimant une action passée qui a eu lieu avant une autre action passée, un fait répété, habituel**. Cette antériorité peut être vague ou précise :

*Il **avait écrit** sa lettre quand sa mère **entra**.*

*Lorsqu'il **avait lu** un livre, il en **parlait** souvent.*

Le plus-que-parfait peut exprimer aussi la **simultanéité** et la **postériorité** :

*Droit devant moi, j'ai aperçu deux hommes près de la poubelle. Ils me tournaient le dos. Leurs simagrées ont / avaient attiré mon attention. Ils dépensaient une telle énergie autour de cette poubelle, ils faisaient un tel cirque... Tous les deux essayaient de faire entrer un paquet dans cette poubelle. [...] / C'était un paquet qui avait le volume d'un ballon de football, peut-être un petit peu plus allongé. Ils s'acharnaient contre cette poubelle. [...] Le paquet **avait fini** par entrer.*

Il possède les mêmes valeurs d'accompli ou de révolu, de durée délimitée et de fréquence que le passé composé ou le passé simple et s'emploie dans la narration, créant une plus grande impression de recul dans le temps. Utilisés en chaîne, les plus-que-parfaits peuvent créer un va-et-vient temporel. Ils peuvent mettre en valeur des événements plus récents :

*L'actrice **s'était lancée** dans la chanson puis **s'était consacrée** à la mode ; c'est pourquoi elle n'**avait** pas **séjourné** dans la capitale depuis de longs mois : son amour pour la mode la ramène pour quelques jours à Paris.*

### 3.1.5.3. Passé antérieur

Forme composée symétrique au passé simple, le passé antérieur est réservé à la langue écrite, exprimant l'antériorité uniquement par rapport au passé simple. Son emploi est soumis à deux contraintes : il doit être employé dans une **proposition temporelle** laquelle doit dépendre d'une **principale au passé simple**.

*Dès que j'**eus protesté**, il **se tut**.*

Si ces deux conditions ne sont pas remplies, c'est le plus-que-parfait qui exprimera l'antériorité par rapport à un verbe principal au passé :

*Pierre perdit le stylo qu'il **avait acheté**.  
Quand il **avait travaillé**, il lisait.*

Le passé antérieur peut avoir un emploi autonome, rare il est vrai, en **proposition indépendante** où il exprime la **rapidité de l'accomplissement** du procès (souvent accompagné de *en un instant, bientôt, vite...*) :

*Le chien affamé **eut vite mangé** sa soupe.*

### 3.1.6. Formes surcomposées

À la symétrie des formes simples (*je chante*) et composées (*j'ai chanté*) viennent s'ajouter les formes surcomposées (*j'ai eu chanté*) exprimant des faits antérieurs et accomplis par rapport aux faits exprimés par les temps composés correspondants.

Elles sont formées en mettant l'auxiliaire au temps composé correspondant :

*Je chante / J'ai chanté / J'ai eu chanté.*  
*Je chantais / J'avais chanté / J'avais eu chanté.*  
*J'aurai chanté / J'aurai chanté / J'aurai eu chanté.*  
*J'aurais chanté / J'aurais chanté / J'aurais eu chanté.*  
*Que je chante / Que j'aie chanté / Que j'aie eu chanté.*  
*Chanter / Avoir chanté / Avoir eu chanté.*  
*Chantant / Ayant chanté / Ayant eu chanté.*

Les formes surcomposées sont employées surtout dans la langue parlée (ce qui explique le fait que le passé antérieur ne s'emploie pas à la forme surcomposée !), de préférence avec les verbes conjugués avec l'auxiliaire avoir,<sup>56</sup> plus fréquemment en subordonnée (surtout temporelle) qu'en principale, surtout dans le Sud. Les formes surcomposées peuvent être aussi passives, pronominales et impersonnelles (v. Grevisse 1969 : 610-612 ; Grevisse / Goosse 1993 : 1189-1191). Voici quelques exemples :

*Quand j'**ai eu chanté**, je suis parti.*  
*Quand j'**ai eu lu** mon livre, je suis sorti.*  
*Quand j'**aurai eu chanté**, je partirai.*  
*Quand j'**ai eu été nommé**, on m'a félicité.*  
*Après qu'il **a eu neigé**, il **a gelé**.*

Il est important de préciser que le rapport d'antériorité existant entre le passé antérieur et le passé simple est le même que celui qui existe entre le passé surcomposé et le passé composé :

*Après qu'il **eut neigé**, il **gela** / Après qu'il **a eu neigé**, il **a gelé**.*  
 Et aussi : *Après qu'il **a neigé**, il **a gelé**.*

<sup>56</sup> Les formes surcomposée avec l'auxiliaire être : *Quand il est arrivé* → *Quand il **a été arrivé**, il a mangé*, *Dès qu'il sera parti* → *Dès qu'il **aura été parti**, vous m'avertirez*.

Quand il **eut fini** de déjeuner, il **s'endormit**. / Quand il **a eu fini** de déjeuner, il **s'est endormi**.

Et aussi : Quand il **a fini** de déjeuner, il **s'est endormi**.

Employées dans la principale, les formes surcomposées expriment :  
– l'achèvement rapide de l'action :

Il **aura eu** bientôt **dépensé** votre argent.

En cas d'alerte chacun **se serait eu habillé** en un rien de temps.

– un procès achevé dans un passé lointain avec une nuance de regret :

Il **a eu coupé**, ce couteau ! (= Il a coupé autrefois, mais il y a longtemps, ce couteau !)

J'**ai eu chanté** dans ma jeunesse !

Y a-t-il des formes surcomposées en croates ? La réponse est oui !

Le plus-que-parfait a des formes parallèles en croate dont l'une est surcomposée – formée de l'auxiliaire au parfait (1) et l'autre composée – formée de l'auxiliaire à l'imparfait et du participe passé du verbe conjugué (2) :

(1) Radio je upravo onako kako **su ga bili naučili**.

(2) Radio je upravo onako kako ga **bijahu naučili**.)

Le conditionnel II (cr. *kondicional drugi*) est surcomposé en croate (3), à la différence du conditionnel I (cr. *kondicional prvi*) qui, lui, est composé (4) :

(3) **Bio bih** Vam **se javio** da sam imao vremena. Ja **bih bio došao** da sam znao.

(4) **Javio bih** vam se da sam imao vremena. Ja **bih došao** da sam znao.

### 3.2. PRÉSENT

Nous ne pouvons pas exclure de notre examen le présent – le temps le plus employé à l'oral et qui s'oppose aux autres temps du futur ou du passé. Il peut coïncider avec le moment de la parole (présent actuel), occuper un espace de temps plus ou moins long (présent étendu), ou situer le procès dans n'importe quelle époque passée ou future qui est annoncée par une indication de temps (contexte, adverbe ou complément circonstanciel),

ou bien encore avoir une valeur omnitemporelle et appartenir à toutes les époques :<sup>57</sup>

*Il **arrive*** (l'action est contemporaine de l'acte de l'énonciation).

*Il **neige** depuis vingt-quatre heures* (la limite initiale est définie).

*Elle **joue** au tennis tous les soirs* (répétition).

*Je **sors** à l'instant de la faculté* (l'action est située avant le point d'énonciation = *Je viens de sortir de la Faculté*).

*Elle **arrive** demain de Paris* (l'action est située après le point d'énonciation = *Elle va arriver demain de Paris*).

*En 1789, le peuple de Paris **prend** la Bastille* (l'action évoque des événements décalés dans le passé – présent historique ou de narration).

*Une mère **protège** ses enfants* (l'action couvre un grand espace de temps, englobant le passé et le futur).

### 3.3. FUTUR

#### 3.3.1. Futur simple

Le futur simple projette le procès dans l'avenir par rapport au présent de l'énonciation. Le procès est ainsi évoqué dans sa probabilité. Il est marqué par la seule forme verbale (*je partirai*) ou confirmé par une indication temporelle (Riegel 1999 : 312-315).

*Je **partirai** !*

*Je **partirai** demain à l'aube.*

*J'espère qu'elle **comprendra**.*

Le futur doit être remplacé par le présent dans la subordonnée conditionnelle introduite par **si** :

*Si tu **viens**, elle partira.*

Le futur simple est concurrencé par le présent pour exprimer un procès à venir :

*Je **reviens** dans une heure. / Je **reviendrai** dans une heure.*

<sup>57</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 298-301.

Le présent sert à valider de manière indiscutable le procès, à la différence du futur qui le projette dans l'avenir et l'évoque dans sa probabilité !

Le futur simple est concurrencé par le futur du passé (qui a la même forme que le conditionnel) :

*J'ai appris que ce cinéma **fermerait** dans une semaine / **fermera** dans une semaine (si le futur situe l'événement après le point d'énonciation).*

Il est concurrencé par le futur proche :

*Je **vais dire** / Je **dirai** au directeur que vous avez appelé.*

Dans les exemples suivants le futur simple n'est pas possible :

*Attention, le train **va partir**.*

*Tu **vas tomber**.*

Le futur peut anticiper une action dans un contexte passé (futur d'anticipation ou de perspective) :

*Victor Hugo naquit à Besançon en 1802. Ce fils d'un général d'Empire **deviendra** un des plus grands écrivains français (= devait devenir un des plus grands écrivains français).*

Il peut exprimer une succession chronologique des procès :

*J'**irai** par la forêt, j'**irai** par la montagne (Hugo).*

### 3.3.2. Futur antérieur

Le futur antérieur marque l'antériorité ou l'accomplissement en corrélation avec un futur simple pour exprimer une action future qui aura lieu avant une autre action future, un événement, un fait, un moment postérieur (l'antériorité impliquant l'accomplissement) :

*Tu ne seras content que quand tu **auras cassé** cette chaise.*

*Chacun récoltera ce qu'il **aura semé**.*

*Le vaisseau **aura sombré** dans une heure / avant l'arrivée des secours / avant que les secours n'arrivent (= à un tel moment le fait sera accompli).*

*Comparer avec *Le vaisseau sombrera*.*

Dans une indépendante, associé à un complément de temps, le futur antérieur peut exprimer l'achèvement d'une action dans l'avenir :

*Un jour les hommes **auront épuisé** les ressources de la Terre.*

Le futur simple et le futur antérieur peuvent être employés dans des textes historiques :

*Les Gaulois étaient divisés. Quand Vercingétorix **aura pensé** à les rassembler, il sera trop tard.*

### 3.4. LE PASSÉ COMPOSÉ – SUBSTITUT DU FUTUR ET LE FUTUR ANTÉRIEUR – SUBSTITUT DU PASSÉ

Dans certains contextes le passé composé et le futur antérieur peuvent se substituer l'un à l'autre.

#### 3.4.1. Passé composé – substitut du futur

Après **si** hypothétique, dans les propositions subordonnées réelles, l'emploi du passé composé pour une antériorité projetée dans l'avenir est obligatoire, car le futur antérieur et le futur simple y sont bannis :

*Si vous **avez fini** dans deux heures, vous pouvez partir.*

*Si demain, la fièvre **n'a pas baissé**, appelez un médecin.*

Cet emploi du passé composé ne doit pas être confondu avec le passé composé employé pour une action passée :

*Si (hier) tu lui **as dit** la vérité, tu as eu tort.*

Le rapport d'antériorité du futur antérieur par rapport au futur simple peut être rendu dans la langue parlée, relâchée, par le passé composé et le présent. La valeur du futur est suggérée par le contexte :

*Tu n'oublies pas de me le rendre, quand tu **l'as lu** (langue relâchée) (= Tu n'oublieras pas de me le rendre, quand tu l'auras lu.)*

Grâce au passé composé, un fait non encore accompli peut être présenté dans la langue familière comme s'il était déjà réalisé (→ valeur d'un futur antérieur) :

- *Alors, tu te dépêches ?*
- *Patience, j'**ai fini** dans 10 minutes / dans un instant.*
- *J'**ai** bientôt **fini**.*

### 3.4.2. Futur antérieur – substitut du passé

Le futur antérieur peut s'employer avec la valeur d'un passé.<sup>58</sup>

Une action accomplie peut être considérée par le locuteur comme ce qui restera vrai et acquis dans le futur :

*J'**aurai** tout **fait** pour le dissuader d'entreprendre un tel projet. (= On pourra dire que j'ai tout fait pour le dissuader.)*

Un fait récent peut être considéré par avance comme historique :

*Rudolf Noureev est décédé [...]. C'est lui qui **aura** le plus **contribué** au renouveau de la danse en ce siècle et, ces dix dernières années, il **aura formé** toute une génération de danseurs à l'Opéra de Paris. (= L'Histoire se souviendra de Noureev comme celui qui contribua...).*

## 3.5. VALEURS MODALES DES TEMPS

Nous allons regrouper à présent les valeurs modales des temps de l'indicatif.<sup>59</sup>

### 3.5.1. Valeurs modales de l'imparfait

Le procès à l'imparfait est envisagé comme possible lorsque l'imparfait :

– remplace un conditionnel passé dans la principale pour marquer la **conséquence infaillible** d'un fait qui ne s'est heureusement pas produit et qui est exprimé dans la subordonnée conditionnelle introduite par la conjonction **si** :

---

<sup>58</sup> V. Ruquet 1994 : 29.

<sup>59</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 297-323.

*Si j'avais fait un pas de plus, je **tombais** dans le précipice.*

La subordonnée peut être elliptique (*Un pas de plus **et** je **tombais** dans le précipice*). Ceci correspond à *Si j'avais fait un pas de plus, je serais tombée dans le précipice*.

– exprime la **possibilité** après **si** conditionnel dans une proposition conditionnelle potentielle ou une irréalité au présent :

*Si ces murs **parlaient**, ils nous diraient bien des secrets.*

– exprime un **souhait**, une **suggestion**, un **regret** :

*Si j'**étais** riche ! Si on **allait** au cinéma ce soir ! Si j'**étais** mieux **conseillée** !*

– atténue la brusquerie des propos dans une demande polie présentée indirectement par l'emploi d'un verbe d'intention à l'imparfait. La volonté ou le mouvement vers le destinataire sont décalés vers le passé (**imparfait de politesse** :

*Je **voulais** / **venais** vous demander un service.)*

– exprime la **simultanéité** après **comme si**, quel que soit le temps de la principale :

*Il le traitera / Il l'aura traité / Il le traite / Il l'a traité / Il le traita / Il le traitait / Il l'avait traité comme s'il **était** son fils.*

– s'emploie pour s'adresser à un jeune enfant (**imparfait hypocoristique**). Le procès est présenté comme rejeté dans le passé, la parole atténuée par l'emploi de la 3<sup>e</sup> personne :

*Alors, on n'**était** pas sage ?*

### 3.5.2. Valeurs modales du passé composé

Les valeurs modales du passé composé se retrouvent après **si** conditionnel où le passé composé est employé comme un substitut du futur :

*Si vous **avez fini** dans deux heures, vous pouvez partir.*

*Si demain, la fièvre **n'a pas baissé**, appelez un médecin.*

### 3.5.3. Valeurs modales du plus-que-parfait

Le procès est envisagé comme possible lorsque le plus-que-parfait s'emploie pour :

- exprimer une **hypothèse irréaliste au passé** après **si** conditionnel :

*Si je l'**avais su**, je vous l'**aurais dit**. Si j'**avais eu** de l'argent, j'**aurais acheté** cette maison.*

- exprimer l'**irréel** en remplaçant un conditionnel passé dans la principale (la relation de causalité est encore plus marquée qu'avec l'imparfait de la conséquence infaillible :

*Si Panisse **avait coupé** à cœur, César **avait gagné** (= *aurait gagné*).<sup>60</sup>*

- exprimer un **regret** ou un **reproche** dans un énoncé exclamatif après **si** :

*Ah ! si j'**avais su** ! Si tu m'**avais écoutée** !*

- atténuer la brusquerie des propos dans une demande polie présentée indirectement par l'emploi d'un verbe d'intention au plus-que-parfait. Celui-ci décale encore davantage la volonté ou le mouvement vers le passé :

*J'**étais venu** vous demander un grand service.*

- exprimer l'**antériorité** après **comme si** :

*Elle tremblait **comme si** elle **avait vu** un fantôme.*

### 3.5.4. Valeur modale du présent

Après la conjonction conditionnelle **si**, dans une hypothèse pure et simple, le présent s'emploie non seulement pour situer le procès dans le moment présent, mais aussi pour le situer dans l'avenir (au lieu du futur) :

*S'il **pleut**, je reste chez moi.*

*S'il **pleut** demain, je resterai chez moi.*

---

<sup>60</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 311.

### 3.5.5. Valeurs modales du futur simple

Les valeurs modales du futur simple sont associées à un avenir impliquant le destinataire (v. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 313-315). Nous allons mentionner le futur :

– **injonctif** qui est moins strict que l'impératif et s'emploie pour exprimer une règle morale, un ordre, une suggestion, une consigne, une recette de cuisine :

*Tu me **copieras** cent fois cette phrase. Vous **ferez** le ménage. Tu ne **tueras** point.*

– de **promesse** à la première personne qui engage le locuteur vis-à-vis du destinataire :

*Je **reviendrai**.*

– d'**atténuation** (ou de **politesse**) qui donne l'illusion au locuteur de pouvoir s'y opposer :

*Je vous **ferai** remarquer que vous avez fait une erreur.*

– d'**indignation** où le procès est envisagé comme possible dans les phrases interrogatives ou exclamatives :

*Quoi ! Une autoroute **traversera** ces bocages !*

Cette valeur peut être exprimée aussi par le conditionnel (*Quoi ! Une autoroute traverserait ces bocages !*), le subjonctif (*Qu'une autoroute traverse ces bocages !*), ou l'infinitif (*Quoi ! Faire traverser ces bocages par une autoroute !*).

– **conjectural** (ou de **supposition**) présentant le procès comme une hypothèse, comme une explication possible, qui sera probablement confirmé dans l'avenir :

*J'ai trouvé ces fleurs sur mon bureau : ce **sera** le cadeau d'un admirateur.*

### 3.5.6. Valeurs modales du futur antérieur

Le futur antérieur présente également des valeurs modales (Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 315), dont la valeur :

- **conjecturale** situant la supposition dans le passé :

*Il est encore en retard ! Il **aura oublié** notre rendez-vous ou bien il **se sera perdu**.*

- d'**atténuation** (ou de **politesse**) qui donne l'illusion au locuteur de pouvoir s'y opposer : *Vous **vous serez trompée**, Madame.*

### 3.6. DIVERGENCES ENTRE LE FRANÇAIS ET LE CROATE

Les divergences entre les deux langues se manifestent aussi bien au niveau des valeurs modales qu'au niveau des valeurs temporelles. Nous relèverons :

- l'**expression d'un souhait** (valeur **optative**) :

*Si on **allait** au cinéma ! (Si + imparfait) / Da **odemo** u kino Ć (Da + présent)*

- l'**expression d'un fait irréal** dans les propositions conditionnelles (valeur **hypothétique irréal**) :

*Moi, si j'**étais** à ta place... (Si + imparfait) / Da **sam** ja na tvojem mjestu... (Da + présent)*

En français ces deux valeurs (**optative** et **hypothétique irréal**) sont rendues par l'imparfait de l'indicatif, alors qu'en croate le temps correspondant est le présent.

- l'**habitude au passé** :

*Tous les matins je **me réveillais** à six heures. (imparfait) / Svako jutro **budio bih se** u 6 sati. (conditionnel I, cr. *kondicional prvi*).*

L'habitude au passé est exprimée en français par l'imparfait, en croate par le conditionnel I, ce qui est à l'origine de nombreuses erreurs en français. Le croate peut exprimer aussi l'habitude au passé par le parfait (cr. *perfekt*) des verbes imperfectifs :

*Svako **sam se** jutro **budio** u 6 sati.*

- le français oppose la répétition illimitée exprimée par l'imparfait à la répétition limitée exprimé par le passé composé, alors que le croate se sert soit

du conditionnel I ou du parfait (cr. *perfekt*) d'un verbe imperfectif pour la répétition illimitée et du parfait (cr. *perfekt*) d'un verbe perfectif pour exprimer la répétition limitée :

Je **tombais** souvent. (imparfait) / Je **suis tombée** quatre fois. (passé composé)  
 Često **sam padao** (parfait d'un verbe imperfectif). / **Pao sam** četri puta  
 (parfait d'un verbe perfectif).

– l'imparfait est le temps de la simultanéité par excellence. Il est employé pour exprimer la simultanéité au passé par rapport à un temps du passé (1), ou par rapport à un moment du passé (2), ce qui sera présenté au chapitre suivant. Contentons-nous donc de mentionner ici la simultanéité exprimée par l'imparfait après la locution conjonctive de comparaison **comme si** quel que soit le temps de la principale (3).

(1) Jacques **a dit** qu'il **partait**.

(2) J'**ai affirmé** / J'**affirme** qu'il **travaillait au moment de l'accident** / qu'il **travaillait quand je suis entré**.

(3) Il le **traite** / l'**a traité** / le **traitera** comme s'il **était** son fils.

La majorité des erreurs relevant de l'emploi des temps sont le résultat d'une mauvaise interprétation de la façon dont se déroule l'action, surtout dans le domaine des temps du passé.

Les divergences entre le système verbal français (qui est temporel et modal) et le système verbal croate (qui est aspectuel, temporel et modal) sont accrues par le transfert du parfait croate (cr. *perfect*) qui, grâce aux nuances de sens véhiculées par les oppositions aspectuelles perfectives et imperfectives inhérentes aux verbes, est devenu un temps passe-partout ayant supplanté l'aoriste (cr. *aorist*) et le plus-que-parfait (cr. *pluskvamperfekt*) dans des contextes où on emploierait en français d'autres temps du passé. Une autre raison est l'oubli des valeurs de simultanéité, de durée illimitée, de répétition illimitée véhiculées par l'imparfait qui s'opposent aux valeurs de ponctualité, de successions d'actions ponctuelles dans la narration, de durée limitée, de répétition limitée du passé composé ou du passé simple.

Si on y ajoute les temps composés français qui s'opposent aux temps simples en exprimant l'antériorité qui implique l'accomplissement ou l'accomplissement qui implique l'antériorité (*Quand il a bu, il cause* / *Quand il boit, il cause* ; *Je reste avec toi jusqu'à ce que ta sœur soit revenue* / *ta sœur*

revienne ; Il faut qu'il soit parti à 6 heures / qu'il parte à 6 heures ; Soyez partis à 6 heures / Partez à 6 heures.), on s'aperçoit que le système temporel français est beaucoup plus complexe que ne le laisseraient supposer les manuels de FLE et les grammaires.

Aux valeurs aspectuelles de l'accompli mentionnées ci-dessus, il faut ajouter l'opposition du perfectif et de l'imperfectif qui se manifeste seulement au passé par l'opposition passé composé (passé simple) / imparfait.<sup>61</sup>

*L'enfant pleurait / L'enfant a pleuré.* (cr. *Dijete je plakalo / Dijete je za-plakalo.*)

*Je pensais ... / J'ai pensé que...* (cr. *Mislila sam / Pomislila sam da...*)

*Il montra / Il montrait dans le choix des formules et dans la sobriété de son discours l'originalité d'une grande pensée.* (cr. *Pokazao je / Pokazivao je...*)

Pourtant, cette opposition entre le passé composé et l'imparfait ne correspond pas systématiquement à celle de l'aspect perfectif et imperfectif des langues slaves parce que le passé composé peut couvrir aussi l'imperfectif des langues slaves, comme dans les cas suivants :

*J'ai travaillé* (cr. *Radio sam.*) et *J'ai parlé* (cr. *Govorio sam.*).

*Je me suis promené dans le parc.* (cr. *Šetao sam parkom.*).

*J'ai erré dans les rues.* (cr. *Lutao sam ulicama.*).

*J'ai cherché* et *J'ai trouvé* s'opposent par leur imperfectivité et perfectivité sémantique à l'aspect imperfectif croate (*Tražio sam*) et perfectif (*Našao sam*).

Toutefois, nous considérons qu'il est préférable de ne pas introduire la notion de la catégorie de l'aspect verbal dans les explications et de baser nos explications sur les oppositions des temps que nous avons présentées dans ce chapitre.

Ainsi, l'emploi erroné de l'imparfait dans *Je me promenais dans le parc de Maksimir*, au lieu du passé composé (*Je me suis promené dans le parc de Maksimir* correspondant en croate à *Šetao sam parkom.*) pourrait être justifié par une vision analytique du procès où l'imparfait servira de cadre à une action ponctuelle :

<sup>61</sup> V. Damić Bohač 1991-1992 : 37-45 ; 1993 : 117-125 ; 1994 : 169-172 ; 2016 : 354.

*Nous nous promenions bien tranquillement quand un cycliste a foncé sur nous  
(cr. Mirno smo šetali kad je na nas naletio biciklist.).*

Il y a encore une interprétation qui justifierait l'emploi de l'imparfait. Celle de la répétition illimitée (habitude) dans le passé :

*L'après-midi, nous nous promenions dans le parc. (cr. Svako smo popodne šetali u parku.).*



## **CHAPITRE 4**

### **4. CONCORDANCE DES TEMPS**

#### **4.1. CONCORDANCE A L'INDICATIF**

#### **4.2. CONCORDANCE AU SUBJONCTIF**



## CHAPITRE 4

### 4. CONCORDANCE DES TEMPS

#### 4.1. CONCORDANCE A L'INDICATIF

La concordance des temps est souvent négligée par les apprenants Croatophones. La raison en est simple : le croate emploie systématiquement le présent, le futur et le parfait après un verbe introducteur au passé là, où en français, on aurait un imparfait pour la simultanéité des actions, un futur du passé pour la postériorité, un plus-que-parfait pour l'antériorité par rapport au verbe introducteur.

*Martin je rekao da odlazi / da će otići / da je otišao / da je upravo otišao.*

*Martin a dit qu'il **partait** / qu'il **partirait** (ou **allait partir**) / qu'il **était parti** / qu'il **venait de partir**.*

Ceci correspond respectivement au discours direct : « *Je pars* » / « *Je partirai* » (« *Je vais partir* ») / « *Je suis parti* » / « *Je viens de partir* ».

Deux cas où les règles de concordance ne sont pas suivies doivent être signalés :

- le présent n'est pas transposé s'il s'agit d'une vérité générale :

*Martin disait que toute vérité n'**est** pas bonne à dire.*

– le futur n'est pas transposé si l'action est postérieure non seulement au moment où le discours est prononcé, mais aussi au moment où il est rapporté :

*Martin disait qu'il **viendra** demain.*

Comparer avec *Martin disait qu'il **viendrait** le lendemain.*<sup>62</sup>

Le verbe de la proposition subordonnée peut être simultané à une action autre que celle de la proposition principale :

<sup>62</sup> Le cadre de ce travail ne nous permet pas de présenter les changements qui affectent les pronoms personnels, les déterminants, et les autres déictiques spatio-temporels ainsi que les changements qui affectent les différents types de phrases et les verbes introducteurs en fonction des actes de parole.

*Elle avait dit que son mari **travaillait** au moment de l'accident [= quand l'accident a eu lieu].*

*Elle vous dira que son mari **travaillait** au moment de l'accident [= quand l'accident a eu lieu].*

Un imparfait du discours direct peut être transposé en plus-que-parfait :

*Il a dit : « Je me trompais. »*

*Il a dit qu'il **s'était trompé**.*

Ce qui équivaut à :

*Il a dit : « Je me suis trompé. »*

*Il a dit qu'il **s'était trompé**.*

Le style indirect libre permet d'intégrer la transposition des temps du discours indirect à la narration : *Elle en avait fini, songeait-elle, avec toutes les trahisons, les bassesses et les innombrables convoitises qui la torturaient. Elle ne haïssait plus personne maintenant...*<sup>63</sup>

## 4.2. CONCORDANCE AU SUBJONCTIF

L'emploi du subjonctif est en soi fort complexe pour un locuteur de langue maternelle croate, surtout là où le choix du temps du subjonctif se fait en fonction du registre. Le français courant limite, sans égard au temps de la proposition principale, l'emploi du présent du subjonctif pour l'expression de la simultanéité ou de la postériorité et du passé du subjonctif pour l'expression de l'antériorité ou de l'accomplissement, alors qu'un style soutenu ou littéraire privilégie l'imparfait du subjonctif pour l'expression de la simultanéité ou de la postériorité au passé, et le plus-que-parfait du subjonctif pour l'expression de l'antériorité ou de l'accomplissement par rapport au verbe principal au passé.<sup>64</sup>

*Je ne regrette pas qu'elle **vienne** / **soit venue**.*

*Je doute qu'il **parte** / **soit parti**.*

<sup>63</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 598-601.

<sup>64</sup> L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont employés à toutes les personnes des verbes *être* et *avoir* et la troisième personne du singulier, plus rarement du pluriel des autres verbes. Les formes en **-ss-** sont évitées à cause des effets comiques ou péjoratifs : *que vous sussiez, que je visse*.

*Je doute qu'il **parte** demain.  
Elle souhaitait que sa fille lui **écrivît**.  
Elle souhaitait que sa fille lui **eût écrit**.*

La langue courante remplacera l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif par le présent et le passé du subjonctif :

*Elle souhaitait que sa fille lui **écrive**.  
Elle souhaitait que sa fille lui **ait écrit**.*

Après un présent dans la principale, la langue classique et la langue littéraire emploient l'imparfait du subjonctif :<sup>65</sup>

– si le fait est exprimé comme habituel ou continu dans le passé :

*Il faut qu'il **fût** riche alors, car il acheta une superbe maison (Stendahl).  
Je ne crois pas qu'elle **méritât** tout à fait ces compliments (Boissier).*

– pour exprimer l'antériorité qui associe la valeur temporelle du passé et l'indication d'éventualité (valeur modale) :

*Je ne m'étonne pas aujourd'hui qu'il **arrivât** à Paganini de jeter son violon et de rester de longues années sans y toucher... (R. Gary).*

Après un conditionnel, la concordance au subjonctif est également modale, l'imparfait du subjonctif exprimant l'éventualité (réalisable ou irréalisable) :<sup>66</sup>

*Oui, cela serait drôle qu'il lui **vînt** cette idée (Musset).  
Il est douteux que, sans cette précaution, nous **eussions pu** faire le trajet de Tolède à Madrid en une journée (Gautier).  
On craint que la guerre, si elle éclatait, **n'entraînât** des maux incalculables (LITTRÉ).*

Les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (1999 : 329) signalent que, dans une complétive ou dans une relative, la valeur modale peut prévaloir sur la concordance des temps et que, dans ce cas, l'imparfait du subjonctif exprime une éventualité même après un présent.

<sup>65</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 598-601, 327-330.

<sup>66</sup> V. Grevisse 1969 : 1134.

L'imparfait s'oppose au présent du subjonctif pour exprimer un fait irréal (*Je voudrais qu'il **vînt**, mais il ne vient pas*) ou une possibilité (*Je voudrais qu'il **vienne**, il viendra peut-être, cela est possible*).<sup>67</sup>

Le subjonctif peut se trouver dans une complétive ou dans une relative dépendant d'une proposition au subjonctif soit par attraction modale, soit parce qu'il s'impose pour la même raison que le premier subjonctif et après les gallicismes *c'est... qui, c'est... que* :<sup>68</sup>

*Pensez-vous que vous **ayez** affaire à un homme qui **vende** son suffrage ?*

*Je ne crois pas qu'il y **ait** des cas que l'on **puisse** régler de cette façon.*

*Quelle que **soit** la réponse que nous **fassions**...*

*Je ne crois pas que ce **soit** cet homme que je **prenne** jamais pour conseiller.*

*Rieux n'était pas même sûr que ce **fût** lui qu'elle **attendît** (Camus).*

---

<sup>67</sup> V. Grevisse 1969 : 1134.

<sup>68</sup> V. Grevisse 1969 : 1060 ; Grevisse / Goosse 1993 : 1592, 1616.

## **CHAPITRE 5**

### **5. VERBES AUXILIAIRES *AVOIR* ET *ÊTRE***

#### **5.1. ACTION / ÉTAT RÉSULTANT DE L'ACTION**

#### **5.2. *DESCENDRE, MONTER, ENTRER, RENTRER* ET *SORTIR***

#### **5.3. *CONVENIR* ET *DEMEURER***



## CHAPITRE 5

### 5. VERBES AUXILIAIRES **AVOIR** ET **ÊTRE**

En français, les temps composés sont formés à l'aide des auxiliaires **avoir** et **être** dénués de leur signification propre et suivis du participe passé du verbe conjugué.<sup>69</sup>

Le croate connaît deux auxiliaires **biti** et **htjeti** (v. Silić / Pranjković 2005 : 88-92).<sup>70</sup>

Se conjuguent avec l'auxiliaire **avoir** :

1. les verbes **avoir** et **être** :

*Elle a eu son baccalauréat à 17 ans. J'ai été à Rome.*

2. tous les verbes transitifs directs et indirects :

*J'ai chanté. Il a obéi. Elle a visité Paris. Elle a désobéi à ses parents.*

3. la plupart des verbes intransitifs :

*Elle a couru. J'ai sauté. Il a tremblé de peur.*

<sup>69</sup> Les verbes *avoir* et *être* ne sont pas auxiliaires quand ils gardent leur sens plein (Petit Robert):

*avoir une maison* (= posséder), *avoir de la chance*, *avoir le temps* (= bénéficier de), *Il a eu son baccalauréat* (= obtenir), *avoir des soucis* (= éprouver), *avoir mal à la tête* (= ressentir), *La Terre est ronde*, *Le vol est un délit* (verbe copule reliant l'attribut au sujet), *Je pense, donc je suis* (= exister), *Ils sont en Italie* (= demeurer, se trouver), *J'ai été à Rome* (= aller), *C'est à moi* (= appartenir).

<sup>70</sup> Dans la langue croate, l'auxiliaire **biti** s'emploie avec le participe passé pour former les temps composés (v. Silić / Pranjković 2005 : 88-92) :

- le parfait (cr. *perfekt*) : *gradio je*

- le plus-que-parfait (cr. *pluskvamperfekt*) : *bio je gradio* ou *bijaše gradio*

- le conditionnel I (cr. *kondicional prvi*) : *on bi gradio*

- le conditionnel II (cr. *kondicional drugi*) : *on bi bio gradio*

- le futur II (cr. *futur drugi*) : *bude gradio* (l'auxiliaire est au présent perfectif du verbe *biti* et se fait suivre par le participe passé du verbe conjugué). Cette forme temporelle est imperfective : *Ti će mu crijepovi dobro doći kad bude gradio kuću*. Pour une action future, la perfectivité est exprimée par le présent : *O tome će razmisliti kad izgradi kuću*. (v. Silić / Pranjković 2005 : 92).

L'auxiliaire **htjeti** s'emploie pour former le futur I (cr. *futur prvi*) qui est un temps composé en croate : *On će čitati* ou *Čitat će*. *On će doći* ou *Doći će* (v. Silić / Pranjković 2005 : 91).

4. **tous les verbes impersonnels proprement dits** (verbes essentiellement impersonnels) : <sup>71</sup>

*Il a neigé. Il a plu.*

Se conjuguent avec l'auxiliaire **être** :

1. **les verbes au passif** :

*Ils ont été reçus.*

*Il est aimé de tous.*

2. **les verbes pronominaux** :

*Elle s'est évanouie. Je me suis aperçue de mon erreur. Tu t'es trompée.*

3. **certains verbes intransitifs exprimant un mouvement ou un changement d'état** : *aller, arriver, décéder, devenir, échoir, entrer, rentrer, mourir, naître, partir, repartir, rester, retourner, sortir, tomber, venir, revenir, parvenir, survenir...*

*Je suis arrivé hier.*

*Ils sont tombés de haut.*

## 5.1. ACTION / ÉTAT RÉSULTANT DE L'ACTION

Selon une règle traditionnelle, certains verbes intransitifs ou pris intransitivement se conjuguent avec **avoir** quand ils expriment l'action et avec **être** quand ils expriment l'état résultant de l'action accomplie (v. M. Grevisse 1969 : 602-609) :

*aborder, accourir, accroître, apparaître, atterrir, augmenter, baisser, cesser, changer, croître, déborder, déchoir, décroître, dégénérer, déménager, descendre, diminuer, disparaître, divorcer, échapper, échouer, embellir, empirer, enlaidir, expirer, grandir, grossir, maigrir, monter, paraître, passer, pourrir, rajeunir, récidiver, résulter, ressusciter, sonner, trébucher, vieillir...*

<sup>71</sup> Avec les **verbes pris impersonnellement** (verbes accidentellement impersonnels), on emploie le même auxiliaire que pour la conjugaison personnelle de ces verbes : *Il est arrivé un malheur. Il aurait convenu de partir.*

Le niveau de la Seine **est montée** de 20 centimètres. Le niveau **a monté** de 20 centimètres.

Ces actions **ont beaucoup monté**.

Le livre **a paru**. Le livre **est paru**.

La voiture **a passé** à six heures. La voiture **est passée** depuis dix minutes.

Pour les verbes **passer, descendre, monter, ressusciter...** l'usage a fait prévaloir l'auxiliaire **être** sans distinguer l'action d'avec l'état :

Je **suis passé** à midi. Je **suis descendu** en courant.

D'autres ne se conjuguent de nos jours qu'avec **avoir** (*Il a changé, divorcé, grandi, vieilli...*), alors qu'avec **être** le participe passé est employé comme un simple adjectif attribut du sujet (*Il est changé, divorcé, grandi, vieilli...*).

## 5.2. DESCENDRE, MONTER, ENTRER, RENTRER ET SORTIR

Les verbes **descendre, monter, entrer, rentrer** et **sortir** peuvent avoir un emploi intransitif et transitif.<sup>72</sup>

Lorsque ces verbes sont employés intransitivement, ils prennent l'auxiliaire **être** (1) :

(1) *Il est descendu* du troisième étage en courant. *Il est monté* au troisième étage à cloche-pied.

*Il est descendu* de la montagne. *Il est monté* au sommet de la montagne.

*Il est rentré* à 8 heures du bureau. *Il est entré* par la fenêtre.

Les touristes **sont (r)entrés** dans la cathédrale.<sup>73</sup>

Sa voiture **est rentrée** dans un arbre.

Je **suis sortie** à 6 heures.

Employés transitivement, ils prennent l'auxiliaire **avoir** (2) :

(2) *J'ai monté* l'échelle. *J'ai descendu* les rapides.

Elle **a rentré** les poubelles.

<sup>72</sup> V. Damić Bohač 2010.

<sup>73</sup> Le verbe *rentrer* peut avoir le sens de « entrer de nouveau » (cr. *vratiti se*), mais aussi d'« entrer pour la première fois » (cr. *ući*), ou « entrer avec force » (cr. *zabiti se*).

Elle **a sorti** sa voiture du garage.

Le chat **a sorti** les griffes.

De plus, avec les verbes **descendre** et **monter** on doit distinguer deux types d'emplois transitifs :

– celui où les verbes **monter** et **descendre** sont des verbes de **mouvement** ayant pour complément d'objet un inventaire d'objets limité – un escalier, une échelle, une côte, une rampe, une pente, une montagne ou un cours d'eau (2a) :

(2a) *J'**ai descendu** trois étages en courant.*

*Il **a monté** l'escalier en courant.*

*Nous **avons descendu** la Save en kayak.*

– celui où les verbes **monter** et **descendre**, sont des verbes de **transfert** ayant pour complément d'objet un objet quelconque (2b) :

(2b) *J'**ai descendu** le vin à la cave.*

*J'**ai descendu** la valise du haut de l'armoire.*

*J'**ai monté** le bébé et la poussette au premier étage.*

*J'**ai monté** les valises au grenier.*

### 5.3. CONVENIR ET DEMEURER

Avec les verbes **convenir** et **demeurer**,<sup>74</sup> le choix de l'auxiliaire dépend du sens.

L'auxiliaire est **avoir** quand :

– **convenir** signifie « être approprié à », « plaire », « être à propos » :

*Cette maison m'**a convenu**. Ce régime lui **aurait convenu** parfaitement.*

– **demeurer** signifie « habiter » ou « tarder » :

*Pendant le temps que j'**ai demeuré** à Paris...*

*Sa plaie **a demeuré** longtemps à guérir.*

---

<sup>74</sup> V. Grevisse 1969 : 607, 608.

L'auxiliaire est **être** quand

– **convenir** signifie « reconnaître la vérité de », « admettre », « tomber d'accord » :

*N'oubliez pas ce dont nous **sommes convenus**.*

*Nous **sommes convenus** de partir ensemble.*

– **demeurer** signifie « s'arrêter », « rester en quelque endroit », « rester en un certain état » :

*Il **est demeuré** muet.*

*Je reprends mon travail où j'en **étais demeuré**.*



## **CHAPITRE 6**

### **6. VERBES SEMI-AUXILIAIRES**

#### **6.1. SEMI-AUXILIAIRES DE TEMPS**

#### **6.2. SEMI-AUXILIAIRES DE MODE**

#### **6.3. SEMI-AUXILIAIRES MARQUANT DIFFÉRENTS STADES DE RÉALISATION DU PROCÈS**

#### **6.4. *ALLER* ET *VENIR* – SEMI-AUXILIAIRES OU VERBES DE MOUVEMENT ?**

#### **6.5. CONCORDANCE DES TEMPS ET SEMI-AUXILIAIRES**



## CHAPITRE 6

### 6. VERBES SEMI-AUXILIAIRES

À la différence des verbes auxiliaires qui se font accompagner d'un participe passé pour former les temps composés, les semi-auxiliaires se font suivre d'un infinitif (prépositionnel ou non) pour marquer des nuances de temps, de mode et de stades différents de la réalisation du procès (*Je vais vous raconter une histoire. Elle vient de sortir. Elle est en train de faire ses devoirs. Veux-tu te taire ? Il ne fait que dormir. Il peut avoir 18 ans. Il risque de ne pas te reconnaître.*), à l'exception du semi-auxiliaire *aller* qui est suivi d'un participe ou d'un gérondif lorsqu'il marque la progression (*Le mal va empirant / en empirant, L'inquiétude va croissant / en croissant.*) (v. M. Grevisse 1969 : 596-602, Grevisse / Goosse 1993 : 1192-1201 ; Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 252-254).<sup>75</sup>

#### 6.1. SEMI-AUXILIAIRES DE TEMPS

Les semi-auxiliaires de temps expriment des nuances de sens ayant une valeur de :

- futur proche : *aller* (*Tu vas partir demain.*)
- passé récent : *venir de* (*Elle vient de quitter la maison.*)

Comparer avec *Elle a quitté la maison.*

- présent : *être en train de* (*Je suis en train de lire.*)
- futur : *être pour* (*Cette situation n'est pas pour durer.*)
- futur très proche : *être sur le point de, être près de, être en passe de* (*Elle est sur le point de sortir. Elle est près de partir.*)<sup>76</sup>
- passé très proche : *ne faire que de* (*Le soleil ne faisait que de paraître à l'horizon...*)<sup>77</sup>

<sup>75</sup> Pour les verbes modaux et les verbes désignant les différentes phases du procès en croate consulter Silić / Pranjković 2005 : 185-187.

<sup>76</sup> La locution *être près de*, qui marquant un futur très proche (*être près de partir*), ne doit pas être confondue avec l'adjectif *prêt*, au féminin *prête*, suivi de son complément (*être prêt(e) à partir*).

<sup>77</sup> Ne pas confondre avec les semi-auxiliaire *ne faire que* exprimant la continuation (et la restriction) :

## 6.2. SEMI-AUXILIAIRES DE MODE

Les **semi-auxiliaires de mode** peuvent exprimer :

- un **ordre** : **aller, vouloir** (*Tu vas te taire ! Veux-tu te taire ?*)
- un **souhait** (valeur optative) : **pouvoir** (*Puisse-t-il réussir !*)
- la **nécessité** : **devoir** (*Tu dois partir.*)
- la **probabilité** : **devoir, pouvoir, risquer de, vouloir** (*La campagne doit être belle maintenant. Il peut lui être arrivé un accident. Il risque de pleuvoir. On dirait que cette enfant veut faire une rougeole – procès à venir qui en réalité ne dépend pas de la volonté du sujet.*)
- un **fait qui ne s'est pas produit bien qu'il ait été tout près de se produire** : **faillir** et **manquer de** (*J'ai failli mourir de peur. Il a manqué de tomber.*)

## 6.3. SEMI-AUXILIAIRES MARQUANT DIFFÉRENTS STADES DE RÉALISATION DU PROCÈS

Les semi-auxiliaires saisissent le procès à différents stades de sa réalisation exprimant :<sup>78</sup>

- **l'entrée dans l'action** (le procès est saisi à son début) – **se mettre à, commencer à/de, finir par**<sup>79</sup> (*Il se met à chanter. Il commence à/de pleuvoir. Il a fini par parler.*)
- une **action en cours d'accomplissement** (ou qui **est en train de se faire** exprimant la continuation - valeur durative) – **ne faire que** (et aussi la restriction), **cesser** négatif, **être en train de** (*Il ne fait que dormir. Il ne cesse de parler. Il est en train de parler.*)
- **l'achèvement de l'action** (le procès est saisi à son stade final) – **finir de, sortir de** (langue parlée), **cesser de, achever de** (*Il a fini de parler. Nous sortons de dîner.*)

---

*Il ne fait que descendre et remonter dans sa chambre* (= il descend et remonte incessamment) (v. Grevisse 1969 : 599, 560).

<sup>78</sup> Nous n'allons pas entrer dans le bien-fondé de la classification des verbes semi-auxiliaires, car cela dépasserait le cadre que nous nous sommes fixé pour cet ouvrage.

<sup>79</sup> Il ne faut pas confondre les différents stades de la réalisation du procès marqués par les semi-auxiliaires **finir par** et **finir de**. Alors que **finir de** marque l'achèvement du procès (*Il a fini de parler*), **finir par** exprime l'entrée dans l'action (le procès y est saisi à son début : *Il a fini par parler* signifiant qu'il s'est mis à parler, il a commencé à parler). Ce sens peut être rendu en croate par le préfixe inchoatif **pro-** (*progovorio je*).

## 6.4. ALLER ET VENIR – SEMI-AUXILIAIRES OU VERBES DE MOUVEMENT ?

Une des difficultés que rencontrent de manière récurrente nos apprenants est la distinction entre les différents emplois des verbes **aller** et **venir** qui peuvent être employés soit comme semi-auxiliaires pour former un futur proche (**aller** : *Je vais vous dire la vérité*) ou un passé récent (**venir** : *Je viens de vous dire la vérité*) soit comme des verbes de mouvements se faisant suivre d'un infinitif complément circonstanciel de but. Dans cet emploi, les verbes **aller** et **venir** ont gardé leur sens plein :

*Elle est allée lui avouer la vérité.  
Je viens / Je suis venu vous dire la vérité.  
Ce soir je viens vous chercher à neuf heures.*

Certains énoncés présentent une ambiguïté ; dans *On sonne, je vais voir qui c'est*, où le verbe **aller** pourrait être interprété de deux façons, car on ne sait pas s'il s'agit d'un futur proche ou d'un verbe de mouvement suivi d'un complément circonstanciel de but.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, le semi-auxiliaire **aller** est aussi un semi-auxiliaire de mode exprimant un ordre (*Tu vas te taire !*). Il peut être remplacé par le verbe **vouloir** (*Veux-tu bien te taire ?*). Tous deux pouvant être reformulés par un impératif : *Tais-toi !*

Suivi d'un participe présent ou d'un gérondif, le semi-auxiliaire **aller** exprime la progression :

*Le nombre de malades va croissant / va en croissant.*

## 6.5. CONCORDANCE DES TEMPS ET SEMI-AUXILIAIRES

Les semi-auxiliaires suivent les règles de la concordance des temps. Par rapport à des faits passés dans la proposition principale, les semi-auxiliaires de temps se mettent à l'imparfait pour la simultanéité :

*Jacques a dit : « Je vais partir. » Jacques a dit : « Je viens d'arriver. »  
Jacques a dit qu'il allait partir. Jacques a dit qu'il venait d'arriver.*



## **CHAPITRE 7**

### **7. SCHÉMAS DE COMPLÉMENTATION VERBALE – TRANSITIVITÉ**

#### **7.1. TRANSITIVITÉ DIRECTE ET INDIRECTE EN FRANÇAIS**

#### **7.2. TRANSITIVITÉ DIRECTE ET INDIRECTE EN CROATE**

#### **7.3. CORRESPONDANCES DES SCHÉMAS DE COMPLÉMENTATION**

#### **7.4. TYPES DE RECTION VERBALE – RECTION FORTE / FAIBLE / NULLE**

##### **7.4.1. Symétrie et asymétrie syntaxiques des verbes**

###### **7.4.1.1. Symétrie syntaxique des verbes**

###### **7.4.1.2. Asymétrie syntaxique des verbes**

###### **7.4.1.3. Asymétrie partielle des constructions**

#### **7. 5. VERBES POLYVALENTS**



## CHAPITRE 7

## 7. SCHÉMAS DE COMPLÉMENTATION VERBALE – TRANSITIVITÉ

Pour pouvoir aborder les questions qui relèvent **des schémas de complémentation verbale en français**, plus précisément **la question de leur correspondance en français et en croate**,<sup>80</sup> de même que les risques de transfert qui s'ensuivent, il est nécessaire de commencer ce chapitre par une des définitions de la transitivité, celle que nous avons adoptée dans nos travaux précédents parce qu'elle répondait le mieux aux exigences de notre analyse opposant les différents types de rection verbale et surtout parce que, d'après nous, elle facilite la maîtrise des constructions verbales. Nous avons ainsi opté pour la définition de la transitivité interprétée comme propriété d'un verbe à être suivi d'un syntagme nominal ou prépositionnel à valeur d'objet.<sup>81</sup> En d'autres termes, la transitivité est ici définie comme l'aptitude des verbes à ouvrir des positions de complément d'objet direct et indirect auxquels ils imposent la forme et le mode de rattachement (direct ou indirect) de même qu'ils gouvernent le choix de la préposition. Par conséquent, seuls les verbes excluant la présence d'un complément d'objet seront considérés intransitifs.

De cette façon-là, les verbes seront catégorisés d'après :<sup>82</sup>

- leur aptitude ou leur inaptitude à admettre des compléments d'objet en verbes transitifs ou intransitifs,
- leur(s) construction(s) et le type de leurs compléments (nominiaux ou bien prépositionnels) déterminés par les propriétés grammaticales du verbe en transitifs directs et transitifs indirects,
- la distribution des prépositions Ø/Prép. (*à, de, en, dans, sur, avec, d'avec, pour, contre...*) en fonction des traits syntaxico-sémantiques du verbe.

<sup>80</sup> V. Damić Bohač 2008, 2010, 2011, 2012, 2013, 2016.

<sup>81</sup> V. Damić Bohač / Grahek 2008 ; Damić Bohač 2010, 2011 et 2013.

<sup>82</sup> Damić Bohač / Grahek 2008 : 286, 287.

## 7.1. TRANSITIVITÉ DIRECTE ET INDIRECTE EN FRANÇAIS

Les **verbes transitifs** exigent un complément d'objet et se sous-catégorisent, d'après le mode d'introduction de leur complément, en transitifs directs (sans préposition – *regarder qqn*) et transitifs indirects (avec préposition – *ressembler à qqn, penser à qqn, douter de qqn, se souvenir de qqn, compter sur qqn*). Les transitifs indirects se sous-catégorisent à leur tour en transitifs indirects datifs (*ressembler à qqn*) et non datifs (*penser à qqn*), selon des critères formels correspondant au type de pronominalisation : dative (conjointe ou atone) ou bien non dative (disjointe ou tonique) ce que nous allons présenter de manière plus détaillée dans le **Chapitre 8**.

Commençons par les **verbes transitifs directs**, et prenons l'exemple du verbe *regarder*, qui pronominalise son complément d'objet direct par la forme atone (conjointe) du pronom personnel à l'accusatif :

*Je regarde la mer* → Je **la** regarde.  
*J'ai rencontré mes amis* → Je **les ai** rencontrés.

La pronominalisation par les formes de l'accusatif (**le, la, les**) se fait à condition que ce complément d'objet soit un nom déterminé par l'article défini ou bien par un adjectif possessif ou démonstratif. Toutefois, si le nom est actualisé par un article partitif (complément d'objet partitif : *acheter du beurre*) ou indéfini (*acheter des œufs*), par leur variante à la forme négative **de** (*ne pas acheter de beurre / d'œufs*), ou par un quantificateur quelconque (*acheter une livre de beurre / une douzaine d'œufs*), la pronominalisation des objets se fera par le pronom adverbial **en** :<sup>83</sup>

*J'ai acheté du beurre* → J'**en** ai acheté.  
*J'ai acheté des œufs* → J'**en** ai acheté.  
*J'ai acheté une livre de beurre* → J'**en** ai acheté *une*.  
*J'ai acheté une douzaine d'œufs* → J'**en** ai acheté *une douzaine*.  
*Je n'ai pas acheté de beurre* → Je n'**en** ai pas acheté.  
*Je n'ai pas acheté d'œufs* → Je n'**en** ai pas acheté.

<sup>83</sup> Le pronom adverbial **en** n'a pas d'effet sur l'accord du participe passé : *J'ai acheté des œufs* → J'**en** ai acheté. à la différence de *J'ai acheté les œufs* → Je **les** ai achetés.

Les **verbes transitifs indirects** ainsi que leurs constructions indirectes (*à* qqn) exigent une explication supplémentaire. Si on compare la construction **V à N** dans *ressembler à qqn* (*Je ressemble à mon frère.*) et *penser à qqn* (*Je pense à mon frère.*), la pronominalisation de ces deux compléments nous fait voir qu'il s'agit de deux types de complémentation :

*Je lui ressemble. Je pense à lui.*

Dans *Je lui ressemble* la pronominalisation se fait par la forme dative du pronom personnel qui est non prépositionnelle, atone (ou conjointe), ce qui n'est pas le cas dans *Je pense à lui*, où la pronominalisation se fait au moyen du groupe prépositionnel *à* + forme tonique (ou disjointe) du pronom personnel correspondant.<sup>84</sup>

Le **complément indirect datif**, appelé « complément d'attribution » dans les grammaires traditionnelles,<sup>85</sup> a un comportement syntaxique qui diffère morphologiquement de celui des compléments indirects non datifs, ce que nous avons démontré d'une manière formelle par la pronominalisation : la forme atone (conjointe) du datif précède le verbe et s'oppose à la forme tonique prépositionnelle (disjointe) du pronom personnel qui se place après le verbe (*Je lui ressemble. Je pense à lui.*).<sup>86</sup> Ce type de pronominalisation tonique (ou disjointe) accompagne aussi les autres prépositions (*de, en, dans, sur, avec, d'avec, pour, contre...*) :

*Je doute de lui. Je me souviens de lui. Je compte sur lui, Je me suis fâchée contre lui.*

Un autre élément en faveur de cette distinction entre les compléments indirects datifs et non datifs doit être mentionné. La pronominalisation des compléments datifs ne se fait pas en fonction de la catégorie de l'animé et du non-animé,<sup>87</sup> alors que la pronominalisation des objets non datifs tient compte du trait animé/non-animé.

<sup>84</sup> L'opposition des formes atones et toniques (*conjointes* et *disjointes*) se manifeste aussi par leur position par rapport au verbe :

*Je le vois. Je lui ressemble. Je pense à lui. Je parle de lui.*

<sup>85</sup> Le terme de *complément d'attribution* ne sera pas employé ici pour des raisons formelles explicitées dans ce paragraphe même.

<sup>86</sup> Malgré la distribution des formes conjointes et disjointes correspondant à l'opposition des compléments datifs et non datifs, cette opposition ne se réalise pas dans l'interrogation : *À qui ressembles-tu ? À qui penses-tu ?*

<sup>87</sup> V. Riegel / Pelat / Rioul 1999 : 223 ; Damić Bohač 2012.

### Pronominalisation des objets datifs :

*Le fils succède au père → Il **lui** succède.*

*Le jour succède à la nuit → Il **lui** succède.*

**Pronominalisation des objets indirects non datifs** quelle que soit la préposition les introduisant :

*Je pense à mon frère → Je pense à lui.*

*Je pense à nos vacances → J'**y** pense.*

*Je me souviens de mon frère → Je me souviens de lui.*

*Je me souviens de notre enfance → Je m'**en** souviens.*

*Je compte sur mon frère → Je compte sur lui.*

*Je compte sur son aide → J'**y** compte.*

Pour plus d'information sur le fonctionnement de **y** et **en** pronoms adverbiaux (*j'y pense*, *je m'en souviens*) ou adverbes pronominaux (*j'en reviens*, *j'y retourne*) voir le Chapitre 8.

## 7.2. TRANSITIVITÉ DIRECTE ET INDIRECTE EN CROATE

Passons à présent à l'interprétation de la transitivité en croate.<sup>88</sup>

Si on applique la définition étendue de la transitivité (directe et indirecte) aux verbes croates,<sup>89</sup> ainsi que la répartition de leurs compléments

<sup>88</sup> Rappelons au passage qu'à la différence du français qui est une langue analytique où le rôle des fonctions grammaticales est dévolu à l'ordre des syntagmes **S + V + O**, en croate, qui est une langue synthétique, le rôle des fonctions grammaticales est véhiculé par les désinences casuelles, le nominatif indique la fonction du sujet, les cas obliques l'objet ce qui rend possible l'antéposition de l'objet (*Petra tuče Pavao.*)

<sup>89</sup> Cette définition s'appuie sur les ouvrages de Blinkenberg (1960), de Corbeil (1971), de Lazard (1994), ainsi que sur les grammaires françaises traditionnelles que sont Grevisse (1969) et Wartburg / Zumthor (1958) ; les grammaires inspirées des résultats des recherches linguistiques modernes telles que Baylon / Fabre (1978), Béchade (1986), Chevalier / Blanche-Benveniste / Arrivé / Peytard (1964), Dubois / Lagane (1986), Papić (1984), et les grammaires à orientation linguistique comme celles de Bonnard (2001) et de Riegel / Pellat / Rioul (1999). Cependant, nous n'irons pas aussi loin que Riegel / Pellat / Rioul (1999) et nous ne conférons pas le statut de complément d'objet indirect aux compléments de localisation spatio-temporelle.

Les grammairiens croates dont Babić et al. (1991), Barić et al. (1979), Katičić (1986) et Silić / Pranjković (2005) ainsi que certains grammairiens français dont nous n'allons mentionner que Grevisse / Goosse (1993 : 393), Le Goffic (1994) et Wagner / Pinchon (1962) considèrent que seuls les verbes admettant un complément direct sont transitifs et confèrent aux transitifs indirects le statut d'intransitifs.

respectifs, on obtient le schéma dont la sous-catégorisation se fera, non seulement d'après le mode d'introduction de leurs compléments, mais aussi et surtout d'après la forme casuelle de leurs compléments, en verbes transitifs directs qui régissent leur complément non prépositionnel à l'accusatif (*gledati koga*) et en verbes transitifs indirects. Ces derniers peuvent gouverner des compléments non prépositionnels au génitif (*bojati se koga*, *sjetiti se koga*), au datif (*sličiti komu*), à l'instrumental (*prijetiti zatvorom*), ainsi que des compléments prépositionnels à tous les cas obliques : au génitif prépositionnel (*odustati od natjecanja*), au datif prépositionnel (*odnositi se prema komu*), à l'accusatif prépositionnel (*razumijeti se u glazbu*), au locatif prépositionnel (*sanjati o uspjehu*) à l'instrumental prépositionnel (*suradivati s kolegama*).<sup>90</sup>

Nous avons opté pour cette définition étendue de la transitivité (basée sur les propriétés des verbes à déterminer le mode de construction de son ou de ses compléments, ainsi que sur le choix de la préposition), quitte à y inclure certains compléments circonstanciels dont la construction est prévisible, parce que cela nous permet de nous focaliser sur les difficultés et les risques d'interférences.

### 7.3. CORRESPONDANCES DES SCHÉMAS DE COMPLÉMENTATION

Les correspondances concernant les schémas de complémentation verbale dans les deux langues peuvent être établies au niveau de la construction des compléments d'objet direct et compléments d'objet partitif.

Les verbes transitifs directs français et croates correspondent par la façon dont ils se font suivre de leurs compléments d'objet direct et compléments d'objet partitif :<sup>91</sup>

- en français, l'objet direct est construit **directement** (*J'ai acheté le pain. J'ai acheté un pain*). Il peut être aussi partitif (*J'ai acheté du pain.*) et correspond alors au génitif partitif croate (*Kupila sam kruha*).
- en croate, l'objet direct est à l'**accusatif** (*Kupila sam kruh.*) ou au **génitif partitif** (*Kupila sam kruha*).<sup>92</sup>

<sup>90</sup> V. Silić / Pranjković 2005 : 299-304.

<sup>91</sup> Cf. Damić Bohač 2012.

<sup>92</sup> L'objet direct en croate, dans les phrases négatives, peut être aussi au **génitif slave** : *Ne osjeća nikakva mirisa, Nećemo prodati imanja*. Celui-ci peut être, tout comme le génitif partitif (*Kupi kruha.*) remplacé par l'accusatif : *Ne osjeća nikakav miris. Kupi kruh.* (v. Silić / Pranjković 2005 : 300).

Les deux langues admettent donc l'**objet direct** (*le pain, un pain – kruh*) et l'**objet partitif** (*du pain – kruha*). Dans les deux langues, la pronominalisation de l'objet direct se fait par les formes atones du pronom personnel à l'accusatif, à cette différence près que le français tient compte de la catégorie du défini / indéfini et que, si le nom est actualisé par l'article indéfini, par l'article partitif, par leur variante à la forme négative **de**, ou bien par un quantificateur, la pronominalisation de l'objet se fera par le pronom adverbial **en**.

*J'ai acheté le pain.* → Je **l'**ai acheté.  
*Je n'ai pas acheté le pain.* → Je ne **l'**ai pas acheté.  
*J'ai acheté du pain.* → J'**en** ai acheté.  
*Je n'ai pas acheté de pain.* → Je n'**en** ai pas acheté.  
*J'ai acheté beaucoup de pain.* → J'**en** ai acheté beaucoup.  
*Je n'ai pas acheté beaucoup de pain.* → Je n'**en** ai pas acheté beaucoup.

Le croate, de son côté n'oppose pas ces deux types de compléments dans la pronominalisation étant donné que les formes du pronom personnel sont morphologiquement les mêmes à l'accusatif et au génitif partitif (**ga**) :<sup>93</sup>

*Kupila sam kruh.* → Kupila sam **ga**.  
*Nisam kupila kruh.* → Nisam **ga** kupila.  
*Nisam kupila kruha.* → Nisam **ga** kupila.

Parmi les verbes transitifs indirects s'établit un parallèle entre les verbes croates qui régissent leur objet au datif non prépositionnel et les verbes français qui admettant un complément d'objet datif (**à N**). Dans les deux langues, la pronominalisation de l'objet datif se fait par les formes datives **non prépositionnelles atones**.

Pronominalisation en français (**à N** → **lui/leur**) :

*ressembler à son frère / à ses parents, écrire à son frère / à ses parents* → **lui / leur** ressembler, **lui / leur** écrire.<sup>94</sup>

Pronominalisation en croate ( $N_{\text{Dat.}}$  → **mu**) :

<sup>93</sup> V. Damić Bohač 2012.

<sup>94</sup> La pronominalisation dative (non prépositionnelle **à N** → **lui / leur**) a gardé les traces d'un ancien système casuel.

*sličiti bratu, pisati bratu → sličiti mu, pisati mu*

Quant au deuxième type de complémentation indirecte englobant les compléments non datifs introduits par la préposition **à** (**à N** → **à lui** / **à eux**), ainsi que par d'autres prépositions, ces compléments sont prépositionnels dans la pronominalisation :

*penser à son frère → penser **à lui**  
se souvenir de son frère → se souvenir **de lui**  
compter sur son frère → compter **sur lui***

Du reste, nous l'avons déjà mentionné, à la différence des compléments datifs, la pronominalisation des objets indirects non datifs tient compte du trait animé/non animé :

*Je pense à mon frère → Je pense **à lui**.  
Je pense à nos vacances → J'**y** pense.  
Je me souviens de mon frère → Je me souviens **de lui**.  
Je me souviens de notre enfance → Je m'**en** souviens.  
Je compte sur mon frère → Je compte **sur lui**.  
Je compte sur son aide → J'**y** compte.*

Des correspondances peuvent être établies avec le croate :<sup>95</sup>

*Mislim na brata → Mislim **na njega**.  
Sjećam se brata → Sjećam **ga se**.  
Računam na brata → Računam **na njega**.*

Le français et le croate admettent des constructions doublement transitives.<sup>96</sup> Voici quelques exemples de constructions à :

– **complément direct et complément datif** en français, **complément à l'accusatif et complément au datif** en croate.

*Max a confié ses enfants à son frère.  
Max je povjerio djecu bratu.*

<sup>95</sup> V. Damić Boháč / Grahek 2008 : 294.

<sup>96</sup> V. Damić Boháč / Grahek 2008 : 293, 294 ; Damić Boháč 2011 : 169 ; Silić / Pranjković 2005 : 303.

– **complément direct** et **complément indirect non datif** en français, **complément à l'accusatif** et **complément à l'un des cas obliques** prépositionnels ou non prépositionnels (excepté l'accusatif non prépositionnel et le locatif non prépositionnel) en croate.

*Max compare la vie à une aventure.*

*Max uspoređuje život s pustolovinom.*

– **complément datif** et **complément indirect non datif** en français, **complément au datif** et **complément à tous les cas obliques** (sauf le datif, l'accusatif et le locatif non prépositionnels) en croate.<sup>97</sup>

*Max parle de ses projets à son frère.*

*Max govori o svojim planovima bratu.*

Toutefois, il faut préciser que, à la différence du français, la catégorie des compléments d'objet indirect est beaucoup plus complexe en croate parce qu'elle oppose les compléments non prépositionnels (non seulement au datif, mais aussi au génitif et à l'instrumental), d'un côté, et les compléments prépositionnels à tous les cas obliques (génitif, datif, accusatif, locatif et instrumental), de l'autre. Cette opposition des formes casuelles se maintient également dans la pronominalisation qui oppose elle aussi ces deux types de compléments indirects :

- non prépositionnels par les formes conjointes au datif, génitif et instrumental non prépositionnel ;
- prépositionnels par les formes disjointes prépositionnelles au génitif, datif, accusatif, locatif et instrumental.

De toute évidence, dans les deux langues, le type de construction du complément d'objet ainsi que le choix de la préposition est déterminé par les propriétés grammaticales du verbe (*regarder qqn – gledati koga ; ressembler à qqn – sličiti komu ; penser à qqn – misliti na koga ; dépendre de qqn – ovisiti o komu ; douter de qqn – sumnjati na koga ; compter sur qqn – računati na koga ; se fâcher contre qqn – ljutiti se na koga*), ce qui n'est pas le cas lorsqu'il s'agit des compléments circonstanciels dont le choix de la préposition ne dépend pas des propriétés grammaticales du verbe, mais du sens de la phrase :

<sup>97</sup> V. Silić / Pranjković 2005 : 303.

*Je vais à / vers / devant / derrière / dans l'école.*<sup>98</sup>

C'est la raison pour laquelle, il est nécessaire d'introduire la notion de rection verbale.

#### 7.4. TYPES DE RECTION VERBALE – RECTION FORTE / FAIBLE / NULLE

En grammaire française, la rection verbale est interprétée comme la propriété d'un verbe à déterminer le mode de construction (direct ou indirect) de son complément d'objet (Dubois et al. 2001 : 399), alors qu'en grammaire croate, la rection est interprétée comme la propriété d'un verbe à déterminer la forme casuelle ou casuelle-prépositionnelle de son complément (Silić / Pranjković 2005 : 262, 263). La grammaire croate distingue aussi la rection forte et la rection faible, et nous donne ainsi les critères de délimitation des compléments essentiels à valeur d'objet (car ceux-ci dépendent des propriétés lexico-grammaticales du verbe), de ceux qui ont une valeur circonstancielle et qui ne dépendent que des propriétés lexicales du verbe. De leur côté, dans les années 70, les grammaires françaises dites « nouvelles » ont introduit la notion de complément essentiel pour désigner les compléments dont la construction dépend des traits syntaxico-sémantiques du verbe. À la différence des compléments de phrase, qui sont facultatifs, les compléments essentiels ne peuvent être déplacés ou supprimés sans que la phrase soit rendue incompréhensible. Cette notion englobe non seulement les compléments d'objet mais tout aussi bien une classe spéciale de compléments (les compléments circonstanciels de la grammaire traditionnelle), appelés par l'incomplétude sémantique du verbe régissant (Damić Bohač / Grahek, 2008). Ceci nous amène à compléter l'opposition rection forte / rection faible des grammairiens croates en fonction de la contrainte de présence et de la contrainte de forme (v. les quatre degrés proposés par Lazard 1994 : 68-70, 78, 79, 132) :

1) Les compléments peuvent être **requis** et **régis** par un verbe transitif direct *rencontrer qqn*, ou transitif indirect *ressembler à qqn*, *penser à qqn*, *dépendre de qqn*.

Rappelons que les compléments en **à N** s'opposent formellement dans la pronominalisation par la distribution des formes conjointes datives, vestiges d'un ancien système casuel (Nom.: *il / ils, elle / elles*; Acc.: *le, la, les*;

<sup>98</sup> V. Baylon / Fabre 1978 : 175

Dat.: **lui, leur**) et des formes disjointes et prépositionnelles des pronoms personnels – vestiges elles aussi d'un ancien système casuel.

2) Les compléments peuvent être simplement **régis**, quand le verbe dans ses emplois absolus, tout en imposant leur forme, n'impose pas nécessairement leur présence : *dessiner (qqch)*, *obéir (à qqn)*, *penser (à qqn/ à qqch)*.

Qu'ils soient requis et régis ou tout simplement régis, la forme nominale ou prépositionnelle du complément direct (*rencontrer qqn*, *dessiner / dessiner qqch*), ou indirect (*ressembler à qqn*, *dépendre de qqn*, *obéir / obéir à qqn*, *penser / penser à qqn* ou *à qqch*), de même que le choix de la préposition, est prévisible, présupposée par le choix du verbe même et par ses propriétés grammaticales ou actancielles. Ainsi, les compléments d'objet relèvent de la **rection forte**.

3) Les compléments peuvent être seulement **requis** et **non régis**. C'est le cas des compléments circonstanciels. Leur forme est libre (d'où la grande variété de prépositions), car elle est imposée par les propriétés lexicales (sémantiques) et non pas grammaticales du verbe (*Il habite à la campagne / en Bourgogne / dans une ferme isolée...*), ces constituants requis seulement par le verbe relèvent de la **rection faible**.<sup>99</sup>

Les compléments régis et / ou requis font partie des compléments essentiels, à la différence de la quatrième catégorie des compléments circonstanciels **non requis** et **non régis**.

4) Les compléments circonstanciels qui sont **non requis** et **non régis** sont syntaxiquement indépendants des propriétés grammaticales et lexicales du verbe. Leur forme est libre et ils sont cumulables. Il ne s'agit pas des constituants du groupe verbal, mais du troisième constituant de la phrase, qui est facultatif, mobile et supprimable : *Il travaille à la campagne*. Cette quatrième catégorie de compléments est le résultat de la **rection nulle**.<sup>100</sup>

<sup>99</sup> V. Blanche-Benveniste 1981 : 61-63, 82,83 ; Lazard 1994 : 68-70, 78, 79, 132 ; Silić / Pranj-ković 2005 : 264.

<sup>100</sup> V. Damić Bohač 2013 B.

TABLEAU 1 Compléments essentiels faisant partie du groupe verbal

RECTION	COMPLEMENTS	
FORTE	<b>requis et régis</b>	<i>rencontrer qqn</i> <i>ressembler à qqn, obéir à qqn</i> <i>penser à qqn, dépendre de qqn</i>
FORTE	<b>Régis</b>	<i>dessiner (qqch)</i> <i>obéir (à qqn)</i> <i>penser (à qqn)</i>
FAIBLE	<b>Requis</b>	<i>aller à la piscine</i> <i>habiter à Zagreb</i>
NULLE	<b>non requis non régis</b>	<i>travailler à Zagreb</i>

En croate, le verbe régit non seulement le type de rattachement du complément, mais aussi la forme casuelle de son complément d'objet direct à l'accusatif non prépositionnel ou au génitif partitif non prépositionnel, au génitif slave, indirect au génitif, au datif, et à l'instrumental non prépositionnels, ou bien à tous les cas obliques prépositionnels dont le génitif, le datif, l'accusatif, le locatif et l'instrumental prépositionnel (v. Silić / Pranjković 2005 : 299-304.)

#### 7.4.1. Symétrie et asymétrie syntaxiques des verbes

Après avoir établi les correspondances des schémas de complémentation en français et en croate d'après les possibilités de rection verbale dans les deux langues, nous pouvons passer à l'examen de verbes choisis, que nous allons classer selon la symétrie ou l'asymétrie de leurs constructions et selon leur profil syntaxique en signalant les écueils et les risques d'interférence avec les constructions croates leur correspondant. Quelques verbes polysémiques seront présentés en détail, compte tenu des difficultés qu'ils représentent au niveau des équivalences non seulement d'un point de vue lexical mais aussi du fait de leurs constructions syntaxiques.

La priorité sera donnée aux compléments d'objet auxquels le verbe impose la forme et la présence, car la majorité des difficultés y trouvent leur racine, comme nous allons le voir par la suite.

#### 7.4.1.1. Symétrie syntaxique des verbes

Symétrie syntaxique des verbes régissant :

##### a) un objet direct

*aimer la musique – voljeti glazbu ; allumer un feu – zapaliti vatru ; attendre un ami – čekati prijatelja ; construire une maison – graditi kuću ; défendre son pays – braniti zemlju ; regarder un match – gledati utakmicu ; vacciner un enfant – cijepiti dijete...*

##### b) un objet datif

*appartenir, mentir, nuire, pardonner, se plaindre, plaire, ressembler à quelqu'un... – pripadati, lagati, nauditi, oprostiti, žaliti se, sviđati se, sličiti komu...*

##### c) un objet indirect

*compter sur son frère – računati na brat ; dépendre de ses parents – ovisiti o roditeljima ; s'occuper de ses enfants – baviti se djecom ; penser à ses amis – misliti na prijatelje ; parler de ses enfants – govoriti o djeci ; se souvenir de quelqu'un – sjećati se koga...*

##### d) un objet datif ou un objet indirect non datif

Le verbe **répondre** représente un cas particulier. Il se fait suivre du complément à **N** correspondant à deux types de compléments, l'un est **datif** dans *répondre à qqn* et l'autre indirect **non datif** dans *répondre à qqch*. À ce verbe à deux constructions correspond le verbe croate *odgovoriti* qui se fait suivre également d'une construction dative et d'une construction non dative, opposition qui correspond dans les deux langues à l'opposition de la catégorie de l'animé et du non-animé :

*répondre à qqn – odgovoriti komu*

*répondre à qqch – odgovoriti na što.*

##### e) un objet direct et un objet datif

*donner, rendre un livre à un ami – dati, vratiti knjigu prijatelju ; voler un livre à un ami – ukrasti knjigu prijatelju ; dire la vérité à ses parents – reći istinu roditeljima ; laisser une maison à ses petits-enfants – ostaviti kuću unucima ; promettre son aide à un voisin – obećati pomoć susjedu ; ouvrir la porte à un ami – otvoriti vrata prijatelju...*

**f) un objet direct et un objet indirect non datif**

recevoir une lettre d'un cousin – *primiti pismo od bratića* ; tenir, apprendre une information de quelqu'un – *čuti, saznati neku informaciju od koga* ; attendre un autre résultat de quelqu'un – *očekivati drugačiji rezultat od koga* ; pousser les enfants à la consommation – *poticati djecu na potrošnju* ; charger un camion de sable – *natovariti kamion pjeskom* ; semer un champ de blé – *zasijati polje pšenicom* ; servir un invité de rôti – *poslužiti gosta pečanjem...*

**g) un objet datif et un objet indirect non datif**

parler de ses problèmes à quelqu'un – *govoriti o svojim poteškoćama komu* ; se plaindre de son chef à ses amis – *žaliti se na šefa prijateljima ...*

**h) deux objets indirects**

mentir sur son salaire à ses amis – *lagati o plaći prijateljima.*

**7.4.1.2. Asymétrie syntaxique des verbes**

Si les exemples d'asymétrie sont moins nombreux, ils ne sont pas pour autant moins importants compte tenu des risques de transferts de constructions d'une langue à l'autre puis de fossilisation des erreurs. Voici quelques exemples d'asymétrie des verbes :

a) **transitifs directs en français** (*admirer, aider, applaudir, envier, espérer, féliciter, flatter, menacer, remercier quelqu'un*) dont les équivalents sont transitifs indirects à complément datif en croate (*diviti se, nadati se, pomagati, pljeskati, zavidjeti, čestitati, laskati, prijetiti, zahvaliti komu*).

Le verbe croate *pomagati* (fr. *aider*) admet aussi une construction à l'accusatif entraînant un changement de sens impliquant une aide matérielle régulière ou ayant duré dans le temps : *pomagati koga*. (v. Katičić 1986 : 121).

b) **transitifs indirects en français** (*s'apercevoir de quelque chose, se tromper de quelque chose, s'attendre à quelque chose*) correspondant aux **transitifs directs en croate** (*primijetiti, pogriješiti, očekivati što*.)

c) **transitifs indirects en français** (*se (r)approcher de qqn, se moquer de qqn*) dont l'équivalent croate se fait suivre d'un complément datif (*približiti se komu, rugati se komu*).<sup>101</sup>

<sup>101</sup> Pour *approcher qqn* voir le Tableau 8 de l'Annexe 2.

d) **Cas particuliers.** Il est important de souligner l'existence, en croate, d'un type de construction doublement transitive admettant **deux compléments à l'accusatif** qui est limitée aux verbes croates *učiti, pitati, moliti, tražiti koga što*.<sup>102</sup> C'est une spécificité du croate qui soulève une question importante, celle des constructions qui existent dans une langue et pas dans l'autre.

En français moderne, deux compléments d'objet régis par le même verbe doivent être soit de types différents (*apprendre la valse à un enfant*) soit, si la préposition est la même, appartenir à des catégories différentes (*apprendre à nager à un enfant*).<sup>103</sup> À ces verbes doublement transitifs correspondent en français des constructions doublement transitives où le premier objet animé correspond à un objet datif et le deuxième objet inanimé à un objet direct: *apprendre quelque chose à quelqu'un, demander quelque chose à quelqu'un, enseigner quelque chose à qqn.*

Commençons par le verbe *apprendre*. Dans les deux langues, la présence de l'objet datif ou sa suppression permettent de distinguer entre le sens d'*enseigner* (angl. *teach*) et d'*apprendre* (angl. *learn*). Dans *Martin apprend la valse à Tamara*, Martin est celui qui enseigne, et Tamara est celle qui apprend. Si on supprime le complément datif, Martin est celui qui apprend :

*Martin apprend la valse à Tamara. ≠ Martin apprend la valse.*  
*Martin uči / poučava Tamaru valcer. ≠ Martin uči valcer.*

Le changement de sens est tout aussi radical dans *Martin apprend la nouvelle à Tamara*. Là encore lorsqu'on supprime le complément datif, Martin n'est plus celui qui transmet la nouvelle, mais celui qui s'informe :

*Martin apprend la nouvelle à Tamara. ≠ Martin apprend la nouvelle.*  
*Martin prenosil novost Tamari. ≠ Martin saznaje novost.*

En d'autres mots, la suppression de l'objet datif annulerait la différence de sens entre la valeur subjective (le sujet est celui qui apprend) et objective (l'objet est celui qui apprend, alors que le sujet est celui qui fait apprendre). Cette opposition de sens est présentée ci-dessus.

<sup>102</sup> Les difficultés soulevées par la polysémie de ces verbes justifient à nos yeux de les traiter en détail (v. Damić Bohač 2010 : 21 ; 2011 : 169,170 ; Damić Bohač / Grahek 2008 : 294, 296).

<sup>103</sup> Autrefois, cette construction d'origine latine était employée en français et on disait *enseigner les enfants la grammaire* (v. Guiraud 1974 : 61).

Le verbe polysémique *apprendre* correspond à plusieurs verbes croates : *apprendre une leçon* – *učiti lekciju*, *apprendre une nouvelle* – *saznati novost* et *apprendre la valse à quelqu'un* – *učiti, poučavati koga (plesati) valcer*, *apprendre une nouvelle à quelqu'un* – *javiti / prenijeti / priopćiti komu novost*.

Quant au verbe **demander**, il admet deux constructions transitives : l'une directe qui requiert un objet direct animé (*demander qqn*), dont l'équivalent croate est le verbe *tražiti* qui régit lui aussi une construction directe (*demander quelqu'un / tražiti koga*), et l'autre doublement transitive qui combine un complément d'objet direct non animé et un complément datif animé (*demander qqch à qqn*), alors que ses équivalents croates (*pitati, tražiti, moliti*) combinent deux compléments d'objets directs à l'accusatif (*pitati, tražiti, moliti koga što*), tout comme le verbe *apprendre*, dont le premier objet est animé et le deuxième non animé (v. R. Katičić 1986 :93). Nous ne rappellerons jamais assez **qu'en français, deux compléments d'objet régis par le même verbe doivent être soit de type différent ou, si la préposition est la même, appartenir à des catégories différentes**.

Ces constructions à deux accusatifs des verbes *učiti, pitati, moliti, tražiti koga što* peuvent être reformulées. Dans le cas du verbe *učiti* le deuxième accusatif désignant un objet non animé (*što*) peut être remplacé par le datif : *učiti koga čemu*, par exemple *učiti koga lijepom pisanju*. Cette substitution n'est pas possible si le sens du verbe est subjectif – le sujet apprend quelque chose (\**učim lijepom pisanju*).<sup>104</sup> Pour les verbes *pitati* et *moliti*, le deuxième accusatif désignant un objet non animé peut être substitué par un objet indirect prépositionnel à l'accusatif introduit par la préposition *za* (*za* + Acc.) : *pitati koga za novac, moliti koga za milost*. De leur côté, les verbes *pitati* et *tražiti* permettent la substitution du premier accusatif désignant un objet animé par un objet indirect prépositionnel au génitif introduit par la préposition **od** (*od* + Gen.) : *pitati novac od koga* et *tražiti novac od koga*.<sup>105</sup>

#### 7.4.1.3. Asymétrie partielle des constructions

Au sein de l'opposition entre constructions directes et constructions indirectes, certains verbes français ouvrent deux types de constructions, dont une seule correspond à son équivalent croate.

Le verbe **changer** régit deux types de constructions transitives : la construction directe *Paul a changé ses habitudes* et la construction indirecte *Paul a changé d'habitudes* auxquelles ne correspond que la construc-

<sup>104</sup> V. Silić / Pranjaković 2005 : 303, 304.

<sup>105</sup> V. Damić Bohač 2012.

tion directe en croate *Paul je promijenio navike*. Alors que dans ces exemples la distance de sens n'est pas pertinente, l'opposition est bien nette dans *Paul a changé son appartement* (= Paul a introduit des modifications dans son appartement) / *Paul a changé d'appartement* (= Paul a déménagé).<sup>106</sup> La construction sera directe dans *Paul a changé la serrure, il a dû changer la roue*, et indirecte dans *Paul a changé d'avis, il a complètement changé d'aspect, il a changé de vitesse...*

Le verbe **hériter** régit lui aussi deux constructions transitives directe et indirecte *hériter une maison* et *hériter d'une maison*. La construction croate est directe, comme dans l'exemple précédent *naslijediti kuću*. Toutefois, l'objet de l'héritage ne peut être que direct dans une construction doublement transitive à objet indirect (*de qqn*) désignant la personne dont on hérite : *hériter une maison de sa grand-mère* (\**hériter d'une maison de sa grand-mère*). L'équivalent croate de cette construction doublement transitive est symétrique : *naslijediti kuću od bake*.

Certains cas d'asymétrie syntaxique sont dus à des différences lexicales relevant du plan sémantique : ainsi les verbes **prêter** et **emprunter**, doublement transitifs, requièrent un complément direct et un complément datif (*prêter un livre à quelqu'un, emprunter un livre à quelqu'un*).<sup>107</sup> Ces deux verbes correspondent en croate à un seul lexème, *posuditi*, qui rend la différence de sens entre les deux verbes français par l'emploi de deux types de constructions : l'une caractérisée par l'emploi du datif non prépositionnel (*posuditi knjigu komu*), l'autre par l'emploi du génitif précédé de la préposition *od* (*posuditi knjigu od koga*).

De son côté, le verbe **louer** régit une seule construction transitive double pour les deux sens : « donner en location » et « prendre en location » (*louer un appartement, une chambre meublée, un local, louer une voiture à quelqu'un*). Le croate emploie cette fois-ci deux lexèmes et deux constructions, l'une dative, l'autre au génitif prépositionnel : *iznajmiti, izdati stan komu* et *unajmiti stan od koga*.

La construction doublement transitive du verbe **acheter**, par exemple, *acheter des fleurs à Marie*, est ambiguë, car on ne peut pas savoir hors contexte si la Marie en question est la fleuriste à qui on a acheté ces fleurs, ou bien s'il s'agit de la personne à qui on a destiné ces fleurs. Cette ambiguïté disparaît en croate : celui pour qui on achète quelque chose est désigné par le datif non prépositionnel (cas de symétrie : *kupiti što komu*), alors que le vendeur

<sup>106</sup> V. Le Goffic 1994 : 187, 188.

<sup>107</sup> Dans un mot emprunté du grec, le complément *du grec* exprime l'origine.

à qui l'on achète quelque chose est désigné par le génitif introduit par la préposition *od* (*kupiti što od koga*). En français, pour plus de précision, le complément datif (le destinataire) peut être remplacé par un complément circonstanciel : *acheter des fleurs à Marie* → *acheter des fleurs pour Marie*.

## 7.5. VERBES POLYVALENTS

Les cas de polysémie d'un grand nombre de verbes français dont les sens différents correspondent à des constructions différentes rendues en croate par des lexèmes différents seront illustrés tout d'abord par les verbes *jouer* et *manquer*, polysémiques par excellence.

Le verbe **jouer** présente des variations de sens en fonction de la construction intransitive, transitive directe ou bien prépositionnelle ( $\emptyset$ , *à*, *de*, *sur*).<sup>108</sup> Alors que dans les exemples suivants l'activité se définit d'abord par le contexte réel dans lequel elle se déroule : *pendant la récréation, dans la cour, sous la table, avec un camarade, avec sa poupée...* ; *avec une mèche de cheveux, avec son collier...* ; *avec le feu, avec sa santé...* (cr. *igrati se*) ; *à la bourse* (cr. *špekulirati*) ; *au casino* (cr. *kockati*) ; *la comédie* (cr. *glumatati*) ; *sur scène, dans un film* (cr. *glumiti*), *en mesure* (cr. *svirati u taktu*) ; dans les constructions transitives elle dépend de la construction prépositionnelle (**à N / de N**) ou directe.

On peut *jouer à un sport* ou *à un jeu* :

*jouer à un sport (au tennis, au foot...) – igrati tenis, nogomet... ;  
à un jeu (aux échecs, aux dominos) – igrati šah, domino... ;*

Dans ces cas-là, le verbe croate *igrati* construit directement son complément d'objet lorsqu'il correspond à la construction indirecte de *jouer à un sport* ou *à un jeu* du type *échecs, dominos...*

L'équivalent croate de *jouer à cache-cache, à la marelle, aux gendarmes et aux voleurs...* est pronominal (*igrati se neke igre*) et construit son complément d'objet au génitif non prépositionnel, alors que l'équivalent de *jouer à la poupée, aux légos...*, pronominal lui aussi (*igrati se*), est suivi d'un complément circonstanciel indiquant le jeu en question : *igrati se s lutkama, s lego kockama...* tout comme lorsqu'il s'agissait d'un collier ou d'une mèche de cheveux qu'on enroule autour du doigt (*jouer avec son collier, avec une mèche de cheveux*).

<sup>108</sup> V. Damić Boháč 2013 : 266, 267 ; 2011 : 170, 171.

On peut également *jouer d'un instrument de musique (du violon, du piano, de la guitare...)*. L'équivalent croate construit directement son objet : *svirati neki instrument (violinu, klavir, gitaru...)*.

La construction est directe dans les deux langues lorsque l'objet de l'action est un compositeur (l'objet peut être partitif), ou une œuvre qu'on exécute :

*jouer (du) Mozart - svirati Mozarta*  
*jouer une sonate - svirati sonatu*  
*jouer une sonate au piano - svirati sonatu na klaviru.*

Dans ce dernier exemple, le piano n'est plus l'objet de l'action mais un complément de lieu : *au piano*.

De même la construction est directe dans *jouer un match, la revanche, jouer un rôle*, par exemple *Antigone*, ou *jouer Molière* ainsi que dans les équivalents croates : *igrati utakmicu, igrati neku ulogu, Molièrea...*

Le verbe **manquer** présente également des constructions diverses.<sup>109</sup> En tant qu'intransitif (*un élève qui manque trop souvent*), il a pour équivalent le verbe croate *izostajati*. Suivi d'un complément d'objet direct (*manquer sa vie, manquer une marche, manquer une occasion, manquer son train*), il correspond aux verbes croates *promašiti* et *propustiti*. Construit comme transitif indirect avec la préposition **à**, il aura pour équivalent le verbe croate *nedostajati* si son objet a la valeur d'un complément datif (*manquer à quelqu'un*) et le verbe croate *iznevjeriti* suivi d'un accusatif, si l'objet correspond à un complément prépositionnel (*manquer à ses principes*). En tant que verbe transitif indirect dont le complément d'objet est introduit par la préposition **de** (*manquer de pain, manquer d'imagination*), il sera l'équivalent du verbe croate *nemati*.

Dans *manquer de respect à qqn*, l'équivalent croate est *ne ukazati kome dužno poštovanje*.

Penchons-nous à présent sur les schémas de complémentation des verbes **aller, habiter**, ainsi que des verbes **descendre, monter, entrer, rentrer, sortir** pour examiner par la suite les schémas de complémentation des verbes correspondants croates.<sup>110</sup>

Le verbe **aller** est intransitif tout comme le verbe correspondant croate *ići*, mais à la différence de son équivalent croate *ići*, le verbe *aller* doit impé-

<sup>109</sup> V. Damić Bohač 2013 : 268-269 ; 2011 : 170, 171 ; Damić Bohač / Grahek 2008 : 297.

<sup>110</sup> V. Damić Bohač 2010 : 22-29.

rativement se faire suivre d'un complément circonstanciel essentiel (*Idem !* / \**Je vais !*) :

*Je vais à Paris, au Portugal, dans les Alpes, à la campagne, en ville, sur la côte ;  
je vais derrière la maison ; je vais chez le médecin, chez un ami.*

Il peut aussi être remplacé par le verbe *s'en aller* : *Je m'en vais !*

Le verbe **habiter** a deux constructions parallèles : une intransitive à complément circonstanciel essentiel (*habiter à Paris, dans la banlieue, habiter à la campagne*) qui est symétrique aux constructions des verbes correspondants croates (*stanovati, živjeti u Parizu, u predgrađu, na selu*) et la construction transitive directe (*habiter Paris, la banlieue, la campagne*) qui n'a pas de correspondant transitif en croate : les verbes *stanovati, živjeti* sont intransitifs et exigent des compléments circonstanciels.

Outre les difficultés soulevées par l'emploi du verbe auxiliaire **avoir** ou **être** en fonction de la transitivité ou intransitivité des constructions, un autre point délicat doit être signalé : c'est le degré de correspondance des constructions transitives et intransitives des verbes de mouvement **descendre, monter, entrer, rentrer** et **sortir** en français et en croate.

Les constructions intransitives des verbes de mouvement **descendre** et **monter** (1a) sont symétriques aux verbes intransitifs correspondants croates *sići, silaziti, spustiti se, popeti se, penjati se, uspinjati se* (1b) :

(1a) *Le baromètre monte. Le baromètre descend.*

*Elle est descendue du troisième étage.*

*Elle est montée au sommet de la montagne.*

(1b) *Barometar se penje. Barometar pada.*

*Sišla je / spustila se s trećeg kata.*

*Popela se na vrh planine.*

Les verbes de mouvement *descendre* et *monter* admettent aussi une construction transitive avec un inventaire d'objets réduit : *échelles, escaliers, étages, collines, pentes, rampes, cours d'eau* (2a) :<sup>111</sup>

(2a) *descendre / monter une échelle, un escalier, trois étages, une colline, une pente, une rampe, une rue, une rivière.*

<sup>111</sup> V. Le Goffic / Combe McBride 1975 : 26.

Cette construction transitive directe des verbes *descendre* et *monter* est asymétrique à la construction intransitive des verbes de mouvement croates correspondants qui se font suivre d'un complément circonstanciel essentiel (2b) :

(2b) *sići, silaziti, spustiti se, spuštati se niz ljestve, niz stepenice, po stepenicama, niz brežuljak, po nizbrdici, niz ulicu, niz rijeku (ploviti nizvodno) ; popeti se, penjati se, uspinjati se po ljestvama, po stepenicama, po rampi, ploviti uzvodno.*

Employés comme verbes de transfert, ils sont transitifs directs (3a) de même que les verbes leur correspondant en croate (3b) :

(3a) *descendre de vieux objets à la cave, descendre un paquet du grenier ; monter le bébé et la poussette au premier étage, monter les valises au grenier.*  
(3b) *odnijeti, spustiti, snijeti stare stvari u podrum, spustiti paket s tavana ; odnijeti bebu i kolica na prvi kat, odnijeti kovčeg na tavan.*

Les constructions intransitives des verbes de mouvement **entrer**, **rentrer** et **sortir** (4a) sont symétriques aux verbes intransitifs correspondants en croate *ući, ulaziti ; vratiti se, vraćati se ; izaći, izlaziti* (4b) :

*entrer dans une maison, entrer dans un village, entrer par la fenêtre*  
*ući u kuću, ući u selo, ući kroz prozor*  
*rentrer au bureau ; rentrer dans la cathédrale*  
*vratiti se u ured, ući u katedralu*  
*sortir de chez soi*  
*izaći iz kuće*

Employés comme verbes de transfert, les verbes *entrer*, *rentrer* et *sortir* sont transitifs directs (5a) tout comme les verbes croates correspondants (5b) :

*entrer un meuble par la fenêtre, entrer des marchandises dans un pays*  
*unijeti namještaj kroz prozor, uvesti robu*  
*rentrer les tables quand il pleut ; rentrer le ventre ; rentrer ses griffes (chat)*  
*unijeti stolove kad kiši, uvući trbuh ; uvući kandže (mačka)*  
*sortir son mouchoir ; sortir un objet de sa poche, d'une boîte ; sortir les fauteuils*  
*izvaditi rupčić, neki predmet iz džepa, iz kutije ; iznijeti naslonjač*  
*sortir un enfant, sortir son chien*  
*izvesti dijete u šetnju, izvesti psa*

Pour conclure le **chapitre 7**, rajoutons que la notion de complément d'objet a été fondée sur le caractère obligatoire de la séquence nominale postverbale (complément requis) et la prévisibilité de sa construction (directe ou indirecte du complément régi), quitte à élargir la notion de complément d'objet et de transitivité. D'ailleurs, les difficultés concernant la délimitation des compléments d'objet indirect par rapport à certains compléments circonstanciels seront présentées en **9.1.**, mais cette question dépasse le cadre de ce travail. Nous tenons à préciser que nous nous sommes focalisée sur la forme prévisible de chaque complément sélectionné par les propriétés grammaticales et /ou lexicales d'un verbe, quitte à étendre notre analyse à quelques compléments circonstanciels.



## **CHAPITRE 8**

### **8. PRONOMINALISATION**

#### **8.1. PRONOMS PERSONNELS CONJOINTS ET DISJOINTS COMPLÉMENTS D'OBJET**



## CHAPITRE 8

## 8. PRONOMINALISATION

Pour les étudiants qui font montre d'une très bonne maîtrise de la langue française, la pronominalisation des noms dans leurs diverses fonctions syntaxiques (sujet, complément d'objet direct et indirect – Tableau 1), ainsi que la place des pronoms à la forme affirmative, négative, interrogative, interro-négative ne devraient plus poser de problèmes.

Tableau 1

Personne	Sujet	Objet direct	Objet datif	Objet indirect (non datif)
1 <sup>re</sup> sing.	<i>je</i>	<i>me</i>	<i>me</i>	Prép. <i>moi</i>
2 <sup>e</sup> sing.	<i>tu</i>	<i>te</i>	<i>te</i>	Prép. <i>toi</i>
3 <sup>e</sup> sing.	<i>il</i>	<i>le</i>	<i>lui</i>	Prép. <i>lui</i>
3 <sup>e</sup> sing.	<i>elle</i>	<i>la</i>	<i>lui</i>	Prép. <i>elle</i>
1 <sup>re</sup> plur.	<i>nous</i>	<i>nous</i>	<i>nous</i>	Prép. <i>nous</i>
2 <sup>e</sup> plur.	<i>vous</i>	<i>vous</i>	<i>vous</i>	Prép. <i>vous</i>
3 <sup>e</sup> plur.	<i>ils</i>	<i>les</i>	<i>leur</i>	Prép. <i>eux</i>
3 <sup>e</sup> plur.	<i>elles</i>	<i>les</i>	<i>leur</i>	Prép. <i>elles</i>

Il pourrait pourtant ne pas s'avérer superflu de rappeler malgré tout quelques détails.

## 8.1. PRONOMS PERSONNELS CONJOINTS ET DISJOINTS COMPLÉMENTS D'OBJET

La pronominalisation des **compléments d'objet direct** (v. 7.1.) est soumise à certaines contraintes syntaxiques dépendant du degré d'actualisation (Tableau 2). Si le complément est un nom déterminé par l'article défini ou bien par un adjectif possessif ou démonstratif, la pronominalisation se fera par les formes de l'accusatif (*le, la, les*). Toutefois, si le nom est actualisé par l'article partitif (complément d'objet partitif : *acheter du café*, par l'article indéfini (*acheter des fraises*), ou par leur variante à la forme négative *de* (*ne pas acheter de café / de fraises*), ou bien par un quantificateur

quelconque (*J'ai acheté une barquette de fraises → J'**en** ai acheté une.*), la pronominalisation des objets se fera par le pronom adverbial **en** :<sup>112</sup>

- J'ai acheté le café → Je **l'**ai acheté.*  
*J'ai acheté les fraises → Je **les** ai achetés.*  
*J'ai acheté du café → J'**en** ai acheté.*  
*J'ai acheté des fraises → J'**en** ai acheté.*  
*J'ai acheté une barquette de fraises → J'**en** ai acheté une.*  
*J'ai acheté trois barquettes de fraises → J'**en** ai acheté trois.*  
*Je n'ai pas acheté de café → Je n'**en** ai pas acheté.*  
*Je n'ai pas acheté de fraises → Je n'**en** ai pas acheté.*

Tableau 2

Personne	Objet direct actualisé par l'article défini	Objet direct partitif	Objet direct actualisé par un article indéfini, un quantificatif ou la préposition <i>de</i>
3 <sup>e</sup> sing.	<b>le, la, les</b>	<b>en</b>	<b>en</b>

La pronominalisation des **compléments datifs** (Tableau 3) se fait par la forme dative du pronom personnel singulier ou pluriel correspondant. Cette forme est atone (conjointe, non prépositionnelle) et elle précède le verbe :

*Tamara ressemble à son frère. → Tamara **lui** ressemble.*

Ce type de pronominalisation s'oppose formellement à la pronominalisation des compléments d'objet indirect non seulement par sa forme atone, non prépositionnelle et par sa position par rapport au verbe, mais aussi par le fait qu'elle ne se fait pas en fonction de la catégorie animé/non-animé,<sup>113</sup> comme c'est le cas de la pronominalisation des compléments objets non datifs.

- Le fils succède au père → Il **lui** succède.*  
*Le jour succède à la nuit → Il **lui** succède.*  
*Je préfère le café au thé → Il **lui** préfère le café.*

<sup>112</sup> Le pronom adverbial **en** n'a pas d'effet sur l'accord du participe passé : *J'ai acheté des fraises → J'**en** ai acheté.* à la différence de *J'ai acheté les fraises → Je **les** ai achetés.*

<sup>113</sup> V. Riegel / Pelat / Rioul 1999 : 223.

Tableau 3

Personne	Préposition	Objet datif [±An]
3 <sup>e</sup> sing. 3 <sup>e</sup> plur.	à	à N → <i>lui</i> à N → <i>leur</i>

La pronominalisation des **compléments d'objet indirect non datifs** (*Je pense à lui.*) se fait au moyen du groupe prépositionnel Prép. + forme tonique (disjointe) du pronom personnel correspondant placé après le verbe. Ce type de pronominalisation tonique (ou disjointe) accompagne aussi les autres prépositions (*en, sur, avec, d'avec, pour, contre...*).

Le comportement syntaxique des formes pronominales disjointes est analogue à celui d'un groupe prépositionnel (Prép.+ N) où le groupe nominal est séparé du verbe par une préposition (Riegel et al. 1999 : 201). Cependant, la pronominalisation des compléments d'objet indirect non datifs (Tableau 4) tient compte, elle, de la catégorie de l'animé / non-animé :

*Je pense à mon frère* → *Je pense à lui.*

*Je pense à nos vacances* → *J'y pense.*

*Je me souviens de mon frère* → *Je me souviens de lui.*

*Je me souviens de notre enfance* → *Je m'en souviens.*

*Je compte sur mon frère* → *Je compte sur lui.*

*Je compte sur son aide* → *J'y compte.*

*Je me suis fâchée contre mon frère* → *Je me suis fâchée contre lui.*

Dans la catégorie du non-animé (Tableau 4), la pronominalisation de l'objet indirect **non datif** se fait par le pronom adverbial *y* si la préposition est *à* ou *sur* ; et par le pronom adverbial *en*, si la préposition est *de* :

Tableau 4

Personne	Préposition	Objet indirect (non datif)	
		[+An]	[-An]
3 <sup>e</sup> sing.	à N	à lui à elle	y y
3 <sup>e</sup> sing.	sur N	sur lui sur elle	y y
3 <sup>e</sup> sing.	de N	de lui d'elle	en en

Cependant, nous devons mentionner certaines incompatibilités des formes conjointes datives *lui et leur* avec les formes accusatives de la première et la deuxième personne (*me, te, nous, vous*) et de la troisième personne (*se réfléchi*) :

*\*Je me lui confie, \*Je te lui confie, \* Il se me confiait, \*Elle nous lui a recommandés.*

Il faut dire :

*Je me confie à lui / à elle, Je te confie à lui / à elle, Il se confiait à moi, Elle nous a recommandés à lui.*

De même les verbes pronominaux ne se font jamais accompagner de formes datives conjointes : *\*L'occasion se lui offre, \*Je me te joins.*

Là aussi, l'objet datif sera pronominalisé par les formes disjointes :

*L'occasion s'offre à lui, Je me joins à toi.*<sup>114</sup>

Il faut ajouter, du reste, qu'à l'impératif, la première personne du pronom personnel objet direct, tout comme la première personne de l'objet datif, a une forme tonique (disjointe), car placée après le verbe :

*Donne-moi ce livre, Obéis-moi, Regarde-moi !*

À l'impératif négatif, les pronoms sont atones (conjointes) :

*Ne me donne pas ce livre, Ne m'obéis pas, Ne me regarde pas !*

---

<sup>114</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 201.

## **CHAPITRE 9**

### **9. ORDRE DES MOTS EN FRANÇAIS**

#### **9.1. TRANSFORMATION EMPHATIQUE PAR DISLOCATION**

##### **9.1.1. Dislocation du complément d'objet**

##### **9.1.2. Dislocation du complément circonstanciel**

#### **9.2. EXTRACTION PAR *C'EST...* *QUI* / *QUE***



## CHAPITRE 9

## 9. ORDRE DES MOTS EN FRANÇAIS

L'ordre fixe des syntagmes de la phrase canonique française (Sujet Verbe Objet) constitue un des traits essentiels des fonctions grammaticales en français où l'identification des fonctions syntaxiques est assurée par l'ordre des mots, l'objet ne pouvant être placé qu'après le verbe.<sup>115</sup> Par conséquent, les relations entre le verbe et les termes nominaux sujet et objet(s) sont indiquées par leur position plus ou moins strictement fixe par rapport au verbe, les compléments indirects ayant tendance à se placer plus loin du verbe, après l'objet direct.<sup>116</sup>

**N V N** *Pierre bat Paul.*

**N V à N** *Pierre ressemble à Paul / Pierre parle à Paul.*

**N V de N** *Pierre parle de ses parents.*

**N V N à N** *Pierre envoie un colis à ses parents.*

**N V à N de N** *Pierre parle de ses parents à Paul.*<sup>117</sup>

L'antéposition de l'objet est soumise en français aux contraintes décrites dans les pages qui suivent.

En croate, les relations entre le verbe et les termes nominaux – sujet et objet(s) – sont indiquées par les flexions.

Le **sujet** est marqué par le nominatif, l'**objet direct** par l'accusatif (*prodavati kuću*), et dans certains contextes (nom non nombrable) par le génitif partitif (*kupiti kruha, imati nade*) ou, après la négation, par le génitif slave (*ne osjećati nikakva mirisa*), tous deux étant remplaçables par l'accusatif (*kupiti kruh, imati nadu, ne osjećati nikakav miris, ne prodavati imanje*). L'**objet indirect** se trouve à tous les autres cas obliques exigeant ou non une préposition. Il peut donc être construit directement – l'objet indirect est alors non prépositionnel : *odreći se svega* (Gen.), *pomagati bližnjima* (Dat.), *prijetiti*

<sup>115</sup> Dans les productions orales et écrites de nos étudiants, il n'est pas rare de trouver un COD à la place réservée au sujet.

<sup>116</sup> V. Lazard 1994 : 15.

<sup>117</sup> Quel que soit l'ordre réel des compléments, le complément direct sera noté avant le complément indirect et le complément indirect en **à** sera noté avant le complément indirect en **de**.

*odmazdom* (Instr.), ou indirectement – il est alors construit par l'intermédiaire d'une préposition : *odustati od natjecanja* (Gen.), *postupati prema pravilima* (Dat.), *razumijeti se u glazbu* (Acc.), *sanjati o uspjehu* (Loc.), *surađivati s kolegama* (Instr.).<sup>118</sup>

Le système casuel diminue l'importance de l'ordre des mots et en croate l'objet peut être antéposé *Pavla tuče Petar*.<sup>119</sup> Cette antéposition emphatique de l'objet correspondrait en français à la dislocation de l'objet Paul qui doit être repris par le pronom personnel correspondant dans *Paul, Pierre l'a battu*, ou dans la transformation passive qui implique l'inversion de l'ordre des mots :

*Paul a été battu par Pierre.*

Ces divergences entre les deux langues sont à l'origine de nombreuses fautes de nos apprenants, qui consistent à antéposer l'objet au verbe (position normalement dévolue au sujet), bouleversant ainsi l'ordre canonique de la phrase française.

Une autre difficulté se situe dans le domaine de l'ordre des pronoms personnels conjoints accompagnant les verbes semi-copules.

L'ordre des mots dans *Nous l'avons voulu dire* ou *Je le pourrai faire* ne relève pas d'un goût pour les archaïsmes, mais tout simplement des interférences dans l'ordre des mots en croate :

*Ja to želim reći* et *Ja to mogu učiniti*.

Pour des raisons d'interférence, la place inappropriée de l'adverbe est fréquente elle aussi :<sup>120</sup>

*\*C'est vrai qu'on souvent utilise ce mot...* au lieu de *C'est vrai qu'on utilise souvent ce mot...*

<sup>118</sup> Nous basons cette présentation des marques formelles des fonctions grammaticale en croate sur Silić / Pranjković (2005 : 300-303).

<sup>119</sup> Rares sont les cas en croate où le nominatif a la même forme que l'accusatif, comme dans *Hajduk je pobijedio Dinamo*.

<sup>120</sup> La place de l'adverbe est une question complexe suivant les propriétés syntaxiques, sémantiques et énonciatives et mériterait des explications détaillées (v. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 375-383).

## 9.1. TRANSFORMATION EMPHATIQUE PAR DISLOCATION

La transformation emphatique d'une phrase neutre consiste à disloquer (détacher) un terme de la phrase à gauche ou à droite du verbe recteur. L'ordre des fonctions (S V O) étant bouleversé, l'élément disloqué doit être repris ou annoncé par un pronom personnel pour que l'ordre canonique soit conservé. Cette dislocation de l'objet se réalise de manière différente suivant les fonctions et les contraintes syntaxiques,<sup>121</sup> ce qui contribue à identifier les fonctions des constituants du groupe verbal et à différencier les compléments d'objet indirect des compléments circonstanciels.

La fonction d'objet direct et d'objet datif est facilement identifiée par la forme casuelle du pronom de leur reprise (*le, la, les / lui, leur*).

Pourtant, à la différence des compléments d'objet direct en présence desquels la dislocation de l'élément lexical confirme la fonction par la reprise pronominale, la dislocation des compléments datifs et de certains compléments d'objet indirect non datif se fait de deux manières :

- soit par effacement de la préposition du complément datif, qui est restituée par le pronom conjoint datif ou qui est restituée devant le pronom disjoint (complément d'objet non datif [+An]),
- soit par le rétablissement de la construction prépositionnelle de l'élément détaché au moyen de la préposition, mais sans reprise pronominale de l'élément régi.

Et c'est ainsi que, dans la dislocation à gauche du verbe, lorsque la fonction est annoncée sans préposition, le comportement syntaxique du complément d'objet indirect se rapproche du comportement syntaxique du complément circonstanciel essentiel. Qui plus est, la fonction d'objet indirect annoncée par la préposition élimine la reprise. Par conséquent, la dislocation des compléments d'objet indirect datif et non datif avec ou sans préposition, respectivement sans et avec reprise ne fait qu'invalider le statut de complément d'objet. Dans la dislocation à droite du verbe, la construction prépositionnelle de l'élément régi est rétablie avec annonce du pronom qui assure sa fonction.

C'est ce qui sera exposé dans les lignes qui suivent.

<sup>121</sup> V. Damić Bohač 2013 : 123-130.

### 9.1.1. Dislocation du complément d'objet

Lorsqu'on aborde la dislocation du complément il faut distinguer les différents types de compléments en fonction de leur construction directe, indirecte (dative et non dative) et en fonction du lien qui les relie au verbe recteur.

#### **La dislocation du complément d'objet direct :**

– **dislocation à gauche** avec reprise obligatoire qui réintroduit la fonction par le pronom personnel conjoint (clitique), à l'accusatif, à sa place canonique :

*Martin aime bien Tamara → Tamara, Martin **l'** aime bien.*

*Martin verra Tamara à Paris → Tamara, Martin **la** verra à Paris.*

La reprise se fait par le pronom personnel conjoint (clitique) à l'accusatif.

– **dislocation à droite** du verbe, à condition que la fonction de l'objet direct soit annoncée par le pronom :

*Martin aime bien Tamara → Martin **l'** aime bien, Tamara.*

#### **Dislocation du complément d'objet indirect datif**

Nous allons examiner deux exemples dont le comportement syntaxique diffère de peu :

– **dislocation à gauche :**

*Tamara donne tout à son frère → Son frère, Tamara **lui** donne tout.*

La fonction est annoncée sans préposition avec reprise par le pronom conjoint au datif.

*Tamara donne tout à son frère → À son frère, Tamara donne tout.*

La fonction est annoncée avec préposition mais sans reprise.

– **dislocation à droite :**

*Tamara donne tout à son frère → Tamara **lui** donne tout, à son frère.*

Le pronom datif annonce la fonction et la préposition est gardée.

– **dislocation à gauche :**

*Tamara ressemble à son frère* → *Son frère, Tamara **lui** ressemble.*

La fonction dative est annoncée sans préposition avec reprise par le pronom conjoint au datif.

*Tamara ressemble à son frère* → ? *À son frère, Tamara ressemble* (maladroit).

Dans l'exemple ci-dessus, la fonction annoncée avec préposition mais sans reprise par le pronom conjoint nous semble maladroite.

– **dislocation à droite** :

*Tamara ressemble à son frère* → *Tamara **lui** ressemble, à Martin.*

Lorsque la dislocation se fait à droite du verbe, le pronom datif annonce la fonction et la préposition est gardée.

**Dislocation des compléments indirects non datifs**

La dislocation des compléments indirects non datifs est plus compliquée et dépend de la pronominalisation.

– **dislocation à gauche** :

*On ne parlera plus de cette histoire* → *Cette histoire, on n'**en** parlera plus.*

La fonction est annoncée sans préposition avec reprise par **en**.

*On ne parlera plus de cette histoire* → *De cette histoire, on ne parlera plus.*

La fonction est annoncée avec préposition mais sans reprise.

– **dislocation à droite** :

La fonction est annoncée avec préposition mais sans reprise.

*On ne parlera plus de cette histoire* → *On n'**en** parlera plus, de cette histoire.*

– **dislocation à gauche** :

*Elle pense toujours à son frère* → *Son frère, elle pense toujours **à lui**.*

La fonction est annoncée sans préposition. Celle-ci est restituée devant le pronom disjoint.

*Elle pense toujours à son frère* → *À son frère, elle pense toujours.*

La fonction est annoncée avec préposition mais sans reprise.

– **dislocation à droite** :

La dislocation à droite des compléments d'objet indirect pronominalisés par le pronom disjoint semble impossible :

*Elle pense toujours à son frère* → ? *Elle pense toujours à lui, à son frère.*

### 9.1.2. Dislocation du complément circonstanciel

Le comportement syntaxique des **compléments circonstanciels essentiels (CCE) diffère de celui des compléments circonstanciels facultatifs (CCF)** qui sont supprimables, mobiles à l'intérieur de la phrase, et leur dislocation ne nécessite pas la reprise.

*Tous les matins, les enfants vont à l'école.*

*Les enfants tous les matins vont à l'école.*

*Les enfants vont à l'école tous les matins.*

*Les enfants vont tous les matins à l'école.*

À la différence du complément circonstanciel essentiel, le complément circonstanciel facultatif peut s'insérer entre le sujet et le verbe.

La dislocation des compléments circonstanciels essentiels est soumise à certaines contraintes :

– **dislocation à gauche**

*Martin va souvent à Paris* → *Paris, Martin y va souvent.*

La dislocation à gauche des compléments circonstanciels essentiels reproduit le premier modèle avec effacement de la préposition et avec reprise par le pronom adverbial **y**.

– **dislocation à droite**

*Martin va souvent à Paris* → *Martin y va souvent, à Paris.*

Lorsque la dislocation se fait à droite du verbe, le pronom adverbial **y** annonce la fonction et la préposition est gardée.

## 9.2. EXTRACTION PAR C'EST... QUI / QUE

L'extraction d'un constituant (sujet, objet direct, objet indirect datif, objet indirect non datif, complément circonstanciel) par **c'est...qui/que** se fait en tête de la phrase :

*C'est **Martin qui** a fait ces collages hier.*

*Ce sont **les collages que** Martin a faits hier.*

*C'est **hier que** Martin a fait ces collages.*



## **CHAPITRE 10**

### **10. TRANSFORMATION PASSIVE**

#### **10.1. COMPLÉMENT D'AGENT**



## CHAPITRE 10

### 10. TRANSFORMATION PASSIVE

Outre la dislocation à gauche du complément d'objet direct et l'extraction par *c'est... que* dans la transformation emphatique, l'antéposition de l'objet de l'action se fait en français par la transformation passive.

*Pierre bat Paul → Paul est battu par Pierre.*

L'application de la transformation passive ne fait qu'inverser l'ordre des mots : le sujet de la phrase active est rejeté à la fin de la phrase passive et devient une séquence nominale postverbale, plus précisément un complément d'agent *par / de N*,<sup>122</sup> alors que l'objet de la phrase active devient le sujet de la phrase passive (pronom *on*, exclu). Le verbe se met à la forme passive.

À la différence du français où la thématization du rhème s'opère obligatoirement par la transformation passive, en croate, ce procédé est rendu simplement par antéposition de l'objet.<sup>123</sup>

*Petar tuče Pavla ↔ Pavla tuče Petar.*

La transformation passive n'est donc pas un simple exercice de grammaire. Elle est motivée non seulement par des besoins communicationnels demandant l'antéposition de l'objet, mais aussi, elle s'opère dans le but de maintenir (1) et d'obtenir (2) la coréférence des sujets, d'établir l'ordre préférentiel – sujet passif court, complément d'agent long (3) :<sup>124</sup>

(1) *Le directeur a fait le tour des installations. Il était accompagné de son conseil d'administration.*

(2) *J'attends d'être servi (= qu'on me serve) – l'emploi de l'infinitif est rendu possible par la coréférence des sujets.*

(3) *Ce tableau a été peint par un artiste inconnu.*

<sup>122</sup> Le complément d'agent peut être absent. Il doit être omis si, à l'actif, il correspond au sujet *on*. *Est-ce que ton frère travaille toujours à la mairie ? Non, il a été licencié (par le maire) ou bien On l'a licencié.*

<sup>123</sup> V. Damić Bohač 2012.

<sup>124</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 441.

## 10.1. COMPLÉMENT D'AGENT

Le complément d'agent d'un verbe au passif est l'équivalent structural du sujet avant l'application de la transformation passive (S. Grahek, 2004 : 16-17). Il est introduit par les prépositions **par** (qui est plus fréquente) et **de**. D'une manière très générale on pourrait opposer leurs emplois :<sup>125</sup>

TABLEAU 1

<i>Par</i>	<i>de</i>
<p><b>Opération matérielle, agent concret</b>  <i>La peinture m'était enseignée <b>par</b> ma sœur.</i>  <i>Le salon avait été orné <b>par</b> ma mère.</i></p>	<p><b>État résultant d'une action</b>  <i>Le salon était orné <b>de</b> drapeaux.</i>                      Le participe se rapproche d'un adjectif verbal attribut et le complément d'agent d'un complément circonstanciel de moyen.</p>
<p><b>Verbe d'action</b>  <i>Cet acteur a été sifflé <b>par</b> tous.</i></p>	<p><b>Verbe de sentiment</b>  <i>Cet acteur est aimé <b>de</b> tous.</i></p>
<p><b>Verbe pris au sens propre</b>  <i>Il était accablé <b>par</b> la chaleur.</i></p>	<p><b>Verbe pris au sens figuré</b>  <i>Il était accablé <b>de</b> honte.</i></p>
<p><b>Complément d'agent accompagné d'un déterminant</b>  <i>La place était encombrée <b>par</b> les curieux.</i></p>	<p><b>Complément d'agent non accompagné d'un déterminant</b>  <i>La place était encombrée <b>de</b> curieux.</i></p>

<sup>125</sup> V. Grevisse / Gosse 1994 : 488, 489.

## **CHAPITRE 11**

### **11. VERBES ET CONSTRUCTIONS IMPERSONNELS**

#### **11.1. TRANSFORMATION IMPERSONNELLE DES VERBES INTRANSITIFS**

#### **11.2. TRANSFORMATION IMPERSONNELLE DES VERBES TRANSITIFS**



## CHAPITRE 11

## 11. VERBES ET CONSTRUCTIONS IMPERSONNELS

Les verbes et les locutions verbales impersonnels ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier. Ils sont toujours précédés de la forme pronominale sujet **il** (**il** neutre) que les grammaires traditionnelles appellent « sujet apparent », qui est invariable, sémantiquement vide, qui ne s'interprète ni comme l'agent ni comme le siège du procès exprimé, et dont la fonction est de déterminer l'accord en personne et en nombre :

*Il pleut. Il neige. Il tonne. Il fait beau.*

Le sujet neutre **il** n'admet aucune substitution, ni pronominale, ni nominale :

*\*Rien ne pleut.*

Il ne peut être l'objet ni d'une interrogation partielle ni d'une extraction au moyen de *c'est... qui*.

D'autres verbes se font suivre d'une séquence postverbale appelée « sujet réel » par les grammaires traditionnelles (*Il y a de l'orage dans l'air. Il faut de la patience. Il faut partir. Il s'agit de ton frère.*) dont elle peut être séparée seulement par des formes conjointes du pronom personnel et par le premier élément de la négation.<sup>126</sup>

Pourtant, le verbe *pleuvoir* (*Il pleut*) peut se faire suivre d'une séquence postverbale (*Il pleut de grosses gouttes.*), surtout au sens figuré (*Il pleut des pétales de roses. Il pleut des balles.*) et même au sens figuré, il peut se prêter à une transformation personnelle (*Des balles pleuvaient de tous les côtés.*). Toutefois, cet emploi rare n'affaiblit pas son statut de verbe essentiellement impersonnel.<sup>127</sup>

De nombreux verbes personnels (*arriver, courir, jaillir, sortir, venir...*) peuvent subir une transformation impersonnelle :

<sup>126</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 440-452.

<sup>127</sup> V. Grevisse 1969 : 555, 557.

*Un accident est arrivé. → Il est arrivé un accident.*

Le pronom neutre **il** peut être séparé du verbe seulement par des formes conjointes du pronom personnel et par le premier élément de la négation :

*Il lui est arrivé plusieurs accidents.*

*Il ne lui en faut pas.*

La séquence postverbale d'un verbe impersonnel est interprétée comme un sujet tout en étant, là où c'est possible, pronominalisée comme un objet !

*Il le faut ← Il faut partir.*

*Il en faut ← Il faut de la patience.*

## 11.1. TRANSFORMATION IMPERSONNELLE DES VERBES INTRANSITIFS

La transformation impersonnelle amène au changement de l'ordre canonique des syntagmes<sup>128</sup> agissant sur le sujet qu'elle place après le verbe pour introduire un nouveau sujet – le pronom neutre *il*,<sup>129</sup> à la place canonique du sujet, laissée libre par la postposition du sujet. Le pronom *il* est placé immédiatement devant le verbe qui s'accorde à la 3<sup>e</sup> personne du singulier et qui se fait suivre par une séquence nominale ou phrastique qui assume le rôle du sujet personnel dont le déterminant est généralement indéfini ou négatif :<sup>130</sup>

**Plusieurs accidents** sont arrivés → Il est arrivé **plusieurs accidents**.

**Des bruits** courent → Il court **des bruits**.

**Du pétrole** jaillit → Il jaillit **du pétrole**.

**Aucune plante** n'y pousse → Il n'y pousse **aucune plante**.

**Personne** n'est venu → Il n'est venu **personne**.

<sup>128</sup> V. Grahek 2004 ; Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 440-452.

<sup>129</sup> Référentiellement vide, *il* neutre (le sujet apparent des grammaires traditionnelles) ne s'interprète ni comme l'agent ni comme le siège du procès exprimé.

<sup>130</sup> Le sujet personnel, appelé aussi « suite » ou « séquence impersonnelle », « expansion nominale », « constituant postverbal ».

## 11.2. TRANSFORMATION IMPERSONNELLE DES VERBES TRANSITIFS

La transformation impersonnelle d'un verbe transitif est plus complexe parce que la postposition du sujet d'un verbe transitif exige l'application supplémentaire de la transformation passive, vu que le sujet ne peut occuper la place réservée à l'objet :<sup>131</sup>

*On a publié plus de dix grammaires françaises ! → Plus de dix grammaires françaises ont été publiées ! → Il a été publié plus de dix grammaires françaises !*

L'agent peut être mentionné (*par le même éditeur*) :

*Le même éditeur a publié plus de dix grammaires françaises ! → Plus de dix grammaires françaises ont été publiées par le même éditeur. → Il a été publié plus de dix grammaires françaises (par le même éditeur) !*

Le pronom neutre (*il* impersonnel) occupe la première position, le verbe est au passif, le sujet introduit par la préposition *par* occupe la position du complément d'agent, l'objet occupe sa place habituelle.

Même des verbes transitifs indirects peuvent avoir une forme passive impersonnelle :

*Il a été débattu de la question / discuté de la suite à donner / procédé à la signature du contrat / répondu à toutes les demandes...*

Les constructions pronominales à sens passif, elles aussi, peuvent être soumises à la transformation impersonnelle :

*Beaucoup de disques se sont vendus → Il s'est vendu beaucoup de disques.*

Ainsi, à partir de l'exemple *On a vendu beaucoup de disques*, on peut proposer une série de transformations :

- **passive** : *Beaucoup de disques ont été vendus.*
- **impersonnelle** : *Il a été vendu beaucoup de disques.*

<sup>131</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 440-452.

- **pronominale de sens passif** : *Beaucoup de disques se sont vendus.*
- **impersonnelle pronominale de sens passif** : *Il s'est vendu beaucoup de disques.*

Dans ce dernier exemple, l'objet de la phrase active conserve sa place canonique et la place du sujet est occupée par le pronom **il** impersonnel. Le complément d'agent est exclu de la construction pronominale, le référent sujet étant occulté, le passif n'est marqué que par la forme réfléchie du verbe, comme c'est le cas dans les exemples ci-dessous où le sujet réel est une proposition complétive.

*Il se dit / se colporte / raconte que les prix vont encore augmenter.*

En guise de conclusion, nous dirons que le sujet réel d'un verbe impersonnel, de même que le complément d'agent d'un verbe passif sont les équivalents structuraux du sujet avant l'application de la transformation respectivement impersonnelle ou passive, sous l'effet desquelles ils deviennent des séquences nominales postverbales (Grahek 2004 : 16-17).

## **CHAPITRE 12**

### **12. PÉRIPHRASE FACTITIVE**

#### **12.1. CONSTRUCTION DE L'AGENT**

##### **12.1.1. Pronominalisation de l'agent**

#### **12.2. DIFFICULTÉS**

#### **12.3. ÉQUIVALENTS DES PÉRIPHRASES FACTITIVES FRANÇAISES EN CROATE**



## CHAPITRE 12

## 12. PÉRIPHRASE FACTITIVE

La maîtrise de la périphrase factitive donne bien du fil à retordre aux Croatophones (v. Damić Bohač 1996A ; 1996 B ; 2016).

Les verbes **faire** et **laisser**, ainsi que les verbes de perception (**voir, entendre...**) suivis d'un infinitif fonctionnent comme semi-auxiliaire de cet infinitif formant avec lui une périphrase factitive :<sup>132</sup>

*Je fais lire les enfants.*

*Je laisse lire les enfants / Je laisse les enfants lire.*

*J'écoute lire les enfants / J'écoute les enfants lire.*

Comme ces exemples le démontrent, l'ordre des mots est plus libre si l'on remplace le semi-auxiliaire **faire** suivi immédiatement par l'infinitif, par le verbe **laisser** ou par un verbe de perception, ce qui permet l'insertion de l'agent devant l'infinitif. Cela est possible parce que le lien entre l'auxiliaire **laisser** (ou un verbe de perception) et l'infinitif est beaucoup moins étroit que celui qui existe entre le semi-auxiliaire **faire** et l'infinitif. Pour la même raison, du fait de cette unité des éléments, le participe passé **fait** est toujours invariable :

*Les robes que j'ai **fait** faire.*

Commençons par l'examen du semi-auxiliaire **faire**. Dans *Mon frère fait construire une maison*. (cr. Moj je brat dao sagraditi kuću.), le sujet grammatical du semi-auxiliaire **faire** (*mon frère*) ne fait pas directement l'action exprimée par l'infinitif. Il fait en sorte que l'action exprimée par le verbe *construire* ait lieu, il est la cause de l'action sans agir lui-même directement. Dans cet exemple, celui qui fait l'action de *construire* n'est pas spécifié.

<sup>132</sup> À ces verbes il faut ajouter le verbe **envoyer** : *J'ai envoyé mon fils récupérer un colis à la poste*. Le verbe **rendre** peut avoir aussi un sens factitif lorsqu'il se fait suivre d'un adjectif : *Il m'a rendu heureuse*.

## 12.1. CONSTRUCTION DE L'AGENT

Si le locuteur veut spécifier l'agent, comme dans l'exemple *Mon voisin fait construire une maison*, il doit tenir compte du profil syntaxique du verbe, de la catégorie à laquelle il appartient et de ses compléments. Puisque le verbe *construire* est transitif et qu'il est complété par un objet explicite (*une maison*), la construction de l'agent ne peut pas être directe comme dans *Mon frère a fait entrer **les enfants*** (le verbe *entrer* étant intransitif) ou dans *Mon frère fait chanter **les enfants*** où le verbe transitif *chanter* est en construction absolue (c'est-à-dire sans complément d'objet explicite). En d'autres termes, du fait de la présence du complément d'objet direct, la construction de l'agent doit être indirecte. Deux possibilités sont offertes, soit la construction **dative** (*à N*), soit celle du **complément d'agent** (*par N*) :

*Mon voisin a fait construire une maison à un entrepreneur.*

*Mon voisin a fait construire une maison par un entrepreneur.*

Deux constructions directes côte à côte seraient agrammaticales :

*\*Mon voisin a fait construire une maison un entrepreneur.*

Le sens du complément datif peut être ambigu ; il peut désigner non seulement l'agent (1), mais aussi le bénéficiaire (2) ;

(1) *Jacques a fait construire une maison à un entrepreneur.*

(2) *Jacques a fait construire une maison à sa mère.*

Si les deux fonctions (l'agent et le bénéficiaire) se trouvent dans la même phrase, celles-ci doivent être distinguées par leur construction :

(1+2) *Jacques a fait construire une maison à sa mère (bénéficiaire) par un entrepreneur (agent).*

H. Bonnard (1985 : 243, 244) compare trois différents types de participation du sujet grammatical au procès véhiculé par les verbes **faire**, **laisser**, **voir** suivis de l'infinitif. Le procès exprimé par l'infinitif y est accompli par Jean :

– Dans *Paul a fait payer ses dettes par Jean*, Paul a exercé sa volonté sur Jean qui a payé ses dettes. Le semi-auxiliaire **faire** est auxiliaire de **participation factitive** ou **causative**.

– Dans *Paul a laissé payer ses dettes par Jean*, Paul s’est abstenu d’empêcher le procès, alors qu’il l’aurait pu. Le semi-auxiliaire **laisser** est auxiliaire de **participation tolérative**.

– Dans *Paul a vu payer ses dettes par Jean*, Paul est présenté comme n’étant pas en mesure d’influer sur l’exécution du procès dont il bénéficie. Le verbe de perception **voir** exprime la **non-ingérence**, sans avoir de nom grammatical correspondant.

Si le verbe *faire* est pronominal (**se faire + Inf.**) le sens de la construction est **passif**. L’agent est introduit soit par la préposition **par**, soit par la préposition **de** :

*L’acteur s’est fait siffler par le public.*

*Il se fait aimer de tous.*

Si l’infinitif est pronominal, l’emploi du pronom réfléchi est facultatif (sauf avec les verbes essentiellement pronominaux – *La violence du choc et la frayeur avaient fait s’évanouir la jeune fille.*) :

*On le fit coucher / se coucher. Il le fit asseoir / s’asseoir devant lui.*

Cependant, le sens n’est pas le même dans *Il le fit arrêter* (cr. *Dao ga je uhititi.*) et *Il le fit s’arrêter* (cr. *Zaustavio ga je.*) où il faut faire attention à l’équivoque.

### 12.1.1. Pronominalisation de l’agent

Une autre difficulté à mentionner concerne la pronominalisation de l’agent, qui se fait en fonction de la catégorie du verbe, des compléments et par conséquent de la construction de l’agent.

Si la construction de l’agent est directe avec un verbe intransitif ou transitif en construction absolue, la pronominalisation se fait au moyen d’un pronom (**le, la, les**) conjoint (atone) à l’accusatif :

*Pierre fait entrer les enfants → Pierre **les** fait entrer.*

*Pierre fait lire les enfants → Pierre **les** fait lire.*

Si la construction de l’agent est indirecte parce que la périphrase contient un complément d’objet, la pronominalisation de l’agent se fera suivant le type de construction. Lorsque la construction de l’agent est dative (**à N**), la

pronominalisation se fera à l'aide du pronom conjoint (atone) datif : **lui** ou **leur**. Lorsque l'agent prend la forme d'un complément d'agent (**par N**), la pronominalisation se fera par un pronom disjoint (tonique) introduit par la préposition **par** (**par lui**, **par eux**) :

*Mon voisin a fait construire une maison à un entrepreneur → Mon voisin **lui** a fait construire une maison.*

*Mon voisin a fait construire une maison par un entrepreneur → Mon voisin a fait construire une maison **par lui**.*

La pronominalisation de l'agent ne constitue pas le seul problème, car la pronominalisation de l'objet s'opère, elle aussi, par le pronom conjoint à l'accusatif :

*Je fais prendre le médicament au bébé → Je **le lui** fais prendre.*

*Je fais prendre le médicament par le bébé → Je **le** fais prendre **par lui**.*

Selon *Le Dictionnaire des difficultés de la langue française* (1956), dans *Je fais parler les étudiants français* et *Je fais parler le français aux étudiants / par les étudiants*, la construction de l'agent est respectivement directe avec un complément circonstanciel (1), et indirecte avec un objet (2) :<sup>133</sup>

(1) *Je les fais parler français.*

(2) *Je leur fais parler le français.*

À l'impératif les formes pronominales correspondant à l'objet et à l'agent au datif sont placées après le verbe semi-auxiliaire *faire*, alors que l'agent prenant la forme d'un complément d'agent passif (**par N**) pronominalisé **par lui / par eux** est placé après l'infinitif :

*Fais prendre le médicament au bébé !*

*Fais-**le-lui** prendre !*

<sup>133</sup> Selon le même dictionnaire, il est possible de dire :

*Je les ai fait changer d'avis / de vitesse / de place...*

*Je leur ai fait changer d'avis / de vitesse / de place.*

*Cette chanson le faisait songer à sa jeunesse.*

*Cette chanson lui faisait songer à sa jeunesse.*

Toutefois, dans *Ça lui fait voir clair*, on a le datif *lui* bien que l'objet soit implicite, comme si on avait *Ça lui fait voir les choses clairement* (v. Martinet 1979 : 206).

*Fais prendre le médicament **par** le bébé !*  
*Fais-**le** prendre **par lui** !*

Lorsque l'objet n'est pas mentionné, la construction de l'agent est directe. Pronominalisé, il correspond à l'accusatif :

*Fais manger le bébé.*  
*Fais-**le** manger !*

L'unité de la construction (**faire + Inf.**) n'est pas menacée par l'insertion du pronom après l'impératif.

Nous devons rappeler aussi l'obligation morphologique de séparer le datif *me* et l'objet *te* dans *Un signe de toi m'aurait fait te suivre* (\**Un signe de toi me t'aurait fait suivre.*), ce qui n'affecte pas l'unité de la construction (Martinet 1979 : 206).

## 12.2. DIFFICULTÉS

Le fait que le croate standard ne connaisse pas la construction factitive (*činiš me plakati – tu me fais pleurer* étant dialectal) est à l'origine de nombreuses erreurs, car les apprenants de français ont tendance à éluder la périphrase factitive.<sup>134</sup> En croate, l'énoncé : *Moj susjed gradi kuću* (*Mon voisin construit une maison*), peut être interprété de deux façons :

- soit mon voisin construit lui-même sa maison (le sujet fait l'action),
- soit il la fait construire par un entrepreneur ou par des maçons (le sujet agit sur l'exécution de l'action sans la faire lui-même, il recourt en fait à quelqu'un d'autre pour faire ce travail et le sens est alors factitif).

On peut donc dire qu'en croate la même structure de surface, selon le sens qu'on lui accorde, peut être interprétée de deux manières.

Même en français, dans *Mon voisin construit une maison* il est possible d'envisager deux interprétations : celle où le voisin construit lui-même cette maison et celle où il la fait construire par quelqu'un d'autre. Le français peut donc, lui aussi, se passer du semi-auxiliaire *faire* lorsque le verbe est employé

<sup>134</sup> V. Damić Bohač 1996 A, 1996 B, 2016.

implicitement comme factitif et que le sujet grammatical du semi-auxiliaire *faire* recourt en fait à des maçons. De toute évidence, ce sens implicitement factitif de *Mon voisin construit une maison* peut être rendu explicite en français par la construction factitive (**faire** + **Inf**) :

*Mon voisin fait construire une maison à des ouvriers / par des ouvriers.*<sup>135</sup>

Pourtant, dans de nombreux contextes le choix ne s'offre pas. La construction factitive y est obligatoire :

- (1) *Pierre s'est fait opérer des amygdales.*
- (2) *Faut-il se faire vacciner contre la grippe ?*
- (3) *Je me fais couper les cheveux tous les deux mois.*

L'exemple (1) ne connaît pas d'alternative, car le sens ne peut pas être implicitement factitif comme c'est le cas en croate (*Petar je operirao krajnike*). La phrase *\*Pierre a opéré les amygdales* est agrammaticale. Même si Pierre était un oto-rhino-laryngologiste spécialiste en chirurgie cervico-faciale, il n'aurait pas eu l'idée d'effectuer cette opération sur lui-même, mais sur des patients : *Pierre est fatigué d'avoir opéré des amygdales toute la matinée*. Quand son tour viendrait de s'allonger sur le billard, et bien, dans ce cas-là *il se ferait opérer des amygdales*. Outre la périphrase factitive (*se faire opérer de quelque chose*), le passif, lui aussi, est également possible : *Il a été opéré des amygdales*.

Dans l'exemple (2) *Faut-il se faire vacciner contre la grippe ?* un médecin aurait pu, à la rigueur, s'administrer le vaccin contre la grippe lui-même après s'être posé la question : « *Dois-je me vacciner contre la grippe ?* ».

À moins d'avoir vraiment envie de s'improviser coiffeur et de se risquer à faire une coupe de cheveux « maison », l'exemple (3) *Je me fais couper les cheveux tous les deux mois* s'impose.

D'une manière générale, nous pourrions conclure que nos étudiants ont du mal à percevoir le verbe *faire* comme un verbe semi-auxiliaire en français ayant perdu son sens plein. Les erreurs de type interférentiel fourmillent surtout là où une seule structure de surface en croate correspond à deux

<sup>135</sup> Si on ajoute un complément datif à la construction directe du verbe **apprendre** – **apprendre qqch** (cr. *učiti što*), le sens du verbe devient factitif grâce à ce complément datif : **apprendre qqch à qqn** (cr. *učiti, poučiti koga što*). Pour rendre le sens factitif, le français peut recourir aux suffixes **-(i)ser**, **-(i)fier** qui apportent une **valeur factitive** : *neutraliser, vitrifier, scolariser, utiliser, américaniser, marginaliser, pasteuriser, cocufier (fam.), personnifier, raréfier, synthétiser...*

structures de surface en français : *Ošišala se* peut signifier aussi bien *elle s'est coupé les cheveux elle-même*, ce qui est peu probable, et *elle s'est fait couper les cheveux*. L'exemple *Moj brat gradi kuću* peut, comme nous l'avons vu, être donc interprété de deux façons : soit *mon frère fait l'action lui-même*, soit *il a engagé des maçons*. Malgré le fait que le sens factitif implicite dans *Mon frère construit une maison* puisse, en français, être rendu par la construction factitive explicite *Mon frère fait construire une maison*, une majorité d'étudiants opéreraient spontanément pour la première solution. Ce réflexe s'étend là où l'interprétation implicite n'est pas possible en français : *\*Ma grand-mère a opéré la hanche*. au lieu de *Ma grand-mère s'est fait opérer de la hanche*. ou de *Ma grand-mère a été opérée de la hanche*. (*Baka je operirala kuk.*)<sup>136</sup>

À moins qu'ils ne soient focalisés sur la tâche, les étudiants croatophones ne penseront pas à employer spontanément la construction factitive dans leurs reformulations.

Voici un exemple où on leur a demandé d'introduire la conséquence par la locution prépositionnelle *au point de* :

*Sa réussite lui a tourné la tête / Oubli de ses origines modestes (au point de + Inf.)*

D'une génération à l'autre la réponse spontanée fuse : *Sa réussite lui a tourné la tête au point de lui \*oublier ses origines modestes*, alors que la construction factitive (*faire oublier*) introduirait un agent supplémentaire qui donnerait lieu à la coréférence des sujets nécessaire qui est la seule bonne réponse :<sup>137</sup>

*Sa réussite lui a tourné la tête au point de lui **faire** oublier ses origines modestes.*  
(cr. *Uspjeh mu je zavratio glavom tako da je zaboravio na svoje skromno porijeklo.*)

<sup>136</sup> V. Damić Bohač 1996 A, 1996 B, 2016.

<sup>137</sup> La périphrase factitive fait augmenter le nombre des actants :

a) verbes intransitifs (*Paul tombe et Pierre fait tomber Paul.*)

b) verbes transitifs (*Paul récite sa leçon et Pierre fait réciter sa leçon à Paul.*)

Ce qui n'est pas le cas avec la construction pronominale de sens passif (actif → passif → *se faire* Inf.) :

*La foule chahute l'arbitre.*

*L'arbitre est chahuté par la foule.*

*Il se fait chahuter par la foule.*

*La grand-mère raconte une histoire à Sophie.*

*Une histoire est racontée à Sophie par sa grand-mère.*

*Sophie se fait raconter une histoire par sa grand-mère.*

De même, le sens causatif dans *Koljena su mu se savijala pod težinom / zbog težine sanduka.* ou dans *Jaukao je od / zbog bolova.* est transposé spontanément en français par *Ses genoux pliaient sous le poids du coffre / à cause du poids du coffre* ou *Il gémissait de douleurs / à cause de la douleur.* Et ce n'est qu'après avoir été sollicités, que les étudiants se souviennent de la construction factitive : *Le poids du coffre lui faisait plier les genoux. La douleur le faisait gémir.*

Dans les reformulations, il est plus probable que nos étudiants aient spontanément recours à la transformation passive (*Il a été renvoyé par la direction.*) qu'à la construction factitive (*Il s'est fait renvoyer par la direction.*).

### 12.3. ÉQUIVALENTS DES PÉRIPHRASES FACTITIVES FRANÇAISES EN CROATE

À toutes ces difficultés viennent s'ajouter les différents équivalents croates des périphrases factitives françaises :<sup>138</sup>

#### 1. fr. *faire* + Inf. / cr. verbe implicitement factitif

*Tu dois te faire couper les cheveux – Moraš se ošišati.*

*Il s'est fait opérer de l'appendicite. – Operirao je slijepo crijevo.*

*Tu dois te faire soigner. – Moraš se liječiti.*

*Mon grand-père n'a pas voulu se faire vacciner contre la grippe – Djed se nije htio cijepiti protiv gripe.*

#### 2. fr. *faire* + Inf. / cr. forme verbale préfixée

*Comment faire fonctionner cet appareil ? – Kako uključiti ovaj aparat ?*

*Il faut faire manger le bébé. – Treba nahraniti bebu.*

*Fais-moi penser à la réunion. – Podsjeti me na sastanak.*

*Le gardien les a fait partir. – Čuvar ih je otjerao.*

*Cette histoire nous a fait pleurer. – Ta nas je priča rasplakala.*

*Cette histoire nous a fait rire aux larmes. – Ta nas je priča nasmijala do suza.*

*J'ai fait tomber mon crayon. – Ispala mi je olovka.*

*J'ai fait tomber mon crayon. – Ispustila sam olovku.*

*Il a fait tomber son frère. – Srušio je brata.*

*Le professeur a fait venir mes parents – Profesor je pozvao moje roditelje.*

*Fais-moi voir les photos de vacances. – Pokaži mi slike s ljetovanja.*

<sup>138</sup> V. Damić Bohač 2016.

**3. fr. faire + Inf.** (mais aussi *donner* à Inf. et *déposer* à Inf.) / **cr. dati + Inf. / odnijeti + na N**

*J'ai fait agrandir cette photo. – Dala sam povećati ovu sliku.*

*Je t'enverrai les photos dès que je les aurai fait développer. – Poslat ću ti slike čim ih dam razviti / na razvijanje.*

*Il s'est fait faire un costume sur mesure. – Dao si je sašiti odijelo po mjeri.*

*Je dois faire nettoyer ce manteau. – Moram odnijeti kaput na čišćenje / dati očistiti kaput.*

*Nous avons fait poser du papier peint. – Postavili smo / Dali smo postaviti tapete.*

**4. fr. faire + Inf. / cr. nagovoriti / navesti / natjerati / prisiliti da...**

*Ma sœur est très têtue. Personne ne la fera changer d'avis. – Moja je sestra tvrdoglava. Nitko je ne može natjerati / navesti / nagovoriti da promijeni mišljenje.*

*Tu ne me feras pas manger cela ! – Nećeš me nagovoriti / natjerati da to pojedem.*

**5. fr. faire + Inf. / cr. complément circonstanciel de cause (pod N, od N, zbog N) qui correspond en français au sujet de la construction factitive ce qui fait ressortir la valeur causale**

*La violence du choc a fait s'évanouir la jeune fille. – Djevojka se onesvijestila od jačine udarca.*

*Le froid me faisait frissonner. – Tresao sam se zbog hladnoće.*

*La douleur le faisait gémir. – Stenjao je od bolova.*

*Le poids lui faisait plier les genoux. – Koljena su mu se savijala pod teretom.*

*La peur me faisait trembler. – Tresao sam se od straha.*

**6. fr. se faire + Inf. à valeur passive / cr. voix active, en général l'agent de la construction factitive correspond au sujet de la construction active**

*Elle se fait aimer de tous. – Svi je vole.*

*Le cambrioleur s'est fait arrêter par la police – Policija je uhitila provalnika.*

*Un coup de feu se fit entendre. – Začuo se pucanj.*

*Le prisonnier s'est fait manger par les cannibales. – Kanibali su pojeli zarobljenika.*

*Elle n'élève pas la voix, toutefois elle se fait obéir. – Ne podiže glas, međutim svi je slušaju.*

*Elle cherche à se faire remarquer. – Trudi se da bude primijećena / da je svi primijete.*

*Ils se sont fait siffler par le public. – Publika ih je izviždala.*

Suivant le sens, l'équivalent sera en croate :

1. un verbe implicitement factitif,
2. une forme verbale préfixée,
3. le verbe **dati + Inf. / odnijeti + na N**, ce qui en français peut être rendu aussi par **donner à** ou **déposer à Inf.**,
4. **nagovoriti / navesti / natjerati / prisiliti da...** ,
5. un complément circonstanciel de cause (**pod N, od N, zbog N**) qui correspond en français au sujet de la construction factitive ce qui fait ressortir la valeur causale,
6. la voix active, alors que *se faire* véhicule un sens passif.

Le problème se corse d'autant plus qu'une même périphrase factitive peut, selon le contexte, avoir des sens différents.

Soit **faire manger** :

*Il faut faire manger le bébé. (cr. Treba nahraniti bebu.)*

*Tu ne me feras pas manger cela ! (cr. Nećeš me natjerati da to pojedem.)*

*Le prisonnier s'est fait manger par les cannibales. (cr. Kanibali su pojeli zarobljenika.)*

En plus de prendre en compte le degré de responsabilité du sujet du verbe *faire*, il faut considérer le caractère volontaire ou non de l'action, savoir si elle est avantageuse ou non pour son sujet. Ainsi, dans *Le prisonnier s'est fait manger par les cannibales*, l'agent de la construction factitive correspond au sujet de la construction active en croate *Kanibali su pojeli zarobljenika*. Le sujet de la construction factitive française, sans avoir exercé sa volonté sur l'agent, lequel fait l'action exprimée par l'infinitif, est en fait la cause de l'action due à un mauvais concours de circonstances.

La construction *faire marcher* peut aussi véhiculer plusieurs sens : *faire marcher un appareil* (cr. uključiti aparat), *faire marcher un invalide* (cr. postići da prohod), *faire marcher quelqu'un* (cr. nasamariti koga).

## **CHAPITRE 13**

### **13. ATTRIBUT DU SUJET / ATTRIBUT DE L'OBJET**

#### **13.1. DIFFICULTÉS TERMINOLOGIQUES**

#### **13.2. LE STATUT GRAMMATICAL DU DEUXIÈME CONSTITUANT DU GV → Vcop. + Attr.S**

#### **13.3. LE STATUT GRAMMATICAL DU TROISIÈME CONSTITUANT DU GV → Vtr. + GN + Attr.O**

#### **13.4. PRONOMINALISATION DE L'ATTRIBUT**



## CHAPITRE 13

## 13. ATTRIBUT DU SUJET / ATTRIBUT DE L'OBJET

(1) *Tamara est gentille.* (2) *Je trouve Tamara gentille.* (3) *Je la trouve gentille.*

Dans le premier exemple, le groupe verbal GV → Vcop. + Attr.S est constitué d'un verbe copule (*est*) et d'un deuxième constituant appelé « attribut du sujet » (*gentille*). Dans le deuxième exemple, le groupe verbal GV → Vtr. + GN + Attr.O est plus complexe. Il est constitué d'un verbe transitif (*trouve*) régissant un complément d'objet (*Tamara*) suivi d'un troisième constituant appelé « attribut de l'objet » (*gentille*). Dans ces deux exemples, le constituant *gentille* est interprété comme l'élément du prédicat qui exprime une caractéristique (propriété, état ou catégorie) du sujet ou de l'objet (*Tamara*). Le même rapport prédicatif est établi dans les deux cas – entre l'attribut du sujet et son sujet et entre l'attribut de l'objet et son objet (v. l'exemple 3).

## 13.1. DIFFICULTÉS TERMINOLOGIQUES

Les difficultés soulevées par les ambiguïtés terminologiques en français et celles découlant des différences terminologiques en croate sont nombreuses :

L'**attribut (du sujet ou de l'objet)** doit être distingué du **complément d'attribution** de la grammaire traditionnelle (appelé aussi « **complément datif** » : *ressembler à qqn, obéir à qqn, se plaindre à qqn* qui fait partie des **compléments d'objet indirect**).

Les termes d'**attribut du sujet** et d'**attribut de l'objet** se rangent parmi les **constructions attributives** au sein desquelles les verbes copules (essentiellement et occasionnellement attributifs, en croate *pravi* et *nepravi atributivni glagoli*), qui sont intransitifs, relient l'attribut au sujet, alors que les verbes transitifs attributifs (cr. *prijelaznoatributivni glagoli*) relient l'attribut à l'objet à l'aide du verbe copule qui est implicite. Un verbe attributif établit un lien prédicatif entre le sujet / l'objet et son attribut.

En grammaire croate, l'**attribut** est appelé « *imenski predikatni proširak* » (= expansion nominale du prédicat). La grammaire croate ne distingue pas l'attribut du sujet et l'attribut de l'objet, et c'est pourquoi Josip Silić propose de les distinguer par les termes de *subjektni* et *objektni proširak*.

Le terme **atribut** en grammaire croate est polyvalent. Il est défini comme « *riječ koja se pridijeva, pridodaje imenskoj riječi da je po čemu odredi (prije svega po kakvu svojstvu)* » (v. Silić / Pranjković 2005 : 309). Cette définition correspondrait en grammaire française à l'expansion du nom par un syntagme adjectival, prépositionnel ou nominal :

- expansion par un syntagme adjectival – **épithète**,
- expansion par un syntagme prépositionnel – **complément déterminatif**, aussi appelé **complément du nom**,
- expansion par un syntagme nominal – **apposition**.

L'**épithète** de la grammaire française correspondrait à **sročni atribut** (littéralement : *atribut congruent*) de la grammaire croate.

Le **complément déterminatif** (cr. *odredbena dopuna*) de la grammaire française correspondrait à **nesročni atribut** (littéralement : *atribut non congruent*) de la grammaire croate.

## 13.2. LE STATUT GRAMMATICAL DU DEUXIÈME CONSTITUANT DU GV → Vcop. + Attr.S

Si le groupe verbal est constitué d'un verbe copule (cr. *sponski* ou *kopulativni glagol*), ce groupe verbal (GV) s'interprète comme un prédicat qui exprime une caractéristique (propriété, état ou catégorisation) du sujet. Le deuxième constituant, appelé en grammaire française – attribut du sujet (Attr. S), peut être un groupe : <sup>139</sup>

adjectival ( <b>GA</b> ) :	GV → Vcop. + GA	<i>Martin est <b>grand</b>. Martin devient <b>grand</b>.</i>
nominal ( <b>GN</b> ) :	GV → Vcop. + GN	<i>Martin est <b>un bébé</b>. Martin est resté <b>un grand bébé</b>.</i>
prépositionnel ( <b>GP</b> ) :	GV → Vcop. + GP	<i>Martin est <b>de bonne humeur</b>. Martin paraît <b>de bonne humeur</b>.</i>

Les verbes **copules** qui forment ces groupes sont aussi appelés « attributifs » (cr. *atributivni glagoli*). Ils peuvent être :

– **essentiellement attributifs**. Tout comme le verbe **être**, référentiellement vide, qui sert à relier le sujet au prédicat, les verbes **devenir, paraître, rester, sembler...** qui, eux, ne perdent pas leur sens lexical, forment une expression prédicative syntaxiquement et sémantiquement équivalente à un verbe) – voir les exemples ci-dessus.

<sup>139</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 234-239.

– **occasionnellement attributifs**. Les verbes *mourir, naître, rentrer, sortir, tomber, vivre...* qui relient le sujet au prédicat, sont, eux aussi, **intransitifs**, le verbe *être* étant implicite :

*Notre équipe est rentrée **gagnante** (= elle était gagnante).*

*Il est sorti **furieux** de sa chambre (= il était furieux).*

*Ils sont nés **riches**, ont vécu heureux et sont morts pauvres (= ils ont été riches, heureux et pauvres).*

*La neige tombait dense (= elle était dense).*

En grammaire croate, ces **verbes essentiellement et occasionnellement attributifs** (ou **copules et semi-copules**), sont appelés *sponski* et *polusponski glagoli* ou *kopulativni* et *semikopulativni glagoli* et aussi *pravni atributivni glagoli* (Silić / Pranjković 2005 : 289-291). Ils sont intransitifs. Tout comme le verbe croate *biti*, référentiellement vide, servant à relier le sujet au prédicat, les verbes *postati / postajati, ostati / ostajati, izgledati, ispasti / ispadati, praviti se / napraviti se, činiti se / učiniti se, osjetiti se / osjećati se, zvati se / nazvati se / nazivati se...*, qui eux ne perdent pas leur sens lexical, forment une expression prédicative syntaxiquement et sémantiquement équivalente à un verbe ordinaire (par ex. *Petar se osjeća prevarenim.*).

### 13.3. LE STATUT GRAMMATICAL DU TROISIÈME CONSTITUANT DU GV → Vtr. + GN + Attr.O

Le groupe verbal peut être complété par un troisième constituant et interprété comme un prédicat qui exprime une caractéristique (propriété, état ou catégorisation) du complément d'objet. Ce troisième constituant, appelé en grammaire française « **attribut de l'objet** » (**Attr.O**), peut être un groupe :<sup>140</sup>

adjectival ( <b>GA</b> ) :	GV → Vtr. + GN + GA	<i>Je trouve Martin <b>sympathique</b>.</i>
nominal ( <b>GN</b> ) :	GV → Vtr. + GN + GN	<i>Ils ont appelé leur fils <b>Martin</b>.</i>
prépositionnel ( <b>GP</b> ) :	GV → Vtr. + GN + GP	<i>Ils ont traité leur fils <b>de bébé</b>.</i>

Ces verbes à copule implicite sont **transitifs attributifs**.

En grammaire croate ces verbes sont appelés « *prijelazni semikopulativni glagoli* » (*smatrati, držati, zvati / nazvati / pozvati, prikaziti / imenovati, proglasiti / proglašavati, označiti / označavati, prikazati / prikazivati, činiti / učiniti...* (*Koga ste nazvali lopovom ?*) (Silić / Pranjković, 2005 : 291) .

<sup>140</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 239-242.

### 13.4. PRONOMINALISATION DE L'ATTRIBUT

Quelle que soit sa forme, l'**attribut du sujet** se pronominalise par le pronom neutre **le** :

*Il est beau* → *Il l'est.*

*Il devient de plus en plus beau* → *Il le devient.*

*Elle devient de plus en plus belle* → *Elle le devient.*

De son côté, la pronominalisation du complément d'objet se fait par les pronoms personnels correspondant au genre et au nombre :

*Est-ce que tu vois Martin* ? *Oui, je le vois.*

*Est-ce que tu vois Martin et Marie* ? *Oui, je les vois.*

L'**attribut du complément d'objet** n'est pas un constituant interne du groupe nominal complément d'objet comme le serait l'adjectif épithète.<sup>141</sup> L'ambiguïté dans l'interprétation de l'adjectif **étrange** dans *Il a trouvé cette explication étrange* peut être levée par le test de la pronominalisation :

*Il l'a trouvée.* ← *Il a trouvé [cette étrange explication / cette explication étrange].*

*Il l'a trouvée **étrange**.* ← *Il a trouvé étrange [cette explication].*

La pronominalisation fait valoir :

– l'**adjectif épithète**, qui est une expansion du groupe nominal complément d'objet *Il a trouvé cette explication étrange*, (cr. *Pronašao je to čudno objašnjenje*) et qui est affecté par la pronominalisation du GN : *Il l'a trouvée*.

– le troisième constituant **attribut de l'objet** qui n'est pas affecté par la pronominalisation du GN objet : *Il l'a trouvée **étrange*** (cr. *Smatrao je to objašnjenje čudnim*).

Attention à l'ambiguïté – l'adjectif **bleus** dans *Elle a des yeux bleus*. est épithète, alors qu'il est attribut de l'objet dans *Elle a les yeux bleus*. La preuve en est la pronominalisation de l'attribut de l'objet qui se fait de la manière suivante *Elle les a bleus*.

<sup>141</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 239.

## **CHAPITRE 14**

### **14. COMPLÉMENTATION NOMINALE**

#### **14.1. PROPRIÉTÉS RECTIONNELLES DES NOMS –**

#### **TYPOLOGIE DES COMPLÉMENTS DÉTERMINATIFS**

#### **14.2. CHOIX DES PRÉPOSITIONS – EMPLOIS DE L'ARTICLE**

#### **14.3. CONSTRUCTIONS ASYNDÉTIQUES**

#### **14.4. RECTION NOMINALE EN CROATE**



## CHAPITRE 14

## 14. COMPLÉMENTATION NOMINALE

Dans les pages qui suivent, nous nous consacrerons à l'étude des schémas de complémentation nominale régis par les propriétés lexico-grammaticales du nom.

Les **compléments déterminatifs** de la grammaire française (cr. *odredbene dopune*) sont appelés en grammaire croate « **attributs non congruents** » (cr. *nesročni atributi*), car ils diffèrent en genre, nombre et cas du nom qu'ils complètent, ce qui n'est pas le cas des adjectifs **épithètes**, appelés en grammaire croate « **attributs congruents** » (cr. *sročni atributi*).

Alors que dans le cas des syntagmes verbaux il a été question des compléments régis et/ou requis par le verbe, auxquels le verbe impose la forme et la présence (les compléments d'objet relèvent de la **rection forte**) ou des compléments dont la forme est libre parce qu'elle n'est pas imposée par le verbe (les compléments circonstanciels relèvent de la **rection faible**),<sup>142</sup> dans le cas des syntagmes nominaux les contraintes lexicales et grammaticales sont imposées par le nom qui régit la construction du complément déterminatif, plus précisément le choix de la préposition et l'emploi ou l'omission de l'article. Sa construction dépend non seulement du sémantisme du complément requis, mais aussi de la sous-catégorie du nom lorsque les noms sont dérivés d'un verbe ou d'un adjectif.<sup>143</sup>

14.1. PROPRIÉTÉS RECTIONNELLES DES NOMS –  
TYPOLOGIE DES COMPLÉMENTS DÉTERMINATIFS

Tout d'abord, il convient de distinguer deux types de compléments parmi les **compléments de relation** qui opposent l'**appartenance** (*les enfants du voisin, l'influence de la France, le problème des réfugiés*) et la **caractérisation**. La **caractérisation** regroupe plusieurs catégories sémantiques qui désignent :

– la **destination** (*un chien de chasse, une tasse à café, un biscuit pour chien, un coiffeur pour dames, un canon contre avions*),

<sup>142</sup> V. Damić Boháč 2010, 2011, 2012, 2013 A, 2013 B, 2017.

<sup>143</sup> V. Damić Boháč 2017 ; Grevisse 1969 : 158-162 ; Grevisse / Gosse 1993 : 525-542 ; Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 166, 187-188.

- la **matière** (*un collier en or, un cœur d'or, une table de bois/en bois, des vêtements en laine, une confiture de prunes, une tarte aux prunes*),
- le **contenu** (*une tasse de café, un sac de noix, un fruit à noyau, un roman d'aventures*),
- la **qualité** (*un tableau de prix, une peau de satin, un cœur d'or, un public en or, une personne d'importance, un homme de forte constitution, un homme sans scrupules*),
- l'**accompagnement** (*un bateau à voile, un pantalon à rayures, un monsieur à lunettes*).

Un troisième type de complément déterminatif correspond aux fonctions grammaticales de la phrase, lorsque le noyau du complément (le terme régissant) est le résultat de la nominalisation d'une forme verbale (nom déverbal). Son complément correspond alors à une fonction : la **fonction d'agent** (*l'arrivée des voyageurs*), celle **d'objet** (*le débarquement des marchandes, l'épluchage des légumes, l'appel aux candidatures*) et celle **de circonstance** (*voyage en France, au Mali, à la Réunion, à Madagascar, aux Baléares*).

On pourrait faire ressortir une quatrième catégorie, celle où le noyau (le terme régissant) est un nom dérivé d'un adjectif :

*L'immensité de la mer ← La mer est immense.*

## 14.2. CHOIX DES PRÉPOSITIONS – EMPLOIS DE L'ARTICLE

Un complément déterminatif se joint habituellement à l'aide d'une préposition, le plus souvent il s'agit des prépositions **de** ou **à**, **en**, **entre**, **envers**, **contre**, **par**, **pour**, **sans**... Il apporte un ajout d'informations complémentaires et se place, en général, après le nom qu'il détermine.

Les prépositions introduisant les compléments d'appartenance sont **de** (*un devoir de mon frère*) et **à** devant un pronom personnel (*un devoir à lui* - exceptions : *filis à papa, bête à bon Dieu*). Avec les compléments de caractérisation (v. ci-dessus) le choix de la préposition dépend du sémantisme du complément. D'une manière générale on peut avancer que :<sup>144</sup>

– le complément indiquant **la matière** est introduit par **de** ou par **en**, employés indifféremment, **en** étant d'un emploi plus récent : *un gros sac de*

<sup>144</sup> V. Grevisse / Goosse 1988 : 575, 576, 581.

*cuir noir, des murs de béton, un toit de chaume, une chemise de soie, des vêtements en laine, les portes en chêne, une coupe en or, l'escalier en marbre.* On dit aujourd'hui *une montre en or, en argent*, plus souvent que *d'or, d'argent*. Dans les emplois figurés *de* est préféré : *un cœur d'or, une santé de fer, une peau de satin, mais un public en or !*

– les compléments des noms qui **désignent des récipients** sont introduits par *à* quand il s'agit de la destination et par *de* quand on envisage le contenu (pseudo-complément) : *une tasse à café / une tasse de café, un verre à vin / un verre de vin.* Mais on dit *une boîte aux lettres.*

– les compléments désignant des ingrédients fondamentaux sont introduits par la préposition *de*. On dit *une confiture de fraises, une compote de pommes...* Toutefois, quand il s'agit d'une saveur ou d'un ingrédient important, la préposition sera *à* : *une glace à la vanille, un yaourt aux fruits, un gâteau aux noisettes, une tarte aux fraises.*

La difficulté consiste non seulement à savoir quelle préposition employer, mais aussi à savoir s'il faut ou non employer l'article : il serait bien ennuyeux de confondre *l'eau de toilette* avec *l'eau des toilettes* ! À la différence des compléments exprimant l'appartenance (*les enfants du voisin*), l'article ne s'emploie pas avec ceux qui expriment une caractérisation (*un chien de chasse, une tasse de café, une tasse à café*).

Il arrive qu'il soit difficile de trancher, et de déduire s'il s'agit d'un complément de caractérisation (*Un employé de banque a été soupçonné de complicité* = cr. *bankovni službenik*) ou d'un complément d'appartenance (*Un employé de la banque a été soupçonné de complicité* = cr. *službenik te banke*) surtout lorsqu'il s'agit de repérer les glissements d'une catégorie à l'autre.<sup>145</sup>

Quant aux syntagmes nominaux dont le terme régissant est un nom d'action dérivé d'un verbe (nom déverbal), le choix de la préposition ainsi que l'emploi de l'article dans les compléments déterminatifs dépendent des relations syntactico-sémantiques établies entre les éléments (v. Grevisse / Goosse 1996 : 528, 529). Le terme dépendant peut véhiculer les fonctions d'agent, d'objet ou de circonstances de l'action. Ces syntagmes peuvent être reformulés en phrases simples. Le complément déterminatif peut correspondre :

- au **sujet** de l'action introduit par la préposition *de* (*L'arrivée des voyageurs*  
← *Les voyageurs arrivent*).

<sup>145</sup> V. Damić Bohač 2016 ; Pavelin Lešić / Damić Bohač 2016 : 99-103.

– à l'**objet** de l'action introduit par la préposition **de** (*Le débarquement des marchandises* ← *Les marchandises sont débarquées.* ↔ *On débarque les marchandises.*).

Un sujet et un objet de l'action se trouvant dans le même syntagme nominal doivent être distingués par leurs prépositions :

*L'amour d'une mère pour ses enfants* ← *Une mère aime ses enfants.*

*Le respect des jeunes envers les personnes âgées* ← *Les jeunes respectent les personnes âgées.*

*La conquête de l'Algérie par la France* ← *La France a conquis l'Algérie.*

Quant aux compléments déterminatifs correspondant aux **compléments d'objet indirect**, ils gardent la préposition imposée par le verbe :

*La croyance aux esprits est restée le fond de la religion populaire.* ← *Croire aux esprits...*

*La liaison du théâtre aux mœurs* ← *Le théâtre est lié aux mœurs.*

– aux **compléments circonstanciels** qui conservent la même préposition dont le choix est imposé par le complément :

*Le départ de Luc en vacances / pour le Tchad* ← *Luc est parti en vacances / pour le Tchad.*

*Un voyage en France / au Portugal / à Cuba* ← *Voyager en France / au Portugal / à Cuba.*

L'emploi de l'article dans ces syntagmes dépend du degré d'actualisation des actants. L'article défini est conservé et il est évidemment contracté : *l'arrivée **des** voyageurs, le débarquement **des** marchandises, la croyance **aux** esprits...*). L'article indéfini singulier se fait précéder par la préposition *de* (*l'arrivée d'un voyageur, la construction d'un pont*), alors qu'au pluriel, seule la préposition est conservée (*la construction de ponts modernes* ← *On construit des ponts modernes. Un afflux de demandes* ← *Des demandes affluent.*).<sup>146</sup>

Les compléments déterminatifs de sens adverbial peuvent se joindre à des noms qui ne correspondent pas aux verbes : *la poésie française au XVI<sup>e</sup> siècle, une soirée au théâtre* (Grevisse / Goosse 1996 : 528, 529).

<sup>146</sup> V. Pavelin Lešić / Damić Boháč 2016 : 101.

Appliquée au français, l'opposition des contraintes grammaticales et/ou lexicales, suivant que le noyau détermine ou non la forme du complément déterminatif nous permet d'avancer que les compléments déterminatifs correspondant aux fonctions d'agent ou d'objet relèvent de la rection forte, alors que les compléments déterminatifs correspondant aux circonstants relèvent de la rection faible.

Le terme régissant un syntagme nominal peut être aussi un nom dérivé d'un adjectif qui a revêtu la fonction d'un attribut du sujet, ou d'une épithète. Là aussi, les différentes valeurs syntaxico-sémantiques (agent, objet) se distinguent par l'emploi de prépositions différentes, le nom gardant la préposition que l'adjectif régit normalement lorsqu'il se fait suivre d'un complément (v. le Chapitre 15) :

*L'immensité de la mer* ← *La mer (est) immense.*

*La fidélité de l'auteur à son idéal* ← *L'auteur est fidèle à son idéal.*

*La loyauté d'un salarié envers son employeur* ← *Le salarié est loyal **envers** son employeur.*

### 14.3. CONSTRUCTIONS ASYNDÉTIQUES

Le complément déterminatif peut se joindre au nom sans l'intermédiaire de la préposition (*bébé-éprouvette, congé maternité, Centre Georges Pompidou, côté cœur, côté cour, facteur temps, fin septembre, niveau réalisation, pneus neige, point de vue métier, robe taille 38, rue Saint-Jacques, tarif étudiant, ticket restaurant, vélo modèle course, soirée bagarre, soirée télé...*). La juxtaposition pure et simple permet ainsi de traduire des rapports de sens variés. Elle était usuelle en ancien français, le substantif déterminant était un nom de personne et le lien déterminatif impliquait un rapport de possession. Ces tours asyndétiques subsistent dans *Château Gaillard, Choisy-le-Roi, Hôtel-Dieu, Pont-Marie, à la queue leu leu*.<sup>147</sup>

De nos jours, le complément se joint sans préposition s'il s'agit d'un nom de personne : *le musée **Rodin**, la tour **Eiffel**, les Galeries **Lafayette**, le Boulevard **Hausmann**, la rue **Saint-Jacques**, le Centre **Georges Pompidou***. Pourtant la préposition **de** est requise avec les noms de rues, de places :

<sup>147</sup> La construction asyndétique *à la queue leu leu* (littéralement : à la queue le loup) est une expression signifiant « l'un derrière l'autre ». Le deuxième **leu** est une ancienne forme picarde correspondant à *loup*, le premier **leu** est une altération par euphonie de l'article défini *le* (Le Petit Robert).

1. lorsque le nom de personne est précédé d'un titre :

*la rue **du Dr Blanche**, l'avenue **du général Mangin**  
l'avenue **du président Kennedy**, le cimetière **du Père-Lachaise***

2. quand le complément n'est pas un nom de personne :

*la rue **des Pyrénées**, le boulevard **du Palais**, Place **du Châtelet**, Rue **de l'Odéon**.*

Sous l'influence de la langue commerciale, technique ou par imitation d'usages étrangers, divers noms autres que des noms de personnes sont employés aujourd'hui comme compléments simplement juxtaposés (v. Grevisse / Goosse 1988 : 574) :

*le match **France-Belgique**, un vélo **modèle course**, une robe **taille 38**, des pneus **neige**, un bébé-**éprouvette**, une soirée **télé**, un ticket **restaurant**.*

Dans le cas de l'expression *point de vue* la juxtaposition est fréquente dans la langue parlée et dans une moindre mesure dans la langue écrite :

*l'inconvénient au point de vue **scandale**, au point de vue **commerce et navigation**, du point de vue **métier**.*

Les noms *fin*, *début* et *courant* sont souvent suivis directement par le nom du mois ou de l'année :

*vers la fin **septembre**, à la fin **juin 2011**, courant **mai**, début **septembre**.*

#### 14.4. RECTION NOMINALE EN CROATE

En croate, l'opposition rection forte / rection faible s'applique aussi à la rection nominale qui implique que le terme principal détermine par ses propriétés lexico-grammaticales la forme du terme dépendant, voire sa forme casuelle (*poglavica plemena, pismo majci, gradnja kuće, bavljenje sportom*) ou casuelle prépositionnelle (*ključ od ormara, borba protiv nasilja, pravo na obranu*). Le terme régissant peut être un nom dérivé d'un verbe (*gradnja kuće, bavljenje sportom, trgovanje povrćem*), d'un adjectif (*odanost obitelji*). Dans ces exemples, la forme du complément est imposée par le terme régissant, elle est prévisible

et ne peut être paraphrasée. Par conséquent, il s'agit de la **rection forte**, à la différence de la **rection faible** dans (*bijeg od kuće, pad s balkona, let preko oceana, buđenje prije zore, vožnja kroz maglu, šetnja parkom...*) qui relève des propriétés lexicales du noyau, ce qui permet de paraphraser la forme du complément comme dans *šetnja parkom, šetnja po parku, šetnja kroz park, šetnja u parku*, ou bien *ozljeda zbog nepažnje suigrača, ozljeda uslijed nepažnje suigrača* (v. Silić / Pranjković 2005 : 264, 265).

Il faut souligner qu'en croate, les compléments déterminatifs se trouvent concurrencés par les adjectifs épithètes. Voici quelques exemples de compléments déterminatifs de caractérisation français (*chien de chasse, table de bois, collier en or*) auxquels correspondent en croate des adjectifs épithètes (*lovački pas, drveni stol, zlatna ogrlica*). Avec les compléments marquant l'appartenance (fr. *la sœur de mon ami*, cr. *sestra moga prijatelja*), si le complément déterminatif est réduit à un seul élément (*sestra prijatelja*), la transformation adjectivale s'impose : *prijateljeva sestra*. En revanche, si le complément déterminatif désigne un pluriel (*dom umirovljenika*) ou le représentant d'une espèce (*radost pobjednika*) cela ne sera pas le cas (v. Silić / Pranjković 2005 : 201).



## **CHAPITRE 15**

### **15. COMPLÉMENTATION ADJECTIVALE**

#### **15.1. CHOIX DES PRÉPOSITIONS**

#### **15.2. RECTION ADJECTIVALE EN CROATE**



## CHAPITRE 15

### 15. COMPLÉMENTATION ADJECTIVALE

Les adjectifs qualificatifs sont, eux aussi, analysés en fonction de leurs propriétés rectionnelles.<sup>148</sup> Un adjectif est un terme régissant quand son sémantisme et ses valeurs actancielles demandent qu'il soit complété par un complément déterminatif dont la forme ne peut être que prépositionnelle (Prép. N : *content du résultat*).<sup>149</sup>

Évidemment tous les adjectifs ne sont pas sémantiquement aptes à admettre ce type de complémentation, par exemple *ancien, carré, creux, confortable, double, droit, industriel, intelligent, ovale, poli, rond...*<sup>150</sup>

#### 15.1. CHOIX DES PRÉPOSITIONS

L'adjectif régit également le choix de la préposition :

- *accessible, allergique, apte, attentif, contraire, égal, enclin, étranger, extérieur, favorable, fidèle, identique, indifférent, intérieur, mauvais, pareil, prêt, réfractaire, semblable...*, ainsi que les comparatifs synthétiques latins *antérieur, inférieur, postérieur, supérieur, ultérieur* **à N**,
- *conséquent* **avec N**,
- *adroit, âgé, amoureux, avide, capable, certain, conscient, content, coupable, curieux, différent, digne, exempt, fatigué, fier, fou, heureux, jaloux, las, libre, malheureux, plein, rempli, responsable, rouge, sûr, voisin...* **de N**,
- *furieux...* **contre N**,
- *expert, faible, fécond, fort...* **en N**,
- *généreux, indulgent, ingrat, sévère...* **envers N**,
- *célèbre, mûr...* **pour N**.

Certains adjectifs admettent deux prépositions sans changement de sens : *aimable avec / envers, brutal avec / envers, cruel avec / envers, indifférent à / envers, mauvais à / pour*. L'adjectif *bienveillant* en admet trois (*bienveillant à l'égard de / envers / pour*).

Le sens peut être contraire : *bon pour santé, bon contre la grippe*.

<sup>148</sup> Les compléments du comparatif (*plus / aussi / moins Adj. que N*) ou du superlatif (*le plus Adj. de N*) ne seront pas pris en comptes.

<sup>149</sup> V. Damić Bohač 2017 ; Grevisse / Goosse 1994 : 550 ; Le Goffic / Combe Mc Bride 1975 : 138-149 ; Picabia 1975 : 42, 44 ; Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 367.

<sup>150</sup> V. Le Goffic / Combe Mc Bride 1975 : 137 - 169 ; Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 367.

Le choix de la préposition dépend du sens attribué à l'adjectif *doué* : *Elle était douée d'une intelligence pratique* (cr. *obdarena*), *Elle était douée en musique* (cr. *nadarena*), *Elle était douée pour l'enseignement* (cr. *nadarena*).

Avec certains adjectifs, le choix de la préposition reflète la distinction entre le sens concret (*une alimentation riche en vitamines*) et abstrait (*un livre riche d'enseignement, riche d'idées*).

D'autres admettent deux constructions, avec ou sans complément d'adjectif, ce qui peut entraîner un changement de sens spécifique : *être faible / fort* et *être faible / fort en maths* ou *aux échecs*,<sup>151</sup> *être fier* et *fier de son succès*, *être (in)capable* et *(in)capable de vol*, *être furieux* et *furieux contre qqn* ou *furieux de qqch...*

Il ne faut pas confondre deux fonctions syntaxiques différentes : la préposition *à* introduit un infinitif complément de l'adjectif *facile / difficile* (*Un livre facile à lire, Ce livre est facile à lire*) alors que dans une construction impersonnelle la préposition *de* introduit le sujet réel (*Il est facile de lire ce livre.*)

Certains adjectifs admettent un complément de sens causatif, temporel ou de mesure (du type de compléments circonstanciels) : *être fou de joie, être heureux de son travail, être muet de stupeur* ou *muet de naissance, être rouge de colère* (= sous l'effet de la colère), *long de 2 mètres, large de 10 centimètres*.<sup>152</sup>

## 15.2. RECTION ADJECTIVALE EN CROATE

En croate aussi (v. Silić / Pranjković 2005 : 264, 272-273), les propriétés rectionnelles des adjectifs les font suivre par leurs compléments qui peuvent être au génitif (*dostojan imena, pun snage, vrijedan truda*), au datif (*sklon svađi, sličan djedu*), à l'accusatif (*težak jednu tonu, dugačak tisuću kilometara*), à l'instrumental (*oduševljen dočekom, zadovoljan životom*) et à tous les cas obliques prépositionnels dont le génitif (*drugačiji od vas, tužan zbog rastanka, umoran od života*), le datif (*dobar prema djeci*), l'accusatif (*kriv za nesreću, raspoložen za razgovor, siguran u uspjeh, sposoban za život, ljut na sebe*), le locatif (*čvrst na nogama, jak na riječima, poznat po skandalima, umjeren u*

<sup>151</sup> Le domaine des connaissances (*fort en maths*) s'oppose au domaine des jeux (*fort aux échecs, à la belotte*) (v. Picabia 1978 : 85, 86).

<sup>152</sup> V. Combe / Mc Bride 1975 : 138, 140 ; Picabia 1978 : 22, 23, 94.

*jelu*), l'instrumental (*oprezan za upravljačem, suglasan s prijedlogom, nesiguran pred publikom*).

Là aussi, il est possible de constater la symétrie des constructions dans les deux langues même au niveau des correspondances casuelles : au génitif (*pun proturječnosti – plein de contradictions*), au datif (*dostupan svima – accessible à tous ; nezahvalan prema komu – ingrat envers qqn*), à l'accusatif (*loše za srce – mauvais pour le cœur*) ou à l'instrumental (*opijen srećom – ivre de bonheur*).

Les cas d'asymétries peuvent être d'autant plus inextricables dès lors que les prépositions régies par l'adjectif ne correspondent pas dans les deux langues : *content de qqch – zadovoljan čime ; fier de qqn – ponosan na koga ; jaloux de qqn – ljubomoran na koga ; furieux contre qqn – ljut na koga ; coupable de vol – kriv za krađu*.

Le problème ne consiste pas seulement à reconnaître le type de construction exigé par l'adjectif mais aussi à éviter les risques d'interférences :

*Il est jaloux **de** sa sœur – ljubomoran je **na** sestru.*

*Il est fier **de** son fils – ponosan **na** sina.*

Concluons ce chapitre en disant que les propriétés rectionnelles des adjectifs pourraient être ramenées, elles aussi, à l'opposition rection forte / rection faible résultant de l'opposition des formes prévisibles du complément de l'adjectif qui détermine le choix de la préposition en français (*accessible à tous, jaloux de qqn*), ou bien la forme casuelle (*dostupan svima*) ou causelle-prépositionnelle en croate (*ljubomoran na koga*), alors que dans les cas où le complément de l'adjectif ajouterait une valeur circonstancielle, il s'agirait de la rection faible (*célèbre pour ses monuments – slavan zbog svojih spomenika ; célèbre grâce à Internet – slavan zahvaljujući Internetu*).



## **CHAPITRE 16**

### **16. COMPARAISON ADJECTIVALE**

**16.1. COMPLÉMENT DU COMPARATIF (*QUE*)**

**16.2. COMPLÉMENT DU SUPERLATIF (*DE*)**

**16.3. PLACE DE L'ADJECTIF AU SUPERLATIF**

**16.4. COMPLÉMENT DU SUPERLATIF / COMPLÉMENT D'UNE  
HIÉRARCHISATION**

**16.5. NOMBRE D'ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES POUR UN  
SUPERLATIF**



## CHAPITRE 16

## 16. COMPARAISON ADJECTIVALE

Tout comme la complémentation adjectivale à laquelle est consacré le chapitre précédent, la comparaison est, elle aussi, source d'erreurs. Nous n'allons pas nous attarder sur la formation du comparatif et du superlatif en français.<sup>153</sup> Nous nous contenterons de mentionner que la comparaison est analytique en français (*beau* : **plus** / **moins** / **aussi** *beau*, **le plus** / **le moins** *beau*), à l'exception des trois comparatifs synthétiques issus du latin (**meilleur** comparatif de *bon*, **moindre** comparatif de *petit*,<sup>154</sup> **pire** comparatif de *mauvais*,<sup>155</sup> et leurs superlatifs : **le meilleur**, **le moindre** et **le pire**),<sup>156</sup> alors qu'elle est synthétique en croate (*lijep, ljepši, najljepši ; mlad, mlađi, najmlađi*). Les formes synthétiques de la comparaison croate impliquent plusieurs morphèmes productifs et des modifications phonologiques correspondantes, auxquelles il faut rajouter les désinences casuelles. Il faut préciser aussi que certains comparatifs croates ont des doublets, c'est le cas de l'adjectif croate *čist* qui donne *čišći* et *čistiji*. Le superlatif croate se forme en faisant précéder du préfixe *naj-* les formes du comparatif.<sup>157</sup>

## 16.1. COMPLÉMENT DU COMPARATIF (QUE)

Avant toute chose, il faut souligner qu'en français, que l'on ait affaire à un comparatif de supériorité, d'infériorité ou d'égalité, le deuxième élément du comparatif est toujours introduit par la conjonction **que** :

*Martin est plus rapide / moins rapide / aussi rapide **que** toi.*

Cela n'est pas le cas en croate où le deuxième élément de comparaison, le complément du comparatif de supériorité ou d'infériorité, peut être introduit

<sup>153</sup> Pour la comparaison en français consulter Grevisse 1969 : 305-310 ; Grevisse / Goosse 1994 : 852-867.

<sup>154</sup> Aussi *plus petit*.

<sup>155</sup> Aussi *plus mauvais*.

<sup>156</sup> Aussi *le plus petit, le plus mauvais*.

<sup>157</sup> Pour la comparaison en croate consulter Babić et al. 1991 : 633-644 ; Raguž 1997 : 92-96 ; Silić / Pranjković 2005 : 138-140.

par la conjonction **nego** suivie d'un nom ou d'un pronom au nominatif, ou bien par la préposition **od** suivie d'un nom ou d'un pronom au génitif :<sup>158</sup>

*Martin je brži / sporiji **nego** ti.*  
*Martin je brži / sporiji **od** tebe.*

De là viennent les erreurs de type \**Martin est plus rapide de toi*. Ces erreurs sont plus fréquentes chez les étudiants qui maîtrisent l'italien lequel veut que le deuxième élément soit introduit par la préposition *di* : *Pietro è piu veloce di te*.

En croate, la comparaison d'égalité introduit le deuxième élément de comparaison par les conjonctions **kao i** (trad. littérale en français : *comme et*) suivies d'un nominatif :<sup>159</sup> *On je spor **kao i ti***. Il en va de même en espagnol où la conjonction est **como** (abusivement traduit en français par *comme*) : *Es tan inteligente como tú*. D'où les erreurs de type \**Martin est aussi lent comme toi* et \**La violence psychologique est aussi dangereuse comme la violence physique*.

## 16.2. COMPLÉMENT DU SUPERLATIF (DE)

Le complément du superlatif relatif français est introduit par la préposition **de** :

*Martin est le plus rapide / le moins rapide de tous.*

Les constructions correspondantes en croate se font au moyen des prépositions **od** suivie d'un génitif, **među** suivie d'un datif, **između** suivie d'un génitif (v. Raguž 1997 : 96) :

*Martin je najbrži **od svih**.*  
*Martin je najbrži **među svima**.*  
*Martin je najbrži **između svih**.*

Parmi les erreurs qui relèvent du superlatif en français, outre l'oubli des formes synthétiques (\**le plus bon* au lieu de *meilleur*), il faut mentionner l'oubli de la répétition de l'article dans une série de superlatifs relatifs, erreur motivée par le souci d'éviter la répétition :

<sup>158</sup> V. Raguž 1997 : 95.

<sup>159</sup> Ibidem.

*\*Je vais vous raconter l'histoire la plus étonnante, plus amusante, plus bête qui m'est arrivée.*

L'énoncé correct est *Je vais vous raconter l'histoire **la** plus étonnante, **la** plus amusante, **la** plus bête qui m'est arrivée*, car il est impossible d'éviter la répétition de l'article pour la très simple raison que l'article fait partie constituante du superlatif et que si l'on prive un superlatif de son article, celui-ci est transformé en comparatif.

### 16.3. PLACE DE L'ADJECTIF AU SUPERLATIF

Au superlatif, la place de l'adjectif par rapport au nom représente un autre obstacle qui fait trébucher nos apprenants (*\*le plus facile chemin, \*le plus intelligent enfant*). À la différence des superlatifs synthétiques (*le meilleur, le moindre, le pire*) qui se placent, eux, avant le nom auquel ils se rapportent (*Le moindre obstacle l'arrête. Il s'arrête au moindre bruit.*),<sup>160</sup> les superlatifs analytiques impliquent soit de conserver la place de l'adjectif au positif, soit de compléter le superlatif par un nom complément déterminatif :

*un chemin facile → le chemin **le plus facile** ou **le plus facile des chemins**  
un enfant intelligent → l'enfant **le plus intelligent** ou **le plus intelligent des enfants***

Rares sont les adjectifs au superlatif qui peuvent se placer avant ou bien après le nom :

*Zagreb est **la plus grande** ville / la ville **la plus grande de** Croatie.*

### 16.4. COMPLÉMENT DU SUPERLATIF / COMPLÉMENT D'UNE HIÉRARCHISATION

Une autre erreur, ou plutôt une maladresse, car on la retrouve aussi chez les locuteurs natifs, est la confusion du complément du superlatif avec le complément d'une hiérarchisation :

*Le deuxième joueur au monde et non du monde, et le meilleur joueur du monde et non au monde.*

<sup>160</sup> V. Grevisse 1969 : 310.

## 16.5. NOMBRE D'ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES POUR UN SUPERLATIF

Concluons ces observations concernant la comparaison adjectivale en soulignant que de toutes ces remarques, le point le plus important, et peut-être le plus négligé par les professeurs de français s'adressant à un public croatophone, concerne le nombre d'éléments nécessaires au superlatif. En français, deux éléments suffisent à former un superlatif (*la plus belle des deux sœurs, le meilleur des deux frères*), alors qu'un superlatif croate en exige au moins trois : *najljepša od triju sestara, najbolji od trojice braće*.

## **CHAPITRE 17**

### **17. LES PRONOMS DÉMONSTRATIFS**

#### **17.1. ERREURS TYPES**

#### **17.2. VALEUR EXPRESSIVE DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS**



## CHAPITRE 17

## 17. LES PRONOMS DÉMONSTRATIFS

La catégorie des démonstratifs existe dans les deux langues considérées. Bien qu'elle n'y fonctionne pas de la même manière.<sup>161</sup>

Au premier abord, cette difficulté pourrait être ramenée aux erreurs morphologiques que les apprenants sont enclins à faire (\**cettes*), à l'oubli des contraintes régissant l'emploi des formes simples masculin / féminin et à l'hésitation entre les formes pronominales :

– simples qui doivent être complétées soit par des compléments déterminatifs (*Il y a deux façons de voyager : celle **des explorateurs** et celle **des vacanciers**.*) soit par des propositions relatives (*Choisissez parmi ces photos celles **que vous voulez garder**.*), ou par des participes présents (*Mes remerciements vont à ceux **ayant** contribué à la réussite de ce projet.*),

– et composées à l'aide des adverbes *ci* et *là*, lesquelles sont autonomes (*Quelle route devons-nous prendre ? Celle-ci ou celle-là ?*).

Cependant, le problème est plus complexe que cela : les formes des pronoms démonstratifs *celui, celle, ceux, celles* n'apparaissent guère dans les productions libres (écrites et orales) des étudiants qui ont appris le français dans un cadre institutionnel. Ces formes sont utilisées surtout par les étudiants qui ont eu la chance d'avoir été exposés au français dans un environnement naturel. La raison de cette omission est très simple : les pronoms démonstratifs sont beaucoup plus fréquents en français, car ils sont employés là où le croate use d'autres moyens linguistiques.

En effet, la langue croate peut d'un côté se passer des pronoms démonstratifs sans nuire à l'intelligibilité du message et, de l'autre, elle oppose les formes pronominales (et adjectivales) *ovaj / onaj / taj* selon la proximité par rapport à la première, deuxième ou troisième personne.

## 17.1. ERREURS TYPES

Les erreurs types que nous retrouvons d'une génération à l'autre dans les productions écrites et orales de nos étudiants sont le résultat du transfert des constructions croates (*Dobio si [ono] što si tražio.*) et de l'omission du pronom démonstratif :

<sup>161</sup> V. Damić Bohač 1995, 1996 B, 2016, 2018.

\**Tous qui voudraient visiter notre musée...* (Svi koji žele posjetiti naš muzej...) au lieu de *Tous **ceux** qui voudraient visiter notre musée...*

\**Voici dont il s'agit.* (Evo o čemu se radi.) au lieu de *Voici ce dont il s'agit.*

\**Bientôt sera le printemps.* (Uskoro će biti proljeće!) au lieu de *Bientôt **ce** sera le printemps.*

L'erreur suivante qui nous a fort intéressée est encore plus malencontreuse : *Ce matin, il y avait des cerises au marché, j'ai choisi les mûres* (!?).

Comme l'intention de l'apprenant n'était pas d'acheter les fruits du mûrier (cr. *plod murve* ou *plod duda*) ni ceux de la ronce des haies (cr. *kupine*), mais des cerises (cr. *trešnje*), la forme correcte aurait dû être :

*Ce matin, il y avait des cerises au marché, j'ai choisi **celles qui étaient bien mûres*** (= les cerises bien mûres) ou bien [...] *j'**en** ai acheté **des bien mûres*** (= des cerises bien mûres).

Ici, une fois de plus, l'erreur est le résultat du transfert de la construction croate où l'adjectif qualificatif *zrele* (fr. *mûres*), qui se suffit à lui-même, est la réduction par ellipse du syntagme *zrele trešnje* (fr. *des cerises mûres*). Dans le cas précis de cet énoncé, on aurait dû avoir en français le pronom démonstratif déterminé par une proposition relative (*qui **Vcop + Attr.S***) ce qui correspond en croate à l'adjectif qualificatif *zrele* (Damić Bohač 1995, 2002) ou bien la pronominalisation par le pronom adverbial *en* (*J'**en** ai acheté des bien mûres* ← *J'ai acheté des **cerises** bien mûres*).

Voici d'autres exemples d'erreurs dues au transfert de constructions croates :

*As-tu pris tes skis ou \*de ton frère ?* au lieu de *As-tu pris tes skis ou ceux de ton frère.*

*Ces enfants-là sont \*de nos voisins.* au lieu de *Ces enfants-là sont ceux de nos voisins.*

*Cette opinion n'est pas \*de tout le monde.* au lieu de *Cette opinion n'est pas celle de tout le monde.*

En croate, les adjectifs exprimant l'appartenance (*susjedova djeca, bratove skije*) se prêtent aussi à l'ellipse du nom :

*Naša se djeca često igraju sa susjedovom.* (ellipse du nom, adjectif exprimant l'appartenance) – *Nos enfants jouent souvent avec ceux de notre voisin.* (le pronom démonstratif est déterminé par un complément).

*Uzmi svoje skije i bratove.* (ellipse du nom, adjectif exprimant l'appartenance) – *Prends tes skis et ceux de ton frère.*

Il faut toutefois souligner que l'ellipse de *celui, celle(s), ceux*, devant le complément déterminatif est parfois possible. M. Grevisse (1969 : 462, 463) propose les exemples suivants : « Tes destins sont d'un homme et tes vœux sont d'un Dieu (Voltaire). Mes sentiments n'étaient point d'un esclave (A. France). Sa maigreur était d'un ascète (H. Bordeaux). »

## 17.2. VALEUR EXPRESSIVE DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS

Un emploi particulier du pronom démonstratif est souvent négligé. En voici quelques exemples :

*Il ne faut pas le dire devant une tierce personne, elle pourrait être indiscrete ! (... , **celle-ci** pourrait être indiscrete !)*

*Leur maison a été fraîchement repeinte par un professionnel. Il ne leur a réclamé qu'une somme modique. (**Celui-ci** ne leur a réclamé ...)*

*L'identité de chacun est plus forte s'il est bien inséré dans une famille. Elle sécurise et assure un développement harmonieux. (**Celle-ci** sécurise...)*

*Encore sous l'effet du choc, Françoise rapporta l'accident à la concierge. Elle lui conseilla d'appeler sans tarder la police, ce qu'elle fit sur-le-champ. (**Celle-ci** lui conseilla ...)*

Effectivement les pronoms démonstratifs composés (formes du masculin et du féminin, singulier ou pluriel (*celui-là, celle(s)-là, ceux-là*) véhiculent une valeur expressive servant « à désigner un être ou un objet, un groupe d'êtres ou d'objets plus fortement que ne le feraient les simples pronoms personnels » (Grevisse 1969 : 470-471). Nous ajouterons que les formes du pronom démonstratif permettent de lever l'ambiguïté.



## **CHAPITRE 18**

### **18. LES ADJECTIFS POSSESSIFS**

#### **18.1. EXPRESSION DE LA POSSESSION, DATIFS POSSESSIFS**

#### **18.2. FORMES ATONES / FORMES TONIQUES DE L'ADJECTIF POSSESSIF**



## CHAPITRE 18

## 18. LES ADJECTIFS POSSESSIFS

La catégorie des possessifs existe dans les deux langues examinées, mais elle n'y fonctionne pas de la même façon. La raison en est simple : les adjectifs possessifs ont un emploi beaucoup plus fréquent en français où le nom doit se faire accompagner par un déterminant – article ou adjectif déterminatif (SN → Dét. + N). Ainsi, un locuteur français met **son** manteau, cherche **ses** lunettes, prend **son** passeport, etc., alors qu'un locuteur croate, tout en étant le possesseur de ces objets, *oblači kaput, traži naočale, uzima putovnicu* et peut demander : « *A kako je baka ?* »

L'adjectif possessif sera employé en croate là où il est nécessaire de préciser le possesseur : *Gdje su moje naočale ? Daj mi moje naočale ! Daj mi nje-gove naočale ! Ne ovo su tvoje naočale. Mogao bi mi dati svoje naočale.*

Outre les formes spécifiques aux personnes grammaticales (**moj, tvoj, njegov...**), le croate emploie la forme **svoj**, qui est coréférentielle au sujet et à l'objet de l'action *Opet tražim svoje naočale. Uzmi svoje naočale. Reci mu da uzme svoje naočale*, car la forme **njegove** impliquerait une troisième personne.<sup>162</sup>

Dans un sens indéfini, la forme **svoj** dans *Svatko ima svoje naočale.* correspond en français à *Chacun a ses lunettes.*

Bien que le croate fasse aussi la distinction entre un et plusieurs possesseurs (**njegovi psi / njihovi psi**), l'oubli de cette opposition à la troisième personne (**ses chiens / leurs chiens**) est fréquent chez les croatophones apprenant le français.

Une différence terminologique pouvant induire en erreur doit être mentionnée :

Le terme *adjectif possessif* en français n'est pas l'équivalent terminologique de *posvojni pridjev* en croate qui désigne un adjectif, dérivé d'un nom propre, exprimant l'appartenance *Martin* → **Martinov** (**Martinov** auto), ou *susjed* → **susjedov** (**susjedov** auto), auxquels correspondrait en français un complément déterminatif (*la voiture*) **de Martin** ou (*la voiture*) **du voisin**.

<sup>162</sup> V. Raguž 1997 : 67, 70.

## 18.1. EXPRESSION DE LA POSSESSION, DATIFS POSSESSIFS

Le français connaît une particularité : il évite l'équivoque en opposant les traits sémantiques [+An]/[-An] et emploie l'adjectif possessif lorsque le possesseur est une personne et le pronom adverbial **en** qui pronominalise un complément déterminatif non animé :

*Je lui ai donné **ses** clés* (il s'agit des clés d'une personne).

*Je lui **en** ai donné les clés* (il s'agit des clés de la maison).

Il arrive que l'adjectif possessif français corresponde au datif possessif croate (cr. *posvojni dativ*)<sup>163</sup> :

*Tu as gâché **notre** soirée.* – Pokvario si **nam** večer.

*Aussi Tu **nous** as gâché la soirée.*

Le datif possessif peut alterner avec un adjectif possessif en croate :

*Où sont **mes** souliers ?* Gdje su **mi** cipele ? et *Gdje su **moje** cipele?*

*Où sont **tes** lunettes ?* Gdje su **ti** naočale? et *Gdje su **tvoje** naočale?*

***Ses** enfants travaillent bien à l'école.* Djeca **joj** dobro uče. et ***Njezina** djeca dobro uče.*

*C'est **son** frère.* To **mu** je brat, et *To je **njegov** brat.*

Inversement, le datif possessif français peut alterner avec un déterminant possessif.<sup>164</sup> À ces deux constructions (*Pierre **lui** saute au cou.* et *Pierre saute à **son** cou*) correspond un datif possessif croate : *Petar **mu** je skočio / **mu** se bacio oko vrata.*

Dans les deux langues, exemple (1), le datif possessif peut être remplacé par un adjectif possessif reformulé par la construction prépositionnelle (**de N**) marquant l'appartenance :

(1) *Je **lui** connais plusieurs amis.* → *Je connais plusieurs / certains de **ses** amis.*

*(Je connais les amis **de Martin**.)*

<sup>163</sup> V. Raguž 1997 : 136 ; Silić / Pranjković 2005 ; 220.

<sup>164</sup> Le datif possessif est aussi appelé en français « datif de la totalité impliquée » ou « datif de la possession inaliénable » (v. Grevisse / Goosse 1993 : 987 ; Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 227).

Poznajem **mu** prijatelje. → Poznajem **njegove** prijatelje (Poznajem **Martinove** prijatelje).

Cependant, dans l'exemple (2), l'action se dirige vers une deuxième personne qui est interprétée comme un actant supplémentaire :

(2) *Pierre lui serre la main* → *Pierre serre sa main* → *Pierre serre la main de Martin (de Martin – complément déterminatif d'appartenance)* → *Pierre serre la main à Martin (à Martin – complément datif)*.

*Petar mu je stisnuo ruku.* → *Petar je stisnuo njegovu ruku.* → *Petar je stisnuo Martinovu ruku.*

Avec les verbes pronominaux *s'essuyer (obrisati, brisati)*, *se laver (oprati, prati)*, *se blesser (ozlijediti)*, *se brûler (opeći)*, *se couper (odrezati, porezati)*... bien que cela ne soit pas un équivalent d'un point de vue communicationnel, le pronom réfléchi datif **se** peut alterner avec l'adjectif possessif (4), alors qu'en l'absence d'objet direct, le pronom réfléchi **se** est à l'accusatif (5) :

(4) *Elle s'est essuyée / lavée les mains.* → *Elle a essuyé / lavé ses mains.*

*Elle s'est blessé le genou / brûlé la main / coupé le doigt.* → *Elle a blessé son genou / brûlé sa main / coupé son doigt.*

(5) *Elle s'est essuyée / lavée.*

*Elle s'est blessée / brûlée / coupée.*

## 18.2. FORMES ATONES / FORMES TONIQUES DE L'ADJECTIF POSSESSIF

Quant aux formes de l'adjectif possessif, un détail doit être mis en évidence quand il s'agit d'apprenants de niveau avancé. Parallèlement aux formes de l'adjectif possessif **mon, ton, son, notre, votre** et **leur**, qui sont atones, le français connaît des formes toniques dont l'emploi est rare et relève d'un style soutenu. Ce sont **mien, tien, sien, nôtre, vôtre, leur** à partir desquelles sont formés les pronoms possessifs par ajout de l'article (**le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur**).

**Ta** victoire / Cette victoire est **tienne**.

Les formes toniques de l'adjectif possessif (*mien, tien, sien, nôtre, vôtre, leur*) ont un comportement syntaxique qui diffère des formes atones corres-

pondantes dont la seule fonction grammaticale est d'actualiser le nom (*mon chien*), comme le font d'ailleurs l'article et les autres déterminants (*le chien, ce chien, trois chiens*). Les formes toniques ou accentuées de l'adjectif possessif revêtent les fonctions de l'adjectif qualificatif attribut ou épithète,<sup>165</sup> tout comme du reste les formes de l'adjectif interrogatif.<sup>166</sup>

*Cette opinion est **mienne** (soutenu). J'ai trouvé l'autre jour un **mien** article (archaïque).*

Ces formes toniques ne doivent pas être confondues avec les formes des pronoms possessifs :

*C'est **la mienne**. J'ai trouvé **le mien**.*

---

<sup>165</sup> V. Grevisse 1969 : 359, 360, 373.

<sup>166</sup> L'adjectif interrogatif **quel** est épithète dans *Quel âge a ta sœur ?* et attribut dans *Quel est l'âge de ta sœur ?*

## **CHAPITRE 19**

### **19. LES INDÉFINIS**

#### **19.1. INDÉFINIS DE SENS NÉGATIF**

**19.1.1. Sens positif de *aucun, personne, rien***

#### **19.2. *AUTRUI***

#### **19.3. *ON***

#### **19.4. *AUTRE CHOSE, GRAND-CHOSE, QUELQUE CHOSE, PEU DE CHOSE***

#### **19.5. *QUELQU'UN***

#### **19.6. *QUICONQUE***

#### **19.7. *QUELCONQUE***

#### **19.8. LE MOT *TOUT***

#### **19.9. LE MOT *MÊME***

#### **19.10. LE MOT *TEL***

#### **19.11. LE MOT *QUELQUE***

#### **19.12. INDÉFINIS OU QUALIFICATIFS ?**



## CHAPITRE 19

### 19. LES INDÉFINIS

Le cadre de notre travail et les objectifs que nous nous sommes proposés ne nous permettent pas d'entamer une explication des valeurs sémantiques des adjectifs et pronoms indéfinis, c'est pourquoi nous allons nous focaliser exclusivement sur les problèmes potentiels posés par leur emploi.<sup>167</sup>

• Les formes **aucun**, **autre** (**un autre**), **certain**, **même** (**le même**), **nul**, **pas un**, **plus d'un**, **plusieurs**, **tel**, **tout** peuvent être adjectifs et pronoms :

*Il n'a **aucun** ami / **Aucun** de ses amis n'est venu.*

• La forme **tous** est prononcée [tu] si elle est employée comme adjectif et [tus] si elle est employée comme pronom :

*(**Tous** [tu] les enfants sont là), – Ils sont **tous** [tus] là !*

• Attention aux correspondances :

*chaque / chacun ; je ne sais quel / je ne sais qui ; n'importe quel / n'importe qui ; quelque / quelqu'un ; quelconque / quiconque*

• Attention à l'accord du verbe avec **moins de deux** qui veut le verbe au pluriel et **plus d'un** qui veut le verbe au singulier déifiant toute logique mathématique :

***Moins de deux** auront suffi pour ce travail.*

***Plus d'un** a péri dans ces montagnes.*

#### 19.1. INDÉFINIS DE SENS NÉGATIF

Les indéfinis de sens négatif (**personne**, **rien**, **aucun**, **nul**) sont incompatibles avec la deuxième partie de la négation (**pas** et **point** : \**Aucun n'est pas venu*. \**Personne n'est pas venu.*) :

<sup>167</sup> Pour en savoir plus sur les indéfinis (adjectifs et pronoms) consulter les grammaires de Grevisse 1969 : 373-412, 504-533 ; Grevisse / Gosse 1994 : 927-954, 1076-1117 ; Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 159-163, 210-214, 486.

*Mes amis* ζ **Aucun** n'est venu. **Personne** n'est venu.  
*Lui connaissez-vous des ennemis* ζ **Aucun**.

En revanche, ils se combinent avec **plus** ou **jamais** :

*Mes amis* ζ Je n'en ai **plus** vu **aucun**.  
Je **ne** vois **plus** **personne**.  
Je **ne** vois **jamais** **personne**. Je n'ai vu **personne**.  
Je **ne** fais **plus** **rien**. Je n'ai **jamais** **rien** fait.

À la différence de **personne** qui associé à un temps composé se place après le participe passé du verbe conjugué, **rien** se place entre l'auxiliaire et le participe.

### 19.1.1. Sens positif de **aucun**, **personne**, **rien**

Les formes **aucun**, **personne**, **rien** peuvent, sous certaines conditions, avoir une valeur positive. N'oublions pas que, dans l'ancienne langue, **aucun** avait le sens positif de *quelque*, *quelqu'un* qu'il avait conservé jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle,<sup>168</sup> et que l'on retrouve de nos jours dans l'expression soutenue **d'aucuns** signifiant « quelques-uns », « certains » et qui conserve un sens positif :

*D'aucuns* ne partagent pas cet avis.

En français moderne, on retrouve le sens positif de **aucun**, **personne**, **rien** :

– dans des phrases interrogatives ou dubitatives :

*Y a-t-il* **personne** d'assez hardi ζ  
*Penses-tu qu'***aucun** d'eux veuille partir ζ  
*Je doute qu'***aucun** de vous réussisse.

– après une principale négative :

*Il ne veut pas que* **personne** soit lésé.  
*Je ne crois pas qu'***aucun** puisse y parvenir.

---

<sup>168</sup> Ce sens positif s'est conservé en italien et en espagnol.

- dans des propositions conditionnelles :

*Je vous rends responsable si **rien** s'ébruite dans la presse.  
Vous serez tenu responsable si vous révélez à **personne** votre mot de passe.*

- après *que* comparatif :

*Je suis meilleur juge que **personne**.  
Il travaille mieux qu'**aucun** de ses frères.*

- après *sans*, *sans que* :

*Il est venu sans **aucun** de ses amis.  
Il a parlé sans qu'**aucun** des auditeurs osât l'interrompre.*

## 19.2. AUTRUI

La forme pronominale **autrui** est l'ancien cas régime de *autre* et s'emploie surtout dans la langue soutenue.

*Il a été inculpé pour destruction de récoltes appartenant à **autrui**.  
Ne fais pas à **autrui** ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit.  
**Autrui** nous est indifférent.  
Elle est toujours attentive à observer **autrui**.*

La langue courante emploie la forme pronominale **autre(s)** toujours précédée d'un déterminant : *Le bonheur d'**autrui**. / Le bonheur des **autres**.*

## 19.3. ON

Le pronom **on** est l'ancien cas sujet du nom *homme* (< lat. *homo*). Il est toujours employé comme sujet, à la troisième personne du masculin singulier, il sert à désigner, d'une manière générale, une ou plusieurs personnes indéterminées (*On a souvent besoin d'un plus petit que soi*) ou bien, dans la langue familière, une ou plusieurs personnes bien déterminées et, dans ce cas-là, prend par syllepse la valeur d'un autre pronom personnel : *je, tu, nous, vous, il(s), elle(s)*.

Quand les circonstances marquent :

– qu'il s'agit d'une femme, l'attribut de *on* se met au féminin, par syllepse de genre :<sup>169</sup>

<sup>169</sup> *On* peut être employé aussi par modestie, par discrétion, par ironie, par mépris, par orgueil, ou pour exprimer un reproche.

*Eh bien ! petite, est-on toujours **fâchée** ?*

– qu'il s'agit de plusieurs personnes, l'attribut de *on* se met au pluriel, par syllepse du nombre. Toutefois le verbe reste au singulier :

***On** était resté **bons camarades**.*

***On** dort **entassés** dans un chalet.*

– qu'il s'agit de plusieurs personnes, le participe passé des verbes pronominaux ayant pour sujet *on* s'accorde selon les règles de l'accord, avec l'idée du pluriel, par syllepse du nombre :

***On** ne s'était jamais **séparés**.*

*S'étant **salués**, **on** se tourna le dos.*

#### 19.4. AUTRE CHOSE, GRAND-CHOSE, QUELQUE CHOSE, PEU DE CHOSE

Les formes *autre chose*, *grand-chose*, *quelque chose*, *peu de chose* sont des nominaux neutres où *chose* a perdu sa valeur de nom et son genre étymologique :

*Peut-il faire **autre chose** ?*

*Parlons d'**autre chose**.*

***Autre chose** allait suivre.*

*Nous n'avons pas obtenu **grand-chose**.*

*Il ne possède pas **grand-chose**.*

***Quelque chose** a gémi dans la cour.*

***Peu de chose** nous console.*

*Veux-tu **quelque chose** ?*

La valeur nominale de *chose* est gardée dans :

*Toute **autre chose** me plairait mieux.*

*Quelle **autre chose** désirez-vous ?*

*Il y a toujours **quelque chose** urgente.*

Les formes pronominales *quelque chose*, *grand-chose*, se font suivre de la préposition *de* qui rattache l'adjectif (*de* Adj.) :

*quelque chose d'urgent*, mais *une* chose urgente  
*pas grand-chose de bon*, mais *une* bonne chose.

## 19.5. QUELQU'UN

Pris absolument, *quelqu'un* s'emploie au féminin et au masculin pour désigner une personne ou une chose :

*Quelqu'un* [homme ou femme] *est* venu.

*Quelques-uns* *affirment* que...

J'en connais *quelques-uns* à qui cela conviendrait bien.

J'ai lu *quelques-uns* de ses livres.

Il a fait de multiples découvertes, il n'en a révélé que *quelques-unes*.

L'adjectif accompagnant *quelqu'un* se rattache au moyen de la préposition *de* :

*Quelqu'un de* bien informé.

## 19.6. QUICONQUE

Le nominal *quiconque* ne se rapporte à aucun antécédent.

Il a la valeur de « celui, quel qu'il soit », « n'importe qui », « personne », « celui qui ».

*Quiconque* ne peut être antécédent de *qui* (\**quiconque qui*).

*Quiconque a* beaucoup vu, peut avoir beaucoup retenu (La Fontaine).

Défense de parler à *quiconque*.

Je suis aussi sensible que *quiconque*.

*Quiconque de* vous restera en arrière sera regardé comme traître.

## 19.7. QUELCONQUE

L'adjectif *quelconque* est le seul déterminant placé après le nom. Il a un comportement syntaxique double. Quand il signifie « quel qu'il soit », « n'importe lequel », il s'emploie comme adjectif indéfini :

pour une raison *quelconque*

un homme *quelconque* (= un homme quel qu'il soit)

Regardez un point **quelconque** de l'horizon.

Donnez-moi un livre **quelconque**.

L'intonation ou le contexte peut lui attribuer une valeur dépréciative, méprisante. Dans ce cas, il fonctionne comme un qualificatif épithète ou attribut : <sup>170</sup>

*C'est un livre bien **quelconque**. Ce livre est **quelconque**.*

*Il est très **quelconque**, grossier même.*

*Il lit des livres **quelconques**.*

*Son style est **quelconque**.*

## 19.8. LE MOT *TOUT*

**Tout** peut être :

– adjectif qualificatif :

***Toute** la famille est réunie (= la famille entière, complète).*

*Pour **tout** ami, il a son chien (= seul, unique ami).*

– adjectif indéfini :

*À **tout** instant je suis obligé de m'arrêter (= chaque, n'importe quel).*

***Tous** les étudiants ont remis leur test (= tous sans exception).*

– pronom indéfini :

*Il fut fêté par ses concitoyens, **tous** vinrent au-devant de lui.*

***Tout** est bien qui finit bien (pronom neutre, nominal, il exprime la totalité des choses).*

– nom précédé de l'article :

*Donnez-moi le **tout**. Plusieurs **touts** distincts les uns des autres (= la totalité, l'ensemble).*

---

<sup>170</sup> Les glissements des adjectifs déterminatifs (déterminant un nom) vers la catégorie des qualificatifs qui véhiculent les fonctions de l'adjectif épithète ou attribut se font aussi dans le domaine des adjectifs interrogatifs (*Quel âge a ta sœur ? Quel est l'âge de ta sœur ?*) et des adjectifs possessifs toniques qui ont un emploi soutenu ou archaïque (*J'ai retrouvé un **mien** article. Cette opinion est **mienn**e.*).

– adverbe (l'accord de l'adverbe **tout** se fait au féminin devant un adjectif commençant par une consonne) :

*Ils se trouvèrent **tout** seuls. Ils sont **tout** honteux.*

*Elles sont **toutes** seules. Elles sont **toutes** honteuses (h aspiré).*

*Elles sont **tout** agiles. Elles sont **tout** en larmes.*

*Elle parle **tout** en mangeant.*

***Tout** récemment, j'ai lu ce livre.*

## 19.9. LE MOT MÊME

**Même** peut être :

– adjectif indéfini :

*Ils prirent la **même** route (= semblable, identique).*

*Il a réussi par lui-**même** (sert à renforcer un pronom).*

*Il est venu le jour **même** (= précisément).*

*Il est la bonté **même** (= au plus haut degré).*

– pronom indéfini :

*Ce n'est pas **le même**.*

– adverbe :

***Même** l'homme robuste faiblit.*

***Même** ses amis l'ont abandonné (marquant une gradation).*

*Je l'ai rencontré ici **même** (= exactement, précisément).*

***Même** ruinés, ils n'avaient pas perdu leur bonne humeur.*

## 19.10. LE MOT TEL

**Tel** peut être :

– adjectif qualificatif :

*Je suis étonnée qu'il tienne de **tels** propos.*

***Tel** père, **tel** fils. (cr. *Kakav otac, takav sin.*)*

*S'ils ne sont pas avarés, ils passent pour **tels**.*

*Ma décision était **telle** lorsque je fus nommé au Parlement. (= semblable, du même genre, pareil).*

*Je n'ai jamais eu une **telle** peur (= exprime l'intensité).*

– adjectif indéfini :

*L'homme en général, et non **tel** homme (= particulier, un certain).*

– pronom indéfini nominal :

***Tel** qui rit vendredi, dimanche pleurera.*

***Tel** est pris qui croyait prendre.*

## 19.11. LE MOT QUELQUE

**Quelque** peut être :

– adjectif indéfini :

*Depuis **quelque** temps...*

*J'ai eu **quelque** peine à faire ces exercices (= un, un certain).*

*J'ai fait **quelques** pas.*

*Il n'est venu **que quelques** fois (= plusieurs).*

– adverbe : *Il y a **quelque** quarante ans de cela (= environ).*

Ne pas confondre les locutions conjonctives **quelque que** et **quel que** :

***Quelques** folies **qu'il ait faites**... (devant un nom suivi de *que* introduisant une concessive).*

***Quelque** grands **que** soient ses efforts... (devant un adjectif suivi de *que* introduisant une concessive).*

***Quels que** soient les humains, il faut vivre avec eux (avec le verbe être au subjonctif introduisant une concessive).*

*Un homme **quel qu'il soit** (= un homme quelconque).*

## 19.12. INDÉFINIS OU QUALIFICATIFS ?

Pour terminer ce chapitre, voici quelques exemples supplémentaires de glissements syntaxiques des adjectifs déterminatifs (déterminant un nom) vers la catégorie des qualificatifs ayant les fonctions de l'adjectif épithète ou attribut :

*Il reste un **autre** problème à résoudre. (Dét.)*

*Le problème est tout **autre**. (Attr.)*

*Il ne se sentait ni inférieur ni supérieur à ses camarades : il se sentait **autre**. (Attr.)*

***Certains** jours, elle allait flâner sur les quais de la Seine. (Dét.)*

*Il est venu nous voir avec un **certain** cousin à lui. (Dét.)*

*Ces prénoms ont connu une **certaine** popularité. (Dét.)*

*Le succès est **certain**. (Attr.)*

*La victoire de cette époque était considérée comme **certaine**. (Attr.)*

*Sur **différentes** fleurs l'abeille se repose. (Dét.)*

*Lui est moi, nous avons des opinions très **différentes**. (Épith.)*

*Il a contacté **diverses** personnes. (Dét.)*

*On a émis à ce sujet des hypothèses les plus **diverses**. (Épith.)*

*La France est **diverse** comme le peuple qui l'habite. (Attr.)*

*Le comportement du chien est **différent** de celui du chat. (Attr.)*

*Donnez-moi un livre **quelconque**. (Dét.)*

*Regardez un point **quelconque** de l'horizon. (Dét.)*

*C'est un livre bien **quelconque**. (Épith.)*

*Il est très **quelconque**, grossier même. (Attr.)*

***Nul** homme n'en est capable / ne peut le faire. (Dét.)*

***Nul** autre que toi ne peut réaliser cette entreprise. (Dét.)*

*L'élection est **nulle** par suite de cette intervention illégale. (Attr.)*

*Ce devoir est **nul**, j'ai mis un zéro. (Attr.)*

*Il lui donnait rendez-vous à **telle** heure, à **tel** endroit. (Dét.)*

*On n'a jamais vu une **telle** beauté. (Épith.)*

*Connaissez-vous un endroit où on sert une bonne bouillabaisse ?*

*Il y a un **tel** restaurant du côté du Vieux port. (Épith.)*

*Telle est ma décision. (Épith.)*



## **CHAPITRE 20**

### **20. LES LAISSÉS-POUR-COMPTÉ DES MÉTHODES : INVERSION ET REPRISE DU SUJET DANS L'INTERROGATION TOTALE ET PARTIELLE**

#### **20.1. INTERROGATION TOTALE (INVERSION ET REPRISE DU SUJET)**

#### **20.2. INTERROGATION PARTIELLE (INVERSION ET REPRISE DU SUJET)**



## CHAPITRE 20

## 20. LES LAISSÉS-POUR-COMPTE DES MÉTHODES : INVERSION ET REPRISE DU SUJET DANS L'INTERROGATION TOTALE ET PARTIELLE

On s'attendrait à ce que les méthodes de FLE qui sont basées sur les approches communicative et actionnelle assurent l'acquisition des structures interrogatives. Cela n'est pas le cas, car la diversité des structures interrogatives directes s'y limite aux registres familier et courant qui privilégient l'intonation et la périphrase interrogative dans l'interrogation totale (*Tu viens ? Est-ce que tu viens ?*),<sup>171</sup> ainsi que l'interrogation complexe (mot interrogatif + périphrases interrogatives) et la postposition du mot interrogatif dans l'interrogation partielle (*Qu'est-ce que tu veux ? Tu veux quoi ?*)<sup>172</sup> ce qui marginalise l'inversion et la reprise du sujet et prive les apprenants des variantes valorisées par les natifs, surtout dans des situations plus formelles.

Ceci ne veut nullement dire que nous préconisons l'inversion et la reprise du sujet dans l'interrogation directe. Il n'en est rien. Il serait souhaitable que les apprenants sachent choisir en fonction de la situation ou du contexte.<sup>173</sup>

Dans les sous-chapitres qui suivent, nous n'allons présenter ni les variétés d'interrogations qui impliquent l'intonation, ni la périphrase interrogative, car ces variétés ne sont pas d'une grande complexité.

<sup>171</sup> La réponse à une interrogation totale est **oui** ou **non**, ou **si** lorsque la réponse est affirmative après un verbe à la forme négative.

<sup>172</sup> L'interrogation partielle porte sur un constituant de la phrase.

<sup>173</sup> Lorsque l'interrogation porte sur un sujet non animé, l'interrogation complexe s'impose : *Qu'est-ce qui te tracasse ? Qu'est-ce qui est arrivé ?* La forme simple du pronom personnel interrogatif sujet est possible seulement dans une construction impersonnelle : *Qu'est-il arrivé ? Que faut-il ? / Qu'est-ce qu'il est arrivé ? Qu'est-ce qu'il faut ?* Si l'interrogation porte sur un sujet animé, on emploie le pronom interrogatif simple ou composé : *Qui vient ? Qui est venu ? Qui veut venir ? / Qui est-ce qui vient ? Qui est-ce qui est venu ? Qui est-ce qui veut venir ?*

## 20.1. INTERROGATION TOTALE (INVERSION ET REPRISE DU SUJET)

On aura l'inversion si le sujet est un pronom personnel, y compris **on** et le démonstratif **ce**. Le sujet sera placé après une forme verbale simple (1), après l'auxiliaire si la forme verbale est composée (2), après le semi-auxiliaire (3) :

- (1) *Viens-**tu** ? Est-**ce** vrai ? Part-**on** ?*
- (2) *As-**tu** chanté hier ? As-**tu** voulu le faire ?*
- (3) *Veux-**tu** le faire ?*

Le sujet, qui n'est ni un pronom personnel ni **ce** ou **on**, sera repris par le pronom personnel correspondant qui sera placé après une forme verbale simple (1), après l'auxiliaire si la forme verbale est composée (2), après le semi-auxiliaire (3):

- (1) ***Ta sœur** vient-**elle** ? **Cela** sera-t-**il** suffisant ? **Tout** sera-t-**il** prêt ?*
- (2) ***Ta sœur** est-**elle** venue ? **Ta sœur** a-t-**elle** voulu venir ?*
- (3) ***Ta sœur** veut-**elle** venir ?*

## 20.2. INTERROGATION PARTIELLE (INVERSION ET REPRISE DU SUJET)

– L'interrogation porte sur un objet non animé, le sujet pronom ou nom est en inversion. L'inversion du sujet-pronom se fait après la forme verbale simple, tout comme après l'auxiliaire ou le semi-auxiliaire à la forme simple :

- Que dis-**tu** ? Qu'as-**tu** dit ? Que veux-**tu** dire ? Qu'as-**tu** voulu dire ?*
- Que dit-**il** ? Qu'a-t-**il** dit ? Qu'as-**tu** voulu dire ?*

L'inversion du sujet-nom se fait après la forme verbale simple ou composée, tout comme après le semi-auxiliaire simple ou composé :

- Que dit **Martin** ? Qu'a dit **Martin** ? Que veut dire **Martin** ? Qu'a voulu dire **Martin** ?*

– L'adjectif interrogatif **quel** est épithète dans le groupe nominal sur lequel porte la question :

**Quel âge a-t-elle ? Quel âge a ta sœur ?**

– L’interrogation porte sur un objet animé, le sujet pronom est en inversion (1), le sujet nom requiert la reprise (2) :

(1) *Qui vois-tu ? Qui as-tu vu ? Qui veux-tu voir ? Qui as-tu voulu voir ?*

(2) *Qui **Martin** voit-il ? Qui **Martin** a-t-il vu ? Qui **Martin** veut-il voir ?  
Qui **Martin** a-t-il voulu voir ?*

– L’interrogation porte sur un attribut non animé, le sujet pronom ou nom est en inversion :

*Que deviens-tu ? Qu’es-tu devenu ? Que vas-tu devenir ? Que veux-tu devenir ?  
Qu’as-tu voulu devenir ?*

*Que devient-il ? Qu’est-il devenu ? Que va-t-il devenir ? Que veut-il devenir ?  
Qu’a-t-il voulu devenir ?*

*Que devient **Tamara** ? Qu’est devenue **Tamara** ? Que va devenir **Tamara** ?  
Que veut devenir **Tamara** ? Qu’a voulu devenir **Tamara** ?*

– L’adjectif interrogatif **quel** est l’attribut sur lequel porte la question :

**Quel est l’âge de ta sœur ?**

– L’interrogation porte sur un groupe prépositionnel (objet indirect, complément d’agent, complément circonstanciel), le sujet-pronom est en inversion, le sujet-nom est soit en inversion, soit repris par le pronom correspondant.

*À qui pense-t-elle ? À qui a-t-elle pensé ?*

*À qui pense **Tamara** ? À qui a pensé **Tamara** ?*

*À qui **Tamara** pense-t-elle ? À qui **Tamara** a-t-elle pensé ?*

*À quoi pense-t-elle ? À quoi a-t-elle pensé ?<sup>174</sup>*

*À quoi pense **Tamara** ? À quoi a pensé **Tamara** ?*

*À quoi **Tamara** pense-t-elle ? À quoi **Tamara** a-t-elle pensé ?*

*Où habite-t-elle ? Où a-t-elle habité ?*

<sup>174</sup> En tête d’une phrase interrogative, le pronom interrogatif **quoi** ne peut se trouver que s’il est prépositionnel ou bien suivi d’un infinitif (*Quoi dire ?* aussi *Que dire ?*) ou d’un complément déterminatif (*Quoi de neuf ?* *Quoi de nouveau ?*).

<sup>175</sup> Le sujet et l’objet ne peuvent pas se trouver côte à côte : *\*Quand a apporté Tamara les clés ?*

Où habite **Tamara** ? Où a habité **Tamara** ?  
Où **Tamara** habite-t-elle ? Où **Tamara** a-t-elle habité ?

Lorsque la phrase comporte un complément d'objet direct ou un attribut sur lequel ne porte pas la question, la reprise du sujet s'impose, si celui-ci est un nom :<sup>175</sup>

Quand **Tamara** a-t-elle apporté les clés ?

## CONCLUSION – POUR UNE GRAMMAIRE CONTEXTUALISÉE

En tant qu'enseignante, l'objectif que nous avons poursuivi a toujours été de faciliter l'apprentissage de la matière que nous enseignons, en l'occurrence la langue française. Pour essayer de remédier aux mauvaises analogies intra et interlinguales, il nous a fallu au préalable identifier les zones de difficultés et de fossilisations potentielles spécifiques aux croatophones, lesquelles, pour la plupart, sont dues aux divergences de fonctionnement non seulement du français et du croate, mais aussi, et il ne faut pas le négliger, des autres langues que nos étudiants apprennent. Proposer des descriptions contextualisées de certains éléments de grammaire qui posent problème aux apprenants croatophones même à un niveau supérieur de maîtrise de la langue nous apparaît être le meilleur moyen de faciliter la tâche à des apprenants qui reçoivent par ailleurs une formation en linguistique générale et française. Afin de répondre à une situation nouvelle, le cerveau humain cherche spontanément à se rattacher à des repères. Lorsqu'il est confronté au fonctionnement d'une langue étrangère, un individu (quel que soit son âge, que cette démarche soit pleinement consciente ou non) s'appuie sur les ressemblances qu'il peut trouver avec des systèmes connus et il identifie les différences. Notre tâche étant d'apprendre à nos étudiants à mobiliser leurs savoirs explicites et implicites dans la langue étrangère cible, les remarques contrastives, qui reposent sur ces mécanismes de l'analogie et de l'opposition, ont pour but de prendre appui sur la langue maternelle pour en exploiter les ressources. L'objectif que s'est fixé cet ouvrage est indissociable de la tâche qui est la nôtre. Soit dit en passant, prendre la mesure de ces mécanismes d'analogie et d'opposition va bien au-delà de l'apprentissage langagier ou linguistique puisque ces mécanismes peuvent non seulement resservir lors de l'apprentissage d'une autre langue, mais en plus le « principe d'économie » qu'ils sous-tendent peut être étendu à bien d'autres domaines que la langue : autant de compétences non langagières qui peuvent être réemployées dans des situations d'apprentissage diverses.

Outre l'emploi des articles, la langue française se distingue le plus drastiquement du croate par les divergences de son système verbal. Quant aux temps, pour un croatophone, la première grande difficulté à surmonter est l'emploi des temps du passé, la perception de la façon dont se déroule l'action différant foncièrement d'une langue à l'autre : aux valeurs des temps du passé en français (passé composé, passé simple, imparfait, plus-que-parfait, passé

antérieur, passé surcomposé) s'oppose un seul temps en croate moderne parlé – le parfait perfectif ou imperfectif (cr. *perfekt*) qui véhicule toute une gamme de valeurs aspectuelles. Échouer à surmonter cette difficulté ne peut en aucun cas être envisageable ; cela représenterait un véritable handicap dans une communication en français. Quant aux modes, l'emploi du subjonctif (subtilité du français que la langue croate ne connaît pas) demeure, surtout dans les cas où le choix du mode dépend de la polysémie, une bête noire pour nombre d'étudiants. Pourtant, l'angoisse que peut susciter le subjonctif n'est nullement une fatalité. Dans la majorité des emplois où le subjonctif est requis, il suffit, d'après nous, de se rappeler les règles concernant le sémantisme du terme principal, le type de proposition subordonnée et la conjonction qui l'introduit. De manière semblable, en matière de concordance des temps, et bien que le problème se corse si l'action au passé est simultanée à un autre élément du (con)texte que le verbe principal, les solutions qui consistent à repérer non seulement le mode de la subordonnée requis par le verbe principal mais aussi à situer l'action de la subordonnée par rapport au temps du verbe principal offrent un bon remède. Les zones de difficultés relatives aux valeurs et emplois des modes et des temps auxquelles nous avons consacré les Chapitres 2, 3 et 4, correspondent aux points de divergences entre le système verbal français et le système verbal croate.

L'article grammatical représente une autre grande difficulté pour des apprenants dont la langue maternelle ne connaît pas cette catégorie et qui ont à apprendre à en distinguer les valeurs génériques et spécifiques, d'une part, et les valeurs anaphoriques et cataphoriques de l'autre, à appréhender l'opposition des emplois de l'article défini / indéfini / partitif (ce qui se complique lors de la transformation négative des phrases à objet direct et dans les cas où la préposition *de* se substitue à l'article indéfini ou partitif). Une fois percés ces emplois de l'article grammatical, des zones d'ombre perdurent encore dans les compléments déterminatifs du nom où l'emploi / l'omission de l'article est source d'erreurs. Savoir identifier les différents types de complémentation nominale suivant les rapports sémantiques et syntaxiques des constituants n'est pas une fin en soi, mais un moyen permettant de clarifier les questions de l'emploi ou de l'omission de l'article qui subsistent ; au demeurant, on ne pouvait aborder la complémentation nominale sans traiter aussi du choix de la préposition. Il nous a paru indispensable de consacrer aux articles grammaticaux deux longs chapitres (Chapitre 1 et Chapitre 14).

Qui dit préposition et complémentation dira instantanément complémentation verbale. La majorité des difficultés rencontrées dans le domaine de la rection verbale et de la construction du complément d'objet direct

et/ou indirect sauront être contournées grâce à la mise en relief de schémas de complémentation verbale française et croate faisant ressortir les propriétés rectionnelles des verbes présentées à travers des exemples parallèles de symétrie et d'asymétries de constructions dans les deux langues considérées. La pronominalisation des compléments d'objet direct, partitif ou indirect (datif et non datif) recèle de nombreuses difficultés suivant le degré d'actualisation du noyau nominal, la catégorie sémantique [ $\pm$ An], la forme simple ou composée du verbe, le type de phrase. Ont été consacrés à ces points les Chapitres 7, 8 et les tableaux de constructions verbales qui figurent en annexe.

Un troisième type de complémentation, la complémentation adjectivale, aura été abordée au Chapitres 15 dans l'optique de ses propriétés rectionnelles, là aussi dans le but de faciliter, entre autres, l'apprentissage de leurs prépositions, l'adjectif régissant le choix de celle-ci.

La distribution des verbes auxiliaires *avoir* et *être* et leur choix en fonction du sens et/ou de la construction (Chapitre 5), est suivi des difficultés relatives aux emplois des verbes semi-auxiliaires (Chapitre 6).

Contrairement au croate, en français l'ordre canonique des mots a une fonction grammaticale. Il peut être bouleversé par la pronominalisation des compléments, l'inversion et/ou la reprise du sujet, la dislocation des compléments à gauche et à droite du verbe (Chapitre 9), sans oublier les procédés qui l'affectent, tels que la transformation passive (Chapitre 10) et impersonnelle (Chapitre 11) qui ont un point commun : le complément d'agent passif et le sujet réel d'un verbe impersonnel sont les équivalents structuraux du sujet.

Le fait que le croate standard ne connaisse pas la construction factitive est à l'origine de multiples erreurs, telles que l'oubli de la périphrase là où elle s'impose (Chapitre 12).

Nombre de difficultés accompagnent la catégorie des adjectifs et pronoms indéfinis, dont les glissements de la catégorie des adjectifs déterminatifs vers les qualificatifs (Chapitre 19).

Les différences dans le fonctionnement des pronoms démonstratifs en français et en croate (Chapitre 17) et une plus grande fréquence de l'emploi des adjectifs possessifs en français (Chapitre 18) ont été mises en évidence.

Les attributs du sujet et de l'objet ainsi que les ambiguïtés terminologiques peuvent être, pour ceux qui les ignorent, source de difficultés. La comparaison des adjectifs peut sembler anodine. Cependant, le mot introducteur du complément du comparatif et du superlatif, la place de l'adjectif au superlatif et le nombre d'éléments nécessaires pour former un superlatif en français et en croate sont à l'origine de bien des erreurs. Pour ce qui est de l'interrogation

totale et partielle, elle a été présentée du point de vue de l'inversion et de la reprise du sujet. À ces trois points souvent négligés ont été dédiés respectivement les Chapitres 13, 16 et 20.

Nous espérons que le présent ouvrage constitue un outil réunissant et condensant les difficultés auxquelles se heurtent les croatophones, point par point et zone par zone, qu'il offrira des clés à ceux qui sont décidés à prendre leurs difficultés à deux mains pour en faire des points forts. Notre souhait serait que ce livre ne représente qu'une première étape à la construction d'une grammaire française contextualisée destinée aux apprenants croatophones et, pourquoi pas, le début d'une série d'ouvrages appliqués à d'autres langues étrangères. De même, nous formons le vœu que notre travail puisse trouver écho de l'autre côté « du miroir » et qu'à travers le procédé sur lequel il repose, il puisse donner, à la manière d'un négatif, une image inversée où se refléteraient les difficultés de la langue croate vues par les francophones.

## Annexe 1 - Difficultés terminologiques

Grammaire française	Grammaire croate
<b>Adjectif déterminatif possessif, démonstratif, indéfini...</b> (ou déterminant) / <b>pronom</b> correspondant <i>mon</i> + N / <i>le mien</i> <i>ce</i> + N / <i>celui-ci</i>	<b>Zamjenice</b> <i>moj</i> + N / <i>moj</i> <i>ovaj</i> + N / <i>ovaj</i>
<b>Adjectif possessif</b> <i>mon chien</i>	<b>Posvojna zamjenica</b> <i>moj pas</i>
L'équivalent terminologique français du terme <i>posvojni pridjev</i> croate (= adjectif exprimant l'appartenance dérivé d'un nom propre ou commun) est <b>complément déterminatif</b> exprimant l'appartenance : <i>le chien de Martin</i> <i>le chien du voisin</i>	<b>Posvojni pridjev</b> <i>Martinov pas</i> <i>susjedov pas</i>
<b>Adjectif épithète</b> <i>une grande maison</i>	<b>Atribut (sročni atribut)</b> <i>velika kuća</i>
<b>Atribut du sujet</b> <i>Martin est grand.</i>	<b>Imenski predikat</b> <b>Predikatni proširak (subjektni proširak)</b> <i>Martin je velik.</i>
<b>Atribut de l'objet</b> <i>Ils ont appelé leur fils Martin.</i>	<b>Imenski predikat</b> <b>Predikatni proširak (objektni proširak)</b> <i>Nazvali su sina Martin.</i>
<b>Complément déterminatif</b> <i>une tasse de thé</i> <i>une maison de rêve</i> <i>la maison de mes parents</i> <i>l'arrivée des voyageurs</i>	<b>Odredbena dopuna (nesročni atribut)</b> <i>šalica čaja</i> <i>kuća iz snova</i> <i>kuća mojih roditelja</i> <i>dolazak putnika</i>
<b>Compléments d'objet indirect datifs / non datifs</b> La catégorie des compléments d'objet indirect est beaucoup plus complexe en croate qu'en français parce qu'elle oppose les compléments non prépositionnels (non seulement au datif, mais aussi au génitif et à l'instrumental) et les compléments prépositionnels à tous les cas obliques (génitif, datif, accusatif, locatif et instrumental), de l'autre. (v. 7.3).	<b>Neizravni dativni i ne dativni objekti</b> <b>Besprijedložne i prijedložne dopune</b>
<b>Compléments essentiels requis par le verbe</b>	<b>Obvezatne dopune koje zahtijeva glagol</b>
<b>Pronoms personnels conjoints (atones, clitiques) / disjoints (toniques)</b> <i>me, te, le, la, lui...</i> / <i>moi, toi, lui, elle...</i>	<b>Nenaglašene / naglašene lične zamjenice</b>

## Annexe 2 – Tableaux des constructions verbales

Cette annexe présente le profil syntaxique des verbes français étudiés dans le **Chapitre 7**, plus précisément dans les sous-chapitres qui y traitent des (a)symétries de constructions françaises et croates et des difficultés qui en découlent. Nous y inclurons aussi les formes verbales pronominales (*s'apercevoir, s'approcher, s'attendre, se tromper*) étant donné que leurs constructions diffèrent par rapport aux formes non pronominales correspondantes (*apercevoir, approcher, s'attendre, se tromper*).

Afin d'accélérer la lecture de nos tableaux, pour les courageux qui décideront de les mettre à profit, nous y avons inclus des symboles représentant les types de rection (**I** pour **rection nulle**, **II** pour **rection faible**, **III** pour **rection forte**), les types de constructions (intransitive ou transitive) et de **compléments d'objet directs (a)**, **datifs (b)**, **indirects non datifs (c)**. Pour ces derniers sera mentionnée la préposition régie par le verbe. La construction correspondante en croate sera accompagnée de l'indication de la forme casuelle du complément. Les compléments implicites dans les emplois absolus des verbes seront présentés de la façon suivante : **Vtr.<sup>o</sup>**.

À la différence des compléments circonstanciels facultatifs (CCF), les compléments essentiels (**CCE**) seront en gras : *chanter à Paris* (à Paris CCF) / *habiter à Paris* (à Paris CCE).

Nous précisons que, dans la majorité des cas, les constructions verbales seront présentées sous formes de syntagmes, le sujet, s'il est nécessaire, se trouvant entre parenthèses : *descendre* (*brouillard*).

Voici quelques exemples :

### *admirer*

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr : <b>Vtr. N [+An]</b> <i>admirer quelqu'un</i>  cr : <b>Vtr. N [+An]</b> <sub>Dat.</sub> <i>diviti se komu</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet direct en français ; construction transitive (verbe pronominal) à objet datif en croate fr. : <b>III (a)</b> cr. : <b>III (b)</b>

### *s'approcher*

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr : <b>Vpron.tr. de N [±An]</b> <i>s'approcher de quelqu'un / de quelque chose</i>  cr : <b>Vpron.tr. N [±An]</b> <sub>Dat.</sub> <i>približiti se komu / čemu</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet indirect en français ; construction transitive à objet datif en croate fr. : <b>III (c) → de</b> cr. : <b>III (b)</b>

LISTE DES VERBES

- 1 *acheter*
- 2 *admirer*
- 3 *aider*
- 4 *apercevoir*
- 5 *s'apercevoir*
- 6 *applaudir*
- 7 *apprendre*
- 8 *approcher*
- 9 *s'approcher*
- 10 *attendre*
- 11 *s'attendre*
- 12 *changer*
- 13 *demander*
- 14 *descendre*
- 15 *emprunter*
- 16 *entrer*
- 17 *envier*
- 18 *féliciter*
- 19 *flatter*
- 20 *habiter*
- 21 *hériter*
- 22 *jouer*
- 23 *louer*
- 24 *manquer*
- 25 *menacer*
- 26 *monter*
- 27 *se moquer*
- 28 *prêter*
- 29 *remercier*
- 30 *rentrer*
- 31 *sortir*
- 32 *tromper*
- 33 *se tromper*

**1 acheter**

RECTION	CONSTRUCTION	PODUDARNOST
FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An]</b>  <i>acheter une voiture, une maison, une robe, le journal</i>  <i>acheter le pain / du pain</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub>  <i>kupiti/kupovati automobil, kuću, haljinu, novine, kruh</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Gen.</sub>  <i>kupiti kruha</i></p> <p>fr. : <b>Vtr. N [+An] [ + Hum]</b>  <i>acheter quelqu'un</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [+An] [+Hum]</b> <sub>Acc.</sub>  <i>kupiti koga</i>  <i>potkupiti/podmititi koga</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>                      construction transitive à objet direct (partitif)  <b>III (a)</b></p>
FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An] à N [+An]</b>  <i>acheter un livre à Martin</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <b>N [+An]</b> <sub>Dat.</sub>  <i>kupiti knjigu Martinu</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <b>od N [+An]</b> <sub>Gen.</sub>  <i>kupiti knjigu od Martina</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE</b> (seulement si Martin est celui à qui est destiné l'achat) :                      construction doublement transitive à objet direct et objet datif  <b>III (a) + III (b)</b></p> <p><b>SYMÉTRIE PARTIELLE</b> (si Martin est le vendeur) :                      construction doublement transitive à objet direct et datif en français ;                      construction doublement transitive à objet direct et objet indirect en croate                      fr. : <b>III (a) + III (b)</b>                      cr. : <b>III (a) + III (c) → od + Gen.</b></p>
FORTE + ∅	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An] à N [+An] pour N [+An]</b>  <i>acheter un tableau à un brocanteur pour Marie</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <b>od N [+An]</b> <sub>Gen.</sub> <i>za</i> <sub>[+An]</sub> <sub>Acc.</sub>  <i>kupiti sliku od staretinara za Mariju</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b>                      construction doublement transitive à objet direct et objet datif suivie d'un CCF en français ;                      construction doublement transitive à objet direct et objet indirect suivie d'un CCF en croate                      fr. : <b>III (a) + III (b) + I → pour</b>                      cr. : <b>III (a) + III (c) → od + Gen. + I → za + Acc.</b></p>

## 2 admirer

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <i>admirer quelqu'un</i>  cr. : <b>Vtr.pron. N [+An]</b> <sub>Dat.</sub> <i>diviti se komu</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet direct en français ; construction transitive (verbe pronominal) à objet datif en croate fr. : <b>III (a)</b> cr. : <b>III (b)</b>

## 3 aider

RECTION	CONSTRUCTION	PODUDARNOST
FORTE	fr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <i>aider quelqu'un</i>  cr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <sub>Dat.</sub> <i>pomoći / pomagati komu</i>  cr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <sub>Acc.</sub> <i>pomagati koga</i> Le sens de cette construction directe implique en croate une aide durable (v. Katičić 1986 : 121).	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet direct en français ; construction transitive à objet datif en croate fr. : <b>III (a)</b> cr. : <b>III (b)</b>  <b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct <b>III (a)</b>
FORTE + ∅	fr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <i>de</i> N [-An] <i>aider quelqu'un de ses conseils</i>  cr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <sub>Dat.</sub> N [-An] <sub>Instr.</sub> <i>pomoći / pomagati komu savjetima</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet direct suivie d'un CCF en français ; construction transitive à objet datif suivie d'un CCF en croate fr. : <b>III (a) + I → de</b> cr. : <b>III (b) + I → Instr.</b>
FORTE	fr. : <b>Vtr. à N [-An]</b> <i>Ces mesures pourront aider au rétablissement de l'économie.</i> Le complément datif implique un objet non animé. Avec un objet animé la construction dative serait archaïque ou régionale : « pendant que le chirurgien lui aidait à se rhabiller. » (v. Le Petit Robert 2003).  cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Dat.</sub> <i>Ove će mjere pomoći oporavku gospodarstva.</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet datif <b>III (b)</b>

#### 4 apercevoir

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr. : <b>Vtr. N</b> [ $\pm$ An] <i>apercevoir quelqu'un, quelque chose</i>  cr. : <b>Vtr. N</b> [ $\pm$ An] <sub>Acc.</sub> <i>opaziti, zamijetiti, primijetiti koga, što</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct <b>III (a)</b>

#### 5 s'apercevoir

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr. : <b>Vpron.tr. de N</b> [-An] <i>s'apercevoir de son erreur</i>  cr. : <b>Vtr. N</b> [-An] <i>primijetiti / primjećivati, zamijetiti / zamjećivati, opaziti / opažati, uvidjeti / uvidati što</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive (verbe pronominal) à objet indirect en français ; construction transitive à objet direct en croate fr. : <b>III (c)</b> → <i>de</i> cr. : <b>III (a)</b>

#### 6 applaudir

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr. : <b>Vtr. N</b> [+An] <i>applaudir quelqu'un</i>  cr. : <b>Vtr. N</b> [+An] <sub>Dat.</sub> <i>pljeskati komu</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet direct en français ; construction transitive à objet datif en croate fr. : <b>III (a)</b> cr. : <b>III (b)</b>
FORTE	fr. : <b>Vtr. à N</b> [-An] <i>applaudir à quelque chose</i> Le complément datif implique un objet non animé.  cr. : <b>Vtr. N</b> [-An] <sub>Dat.</sub> <i>pljeskati čemu</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet datif <b>III (b)</b>
FORTE emploi absolu	fr. : <b>Vtr.</b> <sup>⊙</sup> <i>applaudir très fort</i> <i>des gens payés pour applaudir</i>  cr. : <b>Vtr.</b> <sup>⊙</sup> <i>pljeskati</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction absolue

**7 apprendre**

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An]</b>  <i>apprendre sa leçon par cœur</i>  <i>apprendre l'anglais,</i>  <i>apprendre la valse, la danse</i>  <i>apprendre un métier</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub>  <i>naučiti / učiti što</i>  <i>izučiti kakav zanat</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>                      construction transitive à objet direct  <b>III (a)</b></p>
FORTE emploi absolu	<p>fr. : <b>Vtr.</b> <sup>0</sup>  <i>apprendre vite, facilement, par cœur</i></p> <p>cr. : <b>Vtr.</b> <sup>0</sup>  <i>učiti brzo, lako, napamet</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>                      construction absolue</p>
FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An]</b>  <i>apprendre un secret</i>  <i>apprendre la nouvelle par la radio</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub>  <i>saznati tajnu, novosti</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>                      construction transitive à objet direct  <b>III (a)</b></p>
FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An] de N [+An]</b>  <i>apprendre cette nouvelle de Martin</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <i>od</i> <b>N [+An]</b> <sub>Gen.</sub>  <i>saznati novosti od Martina</i></p> <p>Ambiguïté : <i>de Martin</i> (= par Martin) et aussi :</p> <p>fr. : <b>Vtr. N [-An] de N [+An]</b>  <i>apprendre cette nouvelle de Martin</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <i>o</i> <b>N [+An]</b> <sub>Loc.</sub>  <i>saznati novosti o Martinu</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>                      construction doublement transitive à objet direct et objet indirect  <b>III (a) + III (c)</b>                      fr. : <b>III (c)</b> → <i>de</i>                      cr. : <b>III (c)</b> → <i>od + Gen.</i>                      fr. : <b>III. (c)</b> → <i>de Jean</i>                      cr. : <b>III. (c)</b> → <i>o + Loc.</i></p>

<p>FORTE</p>	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An] à N [+An]</b>  <i>apprendre le latin, la danse, la valse à quelqu'un</i>  <i>apprendre la pêche à un enfant</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [+An]<sub>Acc.</sub> N [-An]<sub>Acc.</sub></b>  <i>učiti koga latinski, valcer</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [+An]<sub>Acc.</sub> N [-An]<sub>Dat.</sub></b>  <i>učiti koga plesu</i>  <i>poučiti, podučiti / podučavati koga ribolovu</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b>          construction doublement transitive à objet direct (non-animé) et objet datif (animé) en français ;          construction doublement transitive à deux objets directs à l'accusatif (dont le premier est animé, le deuxième non-animé) en croate          fr. : <b>III (a) + III (b)</b>          cr. : <b>III (a) + III (a)</b></p> <p><b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b>          construction doublement transitive à objet direct (non-animé) et objet datif (animé) en français ;          constructions doublement transitive à objet direct (animé) et objet datif (non-animé) en croate          fr. : <b>III (a) + III. (b)</b>          cr. : <b>III (a) + III (b)</b></p>
<p>FORTE</p>	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An] à N [+An]</b>  <i>apprendre une nouvelle à quelqu'un</i>  <i>Pierre apprend à Marie la mort de Jean.</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub> N [+An]<sub>Dat.</sub></b>  <i>javiti / javljati, kazati što komu</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>          construction doublement transitive à objet direct et objet datif  <b>III (a) + III (b)</b></p>

### 8 *approcher*

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
∅	fr. : <b>Vintr.</b> <i>approcher</i> ( <i>l'heure du départ</i> )  cr. : <b>Vintr.</b> <i>približavati se</i> ( <i>vrijeme polaska</i> )	<b>SYMÉTRIE :</b> <b>I</b>
FORTE	fr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <i>approcher une chaise</i>  cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <i>približiti stolicu</i>  fr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <i>approcher un passant</i>  cr. : <b>Vpron.tr. N [+An]</b> <sub>Dat.</sub> <i>prići prolazniku</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct <b>III (a)</b>  <b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet direct en français ; construction transitive à objet datif en croate fr. : <b>III (a)</b> cr. : <b>III (b)</b>
FORTE	fr. : <b>Vtr. de N [-An]</b> <i>approcher du résultat, de la conclusion</i>  cr. : <b>Vpron.tr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <i>približiti se rezultatu, zaključku</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet indirect en français ; construction transitive à objet datif en croate fr. : <b>III (c)</b> cr. : <b>III (b)</b>

### 9 *s'approcher*

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr. : <b>Vpron.tr. de N [±An]</b> <i>s'approcher de quelqu'un, de quelque chose</i>  cr. : <b>Vpron.tr. N [±An]</b> <sub>Dat.</sub> <i>približiti se komu, čemu</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet indirect en français ; construction transitive à objet datif en croate fr. : <b>III (c) → de</b> cr. : <b>III (b)</b>

### 10 attendre

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr. : <b>Vtr. N</b> [ $\pm$ An] <i>attendre quelqu'un, quelque chose</i>  cr. : <b>Vtr. N</b> [ $\pm$ An] <sub>Acc.</sub> <i>čekati, očekivati koga, što</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct <b>III (a)</b>
FORTE emploi absolu	fr. : <b>Vtr.</b> <sup>o</sup> <i>attendre longtemps</i>  cr. : <b>Vtr.</b> <sup>o</sup> <i>dugo čekati</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction absolue
FORTE	fr. : <b>Vtr. N</b> [-An] <i>de</i> N [-An] <i>attendre un autre résultat de quelqu'un</i>  cr. : <b>Vtr. N</b> [-An] <sub>Acc.</sub> <i>od</i> N [+An] <sub>Gen.</sub> <i>očekivati što od koga</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction doublement transitive à objet direct et objet indirect <b>III (a) + III (c)</b> fr. : <b>III (c)</b> → <i>de</i> cr. : <b>III (c)</b> → <i>od</i> + Gen.

### 11 s`attendre

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr. : <b>Vpron.tr. à N</b> [-An] <i>s'attendre à tout, s'attendre au pire</i>  cr. : <b>Vtr. N</b> [-An] <sub>Acc.</sub> <i>očekivati što</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive (verbe pronominal) à objet indirect en français ; construction transitive à objet direct en croate fr. : <b>III (c)</b> → à cr. : <b>III (a)</b>

## 12 changer

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
∅	<p>fr. : <b>Vintr.</b>  <b>changer</b> (<i>temps, choses</i>)  <i>Le temps va changer.</i>  <i>Les choses ont changé.</i>  <i>Pierre a changé.</i></p> <p>cr. : <b>V pron.intr.</b>  <b>promijeniti se, mijenjati se</b></p>	<p><b>SYMÉTRIE</b> :                      emploi intransitif (réversible) d'un                      verbe transitif  <b>I</b></p>
FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. N [±An]</b>  <b>changer le personnel</b>  <b>changer ses habitudes</b>  <b>changer les draps</b>  <b>changer la roue d'une voiture</b>  <b>changer les rideaux de sa chambre</b>  <b>changer le nom d'une rue</b></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [±An]<sub>Acc.</sub></b>  <b>promijeniti / mijenjati, zamijeniti koga, što</b></p> <p>fr. : <b>Vtr. N [+An]</b>  <b>changer quelqu'un</b>  <b>changer un bébé</b></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [+An]<sub>Acc.</sub></b>  <b>presvući koga</b></p>	<p><b>SYMÉTRIE</b> :                      construction transitive à objet                      direct  <b>III (a)</b></p>
FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An] à N [+An]</b>  <b>changer les draps à quelqu'un</b></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub> N [+An]<sub>Dat.</sub></b>  <b>promijeniti posteljinu komu</b></p>	<p><b>SYMÉTRIE</b> : construction                      doublement transitive à objet                      direct et objet datif  <b>III (a) + III (b)</b></p>
FORTE + ∅	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An] pour / contre N [-An]</b>  <b>changer une chose pour une autre / contre une autre</b></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An] za N [-An]<sub>Acc.</sub></b>  <b>zamijeniti jedno za drugo</b></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [±An] N [-An]<sub>Instr.</sub></b>  <b>zamijeniti što čime</b>  <b>zamijeniti koga kime</b></p>	<p><b>SYMÉTRIE</b> :                      construction transitive à objet                      direct suivie d'un CCF  <b>III (a) + I</b>                      fr. : <b>I → pour / contre</b>                      cr. : <b>I → za + Acc.</b>                      cr. : <b>I → Instr.</b></p>

FORTE + ∅	fr. : <b>Vtr. N [±An] en N [±An]</b> <i>changer un prince en crapaud</i> <i>changer les métaux en or</i>  cr. : <b>Vtr. N [±An] u N [±An]<sub>Acc.</sub></b> <i>pretvoriti / pretvarati princa u žabu, metal</i> <i>u zlato</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct suivie d'un CCF <b>III (a) + I.</b> fr. : <b>I → en</b> cr. : <b>I → u + Acc.</b>
FORTE	fr. : <b>Vtr. de N [-An]</b> <i>changer de place, de logement, de pays</i> <i>changer de file en conduisant</i> <i>changer de direction, de route</i> <i>changer de pneus, de vitesse, de train</i> <i>changer de coiffure, d'habitude</i> <i>changer de nom</i> <i>La rue a changé de nom.</i> <i>changer de robe, de chemise</i>  cr. : <b>Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub></b> <i>promijeniti / mijenjati mjesto, smjer, gume, brzinu, vlak, frizuru, navike, ime, košulju presvući košulju</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet indirect en français ; construction transitive à objet direct en croate fr. : <b>III (c) → de</b> cr. : <b>III (a)</b>
FORTE	fr. : <b>Vtr. N [±An] de N [-An]</b> <i>changer une chose de place</i> <i>changer les enfants d'école</i>  cr. : <b>Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub> N [±An]<sub>Dat.</sub></b> <i>promijeniti čemu mjesto</i> <i>promijeniti djeci školu</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction doublement transitive à objet direct (désignant la personne ou la chose à laquelle on fait changer quelque chose) et objet indirect (désignant ce que l'on fait changer) en français ; construction doublement transitive à objet datif (désignant la personne ou la chose à laquelle on fait changer quelque chose) et objet direct (désignant ce que l'on fait changer) fr. : <b>III (a) + III (c) → de</b> cr. : <b>III (a) + III (b)</b>
FORTE + ∅	fr. : <b>Vtr. de N [-An] avec N [+An]</b> <i>changer de place avec quelqu'un</i>  cr. : <b>Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub> s N [+An]<sub>Instr.</sub></b> <i>zamijeniti mjesto s kime</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet indirect suivie d'un CCF en français ; construction transitive à objet direct suivie d'un CCF en croate fr. : <b>III (c) → de + I → avec</b> cr. : <b>III (a) + I → s + Instr.</b>

**13 demander**

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <i>demander quelqu'un</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [+An]<sub>Acc.</sub></b> <i>tražiti koga</i></p> <p>fr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <i>demander une faveur, l'addition, un taxi</i> <i>demander des dommages et intérêts</i> <i>demander la parole</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub></b> <i>tražiti uslugu, račun</i> <i>pozvati taksi</i> <i>zahtijevati naknadu štete</i> <i>tražiti riječ</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. za N [-An]<sub>Acc.</sub></b> <i>pitati, moliti za riječ</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct <b>III (a)</b></p> <p><b>SYMÉTRIE PARTIELLE ;</b> construction transitive à complément d'objet direct en français ; construction transitive à complément d'objet indirect en croate fr. : <b>III (a)</b> cr. : <b>III (c) → za + Acc.</b></p>
FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. à N [+An]</b> <i>demander à quelqu'un</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [+An]<sub>Acc.</sub></b> <i>pitati koga</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE PARTIELLE ;</b> construction transitive à complément d'objet datif en français ; construction transitive à complément d'objet direct en croate fr. : <b>III. (b)</b> cr. : <b>III. (a)</b></p>

FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An] à N [+An]</b> <i>demander ses papiers à quelqu'un</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [+An]<sub>Acc.</sub> N [-An]<sub>Acc.</sub></b> <i>pitati, tražiti koga što</i> <i>zamoliti koga što</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub> od N [+An]<sub>Gen.</sub></b> <i>zatražiti dokumente od koga</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction doublement transitive à objet direct (non-animé) et objet datif (animé) en français ; construction doublement transitive à deux objets directs à l'accusatif (dont le premier est animé, le deuxième non-animé) en croate fr. : <b>III (a) + III (b)</b> cr. : <b>III (a) + III (a)</b></p> <p><b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction doublement transitive à objet direct et objet datif en français, construction doublement transitive à objet direct et objet indirect en croate fr. : <b>III (a) + III (b)</b> cr. : <b>III (a) + III (c) → od Gen.</b></p>
-------	---	--

### 14 descendre

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
∅	<p>fr. : <b>Vintr.</b> <i>descendre d'une montagne, d'un arbre, d'un étage</i> <i>descendre par l'ascenseur, par l'escalier</i> <i>descendre dans la mine</i> <i>descendre dans la rue</i> <i>descendre jusqu'à Arles et Marseille</i> <i>descendre de cheval, de bicyclette, du train</i> <i>descendre (brouillard)</i></p> <p>cr. : <b>V(pron)intr.</b> <i>sići / silaziti, spustiti se / spuštati se</i></p> <p>fr. : <b>Vintr. Circ.</b> <i>descendre chez des parents, des amis</i> <i>descendre à l'hôtel</i> <i>descendre à terre d'un navire</i></p> <p>cr. : <b>Vintr. Circ.</b> <i>odsjesti kod rođaka, kod prijatelja</i> <i>odsjesti u hotelu</i> <i>iskrcati se s broda</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE</b> <b>I</b></p>

<p>FORTE</p> <p>Ø</p>	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An]</b>  <i>descendre un escalier, une rue, une pente, une montagne</i>  <i>descendre une rivière de l`amont à l`aval, des rapides en canot (=rafting)</i>  <i>descendre un escalier, quatre étages en courant</i>                  (L'inventaire des objets est limité.)</p> <p>cr. : <b>Vintr. niz N [-An]</b> <sub>Acc.</sub>  <i>sići / silaziti, spustiti se / spuštati se, ici niz stube, niz ulicu, niz padinu</i>  <i>spustiti se / spuštati, ploviti niz brzace</i></p> <p>cr. : <b>Vintr. po N [-An]</b> <sub>Loc.</sub>  <i>sići / silaziti, spustiti se / spuštati se po stubama</i></p> <p>cr. : <b>Vintr. N [-An]</b> <sub>Instr.</sub>  <i>sići / silaziti, spustiti se / spuštati se stubama</i></p>	<p><b>ASYMÉTRIE :</b>                  construction transitive à complément d'objet direct en français ;                  construction intransitive à CCF en croate                  fr. : <b>III (a)</b>                  cr. : <b>I → niz Acc.</b>                  cr. : <b>I → po Loc.</b>                  cr. : <b>I → Instr.</b></p>
<p>FORTE</p>	<p>fr. : <b>Vtr. N [±An]</b>  <i>descendre de vieux objets, un meuble à la cave</i>  <i>descendre des bagages</i>  <i>descendre ce paquet du haut de l`armoire</i>  <i>descendre le bébé et la poussette dans le jardin</i>                  (L'inventaire des objets est limité.)</p> <p>cr. : <b>Vtr. N [±An]</b> <sub>Acc.</sub>  <i>snijeti, spustiti / spuštati što</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>                  construction transitive à objet direct  <b>III (a)</b></p>
<p>FORTE</p> <p>+</p> <p>Ø</p>	<p>fr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <sub>Circ.</sub>  <i>descendre une amie en ville</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <sub>Acc. Circ.</sub>  <i>ostaviti, iskrcati koga u gradu</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>                  construction transitive à objet direct suivie d'un CCF  <b>III (a) + I.</b></p>

### 15 emprunter

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <i>emprunter de l'argent, un livre</i>  cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <i>posuditi novac, knjigu</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct <b>III (a)</b>
FORTE emploi absolu	fr. : <b>Vtr. <sup>0</sup></b> <i>emprunter</i> <i>Il a fallu emprunter.</i>  cr. : <b>Vtr. <sup>0</sup></b> <i>posuditi /posuđivati</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction absolue
FORTE	fr. : <b>Vtr. N [-An] à N [+An]</b> <i>emprunter un livre, de l'argent à un ami</i>  cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <b>od N [+An]</b> <sub>Gen.</sub> <i>posuditi /posuđivati što od koga</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction doublement transitive à objet direct (ou partitif) et datif en français ; construction doublement transitive à objet direct et indirect en croate fr. : <b>III (a) + III (b)</b> cr. : <b>III (a) + III (c) → od Gen.</b>

### 16 entrer

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
∅	fr. : <b>Vintr.</b> <i>entrer dans une maison, une pièce</i> <i>entrer dans un village, dans une région</i> <i>entrer en gare</i> <i>entrer par la porte, par la fenêtre</i>  cr. : <b>Vintr.</b> <i>ući / ulaziti</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> <b>I</b>
FORTE	fr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <i>entrer un meuble par la fenêtre</i> <i>entrer des marchandises dans un pays</i>  cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <i>unijeti / unositi što</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct <b>III (a)</b>

### 17 envier

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <i>envier quelqu'un</i>  cr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <sup>Dat.</sup> <i>zavidjeti komu</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet direct en français ; construction transitive à objet datif en croate fr. : <b>III (a)</b> cr. : <b>III (b)</b>
FORTE  FORTE + ∅	fr. : <b>Vtr. N [-An] à [+An]</b> <i>envier quelque chose à quelqu'un</i>  cr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <sup>Dat.</sup> <i>na</i> N [+An] <sup>Loc.</sup> <i>zavidjeti komu na čemu</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction doublement transitive à objet direct (non-animé) et objet datif (animé) en français ; construction transitive à objet datif (animé) suivie d'un CCF en croate fr. : <b>III (a) + III (b)</b> cr. : <b>III (b) + I → na +Loc.</b>

### 18 féliciter

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <i>féliciter quelqu'un</i>  cr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <sup>Dat.</sup> <i>čestitati komu</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet direct en français ; construction transitive à objet datif en croate fr. : <b>III (a)</b> cr. : <b>III (b)</b>
FORTE + ∅	fr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <i>de</i> N [-An] / <i>pour</i> N [-An] <i>féliciter quelqu'un de son mariage / pour son courage</i>  cr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <sup>Dat.</sup> <i>na</i> N [-An] <sup>Loc.</sup> <i>čestitati komu na čemu</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct suivie d'un CCF en français ; construction transitive à objet datif suivie d'un CCF en croate fr. : <b>III (a) + I → de/pour</b> cr. : <b>III. (b) + I → na Loc.</b>

### 19 flatter

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <i>flatter quelqu'un</i>  cr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <sup>Dat.</sup> <i>laskati komu</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet direct en français ; construction transitive à objet datif en croate fr. : <b>III (a)</b> cr. : <b>III (b)</b>

## 20 habiter

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FAIBLE	<p>fr. : <b>Vintr. Circ.</b>  <i>habiter à Paris, en banlieue, en ville, à la campagne</i>  <i>habiter au rez-de-chaussée</i>  <i>habiter chez ses parents</i></p> <p>cr. : <b>Vintr. Circ.</b>  <i>stanovati u Parizu, u predgrađu, u gradu, na selu</i>  <i>stanovati u prizemlju</i>  <i>stanovati kod roditelja</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>  <b>II</b></p>
FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An]</b>  <i>habiter Paris, la banlieue, la ville, la campagne, un quartier périphérique</i>  <i>habiter une maison, une villa, une péniche, une caravane</i></p>	<p><b>ASYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct en français ;                      construction intransitive croate suivie d'un CCE                      fr. : <b>III (a)</b>                      cr. : <b>II</b></p>
FAIBLE	<p>cr. : <b>Vintr. u N [-An]<sub>Loc.</sub>/na N [-An]<sub>Loc.</sub></b>  <i>stanovati u Parizu, u predgrađu, u gradu, na selu, u kući, na brodu, u prikolici</i></p>	

## 21 hériter

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An]</b>  <i>hériter une maison</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub></b>  <i>naslijediti što</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>                      construction transitive à objet direct  <b>III (a)</b></p>
FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. de N [-An]</b>  <i>hériter d'une maison</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub></b>  <i>naslijediti što</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b>                      construction transitive à objet indirect en français ;                      construction transitive à objet direct en croate                      fr. : <b>III (c) → de</b>                      cr. : <b>III (a)</b></p>
FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An] de N [-An]</b>  <i>hériter une maison de son grand-père</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub> od N [+An]<sub>Acc.</sub></b>  <i>naslijediti kuću od djeda</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>                      construction doublement transitive à objet direct et objet indirect  <b>III (a) + III (c)</b>                      fr. : <b>III (c) → de</b>                      cr. : <b>III (c) → od + Gen.</b></p>

**22 jouer**

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
∅	<p>fr. : <b>Vintr.</b> <i>jouer</i></p> <p>cr. : <b>Vpron.intr.</b> <i>igrati se, glumiti, svirati, kockati se, kladiti se</i></p> <p>fr. : <b>Vpron.intr.</b> Circ. <i>jouer avec un camarade, dans la cour, pendant la récréation</i> <i>jouer avec sa poupée, sous la table</i> <i>jouer avec son collier</i> <i>jouer avec les mots</i> <i>jouer sur scène, dans un film</i> <i>jouer en mesure</i> <i>jouer tous les soirs au casino</i> <i>jouer cent euros sur un cheval</i></p> <p>cr. : <b>Vpron.intr.</b> Circ. <i>igrati se s kime, sa čime</i> <i>igrati u predstavi, na sceni, u filmu</i> <i>svirati u taktu</i> <i>kockati se (u kockarnici)</i> <i>kladiti se na konja</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b> <b>I</b></p>
<p>FAIBLE emploi absolu</p> <p>∅</p>	<p>fr. : <b>Vintr.</b><sup>∅</sup> <i>Son mari joue.(= Il est joueur !)</i>´</p> <p>cr. : <b>Vpron.intr.</b> <i>kockati se, kladiti se</i></p>	<p><b>ASYMÉTRIE :</b> construction absolue (complément circonstanciel implicite) en français ; construction intransitive d'un verbe lexicalisant le sens en croate fr. : <b>II</b> cr. : <b>I</b></p>

<p>FORTE</p>	<p>fr. : Vtr. N [-An]  <i>jouer une partie d'échecs, de dames</i>  <i>jouer un match de tennis</i>  <i>jouer les prolongations</i>  <i>jouer la finale, la revanche</i>  TENNIS : <i>jouer la balle</i>  DAMES, ÉCHECS : <i>jouer un pion</i>  <i>jouer une carte</i>  <i>jouer un rôle, un personnage, Phèdre, Antigone</i>  <i>jouer (du) Marivaux</i>  <i>jouer une sonate, un air, (du) Mozart</i>  <i>jouer son argent, sa réputation</i></p> <p>cr. : Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub>  <i>odigrati / igrati partiju šaha</i>  <i>odigrati / igrati utakmicu</i>  <i>odigrati loptu, kartu</i>  <i>odigrati / igrati ulogu, predstavu</i>  <i>odsvirati / svirati sonatu, melodiju, Mozarta</i>  <i>prokockati novac, ugled</i></p> <p>cr. : Vintr.  <i>glumiti, glumatati</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>  construction transitive à objet direct  <b>III (a)</b></p> <p><b>ASYMÉTRIE :</b>  construction transitive à objet direct en français ;  construction intransitive d'un verbe lexicalisant le sens en croate  fr. : <b>III (a)</b>  cr. : <b>I</b></p>
<p>FORTE  +  ∅</p>	<p>fr. : Vtr. N [-An] à N [-An]  <i>jouer une sonate au piano</i></p> <p>cr. : Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub> <i>na</i> N [-An]<sub>Loc.</sub>  <i>odsvirati / svirati sonatu na klaviru</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>  construction transitive à objet direct suivie d'un CCF  <b>III (a) + I</b></p>
<p>FORTE</p>	<p>fr. : Vtr. N [-An] à N [+An]  <i>jouer un morceau de musique à quelqu'un</i>  <i>jouer du Liszt à quelqu'un</i></p> <p>cr. : Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub> N [-An]<sub>Dat.</sub>  <i>odsvirati / svirati što komu</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>  construction doublement transitive à objet direct (partitif) et objet datif  <b>III (a) + III (b)</b></p>

<p>FORTE</p> <p>∅</p> <p>∅</p>	<p>fr. : <b>Vtr. à N [-An]</b>  <i>jouer à un sport, au tennis, au football, au basket</i>  <i>jouer à un jeu, aux cartes, aux échecs, aux dominos</i>  <i>jouer aux gendarmes et aux voleurs</i>  <i>jouer à cache-cache, à la marelle</i>  <i>jouer à la poupée, aux legos</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub>  <i>igrati tenis, nogomet, košarku</i>  <i>igrati šah, domino</i>  <i>igrati određenu igru</i></p> <p>cr. : <b>Vtr.pron. N [-An]</b> <sub>Gen.</sub>  <i>igrati se čega</i>  <i>igrati se lovice, skrivača, školice</i></p> <p>cr. : <b>Vintr.</b>  <i>kartati se</i></p> <p>cr. : <b>Vintr. s N [-An]</b> <sub>Instr.</sub>  <i>igrati se s lutkama, s lego-kockama</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b>          construction transitive à objet indirect en français ;          construction transitive à objet direct en croate          fr. : <b>III (c) → à</b>          cr. : <b>III (a)</b></p> <p><b>SYMÉTRIE :</b>          construction transitive à objet indirect          fr. : <b>III (c) → à</b>          cr. : <b>III (c) → Gen.</b></p> <p><b>ASYMÉTRIE :</b>          construction transitive à objet indirect en français ;          construction intransitive d'un verbe lexicalisant le sens en croate          fr. : <b>III (c) → à</b>          cr. : <b>I</b></p> <p><b>ASYMÉTRIE :</b>          construction transitive à objet indirect en français ;          construction intransitive suivie d'un CCF en croate          fr. : <b>III (c) → à</b>          cr. : <b>I → s + Instr.</b></p>
<p>FORTE</p>	<p>fr. : <b>Vtr. de N [-An]</b>  <i>jouer d'un instrument, du violon, du piano, de la guitare, de la flûte</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub>  <i>svirati određeni instrument</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b>          construction transitive à objet indirect en français ;          construction transitive à objet direct en croate          fr. : <b>III (c) → de</b>          cr. : <b>III (a)</b></p>

**23 louer** < lat. LOCARE

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An]</b>  <i>louer un appartement, une chambre meublée</i>  <i>louer un coffre dans une banque</i>  <i>louer une voiture</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub>  <i>iznajmiti, izdati stan</i> (= kao vlasnik dati u najam)  <i>unajmiti, najmiti stan</i> (= kao podstanar uzeti u najam)</p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>                      construction transitive à objet direct  <b>III (a)</b></p>
FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. N [-An] à N [+An]</b>  <i>louer une maison à quelqu'un</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <b>N [+An]</b> <sub>Dat.</sub>  <i>iznajmiti, izdati stan komu</i> (= kao vlasnik dati u najam)</p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <b>od N [+An]</b> <sub>Gen.</sub>  <i>unajmiti, najmiti stan od koga</i> (= kao podstanar uzeti u najam)</p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>                      construction doublement transitive à objet direct et objet datif  <b>III (a) + III (b)</b></p> <p><b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b>                      construction doublement transitive à objet direct et objet datif en français ;                      construction doublement transitive à objet direct et objet indirect en croate                      fr. : <b>III (a) + III (b)</b>                      cr. : <b>III (a) + III (c) → od + Gen.</b></p>

## 24 manquer

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
∅	fr. : <b>Vintr.</b> <i>manquer</i> (élève) <i>manquer</i> (boutons) <i>manquer en magasin</i> (produit)  cr. : <b>Vintr.</b> <i>izostati, nedostajati, manjkati, ponestati</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> <b>I</b>
FORTE	fr. : <b>Vtr. à N [+An]</b> <i>Le temps nous manque.</i> <i>Les mots me manquent pour en parler.</i> <i>Ses enfants lui manquent.</i>  cr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <sub>Dat.</sub> <i>nedostajati komu</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet datif <b>III (b)</b>
FORTE	fr. : <b>Vtr. N [±An]</b> <i>manquer sa vie, une occasion</i> <i>manquer la dernière marche</i> <i>manquer la balle, la cible</i> <i>manquer un cours, la classe, l'école</i> <i>manquer son train, son avion</i> <i>manquer un ami</i>  cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <i>promašiti, propustiti što</i> <i>mimoići koga</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct <b>III (a)</b>
∅	cr. : <b>Vpron. intr. s N [+An]</b> <sub>Instr.</sub> <i>mimoići se s kime</i>	<b>ASYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct en français ; construction intransitive (verbe pronominal) suivie d'un CCF en croate fr. : <b>III (a)</b> cr. : <b>I → s + Instr.</b>
∅	cr. : <b>Vintr. na N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <i>zakasniti na vlak, na zrakoplov</i>	<b>ASYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct en français ; construction intransitive suivie d'un CCF en croate fr. : <b>III (a)</b> cr. : <b>I → na + Acc.</b>

<p>FORTE</p>	<p>fr. : <b>Vtr. à N [-An]</b>  <i>manquer à son devoir, à sa parole, à ses principes</i>                  (L'inventaire des objets est limité.)</p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub>  <i>ne izvršiti, ne ispuniti dužnost</i>  <i>ne održati zadanu riječ</i>  <i>pogaziti riječ</i>  <i>prekršiti obećanje</i>  <i>pogaziti, iznevjeriti svoja načela</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Gen.</sub>  <i>ne držati se načela</i></p>	<p><b>ASYMÉTRIE PARTIELLE :</b>                  construction transitive à objet indirect en français ;                  construction transitive à objet direct en croate                  fr. : <b>III (c) → à</b>                  cr. : <b>III (a)</b></p> <p><b>SYMÉTRIE :</b>                  construction transitive à objet indirect                  fr. : <b>III (c) → à</b>                  cr. : <b>III (c) → Gen.</b></p>
<p>FORTE</p>	<p>fr. : <b>Vtr. de N [-An]</b>  <i>manquer de pain</i>  <i>manquer d'argent, de moyens, de temps</i>  <i>manquer de patience, d'humour,</i>  <i>d'imagination, manquer d'expérience, de confiance en soi</i>  <i>manquer de sang-froid</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Gen.</sub>  <i>nemati smisla, strpljenja</i>  <i>uzmanjkati novca</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. u N [-An]</b> <sub>Loc.</sub>  <i>oskudijevati u čemu, u hrani, u novcu</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>                  construction transitive à objet indirect                  fr. : <b>III (c) → de</b>                  cr. : <b>III (c) → Gen.</b></p> <p><b>SYMÉTRIE :</b>                  construction transitive à objet indirect                  fr. : <b>III. (c) → de</b>                  cr. : <b>III. (c) → u + Loc.</b></p>
<p>FORTE</p>	<p>fr. : <b>Vtr. de N [-An] à N [+An]</b>  <i>manquer de respect à quelqu'un</i>  <i>manquer d'égards à quelqu'un</i>  <i>manquer de franchise à quelqu'un</i>  <i>manquer d'honnêteté à quelqu'un</i>                  (L'inventaire des objets est limité.)</p> <p>cr. : <b>Vtr. nég. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <b>N [+An]</b> <sub>Dat.</sub>  <i>ne odati dužno poštovanje komu</i></p> <p>cr. : <b>Vcop. Adj. prema N [+An]</b> <sub>Dat.</sub>  <i>biti bezobziran, neiskren, nepošten prema komu</i></p>	<p><b>ASYMÉTRIE PARTIELLE :</b>                  construction doublement transitive à objet indirect et objet datif en français ;                  construction doublement transitive à objet indirect et objet datif en croate                  fr. : <b>III (c) → de + III (b)</b>                  cr. : <b>III (a) + III (b)</b></p> <p><b>ASYMÉTRIE :</b>                  construction doublement transitive à objet indirect et objet datif en français ;                  verbe copule et adjectif attribut                  fr. : <b>III (c) → de + III. (b)</b>                  cr. : <b>I</b></p>

## 25 menacer

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <i>menacer quelqu'un</i>  cr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <sub>Dat.</sub> <i>prijetiti komu</i>	<b>ASYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet direct en français ; construction transitive à objet datif en croate fr. : <b>III (a)</b> cr. : <b>III (b)</b>
FORTE emploi absolu	fr. : <b>Vtr.</b> <sup>∅</sup> <i>Les gens timides menacent volontiers.</i>  cr. : <b>Vtr.</b> <sup>∅</sup> <i>prijetiti</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction absolue
FORTE + ∅	fr. : <b>Vtr. N [+An]</b> de N [-An] <i>menacer quelqu'un de son arme</i> <i>menacer quelqu'un de peine de prison</i>  cr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <sub>Acc.</sub> <b>N [-An]</b> <sub>Instr.</sub> . <i>prijetiti komu oružjem</i> <i>prijetiti komu zatvorom</i>	<b>ASYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet direct suivie d'un CCF en français ; construction transitive à objet datif suivie d'un CCF en croate fr. : <b>III (a) + I → de</b> cr. : <b>III (b) + I → Instr.</b>

## 26 monter

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
∅	fr. : <b>Vintr.</b> <i>monter</i> (avion) <i>monter</i> (route) <i>monter</i> au grenier, dans sa chambre, sur un arbre, à un arbre, sur une échelle, à une échelle; <i>monter</i> sur une chaise... <i>monter</i> (baromètre, mercure, température) <i>monter</i> (actions, prix, loyers) <i>Le mercure monte dans le thermomètre.</i> <i>Le niveau de la Seine a monté de cinquante centimètres.</i>  cr. : <b>V(pron.)intr.</b> <i>dizati se, vinuti se, uzletjeti</i> <i>popeti se / penjati se, uspeti se / uspinjati se</i> <i>narasti / rasti, otići / ići gore</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> <b>I</b>

<p>FORTE</p> <p>∅</p>	<p>fr. : Vtr. N [-An]  <i>monter les marches d'un escalier</i>  <i>monter un escalier, une échelle</i>  <i>monter une côte, une rampe</i>                  (L'inventaire des objets est limité.)</p> <p>cr. : Vpron.intr. <i>po</i> N [-An]<sub>Loc.</sub>  <i>popeti se / penjati se, uspeti se / uspinjati se po stubama, po ljestvama, po rampi</i></p> <p>cr. : Vpron.intr. N [-An]<sub>Instr.</sub>  <i>popeti se / penjati se, uspeti se / uspinjati se stubama</i></p>	<p><b>ASYMÉTRIE :</b>                  construction transitive à objet direct en français ;                  construction intransitive suivie d'un CCF en croate                  fr. : <b>III (a)</b>                  cr. : <b>I → po + Loc.</b>                  cr. : <b>I → Instr.</b></p>
<p>FORTE</p>	<p>fr. : Vtr. N [-An]  <i>monter sa valise</i>  <i>monter une malle au grenier</i>  <i>monter le courrier (concierge)</i></p> <p>cr. : Vtr. N [±An]<sub>Acc.</sub>  <i>odnijeti / nositi kovčeg, poštu</i>  <i>odnijeti / nositi, podignuti / podizati što</i></p> <p>fr. : Vtr. N [-An]  <i>monter une machine</i>  <i>monter la tente</i></p> <p>cr. : Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub>  <i>montirati stroj</i>  <i>postaviti šator</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>                  construction transitive à objet direct  <b>III (a)</b></p>
<p>FORTE</p>	<p>fr. : Vtr. N [-An] à N [+An]  <i>monter le courrier aux locataires des étages (concierge);</i></p> <p>cr. : Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub> N [+An]<sub>Dat.</sub>  <i>nositi što komu na kat</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b> construction doublement transitive à objet direct et objet datif  <b>III (a) + III (b)</b></p>

### 27 se moquer

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr. : <b>Vpron.tr. de N [±An]</b> <i>se moquer de son professeur</i> <i>se moquer de sa frayeur</i>  cr. : <b>Vpron.tr. N [±An]<sub>Dat.</sub></b> <i>narugati se / rugati se komu</i>	<b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet indirect en français ; construction transitive à objet datif en croate fr. : <b>III (c) → de</b> cr. : <b>III (b)</b>

### 28 prêter

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <i>prêter des livres, prêter sa voiture</i>  cr. : <b>Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub></b> <i>posuditi / posuđivati što</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct <b>III (a)</b>
FORTE	fr. : <b>Vtr. N [-An] à N [+An]</b> <i>prêter des livres, sa voiture à un ami</i>  cr. : <b>Vtr. N<sub>Acc.</sub> N [-An]<sub>Dat.</sub></b> <i>posuditi knjigu, automobil prijatelju</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction doublement transitive à objet direct et objet datif <b>III (a) + III (b)</b>

### 29 remercier

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	fr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <i>remercier quelqu'un</i>  cr. : <b>Vtr. N [+An]<sub>Dat.</sub></b> <i>zahvaliti komu</i>	<b>ASYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet direct en français ; construction transitive à objet datif en croate fr. : <b>III. (a)</b> cr. : <b>III. (b)</b>
FORTE + ∅	fr. : <b>Vtr. N [+An] de N [-An] / pour N [-An]</b> <i>remercier quelqu'un de quelque chose / pour quelque chose</i>  cr. : <b>Vtr. N [+An]<sub>Dat.</sub> na N [-An]<sub>Loc.</sub></b> <i>zahvaliti komu na čemu</i>	<b>ASYMÉTRIE PARTIELLE :</b> construction transitive à objet direct suivie d'un CCF en français ; construction transitive à objet datif suivie d'un CCF en croate fr. : <b>III (a) + I → de</b> cr. : <b>III (b) + I → na Loc.</b>

### 30 rentrer

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
∅	fr. : <b>Vintr.</b> <b>rentrer</b> <i>rentrer au petit jour d'une promenade</i> <i>rentrer à la maison, chez soi</i>  cr. : <b>Vintr.</b> <b>vratiti se</b> <b>ući</b>	<b>SYMÉTRIE :</b> <b>I</b>
FORTE	fr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <i>rentrer les tables quand il pleut</i> <i>rentrer les foins</i> <i>rentrer son train d'atterrissage (avion)</i> <i>rentrer le ventre</i> <i>rentrer ses griffes (chat)</i>  cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <i>unijeti/unositi, pospremiti, spremi što</i> <i>uvući/uvlačiti što</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct <b>III (a)</b>
FORTE + ∅	fr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Circ.</sub> <i>rentrer sa voiture au garage</i> <i>rentrer sa chemise dans son pantalon</i>  cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc. Circ.</sub> <i>odvesti, staviti automobil u garažu</i> <i>uvući košulju u hlače</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct suivie d'un CCF <b>III (a) + I</b>

### 31 sortir

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
∅	fr. : <b>Vintr.</b> <b>sortir</b> <i>sortir (livre)</i> <i>sortir de chez soi</i>  cr. : <b>Vintr.</b> <b>izaći / izlaziti iz kuće</b>	<b>SYMÉTRIE :</b> <b>I</b>
FORTE	fr. : <b>Vtr. GN [-An]</b> <i>sortir son mouchoir de sa poche</i> <i>sortir les fauteuils</i>  cr. : <b>Vtr. N [-An]</b> <sub>Acc.</sub> <i>izvaditi / vaditi rupčić iz džepa</i> <i>iznijeti naslonjače</i>  fr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <i>sortir un enfant, un malade</i> <i>sortir son chien</i>  cr. : <b>Vtr. N [+An]</b> <sub>Acc.</sub> <i>izvesti / izvoditi koga u šetnju</i> <i>izvesti / izvoditi psa</i>	<b>SYMÉTRIE :</b> construction transitive à objet direct <b>III (a)</b>

### 32. tromper

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	<p>fr. : <b>Vtr. N [±An]</b>  <i>tromper quelqu'un</i>  <i>tromper ses poursuivants</i>  <i>tromper son mari, sa femme</i>  <i>tromper la vigilance de la police</i>  <i>tromper la faim</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [±An]<sub>Acc.</sub></b>  <i>prevariti / varati, zavarati, izigrati,</i>  <i>obmanuti koga</i>  <i>zavarati glad</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE :</b>                      construction transitive à objet direct  <b>III (a)</b></p>

### 33 se tromper

RECTION	CONSTRUCTION	CORRESPONDANCE
FORTE	<p>fr. : <b>Vpron. tr. de N [-An]</b>  <i>se tromper de nom, de route, d'adresse, de date</i>  <i>se tromper de personne</i></p> <p>cr. : <b>Vtr. N [-An]<sub>Acc.</sub></b>  <i>pogrješiti ime, ulicu, adresu, dan</i>  <i>zamijeniti osobu</i></p>	<p><b>SYMÉTRIE PARTIELLE :</b>                      construction transitive à objet indirect en français ;                      construction transitive à objet direct en croate                      fr. : <b>III. (c) → de</b>                      cr. : <b>III. (a)</b></p>

## INDEX

- **accomplissement** : 83 – 86, 90, 97, 104, 118
- **accusatif (cas)** : 124, 127 – 130, 133, 135 –137, 140, 147, 153, 154, 156, 175 –177, 202, 203, 221
- *acheter* : 138, 139, Annexe 2, Tableau 1 : 248
- **action en cours** : 78, 118
- **action future** : 90, 109
- **action passée** : 85, 91
- **action ponctuelle** : 79 – 81, 83, 84
- **adjectif démonstratifs** : 37, 41, 124, 147, 245
- **adjectif déterminatif** : 41, 42, 219, 245
- **adjectif possessif (formes atones / formes toniques)** : 38, 42, 124, 147, 219 – 222, 230, 245
- **adjectif qualificatif (épithète / attribut)** : 27, 42, 45, 201, 214, 222, 230, 231, 237, 245
- *admirer* : 135, 246, Annexe 2, Tableau 2 : 249
- **agent** : 23, 51, 52, 167 – 169, 173 – 177, 173 – 179, 181, 182, 192, 193, 195, 239, 243
- *aider* : 135, Annexe 2, Tableau 3 : 249
- *aimer* : 134, 175, 181
- *aller* : 110, 117 – 119, 133, 140, 141
- *allumer* : 134
- **antéposition de l`objet** : 126,153, 154, 163
- **antérieur** : 36, 69, 77, 84, 87
- **antériorité** : 82 – 87, 90, 91, 94, 97, 103, 104, 105
- *apercevoir, s`apercevoir* : 135, 246, Annexe 2, Tableau 4 et 5 : 250
- *appartenir* : 134
- *applaudir* : 24, 135, Annexe 2, Tableau 6 : 250
- *apposition* : 48, 186
- *apprendre* : 135 –137, 178, Annexe 2, Tableau 7 : 251
- *approcher, s`approcher* : 24, 135, 246, Annexe 2, Tableau 8 et 9 : 253
- **article défini, indéfini, partitif** : 23, 26, 28, 35, 36, 37, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51
- **article indéfini ou partitif / préposition de** : 46, 47
- **article défini, indéfini, partitif et négation** : 47, 48
- **article dans les appositions, titres, explications et définitions** : 48, 49

- **article dans les compléments déterminatifs** : 50 – 53, 191 – 194
- **asymétrie syntaxique des constructions verbales** : 36, 133, 135, 137 – 143, 243 (voir aussi les Tableaux des constructions verbales : 246 - 273)
- *attendre, s'attendre* : 134, 135, 246, Annexe 2, Tableau 10 et 11 : 254
- **attribut de l'objet** : 42, 185, 187, 188
- **attribut du sujet** : 42, 111, 185, 186, 188, 195
- *aucun* : 168, 225 – 227
- *autre (un autre)* : 41 – 43, 225, 227, 228, 230, 233
- *autrui* : 227
- *avoir* : 36, 104, 109, 111 – 113, 141
- **cadre de l'action** : 78, 81, 98
- *chacun* : 225
- *changer* : 27, 110, 137, 138, 176, 181, Annexe 2, Tableau 12 : 255
- *chaque* : 225, 230
- *charger* : 135
- **chose** (*autre chose, grand-chose, quelque chose, peu de chose*) : 228, 229
- **circonstance** : 23, 51, 57, 59, 79, 192, 193, 227
- *comme si* : 93, 94, 97, 176
- **comparaison adjectivale** : 207, 208, 210, 243
- **comparaison synthétique** : 201, 207 - 209
- **comparatif de supériorité, d'infériorité ou d'égalité** : 37, 201, 207, 209, 243
- **comparatifs synthétiques** : 201, 207, 208
- **complément circonstanciel essentiel / facultatif** : 131 – 133, 141, 142, 155, 158, 194, 246
- **complément d'objet direct** : 27, 36, 37, 41, 42, 47, 52, 63, 112, 124, 126, 127, 128, 130, 131 – 142, 147, 148, 153 – 156, 159, 163, 168, 169, 174 – 177, 185, 187, 188, 191 – 194, 221, 238 – 240, 242, 243
- **complément d'objet indirect datif (ou complément d'attribution)** : 124 – 126, 128, 130 – 137, 140, 147, 148, 150, 153, 155, 156, 159, 174 – 176, 178, 246
- **complément d'objet indirect non datif** : 124 – 126, 129, 130 – 132, 138 – 140, 143, 147, 149, 153, 155, 157 – 159, 177, 194, 239, 246
- **complément d'agent** : 37, 163, 164, 169, 170, 174, 175, 239, 243
- **complément d'une hiérarchisation** : 209
- **complément datif – agent de la périphrase factitive** : 174, 176 – 178
- **complément du comparatif (que)** : 37, 207, 243
- **complément du superlatif (de)** : 208, 209
- **complément essentiel / facultatif** : 131, 132, 158, 246

- **complémentation adjectivale** : 37, 201, 243
- **complémentation nominale** : 37, 50, 191, 242
- **compléments déterminatifs du nom** : 23, 48, 50 – 53, 186, 191 – 195, 197, 213, 214, 242, 245
- **compléments déterminatifs en construction asyndétique** : 195, 196
- **compléments du verbe requis et/ou régis / non régis / non requis** : 131 – 133, 136, 137, 143, 191
- *compter* : 124, 129, 130, 134
- **concordance des temps** : 36, 103 – 105, 119, 242
- **conditionnel – valeurs modales / valeurs temporelles** : 45, 57 – 59, 61, 62, 64 – 73, 83, 84, 88, 90, 92 – 97, 105, 109
- **conséquence infaillible d'un fait qui ne s'est pas produit** : 72, 92, 94
- **constructions impersonnelles** : 37, 60, 61, 63, 87, 110, 165, 167 – 170, 202, 237, 243
- **constructions verbales (voir aussi les Tableaux des constructions verbales)** : 248-273) : 22, 24, 27, 36, 37, 48, 123, 125, 127, 129, 130, 131, 133, 134, 136 – 143, 155, 156, 167 – 170, 174 – 182, 185, 203, 242, 243, 246
- *construire* : 134, 173, 174, 176, 177 – 179
- *convenir* : 112, 113
- **coréférence des sujets** : 68, 163, 179
- **datif (cas)** : 63, 124 – 130, 133 – 140, 147, 148, 150, 155 – 157, 159, 174, 176 – 178, 185, 202, 203, 208, 229
- **datif possessif** : 220
- *défendre* : 134
- *demander* : 136, 137, Annexe 2, Tableau 13 : 257, 258
- *demeurer* : 109, 112, 113
- *dépendre* : 130 – 134
- *descendre* : 110 – 112, 118, 140 – 142, 246, Annexe 2, Tableau 14 : 258
- **déterminant** : 41, 42, 103, 164, 168, 195, 219, 220, 222, 227, 229, 230, 233
- **deuxième élément de comparaison** : 207, 208
- *devenir* : 110, 186, 239
- **difficultés terminologiques** : 53, 185, 186, 245
- **dislocation du complément circonstanciel** : 37, 158
- **dislocation du complément d'objet direct** : 37, 154 – 156
- **dislocation du complément d'objet indirect datif et non datif** : 37, 155 – 157
- **divergences français /croate** : 26, 29, 35, 36, 58, 77, 96, 154, 241, 242
- *douter* : 60 – 62, 104, 105, 125, 226
- **durée illimitée** : 78, 82, 97

- **durée limitée** : 78, 82, 97
- **emplois anaphoriques / cataphoriques de l'article** : 23, 36, 41, 44, 46, 49, 242
- **emplois génériques / spécifiques de l'article** : 23, 43 – 45, 49
- *emprunter* : 138, Annexe 2, Tableau 15 : 260
- *entrer* : 110, 111, 140 – 142, Annexe 2, Tableau 16 : 260
- *envier* : 135, Annexe 2, Tableau 17 : 261
- **équivalents structuraux du sujet** : 37, 170, 243
- *espérer* : 61, 135
- *être* : 36, 47, 104, 109, 110 – 113, 117 – 119, 141, 186, 243
- **extraction par c'est... qui / que** : 159, 163, 167
- *féliciter* : 135, Annexe 2, Tableau 18 : 261
- *faire + Inf.* : 173 – 182
- *flatter* : 135, Annexe 2, Tableau 19 : 261
- **formes atones / formes toniques des pronoms personnels** : 124, 125, 128, 148, 150, 175, 176
- **formes analytiques** : 83, 207, 209
- **formes synthétiques** : 83, 201, 207, 208, 209
- **futur, futur simple – valeurs temporelles et modales** : 62, 64, 65, 67 – 69, 88 – 95, 103, 109
- **futur antérieur** : 69, 90 – 92, 95
- **futur / futur antérieur du passé** : 69, 90, 92, 103,
- **futur antérieur – substitut du passé** : 91, 92
- **futur proche** : 90, 117, 119
- **génitif (cas)** : 46, 127, 128, 130, 133, 137 – 153, 202, 203, 208
- **gérondif** : 57, 117, 119
- **groupe prépositionnel** : 37, 125, 149, 239
- **groupe verbal** : 48, 132, 133, 155, 185 – 187
- *habiter* : 140, 141, 246, Annexe 2, Tableau 20 : 262
- *hériter* : 138, Annexe 2, Tableau 21 : 262
- **imparfait – valeurs temporelles et modales** : 23, 26, 28, 36, 71, 72, 77 – 83, 85, 88, 92 – 94, 96 – 99, 103 – 106, 119
- **imparfait narratif (d'ouverture, d'accélération, de conclusion)** : 80, 82, 83
- **imperfectivité** : 23, 98
- **impersonnel (verbes et constructions impersonnels)** : 30, 60, 61, 63, 87, 110, 167-170, 202, 237, 243
- **indéfinis** (adjectifs et pronoms) : 38, 41 – 43, 45, 168, 225, 229 - 230, 232, 233, 235, 243,

- **indicatif** : 22, 24, 36, 57 – 68, 71, 73, 77, 83, 84, 92, 96, 103
- **infinitif** : 37, 48, 57, 59, 68, 70, 95, 117, 119, 163, 173, 174 – 176, 182, 202, 239
- **instrumental (cas)** : 127, 130, 133, 202, 203, 245
- **interrogation partielle** : 38, 167, 237, 238, 244
- **interrogation totale** : 38, 237, 238, 244
- **intransitivité, intransitif** : 36, 109 – 111, 123, 126, 139, 140 – 142, 168, 174, 175, 179, 185, 187, 246
- **inversion du sujet** : 37, 38, 235, 238, 239, 243, 244
- *je ne sais quel* : 225
- *je ne sais qui* : 225
- *jouer* : 27, 139, 140, Annexe 2, Tableau 22 : 263
- *laisser* : 173, 174, 175
- *laisser + Inf.* : 173 – 175
- **locatif (cas)** : 127, 130, 133, 202, 245
- *louer* : 138, Annexe 2, Tableau 23 : 266
- *manquer* : 118, 139, 140, Annexe 2, Tableau 24 : 267
- *(le) meilleur* : 207 – 210, 227
- *même (le même)* : 225, 231
- *menacer* : 135, Annexe 2, Tableau 25 : 269
- *mentir* : 134, 135
- **mode** : 22, 36, 45, 57, 58, 63, 70, 77, 117, 118, 119, 242
- *(le) moindre* : 207, 209
- *moins de deux* : 225
- *monter* : 110 – 112, 140 – 142, Annexe 2, Tableau 26 : 269
- *se moquer* : Annexe 2, Tableau 27 : 271
- *n'importe quel* : 225
- *n'importe qui* : 225
- **narration** : 77, 79, 80, 82, 83, 86, 89, 97, 104
- **nombre d'éléments nécessaires pour un superlatif** (français / croate) : 37, 210, 243
- **nominalisation** : 21, 192
- **nominatif (cas)** : 126, 153, 154, 208
- **non-ingérence** : 175
- *nuire* : 134
- *nul* : 225, 233
- *obéir* : 132, 133, 185
- **objet de l'action** : 23, 27, 51, 52, 123, 170, 192 – 195, 238, 239
- **on** : 163, 227, 228

- **ordre des mots en français** : 20, 24, 37, 126, 153 – 155, 163, 168, 173
- *pardonner* : 134
- *parler* : 20, 134, 135, 157
- **participation factitive** ou **causative** : 174
- **participation tolérative** : 175
- **passé antérieur** : 84 – 87, 241
- **passé composé** : 23, 26, 36, 77, 80 – 87, 91 – 98, 241
- **passé composé – substitut du futur** : 91, 93
- **passé surcomposé** : 36, 85, 87, 242
- **passé simple** : 23, 26, 28, 36, 77 – 87, 97, 98, 241
- **perfectivité** : 23, 98, 105
- **périphrase factitive** : 27, 37, 173 – 182, 243
- **passif** : 37, 85, 87, 110, 154, 163, 164, 169, 170, 175 – 182
- *(le) pire* : 207, 209
- **place de l'adjectif au superlatif** : 37, 209, 243
- *plaire* : 134
- *(se) plaindre* : 134, 135, 185, 243
- *plus d'un* : 225
- *plusieurs* : 225
- **plus-que-parfait** : 36, 70 – 72, 77, 82, 83, 85, 86, 88, 94, 97, 103, 104, 105, 109, 241
- **postériorité** : 36, 86, 90, 103, 104
- **prépositions (complémentation adjectivale)** : 24, 27, 37, 50 – 52, 123 – 131, 134 – 142, 148, 149, 155 – 158, 191, 196, 201 – 203, 208, 228, 229
- **constructions factitives** : 174 – 176, **impersonnelles** : 169, 170, **passives** : 163, 164
- **présent** : 58, 62, 69, 70, 77, 84, 85, 89, 90, 91, 93, 94, 06, 103 – 106, 109, 117
- *prêter* : 138, Annexe 2, Tableau 28 : 271
- **pronom neutre impersonnel** *il* : 167 – 170
- **pronom personnel conjoint complément d'objet** : 124, 125, 130, 131, 147, 148, 150, 154 – 157, 167, 175, 176, 245
- **pronom personnel disjoint complément d'objet** : 124, 125, 130, 132, 147, 149, 150, 155, 157, 158, 176, 245
- **pronominalisation de l'agent dans les périphrases factitives** : 175, 176, 177
- **pronominalisation de l'attribut (du sujet / de l'objet)** : 188
- **pronominalisation de l'objet** : 124 – 126, 128, 129, 147 – 150

- **pronoms démonstratifs** : 213 – 215
- *quelconque* : 229, 230
- *quelqu'un* : 229
- *quelque* : 232
- *quiconque* : 229
- **rection adjectivale** : 37, 201 – 203, 242, 243
- **rection nominale** : 37, 53, 189, 191 – 197
- **rection verbale** : 24, 27, 36, 123 – 143, 147 – 150, 243, 246
- *remercier* : 135, Annexe 2, Tableau 29 : 271
- *rentrer* : 110, 111, 140 – 142, Annexe 2, Tableau 30 : 272
- **répétition illimitée** : 78, 83, 96, 97, 99
- **répétition limitée** : 78, 96, 97
- *répondre* : 134, 241
- **reprise du sujet** : 37, 38, 237, 238, 240, 243, 244
- **reprise pronominale d'une fonction (dislocation)** : 155 – 159
- *ressembler* : 124, 125, 128, 130 – 134, 185
- **schémas de complémentation verbale** : 123 - 143
- *se souvenir* : 24, 124, 129, 134
- *sembler* : 63, 64, 186
- **semi-auxiliaire** : 35, 37, 117 – 119, 238, 243
- **semi-auxiliaires factitifs (*faire, laisser, verbes de perception*)** : 37, 173 – 178
- **sens causatif** : 180, 202
- **sens passif (construction factitive** : 182 ; **pronominale** : 169, 170 ; **impersonnelle** : 170, 179)
- **sens positif de *aucun, personne, rien*** : 226, 227
- ***si* hypothétique (réel, potentiel, irréel)** : 71, 92 – 94
- **simultanéité** : 79, 83, 86, 93, 97, 103, 104
- *sortir* : 110, 111, 118, 140-142, 167, 187, Annexe 2, Tableau 31 : 272
- **subjonctif (dans la proposition indépendante** : 58, 59 ; dans les propositions
- **subordonnées complétives** : 59 – 64 ; relatives : 64, 65 ; circonstancielles : 66 – 68)
- **succession des actions** : 79
- **sujet** : 37, 38, 42, 51 – 53, 68, 71, 85, 109, 168, 173, 174, 177 – 179, 181, 182, 193, 193 – 195, 227, 228, 237 – 238, 243 – 246
- **sujet apparent d'un verbe impersonnel** : 167 – 170
- **sujet réel d'un verbe impersonnel** : 37, 47, 167, 170, 202, 243
- **superlatif** : 27, 37, 64, 201, 207 – 210, 243

- **symétrie syntaxique des constructions verbales** : 36, 133, 134, 138, 141, 142, 243, 246 (voir aussi les Tableaux des constructions verbales)
- **tableaux des constructions verbales** : 246 – 273
- *tel* : 231, 232
- **temps** : 22, 23, 36, 58, 69, 70, 77 – 92, 103 – 106, 117, 119
- **temps simples / composés / surcomposés** : 37, 77 – 99, 103 – 106
- **temps du passé (imparfait / passé composé / passé simple / plus-que-parfait / passé antérieur)** : 22, 23, 36, 77 – 88, 91, 92
- **terme régissant** : 52, 193, 195, 196, 201
- *tout* : 225, 230
- **transformation emphatique par dislocation** : 155 – 159
- **transformation impersonnelle des verbes intransitifs** : 168 / **des verbes transitifs** : 169, 170
- **transformation passive** : 163, 164
- **transitivité** : 36, 53, 109 – 112, 123 – 128, 131, 135 – 143, 168, 169, 174, 175, 179, 185, 187, 246
- *tromper, se tromper* : 135, 246, Annexe 2, Tableau 32 et 33 : 273
- *vacciner, se faire vacciner* : 134, 278, 180
- *opérer, se faire opérer* : 24, 27, 178 – 180
- **valeur expressive des pronoms démonstratifs** : 215
- **valeurs modales des temps (imparfait, passé composé, plus-que-parfait, présent, futur simple, futur antérieur)** : 72, 77, 92 – 99
- **verbe attributif (essentiellement ou occasionnellement)** : 77, 185, 187
- **verbe copule** : 53, 85, 109, 154, 185, 186, 187
- **verbes de perception + Inf.** : 173, 175
- **verbe doublement transitif à complément d'objet direct et datif / objet direct et indirect non datif / à deux compléments d'objet indirect dont l'un est datif** : 129, 134 – 138, 130
- **verbes et emplois intransitifs** : 109 – 111, 123, 126, 140 – 142, 168, 174, 175, 179, 185, 187
- **verbes et emplois transitifs** : 109 – 112, 123 – 142, 168, 174, 175, 179, 185, 187
- **verbe transitif en emploi absolu** : 132, 133
- **verbes auxiliaires avoir et être** : 109 – 113
- **verbes de mouvement** : 110 – 112, 141, 142
- **verbes de transfert** : 112, 142
- **verbes impersonnels** :
- **verbes polyvalents (*jouer et manquer*)** : 27, 139, 140, Annexe 2, Tableau 22 : 263 et 118, 139, 140, Annexe 2, Tableau 24 : 267

- **verbes semi-auxiliaires (semi-auxiliaires de temps, de mode, de stades différents, de la réalisation du procès) : 117 – 119**
- **vision analytique du procès : 78, 98**
- **vision synthétique du procès : 78**

## BIBLIOGRAPHIE

- Babić, Stjepan / Brozović, Dalibor / Moguš, Stjepan / Pavešić, Slavko / Škarić, Ivo / Težak, Stjepko (1991). *Povijesni pregled, glasovi i oblici hrvatskoga književnog jezika*, HAZU Globus, Nakladni zavod, Zagreb.
- Barić, Eugenija / Lončarić, Mijo / Malić, Dragica / Pavešić, Slavko / Peti, Mirko / Zečević, Vesna, / Znika, Marija (1979). *Priručna gramatika hrvatskoga književnog jezika*, Školska knjiga, Zagreb.
- Baylon, Christian / Fabre, Paul (1978). *Grammaire systématique de la langue française*, Éditions Fernand Nathan, Poitiers.
- Beacco, Jean-Claude / Kalmbach, Jean-Michel / Suso López, Javier (2014). Les contextualisations de la description du français dans les grammaires étrangères : Présentation, *Langue française*, 2014/1 n° 181, pp. 3-17.
- Beacco, Jean-Claude (2017). Les activités grammaticales : réflexivité, progressivité, contextualité, in *Francontraste III : Structuration, langage, discours et au-delà* [éd. Pavelin Lešić, B.], CIPA, Mons, pp. 35-44.
- Béchade, Hervé-D. (1986). *Syntaxe du français moderne et contemporain*, PUF, Paris.
- Berlengi, Vedrana / Damić Bohač, Darja (2014). Ce français que nous enseignons..., in *Le français sur objectif universitaire : Du concept à la pratique* [éd. Franić, I. ; Ruet, M.], FFpress, Zagreb, pp. 115-125.
- Berlengi, Vedrana / Damić Bohač, Darja (2017). Strani jezik kao predmet poučavanja na neofilološkim studijima - na primjeru studija francuskog jezika i književnosti, in *Jezik kao predmet proučavanja i jezik kao predmet poučavanja*, *Zbornik radova Hrvatskog društva za primijenjenu lingvistiku* [éd. Stolac, D. ; Vlastelić, A.], Srednja Europa, HDPL, Zagreb, pp. 45-55.
- Blanche-Benveniste, Claire (1981). La complémentation verbale : valence, rection et associés, in *Recherches sur le français parlé*, n° 3, Aix-en-Provence, pp. 57-98.
- Blanche-Benveniste, Claire (2001). Terminologie de quelques relations syntaxiques du domaine verbal : rection, valence, réalisation zéro, *Métalangages et terminologie linguistique*, Actes du colloque international de Grenoble (Université Stendhal-Grenoble III, 14-16 mai 1998) Tome 17. I, II. [éd. Colombat, B., Savelli, M.], Peeters, Leuven – Paris – Sterling, Virginia], pp. 51-64.
- Blinkenberg, Andreas (1960). *Le problème de la transitivité en français moderne*, *Essai syntacto-sémantique*, Munksgaard, København.
- Bonnard, Henri (1985). *Code du français courant*, Bonnard, Magnard.

- Bonnard, Henri (2001). *Les trois logiques de la grammaire française*, Champs linguistiques, Duculot, Bruxelles.
- Chauvet, Aude (2008). *Référentiel des contenus d'apprentissage du FLE en rapport avec les six niveaux du Conseil de l'Europe, à l'usage des enseignants de FLE*. Paris : Alliance Française, CLE International.
- Chevalier, Jean-Claude / Blanche-Benveniste, Claire / Arrivé, Michel / Peytard, Jean (1964). *Grammaire Larousse du français contemporain*, Librairie Larousse, Paris.
- Corbeil, Jean-Claude (1971). *Les structures syntaxiques du français moderne. Les éléments fonctionnels dans la phrase*, Editions Klincksieck, Paris.
- Damić Bohač, Darja (1991-1992). L'aspect verbal en français, in *Studia Romanica et Anglica Zagrabienisa*, vol. XXXVI-XXXVII [éd. Vidan, I.], Facultas Philosophica Univesitatis Studiorum Zagrabienisa, Zagreb, pp. 37-45.
- Damić Bohač, Darja (1993). Présentation de l'aspect verbal dans les grammaires du français, in *Strani jezici* broj 2 [éd. Horga, D.], Hrvatsko filološko društvo et Školska knjiga, Zagreb, pp. 117-125.
- Damić Bohač, Darja (1994). Introduction à une analyse contrastive de l'aspect verbal en français et en croate, in *Strani jezici*, N° 3-4 [éd. Horga, D.], Hrvatsko filološko društvo et Školska knjiga, Zagreb, pp. 169-172.
- Damić Bohač, Darja D. (1995). Difficultés de la langue française vues par les croatophones : Les pronoms démonstratifs, in *Studia Romanica et Anglica Zagrabienisa*, vol. XL [éd. Budor, K.], Facultas Philosophica Univesitatis Studiorum Zagrabienisa, Zagreb. pp. 133-140.
- Damić Bohač, Darja (1996 A). Faire + l'infinitif, une approche contrastive, in *Studia Romanica et Anglica Zagrabienisa*, vol. XLI [éd. Budor, K.], Facultas Philosophica Univesitatis Studiorum Zagrabienisa, Zagreb, pp. 201-210.
- Damić Bohač, Darja (1996 B). Strategije pomoću kojih studenti francuskog jezika zaobilaze nedovoljno usvojene strukture, in *Jezik i komunikacija*, Zbornik radova Hrvatskoga društva za primijenjenu lingvistiku [éd. Andrijašević, M. ; Zergollern Miletić, L.], HDPL, Zagreb, pp. 168-172.
- Damić Bohač, Darja (1997). Sur la définition du verbe et des catégories grammaticales, in *Strani jezici*, N° 1 [éd. Mihaljević Djigunović, J.], Hrvatsko filološko društvo et Školska knjiga, Zagreb, pp. 9-14.
- Damić Bohač, Darja (1998 A). Difficultés de la langue française vues par les croatophones : Le découpage de la chaîne parlée, in *Strani jezici*, N° 3-4 [éd. Mihaljević Djigunović, J.], Hrvatsko filološko društvo et Školska knjiga, Zagreb, pp. 151-157.

- Damić Bohač, Darja (2002). Difficultés de la langue française vues par les croatophones, in *Actes du 1<sup>er</sup> colloque sur les études françaises en Croatie* [éd. Le Calvé-Ivičević, E.], ArTresor naklada, Zagreb, pp. 29-36.
- Damić Bohač, Darja (2003 A). Anglicizmi i pseudoanglicizmi, in *Psiholingvistika i kognitivna znanost u hrvatskoj primijenjenoj lingvistici*, Zbornik Savjetovanja Hrvatskog društva za primijenjenu lingvistiku [éd. Stolac, D. et al.], Zagreb – Rijeka, pp. 211-218.
- Damić Bohač, Darja (2003 B). Anglais vs. Français : les éléments anglais dans l'interlangue française des étudiants croatophones, in *Actes du 2<sup>e</sup> colloque sur les études françaises en Croatie* [éd. Le Calvé-Ivičević, E.], ArTresor naklada, Zagreb, pp. 113-122.
- Damić Bohač, Darja (2010). Podudaranje obvezatnih dopuna objektnog i priložnog tipa u hrvatskom i francuskom jeziku, in *Prostor i vrijeme u jeziku: Jezik u prostoru i vremenu*, Zbornik radova Hrvatskoga društva za primijenjenu lingvistiku, [éd. Brdar, M.], Osijek, pp. 17-31.
- Damić Bohač, Darja (2011). Symétries et asymétries syntaxiques des schémas de complémentation verbale en français et en croate, in *Francontraste 1 Le français en contraste : Expériences d'enseignement / apprentissage du français* [éd. Pavelin Lešić, B.], CIPA / OIF, Mons, Hainaut, pp. 165-172.
- Damić Bohač, Darja (2012). *Ustrojstvo dopunskih i okolnosnih glagolskih spojeva riječi s obvezatnim prijedložnim i besprijedložnim nominalnim dopunama u francuskome i hrvatskome jeziku*, Thèse de doctorat, Faculté de Philosophie et Lettres, Université de Zagreb.
- Damić Bohač, Darja (2013 A). Sintaktički obrasci i značenja na primjeru nekih francuskih i hrvatskih glagola, in *Jezik kao informacija*, Zbornik radova Hrvatskog društva za primijenjenu lingvistiku, [ed. Peti Stantić, A.], Zagreb, pp. 257-274.
- Damić Bohač, Darja (2013 B). La transformation emphatique appliquée à l'identification des compléments du verbe en français et ses limites, in *Francontraste : 2 L'affectivité et la subjectivité dans le langage*, [éd. Pavelin Lešić, B.], CIPA, Mons, pp. 125-132.
- Damić Bohač, Darja (2016). Kako olakšati usvajanje i učenje stranog jezika – na primjeru studenata francuskog jezika, in *Metodologija i primjena lingvističkih istraživanja*, Zbornik radova Hrvatskog društva za primijenjenu lingvistiku [éd. Udier, D.-I., Cergol Kovačević, K.], Srednja Europa, HDPL, Zagreb, pp. 349-362.
- Damić Bohač, Darja (2017). Complémentation verbale, nominale et adjectivale en français et en croate, in *Francontraste III : Structuration, langage*,

- discours et au-delà*, Tome 2 : Sciences du langage [éd. Pavelin Lešić, B.], CIPA, Mons, pp. 123-134.
- Damić Bohač, Darja / Grahek, Sanja (2008). Problèmes posés par l'analyse contrastives des constructions verbales à complément essentiel en français et en croate, in *Studia Romanica et Anglica Zagrabienisa*, Vol. LIII, [éd. Ljubičić, M.], *Facultas Philosophica Univesitatis Studiorum Zagrabienisa*, Zagreb, pp. 285-300.
- Dubois, Jean / Lagane, R. (1986). *La nouvelle grammaire du français*, Librairie Larousse, Paris.
- Dubois, Jean / Giacomo, Mathée / Guespin, Louis / Marcellesi, Christiane / Marcellesi, Jean- Baptiste / Mével, Jean-Pierre (2001). *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris.
- Fougerouse, Marie-Christine (2001/2). L'enseignement de la grammaire en classe de français langue étrangère *Ela*, *Études de linguistique appliquée*, n° 122, Klincksieck. pp. 165 à 178 (disponible sur <https://www.cairn.info/revue-ela-2001-2-page-165.htm>, consulté le 10 octobre 2017).
- Golian, Milan (1979). L'aspect verbal en français ? Hamburg : Buske.
- Grahek, Sanja (2000/2001). Contraintes régissant l'emploi des articles indéfini et partitif dans les phrases négatives en français, in *Studia Romanica et Anglica Zagrabienisa*, Vol. XLV-XLVI, *Facultas Philosophica Univesitatis Studiorum Zagrabienisa*, Zagreb, pp. 87-108.
- Grahek, Sanja (2004). *Fakultativni tipovi francuske rečenice*, FF press, Zagreb.
- Grevisse, Maurice (1969). *Le Bon Usage*, 9<sup>e</sup> édition, Editions Duculot, S.A. Gembloux.
- Grevisse, Maurice / Goosse, André (1993). *Le Bon Usage*, 13<sup>e</sup> édition revue, Editions Duculot Paris Leuven-la-Neuve.
- Guiraud, Pierre (1974). *La syntaxe du français*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Katičić, Radoslav (1986). *Sintaksa hrvatskoga književnog jezika*, JAZU Globus, Zagreb.
- Končar, Roberta (2016). *Présentation de l'article grammatical dans les manuels et grammaires de français / Prikaz gramatičkog člana u udžbenicima i gramatikama francuskog jezika*, Mémoire de Master, Faculté de Philosophie et Lettres.
- Lazard, Gilbert (1994). *L'actance*, Linguistique nouvelle, Presses Universitaires de France, Paris.
- Le Goffic, Pierre (1994). *Grammaire de la Phrase Française*, Hachette Supérieur, Paris.
- Le Goffic, Pierre / Combe Mc Bride, Nicole (1975). *Les constructions fondamentales du français*, Hachette/Larousse.

- Mangiante, Jean-Marc / Parpette, Chantal (2004). *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Hachette, Paris.
- Mangiante, Jean-Marc / Parpette, Chantal (2011). *Le français sur objectif universitaire*, PUG, Grenoble.
- Mangiante, Jean-Marc / Parpette, Chantal. (2012). Le Français sur Objectif Universitaire : de la maîtrise linguistique aux compétences universitaires, in *Synergies Algérie numéro 15*, pp. 147-164.
- Martinet, André et al. (1988). *Grammaire fonctionnelle du français*, Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français, 3<sup>e</sup> édition revue, Crédif, Didier, Paris.
- Papić, Marko (1984). *Gramatika francuskog jezika*, Zavod za udžbenike i nastavna sredstva, Beograd.
- Pavelin Lešić, Bogdanka / Damić Bohač, Darja (2016). *L'article grammatical en français Principaux emplois de l'article en français à l'usage des croatophones*, FFpress, Zagreb.
- Picabia, Lelia (1978). *Les constructions adjectivales en français, Systématique transformationnelle*, Librairie Droz, Genève-Paris.
- Raguž, Dragutin (1997). *Praktična hrvatska gramatika*, Medicinska naklada, Zagreb.
- Riegel, Martin / Pellat, Jean-Christophe / Rioul, René (1999). *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Robert, Pierre (2003). *Le nouveau Petit Robert*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, [éd. Rey-Debove, J.; Rey, A.], Dictionnaires Le Robert, Paris.
- Ruquet, Michel (1994). *Comment dire & Quel temps faut-il & Exercices 2*, CLE International.
- Silić, Josip / Pranjković, Ivo (2005). *Gramatika hrvatskoga jezika za gimnazije i visoka učilišta*, Školska knjiga, Zagreb.
- Tardieu, Claire (2009). Corriger ou évaluer & *Cahiers de l'APLIUT*. Vol. XXVIII 3 : 9–25.
- Thomas, Adolphe V. (1956), *Dictionnaire des difficultés de la langue française* [éd. de Toro, M.], Larousse, Paris.
- Wagner, Robert-Léon / Pinchon, J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Paris.
- v. Wartburg, Walter / Zumthor, Paul (1958). *Précis de syntaxe du français contemporain*, Editions A. Francke S.A., Berne.
- Zajednički europski referentni okvir za jezike: Učenje, poučavanje, vrednovanje* (2005). Školska knjiga, Zagreb.

